DE

L'ART FRANÇAIS

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Nous croyons avoir autrefois solidement établi, dans cette *Revue* même (1), que tous les genres de beauté les plus dissemblables en apparence, soumis à un sérieux examen, se ramènent à la beauté spirituelle et morale, qu'ainsi l'expression est à la fois l'objet véritable et la loi première de l'art, que tous les arts ne sont tels qu'autant qu'ils expriment l'idée cachée sous la forme et s'adressent à l'âme à travers les sens; qu'enfin c'est dans l'expression que les différens arts trouvent la mesure de leur valeur relative, et que l'art le plus expressif doit être placé au premier rang.

Faisons un nouveau pas. Si l'expression juge les différens arts, ne suit-il pas naturellement qu'elle peut, au même titre, juger aussi les différentes écoles qui se disputent l'empire du goût?

Il n'y a pas une de ces écoles qui ne représente à sa manière quelque côté du beau, et nous sommes bien disposé à les embrasser toutes dans une étude impartiale et bienveillante. Nous sommes éclectique dans les arts aussi bien qu'en métaphysique. Mais comme en métaphysique l'intelligence de tous les systèmes et de la part de vérité qui est en chacun d'eux éclaire sans les affaiblir nos propres convictions, ainsi dans l'histoire des arts, tout en pensant qu'il ne faut dédaigner aucune école, et qu'on peut trouver, même en Chine,

(1) Voyez, dans la livraison du 1er septembre 1845, l'étude intitulée : *Du Beau et de l'Art*. Cette étude et celle qu'on va lire auront leur place dans un ouvrage où M. Cousin a rassemblé toute sa doctrine philosophique sous ces trois chefs : *le Vrai, le Beau, le Bien*.

quelque ombre de beauté, notre éclectisme ne fait pas chanceler en nous le sentiment de la beauté véritable et la règle suprême de l'art. Ce que nous demandons aux diverses écoles, sans distinction de temps ni de lieu, ce que nous cherchons au midi comme au nord, à Florence, à Rome, à Venise et à Séville, comme à Anvers, à Amsterdam et à Paris, partout où il y a des hommes, c'est quelque chose d'humain, c'est l'expression d'un sentiment ou d'une idée.

Une critique qui s'appuierait sur le principe de l'expression dérangerait un peu, il faut l'avouer, les jugemens reçus, et porterait quelque désordre dans la hiérarchie des renommées. Nous n'entreprenons point une pareille révolution; nous nous proposons seulement de confirmer ou d'éclaircir au moins le principe par un exemple, et par un exemple qui est sous notre main.

Il y a dans le monde une école autrefois illustre, aujourd'hui fort légèrement traitée : cette école est l'école française du XVIIe siècle. Nous voudrions la remettre en honneur, en rappelant l'attention sur les qualités qui ont fait sa gloire.

Nous avons travaillé avec constance à réhabiliter parmi nous la philosophie cartésienne, indignement sacrifiée à la philosophie de Locke, parce qu'avec ses défauts elle possède à nos yeux l'incomparable mérite de subordonner les sens à l'esprit, d'élever et d'agrandir l'homme. De même nous professons une admiration sérieuse et réfléchie pour notre art national du XVIIe siècle, parce que, sans nous dissimuler ce qui lui manque, nous y trouvons ce que nous préférons à toute chose, la grandeur unie au bon sens et à la raison, la simplicité et la force, le génie de la composition, surtout celui de l'expression.

La France, insouciante de sa gloire, n'a pas l'air de se douter qu'elle compte dans ses annales le plus grand siècle peut-être de l'humanité, celui qui comprend dans son sein le plus d'hommes extraordinaires en tout genre. Quand, je vous prie, a-t-on vu se donner la main des politiques tels que Henri IV, Richelieu, Mazarin, Colbert, Louis XIV? Je ne prétends pas que chacun d'eux n'ait des rivaux, même des supérieurs. Alexandre, César, Charlemagne, les surpassent peut-être, mais Alexandre n'a qu'un seul contemporain qui lui puisse être comparé, son père Philippe; César n'a pu même soupçonner qu'un jour Octave serait digne de lui; Charlemagne est un colosse dans un désert; tandis que chez nous ces cinq grands hommes se succèdent sans intervalle, se pressent les uns contre les autres, et ne forment pour ainsi dire qu'une âme. Et par quels capitaines n'ont-ils pas été servis! Condé est-il vraiment inférieur à Alexandre, à Annibal et à César? car, pour d'autres émules, il ne faut pas lui en chercher. Qui d'entre eux l'emporte sur lui par l'é-

tendue et la justesse des conceptions, par la promptitude du coup d'œil, par la rapidité des manœuvres, par la réunion de l'impétuosité et de la constance, par la double gloire de preneur de villes et de gagneur de batailles? Ajoutez qu'il a eu affaire à des généraux tels que Mercy et Guillaume, et qu'il a eu sous lui Turenne et Luxembourg, sans parler de tant d'autres hommes de guerre élevés à cette admirable école, et qui, à l'heure des revers, ont encore suffi à sauver la France.

Quel autre temps, au moins chez les modernes, a vu fleurir ensemble autant de poètes du premier ordre? Nous n'avons, il est vrai, ni Homère, ni Dante, ni Milton, ni même le Tasse : l'épopée, avec sa naïveté primitive, nous est interdite; mais au théâtre nous avons à peine des égaux. C'est que la poésie dramatique est la poésie qui nous convient, la poésie morale par excellence, qui représente l'homme avec ses diverses passions armées les unes contre les autres, les luttes violentes de la vertu et du crime, les jeux du sort, les leçons de la Providence, et cela dans un cadre étroit où les événemens se pressent sans se confondre, et où l'action marche à pas rapides vers la crise qui doit faire paraître ce qu'il y a de plus intime au cœur des personnages.

Osons dire ce que nous pensons : à nos yeux, Eschyle, Sophocle et Euripide ensemble ne balancent point le seul Corneille, car aucun d'eux n'a connu et exprimé comme lui ce qu'il y a au monde de plus véritablement touchant, une grande âme aux prises avec elle-même, entre une passion généreuse et le devoir. Corneille est le créateur d'un pathétique nouveau, inconnu à l'antiquité et à tous les modernes avant lui. Il dédaigne de parler aux passions naturelles et subalternes; il ne cherche pas à exciter la terreur et la pitié, comme le demande Aristote, qui se borne à ériger en maximes la pratique des Grecs. Il semble que Corneille ait lu Platon et voulu suivre ses préceptes : il s'adresse à une partie tout autrement élevée de la nature humaine, à la passion la plus noble, la plus voisine de la vertu, l'admiration, et de l'admiration portée à son comble il tire les effets les plus puissans. Shakspeare, nous en convenons, est supérieur à Corneille par l'étendue et la richesse du génie dramatique. La nature humaine tout entière semble à sa disposition, et il reproduit les scènes diverses de la vie dans leur beauté et dans leur difformité, dans leur grandeur et dans leur bassesse : il excelle dans la peinture des passions, terribles ou gracieuses; Othello, lady Macbeth, c'est la jalousie, c'est l'ambition, comme Juliette et Desdémone sont les noms immortels de l'amour jeune et malheureux. Mais si Corneille a moins d'imagination, il a plus d'âme. Moins varié, il est plus profond. S'il ne met pas sur la scène autant de ca-

ractères différens, ceux qu'il y met sont les plus grands qui puissent être offerts à l'humanité. Les spectacles qu'il donne sont moins déchirans, mais à la fois plus délicats et plus sublimes. Qu'est-ce que la mélancolie d'Hamlet, la douleur du roi Lear, et même la dédaigneuse intrépidité de César, devant la magnanimité d'Auguste s'efforçant d'être maître de lui-même comme de l'univers, devant Chimène sacrifiant l'amour à l'honneur, surtout devant cette Pauline ne souffrant pas même dans le fond de son cœur un soupir involontaire pour celui qu'elle ne doit plus aimer? Corneille se tient toujours dans les régions les plus hautes. Il est tour à tour Romain ou chrétien. Il est l'interprète des héros, le chantre de la vertu, le poète des guerriers et des politiques (1). Et il ne faut pas oublier que Shakspeare est à peu près seul dans son temps, tandis qu'après Corneille vient Racine, qui pourrait suffire à la gloire poétique d'une nation.

Racine assurément ne peut être comparé à Corneille pour le génie dramatique; il est plus homme de lettres; il n'a pas l'âme tragique; il n'aime ni ne connaît la politique et la guerre. Quand il imite Corneille, par exemple dans *Alexandre* et même dans *Mithridate*, il l'imite assez mal. La scène si vantée de Mithridate exposant son plan de campagne à ses fils est un morceau de la plus belle rhétorique, qui ne peut entrer en parallèle avec les scènes politiques et militaires de *Cinna*, de *Sertorius*, surtout avec cette première scène de *la Mort de Pompée*, où vous assistez à un conseil aussi vrai, aussi grand, aussi profond que l'a jamais pu être aucun des conseils de Richelieu ou de Mazarin. Racine n'était pas né pour peindre les héros; mais il peint admirablement l'homme avec ses passions naturelles, et la plus naturelle comme la plus touchante de toutes, l'amour. Aussi excelle-t-il particulièrement dans les caractères de femmes. Pour les hommes, il a besoin d'être soutenu par Tacite (2)

(1) On se rappelle le mot du grand Condé : « Où donc Corneille a-t-il appris la politique et la guerre? »

(2) Ce serait un travail curieux et utile que de comparer avec l'original latin tous les passages de *Britannicus* imités de Tacite; on y trouverait Racine presque toujours au-dessous de son modèle. J'en donnerai un seul exemple. Dans le récit de la mort de Britannicus, Racine exprime ainsi les effets différens de ce crime sur les spectateurs :

Jugez combien ce coup frappe tous les esprits :
La moitié s'épouvante et sort avec des cris;
Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage
Sur les yeux de César composent leur visage.

Assurément ce style est excellent; mais il pâlit et ne semble plus qu'un crayon bien faible devant ces coups de pinceau rapides et sombres du grand peintre romain : « Trepidatur a circumsedentibus; diffugiunt imprudentes, at, quibus altior intellectus, resistunt defixi et Neronem intuentes. »

ou par l'Écriture sainte. Avec les femmes il est à son aise, et il les fait penser et parler avec une vérité parfaite, relevée par un art exquis. Ne lui demandez ni Émilie, ni Cornélie, ni Pauline; mais écoutez Andromaque, Monime, Bérénice, Phèdre! Là, même en imitant, il est original et il laisse les anciens bien loin derrière lui. Qui lui a enseigné cette délicatesse charmante, ces troubles gracieux, cette pureté dans la faiblesse, cette mélancolie, quelquefois même cette profondeur, avec cette langue merveilleuse qui semble l'accent naturel du cœur de la femme? On s'en va répétant que Racine écrit mieux que Corneille; dites seulement qu'ils écrivent tous deux très différemment et comme on écrivait dans les deux époques si différentes où ils ont vécu. Corneille parle la langue des hommes d'état, des capitaines, des théologiens, des philosophes, des femmes fortes, de Richelieu, de Rohan, de Saint-Cyran, de Descartes et de Pascal, de la mère Angélique Arnauld et de la mère Madeleine de Saint-Joseph, la langue que parla encore Molière, et que Bossuet a gardée jusqu'à son dernier soupir. Racine parle celle de Louis XIV et des femmes qui étaient l'ornement de sa cour. Je suppose qu'ainsi parlait Madame, l'aimable, spirituelle et infortunée Henriette; ainsi écrivent l'auteur de *la Princesse de Clèves* et l'auteur du *Télémaque*. Ou plutôt cette langue est celle de Racine lui-même, de cette âme faible et tendre, qui passa vite de l'amour à la dévotion, qui se complaisait dans la poésie lyrique et s'est épanchée tout entière dans les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, surtout dans les *Cantiques*; cette âme si facile à émouvoir, qu'une cérémonie religieuse ou la représentation d'*Esther* à Saint-Cyr touchaient jusqu'aux larmes, qui compatissait aux malheurs du peuple, qui trouva dans sa pitié et sa charité le courage de dire un jour la vérité à Louis XIV, et qui s'éteignit au premier souffle de la disgrâce.

Molière est à Aristophane ce que Corneille est à Shakspeare. L'auteur du *Plutus*, des *Guêpes*, des *Nuées*, a sans doute une imagination, une verve bouffonne, une puissance créatrice au-dessus de toute comparaison. Molière n'a point d'aussi grandes conceptions poétiques : il a mieux peut-être, il a des caractères. Son coloris est moins éclatant, son burin est plus pénétrant. Il a gravé dans la mémoire des hommes un certain nombre de travers et de vices qui s'appelleront à jamais *l'Avare*, *le Malade imaginaire*, *les Femmes savantes*, le *Tartufe*, *Don Juan*, pour ne pas parler du *Misanthrope*, pièce à part, touchante autant que plaisante, qui ne s'adresse pas à la foule, et ne peut être populaire, parce qu'elle exprime un ridicule assez rare, l'excès dans la passion de la vérité et de l'honneur.

Tous les fabulistes anciens et modernes, et même l'ingénieux, le pur, l'élégant Phèdre, approchent-ils de notre La Fontaine? Il com-

pose ses personnages et les met en scène avec l'habileté de Molière; il sait prendre dans l'occasion le ton d'Horace et mêler l'ode à la fable; il est à la fois le plus naïf et le plus raffiné des écrivains, et son art échappe dans sa perfection même. Nous ne parlons pas des *Contes*, d'abord parce que nous condamnons le genre, ensuite parce que La Fontaine y déploie des qualités plus italiennes que françaises, une narration pleine de naturel, de malice et de grâce, mais sans aucun de ces traits profonds, tendres, mélancoliques, qui placent parmi les plus grands poètes de tous les temps l'auteur des *Deux Pigeons* et du *Vieillard et les trois jeunes gens*.

Nous n'hésitons point à mettre Boileau à la suite de ces grands hommes. Il vient après eux, il est vrai, mais il est de leur compagnie : il les comprend, il les aime, il les soutient. C'est lui qui en 1663, après *l'École des Femmes*, et bien avant le *Tartufe* et *le Misanthrope*, proclamait Molière le maître dans l'art des vers; c'est lui qui en 1677, après la chute de *Phèdre*, défendait le vainqueur d'Euripide contre les succès de Pradon; c'est lui qui, devançant la postérité, a le premier mis en lumière ce qu'il y a de nouveau et d'entièrement original dans le théâtre de Corneille (1). Il sauva la pension du vieux tragique en offrant le sacrifice de la sienne. Louis XIV lui demandant quel était l'écrivain qui honorait le plus son règne : — C'est Molière, répondit Boileau. Et quand le grand roi, à son déclin, persécutait Port-Royal et voulait mettre la main sur Arnauld, il se rencontra un homme de lettres pour dire en face à l'impérieux monarque : « Votre majesté a beau chercher M. Arnauld, elle est trop heureuse pour le trouver. » Boileau manque d'imagination et d'invention; il n'est grand que par le sentiment énergique de la vérité et de la justice. Il porte jusqu'à la passion le goût du beau et de l'honnête; il est poète à force d'âme et de bon sens. Plus d'une fois son cœur lui a dicté les vers les plus pathétiques :

En vain contre *le Cid* un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue, etc.

. . . . . .

Après qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais dans la tombe eut enfermé Molière, etc.

. . . . . .

Et cette épitaphe d'Arnauld, si simple et si grande :

Au pied de cet autel, de structure grossière,
Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit;
Arnauld qui, sur la grâce instruit par Jésus-Christ,

(1) Voyez la lettre de Boileau à Perrault.

Combattant pour l'église, a, dans l'église même,
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème, etc.
. . . . . .
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte
A ces loups dévorans n'avait caché les os (1).

Voilà, je pense, d'assez grands poètes, et nous en avons d'autres encore : je veux parler de ces esprits charmans ou sublimes qui ont élevé la prose jusqu'à la poésie. La Grèce seule, en ses plus beaux jours, offre peut-être une telle variété de prosateurs admirables. Qui peut les compter? D'abord Froissard, Rabelais et Montaigne, plus tard Descartes, Pascal et Malebranche, La Rochefoucauld et La Bruyère, Retz et Saint-Simon, Bourdaloue, Fléchier, Fénelon, Bossuet; ajoutez tant de femmes éminentes, à leur tête Mme de Sévigné, et cela en attendant Montesquieu, Voltaire, Rousseau et Buffon (2).

(1) Ces vers n'ont paru qu'après la mort de Boileau, et ils ne sont pas encore très connus. Jean-Baptiste Rousseau, dans une lettre à Brossette, dit avec raison que ce sont « les plus beaux vers que M. Despréaux ait jamais faits. »

(2) IVe série de nos ouvrages. LITTÉRATURE, t. Ier, *avant-propos*, p. 3 : « C'est dans la prose qu'est peut-être notre gloire littéraire la plus certaine... Quelle nation moderne compte des prosateurs qui approchent de ceux de notre nation? La patrie de Shakspeare et de Milton ne possède aucun prosateur du premier ordre. Celle du Dante, de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse, est fière en vain de Machiavel, dont la diction saine et mâle est, comme la pensée qu'elle exprime, destituée de grandeur. L'Espagne a produit, il est vrai, un admirable écrivain, mais il est unique, Cervantes... La France peut montrer aisément une liste de plus de vingt prosateurs de génie, Froissard, Rabelais, Montaigne, Descartes, Pascal, La Rochefoucauld, Molière, Retz, La Bruyère, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Fléchier, Bourdaloue, Massillon, Mme de Sévigné, Saint-Simon, Montesquieu, Voltaire, Buffon, Jean-Jacques Rousseau, sans parler de tant d'autres qui seraient au premier rang partout ailleurs, Amyot, Calvin, Pasquier, Charron, Balzac, Vaugelas, Pellisson, Nicole, Fleury, Saint-Évremont, Mme de Lafayette, Mme de Maintenon, Fontenelle, Vauvenargues, Hamilton, Lesage, Prevost, Diderot, Beaumarchais, etc. On peut le dire avec la plus exacte vérité, la prose française est sans rivale dans l'Europe moderne, et dans l'antiquité même, supérieure à la prose latine, excepté peut-être dans quelques traités et dans les lettres de Cicéron, elle n'a d'égale que la prose grecque en ses plus beaux jours, d'Hérodote à Démosthènes. Je ne préfère pas Démosthènes à Pascal, et j'aurais de la peine à mettre Platon lui-même au-dessus de Bossuet. Platon et Bossuet, à mes yeux, voilà les deux plus grands maîtres du langage humain, avec des différences manifestes comme aussi avec plus d'un trait de ressemblance : tous deux parlant d'ordinaire comme le peuple, avec la dernière naïveté, et par momens montant sans effort à une poésie aussi magnifique que celle d'Homère, ingénieux et polis jusqu'à la plus charmante délicatesse, et par instinct majestueux et sublimes. Platon sans doute a des grâces incomparables, la sérénité suprême et comme le demi-sourire de la sagesse divine; Bossuet a pour lui le pathétique, où il n'a de rival que le grand Corneille. Quand on possède de pareils écrivains, n'est-ce pas une religion de leur rendre l'honneur qui leur est dû, celui d'une étude régulière et approfondie? »

Par quel contraste bizarre un pays où les arts de l'esprit ont été portés à cette perfection serait-il resté médiocre dans les autres arts? Le sentiment du beau manquait-il donc à cette société si polie, à cette cour magnifique, à ces grands seigneurs et à ces grandes dames passionnées pour le luxe et pour l'élégance, à ce public d'élite, épris de tous les genres de gloire, et dont l'enthousiasme défendit *le Cid* contre Richelieu? Non, la France du XVIIe siècle est une, et elle a produit des artistes qu'elle peut mettre à côté de ses poètes, de ses philosophes, de ses orateurs.

Mais pour admirer nos artistes, il faut les comprendre.

Nous ne croyons pas que l'imagination ait été moins libéralement départie à la France qu'à aucune nation de l'Europe. Elle a même eu son règne parmi nous. C'est la fantaisie qui domine au XVIe siècle, et inspire la littérature et les arts de la renaissance. Mais une grande révolution est intervenue au commencement du XVIIe siècle : la France à ce moment semble passer de la jeunesse à la virilité. Au lieu d'abandonner l'imagination à elle-même, nous nous appliquons dès lors à la contenir sans la détruire, à la modérer, ainsi que l'ont fait les Grecs, à l'aide du goût, comme dans le progrès de la vie et de la société on apprend à réprimer ou à dissimuler ce qu'il y a de trop individuel dans les caractères. C'en est fait de la littérature de l'âge précédent : une nouvelle poésie, une prose nouvelle commencent à paraître, qui pendant un siècle entier portent d'assez beaux fruits. L'art suit le mouvement général; d'élégant et de gracieux qu'il était, il devient sérieux à son tour : il ne vise plus à l'originalité et aux effets extraordinaires, il n'étincelle ni n'éblouit; il parle surtout à l'esprit et à l'âme; de là ses qualités et aussi ses défauts; en général, il manque un peu d'éclat et de coloris, mais il est au plus haut degré expressif.

Depuis quelque temps nous avons changé tout cela. Nous avons découvert un peu tard que nous n'avions pas assez d'imagination; nous sommes en train de nous en donner aux dépens de la raison, hélas! aussi aux dépens de l'âme oubliée, répudiée, proscrite. En ce moment, la couleur et la forme sont à l'ordre du jour, en poésie, en peinture, en toute chose. On commence à raffoler de la peinture espagnole; l'école flamande et l'école vénitienne prennent de plus en plus le pas sur la grande école de Florence et de Rome; Rossini balance Mozart, et Gluck va bientôt nous sembler insipide.

Jeunes artistes qui, dégoûtés à bon droit de la manière sèche et inanimée de David, entreprenez de renouveler la palette française, qui voudriez ravir au soleil sa chaleur et son éclat, songez que de tous les êtres de l'univers le plus grand est encore l'homme, et que ce que l'homme a de plus grand, c'est son intelligence, et surtout son cœur;

qu'ainsi c'est ce cœur qu'il faut mettre et répandre sur votre toile. Voilà l'objet le plus élevé de l'art. Pour l'atteindre, ne vous faites pas les disciples des Flamands, des Vénitiens, des Espagnols; revenez, revenez aux maîtres de notre grande école nationale du XVIIe siècle.

Nous nous inclinons avec une admiration respectueuse devant l'école florentine et romaine, à la fois idéale et vivante; mais celle-là exceptée, nous prétendons que l'école française égale ou surpasse toutes les autres. Nous ne préférons ni Murillo, ni Rubens, ni Van Dyck, ni Rembrandt, ni Corrége, ni Titien lui-même, à Lesueur et à Poussin, parce que si les premiers ont une main et une couleur incomparables, nos deux compatriotes sont bien autrement grands par la pensée et par l'expression.

Quelle destinée que celle d'Eustache Lesueur (1) ! Il naît à Paris vers 1617, et il n'en sort jamais. Pauvre et humble, il passe sa vie dans les églises et les couvens pour lesquels il travaille. La seule douceur de ses tristes jours, sa seule consolation était sa femme; il la perd et va mourir à trente-huit ans, dans ce cloître des Chartreux que son pinceau a immortalisé. Quelle ressemblance à la fois et quelle différence avec la destinée de Raphaël, mort jeune aussi, mais au sein des plaisirs, dans les honneurs et déjà presque dans la pourpre! Notre Raphaël n'a pas été l'amant de la Fornarine et le favori d'un pape : il a été chrétien; il est le christianisme dans l'art.

Lesueur est un génie tout français. A peine échappé des mains de Simon Vouët, il s'est formé lui-même sur le modèle qu'il avait dans l'âme. Il n'a jamais vu le ciel d'Italie; il a connu quelques fragmens de l'antique, quelques tableaux de Raphaël, et les dessins que lui envoyait Poussin. C'est avec ces faibles ressources et guidé par un instinct heureux qu'en moins de dix ans il monte par un progrès continu jusqu'à la perfection de son talent, et expire au moment où, sûr enfin de lui-même, il va produire de nouveaux et plus admirables chefs-d'œuvre. Suivez-le depuis *Saint Bruno* achevé en 1648, à travers le *Saint Paul* de 1649, jusqu'à la *Vision de saint Benoît* en 1651, et aux *Muses*, à peine terminées avant sa mort. Lesueur va sans cesse ajoutant à ses qualités essentielles, qu'il doit au génie national et à sa propre nature, je veux dire la composition et l'expression, les qualités qu'il avait rêvées ou entrevues, un dessin de jour en jour plus pur, sans être jamais celui de l'école florentine, et déjà même du coloris.

Dans Lesueur, tout est dirigé vers l'expression, tout est au service de l'esprit, tout est idée et sentiment. Nulle recherche, nulle manière;

(1) Nous sommes confus d'oser parler de Lesueur dans cette *Revue* après l'admirable article de M. Vitet; voyez la livraison du 1er juillet 1841.

une naïveté parfaite; ses figures même sembleraient quelquefois un peu communes, tant elles sont naturelles, si un souffle divin ne les animait. Il ne faut pas oublier que ses sujets favoris n'exigent point une couleur éclatante : il retrace le plus souvent des scènes douloureuses ou austères; mais comme dans le christianisme, à côté de la souffrance et de la résignation, est la foi avec l'espérance, ainsi Lesueur joint au pathétique la suavité et la grâce, et cet homme me charme en même temps qu'il m'émeut.

Les ouvrages de Lesueur sont presque toujours de grands ensembles qui demandaient une méditation profonde et le talent le plus souple pour y conserver l'unité du sujet et y semer la variété et l'agrément. L'*Histoire de saint Bruno,* le fondateur de l'ordre des chartreux, est un vaste poème mélancolique, où sont représentées les scènes diverses de la vie monastique. L'*Histoire de Saint Martin* et de *saint Benoît* ne nous est pas parvenue tout entière; mais les deux seuls fragmens que nous en possédons, *la Messe de saint Martin* et *la Vision de saint Benoît,* nous permettent de comparer ce grand travail à tout ce qui s'est fait de mieux en ce genre en Italie, comme, à parler sincèrement, *les Muses* et l'*Histoire de l'Amour* nous paraissent égaler au moins *la Farnésine.*

Dans l'*Histoire de saint Bruno,* il faut particulièrement remarquer saint Bruno prosterné devant un crucifix, le saint lisant une lettre du pape, sa mort, son apothéose. Est-il possible de porter plus loin le recueillement, l'anéantissement, le ravissement? Les mystiques ébauches d'Angelico da Fiesole et de ses contemporains tant vantés, naïves et touchantes, mais sans aucune grandeur, languissent devant des compositions de cet ordre. *Saint Paul prêchant à Éphèse* rappelle *l'École d'Athènes* par l'étendue de la scène, par l'emploi de l'architecture, par l'habile distribution des groupes. Malgré le nombre des personnages et la diversité des épisodes, le tableau se rassemble tout entier dans saint Paul. Il prêche, et à sa parole sont suspendus les assistans de tout sexe, de tout âge, dans les attitudes les plus variées. Voilà bien les grandes lignes de l'école romaine, son dessin plein en même temps de noblesse et de vérité! Que de têtes charmantes ou graves! que de mouvemens gracieux ou hardis, et toujours naturels! Ici cet enfant aux cheveux bouclés, rempli d'un naïf enthousiasme; là ce vieillard agenouillé et les mains jointes. Toutes ces belles têtes et aussi ces draperies ne sont-elles pas dignes de Raphaël? Mais la merveille du tableau est la figure de saint Paul : c'est celle de Jupiter olympien, animée par l'esprit nouveau. *La Messe de saint Martin* porte dans l'âme une impression de paix et de silence. *La Vision de saint Benoît* est d'une simplicité pleine de grandeur. Un désert, le saint à genoux, contemplant sa sœur, sainte Scho-

lastique, qui monte au ciel, soutenue par des anges, accompagnée de deux jeunes filles couronnées de fleurs et portant la palme, symbole de la virginité. Saint Pierre et saint Paul montrent à saint Benoît le séjour où sa sœur va goûter la paix éternelle. Un léger rayon de soleil perce la nue. Saint Benoît est comme arraché à la terre par cette vision extatique. On ne désire guère une couleur plus vive, et l'expression est divine. Que ces deux jeunes vierges, un peu longues peut-être, sont belles et pures! que ces contours sont suaves! que ces visages sont graves et doux! La personne du saint moine, avec tous les accessoires matériels, est d'un naturel parfait, car elle reste sur la terre, tandis que sa figure, où reluit son âme, est tout idéale et déjà dans le ciel.

Mais le chef-d'œuvre de Lesueur est à nos yeux la *Descente de croix* ou plutôt l'ensevelissement de Jésus, déjà descendu de la croix, et que Joseph d'Arimathie, Nicodème et saint Jean placent dans le linceul. A gauche, la Madeleine, en pleurs, baise les pieds de Jésus; à droite, sont les saintes femmes et la Vierge. Il est impossible de porter plus loin le pathétique en conservant la beauté. Les saintes femmes, placées sur le premier plan, ont chacune leur douleur particulière. Pendant que l'une d'elles s'abandonne au désespoir, une tristesse immense, mais intime et recueillie, est sur le visage de la mère du crucifié : elle a compris le divin bienfait de la rédemption du genre humain, et sa douleur, soutenue par cette pensée, est calme et résignée. Quelle dignité dans cette tête! Elle résume en quelque sorte tout le tableau et lui donne son caractère, celui d'une émotion profonde et contenue. J'ai vu bien des descentes de croix, j'ai vu celle de Rubens, à Anvers, où la sainteté du sujet a comme contraint le grand peintre flamand à joindre la noblesse et le sentiment à la couleur : aucun de ces tableaux ne m'a autant touché que celui de Lesueur. Toutes les parties de l'art y sont au service de l'expression. Le dessin est austère et fort; la couleur même, sans être éclatante, surpasse celle de *Saint Bruno*, de *la Messe de saint Martin*, de *saint Paul*, et même de *la Vision de saint Benoît*, comme si Lesueur eût voulu rassembler ici toutes les puissances de son âme, toutes les ressources de son talent.

Maintenant regardez *les Muses*, d'autres scènes, d'autres beautés, le même génie. Voilà des peintures païennes, mais le christianisme y est encore, par l'adorable chasteté que Lesueur a partout répandue. Tous les critiques ont relevé à l'envi les erreurs mythologiques où est tombé le pauvre Lesueur, et ils n'ont pas manqué cette occasion de déplorer qu'il n'eût pas fait le voyage d'Italie et étudié davantage l'antique; mais qui peut avoir l'étrange idée de chercher dans Lesueur un archéologue? J'y cherche et j'y trouve le génie même de la

peinture. Cette Terpsichore, bien ou mal nommée, avec une harpe un peu trop forte, dit-on, comme si la Muse n'avait pas des dons particuliers, n'est-elle pas, dans sa modeste attitude, le symbole de la grâce décente? Dans ce groupe des trois Muses, auxquelles on peut donner le nom qu'il plaira, celle qui tient sur ses genoux un livre de musique, et qui chante ou va chanter, n'est-elle pas la plus ravissante créature, une sainte Cécile qui prélude encore avant de s'abandonner à l'enivrement de l'inspiration? Et dans ces tableaux il y a de l'éclat et du coloris; le paysage y est éclairé d'une belle lumière, comme si le Poussin avait guidé la main de son ami.

Le Poussin! quel nom je prononce! Si Lesueur est le peintre du sentiment, le Poussin est celui de la pensée. C'est en quelque sorte le philosophe de la peinture. Ses tableaux sont des leçons religieuses ou morales qui témoignent d'un grand esprit autant que d'un grand cœur. Il suffit de rappeler *les Sept Sacremens, le Déluge, l'Arcadie, la Vérité que le Temps soustrait aux atteintes de l'Envie, Diogène, le Testament d'Eudamidas, le Ballet de la vie humaine.* Le style est à la hauteur de la conception. Le Poussin dessine comme un Florentin, il compose comme un Français, et il égale souvent Lesueur dans l'expression; le coloris seul lui a quelquefois manqué. Ainsi que Racine, il est épris de la beauté antique et il l'imite; mais, comme Racine, il reste toujours original. A la place de la naïveté et du charme unique de Lesueur, il a une simplicité sévère, avec une correction qui ne l'abandonne jamais. Songez aussi qu'il a cultivé tous les genres. C'est à la fois un grand peintre d'histoire et un grand paysagiste : il traite les sujets de religion aussi bien que les sujets profanes, et s'inspire tour à tour de l'antiquité et de la Bible. Il a beaucoup vécu à Rome, il est vrai, et il y est mort; mais il a beaucoup aussi travaillé en France, et presque toujours pour la France. A peine se fit-il connaître, que Richelieu l'attira à Paris et l'y retint tant que lui-même vécut, le comblant d'honneurs et lui donnant le brevet de premier peintre ordinaire du roi, avec la direction générale de tous les ouvrages de peinture et de tous les ornemens des maisons royales. C'est pendant ce séjour de deux années à Paris qu'il a fait *la Cène*, le *Saint François-Xavier, la Vérité que le Temps enlève.* C'est encore à la France, à son ami M. de Chanteloup, que de Rome il a adressé *le Ravissement de saint Paul* ainsi que *les Sept Sacremens,* composition immense et sublime qui peut rivaliser avec les *Stanze* de Raphaël. J'en parle ainsi d'après les gravures, car *les Sept Sacremens* ne sont plus en France. Honte éternelle du XVIIIe siècle! Il a fallu du moins arracher aux Grecs les frontons du Parthénon; nous, nous avons livré à l'étranger, nous lui avons vendu tous ces monumens du génie français qu'avaient recueillis avec un soin religieux Richelieu et Mazarin! Et l'indignation pu-

blique n'a pas flétri cet acte! et depuis il ne s'est pas encore trouvé en France un roi, un homme d'état, pour interdire de laisser sortir sans autorisation du territoire national (1) les chefs-d'œuvre d'art qui honorent la nation! Il ne s'est pas trouvé un gouvernement qui ait entrepris au moins de racheter ceux que nous avons perdus, et de ressaisir les grands ouvrages de Poussin, de Lesueur (2) et de tant d'autres, dispersés en Europe, au lieu de prodiguer des millions pour acquérir des magots de Hollande, comme disait Louis XIV, ou des toiles espagnoles, à la vérité d'une admirable couleur, mais sans nulle expression morale (3)! Eh! mon Dieu! je connais et j'aime aussi les pâturages hollandais et les vaches de Potter, je ne suis pas insensible au sombre et ardent coloris de Zurbaran et aux brillantes imi-

(1) Une telle loi a été le premier acte de la première assemblée nationale de la Grèce affranchie, et tous les amis des arts y ont applaudi d'un bout à l'autre de l'Europe civilisée.

(2) Nous regrettons particulièrement le célèbre tableau de Lesueur, *Alexandre et son Médecin*, qui, à la grande vente de 1800 à Londres, a été acheté par lady Lucas. Nous tirons du savant ouvrage de M. Waagen, *Œuvres d'art en Angleterre*, *Kunstwerke und Künstler in England* (deux volumes, Berlin, 1837 et 1838), la note exacte des tableaux de Lesueur qui d'une manière ou d'une autre ont passé en Angleterre : 1° Dans la galerie du duc de Devonshire, *la Reine de Saba devant Salomon*, Waagen, t. Ier, p. 245; 2° dans la collection de Leightcourt, chez M. Miles, membre actuel du parlement, *la Mort de Germanicus*, « riche et noble composition, » dit M. Waagen, t. II, p. 356; 3° à Alton Tower, résidence du comte de Shrewsbury, *le Christ au pied de la Croix, soutenu par sa famille*, « sentiment profond et vrai dans les têtes, » t. II, p. 463; 3° dans la collection de Burleigh-House, chez lord Exeter, *la Madeleine répandant des parfums sur les pieds de Jésus-Christ*, « tableau du goût le plus pur et du plus vrai sentiment, » t. II, p. 485. L'auteur des *Musées d'Allemagne et de Russie* (Paris, 1844) signale à Berlin un *Saint Bruno adorant la Croix dans sa cellule ouverte sur un paysage*, et prétend que ce tableau est aussi pathétique que les meilleurs saint Bruno qui sont au musée de Paris. C'est vraisemblablement une esquisse comme nous en avons une, car il n'y a jamais eu que vingt-deux tableaux aux Chartreux, et ils sont encore au Louvre. A Saint-Pétersbourg, le catalogue de l'Ermitage indique sept tableaux de Lesueur, sur lesquels l'auteur que nous venons de citer en admet un d'authentique, *Moïse enfant exposé sur les eaux du Nil*. S'il ne s'est pas trompé, nous déplorons qu'on ait laissé une œuvre de Lesueur s'égarer jusqu'à Saint-Pétersbourg, avec plusieurs Poussin, les plus beaux Claude, des Mignard, des Sébastien Bourdon, des Gaspard, des Stella, des Valentin.

(3) On a donné récemment cinq ou six cent mille francs pour une Vierge de Murillo qui fait aujourd'hui tourner toutes les têtes. J'avoue que la mienne y a parfaitement résisté. Je rends hommage à la fraîcheur, à la suavité, à l'harmonie de la couleur; mais toutes les autres qualités bien supérieures qu'on attendait dans un tel sujet manquent ici entièrement, ou du moins m'échappent. Cherche-t-on l'idéal? l'extase est à peine sensible, et n'a point transfiguré ce visage sans noblesse et sans grandeur. L'aimable enfant qui est devant mes yeux n'a pas l'air de se douter du profond mystère qui s'accomplit en elle. Qu'a-t-elle donc qui frappe tant la foule, cette Vierge si vantée? Elle est soutenue par des anges charmans, et elle a une jolie robe, d'une couleur éblouissante, qui fait le plus agréable effet du monde.

tations italiennes de Murillo et de Vélasquez; mais enfin qu'est-ce que tout cela devant de sérieuses et puissantes compositions telles que *les Sept Sacremens*, par exemple, cette profonde représentation des rites chrétiens, ouvrage des plus hautes facultés de l'intelligence et de l'âme, et où l'intelligence et l'âme trouveront à jamais un sujet inépuisable d'étude et de méditation! Grâce à Dieu, le burin de Pesne les a sauvés de notre ingratitude et de notre barbarie. Tandis que les originaux décorent la galerie d'un grand seigneur anglais (1), l'amitié et le talent d'un Pesne, d'une Stella, nous en ont conservé des copies fidèles dans ces gravures expressives qu'on ne se lasse pas de contempler, et qui, chaque fois qu'on les examine, nous révèlent quelque nouveau côté du génie de notre grand compatriote. Regardez surtout *l'Extrême-Onction* : quelle scène sublime et en même temps presque gracieuse! On dirait un bas-relief antique, tant les groupes en sont bien distribués, avec des attitudes naturelles et variées! Les draperies sont admirables comme celles du fragment des Panathénées qui est au Louvre. Les figures ont toutes de la beauté. C'est de la sculpture, va-t-on dire; oui, mais c'est aussi de la peinture, si vous-même vous avez l'œil du peintre, si vous savez être frappé par l'expression de ces poses, de ces têtes, de ces gestes et presque de ces regards, car tout vit, tout respire, même dans ces gravures, et si c'était le lieu, nous tâcherions de faire pénétrer avec nous le lecteur dans ces secrets du sentiment chrétien qui sont aussi les secrets de l'art.

Tâchons de nous consoler d'avoir perdu *les Sept Sacremens*, et de n'avoir pas su disputer à l'Angleterre et à l'Allemagne tant d'autres admirables productions du Poussin, englouties aujourd'hui dans les collections étrangères (2), en allant voir au Louvre ce qui nous reste

(1) *Les Sept Sacremens* du Poussin sont chez lord Egerton, dans la galerie de Bridgewater. Voyez M. Waagen, t. Ier p. 333.

(2) On aura une idée des pertes que la France a faites, et surtout du peu de zèle que nous avons mis à acheter des Poussin sur les marchés de l'Europe, en voyant dans l'ouvrage déjà cité de M. Waagen que l'Angleterre seule possède plus de tableaux du Poussin que nous n'en avons au Louvre : par exemple, outre *les Sept Sacremens*, le *Moïse frappant les Eaux de sa baguette*, que M. Waagen déclare une composition tout à fait magistrale, pleine de vie et de force; une *Sainte Famille*, puissante et lumineuse, *kräftig und klaar in der Farbe*; *Marie avec l'enfant Jésus entourée d'anges*, « le plus beau Poussin que je connaisse pour le coloris, » dit M. Waagen; *la Peste d'Athènes* d'après Thucydide, une des plus grandes et des plus admirables compositions d'histoire du Poussin, au jugement du même critique; la première *Arcadie*, qu'il eût été si précieux d'avoir à côté de la seconde et la meilleure, qui est au Louvre; une cinquantaine de dessins de différentes époques de la vie du Poussin, entre autres le dessin de *la Peste d'Athènes*; enfin l'esquisse du *Testament d'Eudamidas*. — Au musée de Madrid se trouve le tableau célèbre *le Départ pour la chasse au Sanglier de Calydon*, où, avec la pureté du dessin, la grandeur du style et la noblesse d'expression qui n'abandonnent jamais

du grand artiste français, une trentaine de tableaux des différentes époques de sa vie, et qui, la plupart, soutiennent dignement sa renommée : le *Portrait de Poussin, la Bacchanale,* faite à Paris pour Richelieu en 1640 ou 1641, *Mars et Vénus, la Mort d'Adonis, l'Enlèvement des Sabines* (1), *Éliézer et Rebecca, Moïse sauvé des eaux, l'Enfant Jésus sur les genoux de la Vierge et saint Joseph debout* (2), surtout *la Manne au Désert, le Jugement de Salomon, les Aveugles de Jéricho, la Femme adultère, le Ravissement de saint Paul,* le *Diogène, le Déluge, l'Arcadie.* Le temps a terni leur couleur, qui n'a jamais été bien éclatante; mais il n'a rien pu sur ce qui les fera vivre à jamais, le dessin, la composition et l'expression. *Le Déluge* est resté et sera toujours de l'effet le plus saisissant. Après tant de maîtres qui ont traité le même sujet, le Poussin a trouvé le secret d'être original et plus pathétique que tous ses devanciers en représentant le moment solennel où la race humaine va disparaître. Peu de détails; quelques cadavres flottent sur l'abîme; une lune sinistre se montre à peine; encore quelques instans, et le genre humain ne sera plus; la dernière mère tend inutilement son dernier enfant au dernier père, qui ne peut pas le recueillir, et le serpent, qui a perdu l'homme, s'élance triomphant. On a beau relever dans *le Déluge* quelques signes d'une main tremblante; l'âme qui soutenait et conduisait cette main se fait sentir à la nôtre et l'ébranle profondément. Arrachez-vous à cette scène de deuil, et presque à côté reposez vos yeux sur ce frais paysage et sur ces bergers qui environnent un tombeau. Le

le peintre français, on relève un coloris vigoureux (*Musées d'Espagne*, etc., 1843). L'auteur des *Musées d'Allemagne et de Russie* signale encore à Vienne, dans la galerie du Belvédère, *la Prise et la destruction du Temple de Jérusalem par Titus,* un des plus beaux tableaux du Poussin, dit-il, très vaste composition, imposante, pathétique, et si pleine de mouvement et d'action, si remplie d'épisodes divers, qu'il serait tenté de la trouver un peu tourmentée. — Voulez-vous un exemple tout récent du peu de cas que nous semblons faire du Poussin? La rougeur monte au front quand on pense que nous avons laissé passer en Angleterre, en 1848, l'admirable galerie de M. de Montcalm. Un tableau avait échappé; il a été mis en vente à Paris le 25 mars 1850. C'était un Poussin ravissant, de la plus parfaite authenticité, provenant primitivement de la galerie d'Orléans, et longuement décrit dans le catalogue de Dubois de Saint-Gelais. Il représentait *la Naissance de Bacchus,* et par la variété des scènes et la multitude des idées il attestait le meilleur temps du Poussin. Rendons justice à la Normandie, à la ville de Rouen : elle fit effort pour l'acquérir; mais le gouvernement ne la soutint pas, et cette composition toute française a été adjugée à Paris pour 17,000 francs à un étranger, M. Hope.

(1) Au milieu de cette scène de violence brutale, tout le monde a remarqué ce trait délicat : un Romain tout jeune et presque adolescent, au lieu de s'emparer par force d'une jeune fille réfugiée entre les bras de sa mère, la demande à celle-ci avec un air à la fois passionné et retenu.

(2) C'est le saint Joseph qui est ici le personnage important. Il domine toute la scène; il prie, il est comme en extase.

plus âgé, un genou en terre, lit ces mots gravés sur la pierre : *Et in Arcadia ego,* et moi aussi j'ai vécu en Arcadie. A gauche, un autre berger écoute avec une sérieuse attention; à droite est un groupe charmant, composé d'un berger au printemps de la vie et d'une jeune fille d'une beauté ravissante. Un étonnement naïf se peint sur la figure du jeune pâtre qui regarde avec bonheur sa belle compagne. Pour celle-ci, son adorable visage n'est pas même voilé d'une ombre légère; elle sourit, la main nonchalamment appuyée sur l'épaule du jeune homme, et elle n'a pas l'air de comprendre cette leçon donnée à la beauté, à la jeunesse et à l'amour. Je l'avoue, pour ce seul tableau, d'une philosophie si touchante, je donnerais bien des chefs-d'œuvre de coloris, tous les pâturages de Potter, tous les badinages d'Ostade, toutes les bouffonneries de Téniers.

Lesueur et Poussin, à des titres différens, mais à peu près égaux, sont à la tête de notre grande peinture du XVIIe siècle. Après eux, quels artistes encore que Claude le Lorrain et Philippe de Champagne!

Connaissez-vous en Italie ou en Hollande un plus grand paysagiste que Claude? Et saisissez bien son vrai caractère. Regardez ces vastes et belles solitudes, éclairées par les premiers ou les derniers rayons du soleil, et dites-moi si ces solitudes, ces arbres, ces eaux, ces montagnes, cette lumière, ce silence, toute cette nature n'a pas une âme, et si derrière ces horizons lumineux et purs vous ne remontez pas involontairement, en d'ineffables rêveries, jusqu'à la source invisible de la beauté et de la grâce! Le Lorrain est par-dessus tout le peintre de la lumière, et on pourrait appeler ses ouvrages l'histoire de la lumière et de toutes ses combinaisons, en petit et en grand, sur des plans larges ou dans les accidens les plus variés, sur la terre, sur les eaux, dans les cieux, dans son éternel foyer. Les scènes humaines jetées dans un coin du tableau n'ont d'autre objet que de relever et de faire paraître davantage les scènes de la nature par l'harmonie ou par le contraste. Dans *la Fête villageoise,* la vie, le bruit et le mouvement sont sur le premier plan; la paix et la grandeur sont au fond du paysage, et c'est là qu'est véritablement le tableau. Même effet dans les *Bestiaux passant une rivière.* Le paysage placé immédiatement sous nos yeux n'a rien de bien rare, on le peut trouver partout; mais suivez la perspective : elle vous conduit à travers des campagnes florissantes, une belle rivière, des ruines, des montagnes qui dominent ces ruines, et vous vous perdez dans des lointains qui se prolongent indéfiniment. Ce *Paysage traversé par une rivière,* où un pâtre abreuve son troupeau, ne dit pas grand'chose au premier aspect. Contemplez-le quelque temps, et la paix, une sorte de recueillement dans la nature, une perspective bien gra-

duée, vous gagneront le cœur peu à peu, et donneront pour vous à cette petite composition un charme pénétrant. Le tableau appelé *un Paysage* représente une vaste campagne chargée d'arbres et éclairée par le soleil levant. Il y a là de la fraîcheur et déjà de la chaleur, du mystère et de l'éclat, avec des horizons de la plus suave harmonie. Une *Danse au soleil couchant* exprime la fin d'une belle journée. On y voit, on y sent l'apaisement des feux du jour; sur le devant, quelques bergers et quelques bergères dansent à côté de leurs troupeaux (1).

N'est-il pas étrange qu'on ait mis Champagne dans l'école flamande? Il est né à Bruxelles, il est vrai; mais il est venu de fort bonne heure à Paris, et son véritable maître a été Poussin, qui lui a donné des conseils. Il a consacré son talent à la France, il y a vécu, il y est mort, et sa manière est toute française (2). Dira-t-on qu'il doit à la Flandre sa couleur? Nous répondons que cette qualité est bien rachetée par le grave défaut qu'il lui doit aussi, le manque d'idéalité dans les figures, et c'est de la France qu'il a appris à réparer ce défaut par la beauté de l'expression morale. Champagne est inférieur à Lesueur, mais il est de sa famille. Lui aussi, il était de ces artistes contem-

(1) Les tableaux de Claude le Lorrain dont nous venons de parler sont au musée de Paris. En tout, il y en a treize, tandis que le seul musée de Madrid en possède presque autant, et qu'il y en a en Angleterre plus de cinquante et des plus admirables. Nous nous bornerons à citer, à la galerie nationale de Londres, l'*Embarquement de la reine de Saba*, qui est à la fois une marine et un paysage. M. Waagen déclare que c'est le plus beau tableau de ce genre qu'il connaisse, et que le grand paysagiste y est arrivé à sa perfection. Ce chef-d'œuvre avait été fait par Claude pour son protecteur, le duc de Bouillon. Il est signé « Claud. G. I. V. faict pour son altesse le duc de Bouillon, anno 1648. » Il s'agit ici évidemment du grand duc de Bouillon, le frère aîné de Turenne. Voilà donc un tableau français destiné à la France qui est à jamais perdu pour elle, ainsi que ce fameux livre de vérité, *Liber Veritatis*, où Claude mettait les dessins de tous les tableaux qu'il entreprenait, monument précieux qui permet de contrôler l'authenticité de tous les tableaux que l'on attribue à notre grand artiste! Il a été longtemps, comme l'*Embarquement de la reine de Saba*, entre les mains d'un marchand français, qui l'aurait très volontiers cédé au gouvernement, et qui, faute de trouver des acheteurs à Paris, au dernier siècle, l'a vendu en Hollande, d'où il est devenu la possession du duc de Devonshire. — A Saint-Pétersbourg, dans la galerie de l'Ermitage, parmi un très grand nombre de Claude dont il semble admettre l'authenticité, l'auteur des *Musées d'Allemagne et de Russie* cite quatre tableaux qu'il n'hésite pas à déclarer égaux aux plus célèbres chefs-d'œuvre du même peintre qui soient à Paris et à Londres : *le Matin*, *le Midi*, *le Soir* et *la Nuit*. Ils proviennent de la Malmaison. C'est donc la vente de la galerie d'une impératrice qui, de nos jours, a enrichi la Russie, comme vingt-cinq ans auparavant la vente de la galerie d'Orléans a enrichi l'Angleterre.

(2) La dernière *Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée national du Louvre*, bien que l'auteur, M. Villot, soit assurément un homme d'un savoir et d'un goût incontestables, s'obstine à placer Champagne dans l'école flamande. En revanche, un savant étranger, M. Waagen, le restitue à l'école française : *Kunstwerke und Künstler in Paris*, Berlin, 1839, p. 651.

porains de Corneille, simples, pauvres, vertueux, chrétiens. Champagne a travaillé à la fois pour le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, ce vénérable séjour d'une piété ardente et sublime, et pour Port-Royal, le lieu du monde peut-être qui a renfermé dans le plus petit espace le plus de vertu et de génie, autant d'hommes admirables et de femmes dignes d'eux. Qu'est devenu ce fameux crucifix qu'il avait peint à la voûte de l'église des Carmélites, chef-d'œuvre de perspective, qui, sur un plan horizontal, paraissait perpendiculaire? Il a péri avec la sainte maison. *La Cène* est vivante par la vérité de toutes les figures, des mouvemens et des poses; mais l'absence d'idéal gâte à mes yeux ce tableau. Je suis forcé d'en dire autant du *Repas chez Simon le pharisien*. Le chef-d'œuvre de Champagne est l'apparition de saint Gervais et saint Protais à saint Ambroise dans une basilique de Milan. Voilà bien toutes les qualités de l'art français : simplicité et grandeur dans la composition, avec une expression profonde. Sur cette vaste toile, quatre personnages seulement, les deux martyrs et saint Paul, qui les présente à saint Ambroise. Ces quatre figures remplissent l'immense basilique, éclairée surtout, dans l'obscurité de la nuit, par la lumineuse apparition. Les deux martyrs sont pleins de majesté. Saint Ambroise, agenouillé et en prière, est comme saisi de terreur.

J'admire assurément Champagne comme peintre d'histoire (1) et même comme paysagiste; mais ce qu'il y a peut-être de plus grand en lui, c'est le peintre de portraits. Ici la vérité et le naturel sont particulièrement à leur place, relevés par le coloris et idéalisés en une juste mesure par l'expression. Les portraits de Champagne sont autant de monumens où vivront à jamais ses plus illustres contemporains. Tout y est frappant de réalité, grave et sévère, avec une douceur pénétrante. On perdrait les écrits de Port-Royal, qu'on retrouverait Port-Royal tout entier dans Champagne. Voilà bien l'inflexible Saint-Cyran (2), comme aussi son persécuteur, l'impérieux Richelieu (3); voilà le savant, l'intrépide Antoine Arnauld, auquel les contemporains de Bossuet ont décerné le nom de grand (4); voilà Mme Angélique Arnauld, avec sa naïve et forte figure (5); voilà la mère Agnès et l'humble fille de Champagne lui-même, la sœur Sainte-

(1) Dans la collection de sir Thomas Baring, M. Waagen, t. II, p. 251, signale un remarquable tableau d'histoire de Champagne, *Thésée trouvant l'épée de son père*.

(2) L'original est au musée de Grenoble; mais voyez la gravure de Morin.

(3) Au musée du Louvre. Voyez encore la gravure de Morin.

(4) A défaut de l'original, qui a disparu, et qui est attribué tantôt à Philippe de Champagne, tantôt à Jean-Baptiste, son neveu, nous avons les belles gravures d'Édelinck et de Drevet.

(5) Nous ignorons où est l'original; l'admirable gravure de Van Schupen en tient lieu.

Suzanne (1). Elle vient d'être guérie miraculeusement, et toute sa personne abattue porte l'empreinte d'un reste de souffrance. En face, la mère Agnès à genoux la regarde avec une joie reconnaissante. Le lieu de la scène est une pauvre cellule; une croix de bois suspendue à la muraille, quelques chaises de paille en sont tous les ornemens. Sur le tableau se lit cette inscription : *Christo uni medico animarum et corporum*, etc. On a là le stoïcisme chrétien de Port-Royal dans son imposante austérité. Ajoutez à tous ces portraits celui de Champagne (2), car le peintre peut être mis à côté de ses personnages.

Quand la France n'aurait produit au XVIIe siècle que ces quatre grands artistes, il faudrait faire une belle place à l'école française; mais elle compte bien d'autres peintres du plus grand mérite. Parmi eux, distinguez Mignard, si admiré dans son temps, si peu connu aujourd'hui et si digne de l'être. Comment avons-nous pu laisser tomber dans l'oubli l'auteur de la fresque immense du Val-de-Grâce, tant célébrée par Molière (3), et qui est peut-être la plus grande page de peinture qui soit au monde? Ce qui frappe d'abord dans ce gigantesque ouvrage, c'est l'ordonnance et l'harmonie, puis viennent mille détails charmans et d'innombrables épisodes qui forment eux-mêmes des compositions considérables. Remarquez aussi le coloris brillant et doux qui devrait au moins obtenir grâce pour tant d'autres beautés du premier ordre. C'est encore au pinceau de Mignard que nous devons ce ravissant plafond du petit appartement du roi à Versailles, chef-d'œuvre aujourd'hui détruit, mais dont il nous reste une traduction magnifique dans la belle estampe de Gérard Audran. Quelle expression profonde dans *la Peste d'Éaque* (4) et dans le *Saint Charles donnant la communion aux pestiférés de Milan!* On s'accorde à reconnaître Mignard pour un de nos meilleurs peintres de portraits : la grâce, quelquefois un peu raffinée, se joint en lui au sentiment. L'école française peut encore présenter avec orgueil Valentin, mort jeune et qui donnait tant d'espérances; Stella, le digne ami du Pous-

(1) Au musée du Louvre.

(2) Au Musée, et gravé par Gérard Édelinck. Le Musée possède aussi le portrait de Robert Arnauld d'Andilly, que Morin a gravé. Dans la collection du comte de Spencer à Altorp, M. Waagen, t. II, p. 537, a vu un portrait de ce même d'Andilly qui, dit-il, pour la vie et la couleur, ne le cède guère à celui de Paris. Serait-ce l'autre portrait d'Andilly, peint aussi par Champagne et gravé par Édelinck? M. Waagen a rencontré chez le duc de Sutherland, à Staffordhouse, un portrait d'homme plein de naturel et de coloris, de la main de Champagne. Encore un Français dont le portrait est perdu pour la France sans enrichir beaucoup l'Angleterre!

(3) *La Gloire du Val-de-Grâce*, in-4°, 1669. Molière y entre dans des détails infinis sur toutes les parties de l'art de peindre et du génie de Mignard. Il pousse l'éloge peut-être jusqu'à l'hyperbole. Depuis, l'hyperbole a fait place à la plus honteuse indifférence.

(4) Gravée par G. Audran sous le nom de *la Peste de David*. Qu'est devenu l'original?

sin, l'oncle de Claudine, d'Antoinette et de Françoise Stella; Lahire, qui a tant d'esprit et de goût (1); Sébastien Bourdon, si noble et si élevé; les Lenain, qui ont quelquefois la naïveté de Lesueur et la couleur de Champagne; le Bourguignon, plein de mouvement et de verve; Jouvenet, qui compose si bien; tant d'autres, enfin Lebrun, qu'il est de mode aujourd'hui de traiter cavalièrement, et qui avait reçu de la nature, avec la passion peut-être immodérée de la gloire, celle du beau en tout genre et un talent d'une flexibilité admirable, le véritable peintre du grand roi par la richesse et la dignité de sa manière, et qui, comme Louis XIV, clôt dignement le XVIIe siècle (2).

Puisque nous avons parlé avec un peu d'étendue de la peinture du XVIIe siècle, ne serait-il pas injuste de passer entièrement sous silence la gravure, sa fille ou sa sœur? Ce n'est pas un art de médiocre importance; nous y avons excellé, nous l'avons surtout porté à sa perfection dans les portraits. Soyons équitables envers nous-mêmes; quelle école, celle de Marc-Antoine, ou celle d'Albert Dürer, ou celle de Rembrandt, peut présenter en ce genre une telle suite d'artistes éminens? Thomas de Leu et Léonard Gautier font en quelque sorte le passage du XVIe au XVIIe siècle. Puis viennent en foule les talens les plus divers, Mellan, Michel Lasne, Morin, Daret, Huret, Masson, Nanteuil, Drevet, Van Schupen, les Poilly, les Édelinck, les Audran. Gérard Édelinck et Nanteuil ont seuls une renommée populaire, et ils la méritent par la délicatesse, l'éclat et le charme de leur burin; mais les connaisseurs d'un goût élevé leur trouvent au moins des rivaux dans des graveurs aujourd'hui moins admirés parce qu'ils ne flattent pas autant les yeux, mais qui ont peut-être plus de vérité et de vigueur, et quelquefois autant de grâce. Il faut bien le dire aussi, les portraits de ces deux habiles maîtres n'ont pas l'importance historique de ceux de leurs devanciers. On admire avec raison le Condé de Nanteuil; mais si on veut connaître le grand Condé, le vainqueur de Rocroy et de Lens, ce n'est pas à Nanteuil qu'il faut le demander, c'est à Huret, c'est à Michel Lasne, c'est surtout à Daret, qui l'a dessiné et gravé à l'âge de trente-deux ou trente-trois ans, dans toute sa force et sa beauté héroïque (3). Édelinck et Nanteuil lui-même n'ont guère

(1) Voyez son *Paysage au Soleil couchant* et *les Baigneuses*, scène agréable, un peu gâtée par l'incorrection d'un dessin trop facile.

(2) Le tableau qu'on appelle *le Silence*, et qui représente le sommeil de l'enfant Jésus, n'est pas indigne du Poussin. La tête de l'enfant est d'une puissance surhumaine. Les *Batailles d'Alexandre*, avec leurs défauts, sont des pages d'histoire de l'ordre le plus élevé, et dans l'*Alexandre visitant avec Éphestion la mère et la femme de Darius*, on ne sait qu'admirer le plus, de la noble ordonnance de l'ensemble ou de la juste expression des figures.

(3) Ce portrait de Condé et bien d'autres du même graveur sont du plus grand prix. Il paraît que Lesueur a quelquefois fourni des dessins à Daret. Par exemple, c'est à Lesueur

connu et retracé le XVIIe siècle qu'aux approches de son déclin (1); Morin et Mellan ont pu le voir et nous l'ont transmis en sa glorieuse jeunesse. Morin est le Champagne de la gravure, ou plutôt il ne grave pas, il peint. C'est lui qui représente à la postérité les hommes illustres de la première moitié du grand siècle, Henri IV, de Thou, Saint-Cyran, Marillac, d'Andilly, Bentivoglio, Richelieu, Mazarin jeune encore (2). Mellan a eu le même avantage : il est le premier en date de tous les graveurs du XVIIe siècle, et peut-être aussi est-il le plus expressif. Avec une seule taille, il semble que de ses mains il ne peut sortir que des ombres : il ne frappe pas au premier aspect; mais à mesure qu'on le regarde davantage, il saisit, il pénètre, il touche comme Lesueur (3).

Le christianisme, c'est-à-dire le règne de l'esprit, est favorable à la peinture, particulièrement expressive. La sculpture semble un art païen, car, si l'expression morale doit y être encore, c'est toujours sous la condition impérieuse de la beauté de la forme. Voilà pourquoi la sculpture est comme naturelle à l'antiquité et y a jeté un éclat incomparable, devant lequel a un peu pâli la peinture, tandis que chez les modernes elle a été éclipsée par celle-ci et lui est demeurée très inférieure, dans l'extrême difficulté de forcer la pierre et le marbre à exprimer des sentimens chrétiens sans que la beauté matérielle en souffre, en sorte que d'ordinaire notre sculpture est insignifiante pour être belle, ou maniérée pour être expressive. Depuis l'antiquité, il n'y a eu véritablement que deux écoles de sculpture, l'une à Florence, un peu avant Michel-Ange et surtout avec Michel-Ange, l'autre en France, à la renaissance, avec Jean Cousin, Goujon, Bullant, Ger-

que Daret doit l'idée et le dessin de son chef-d'œuvre, le médaillon d'Armand de Bourbon, prince de Conti, représenté dans sa première jeunesse et en abbé, soutenu et environné par des anges, de différente grandeur, formant une composition charmante. Le dessin est d'une pureté accomplie, excepté quelques raccourcis restés imparfaits. Les petits anges qui se jouent avec les emblèmes du futur cardinal sont pleins d'esprit et en même temps de suavité.

(1) Édelinck n'a vu que le règne de Louis XIV. Nanteuil n'a pu graver que très peu de grands hommes du temps de Louis XIII et de la régence, et dans la dernière partie de leur vie, Mazarin dans ses cinq ou six dernières années, Condé vieillissant, Turenne vieux, Fouquet et Mathieu Molé quelques années avant la chute de l'un et la mort de l'autre, et il lui a fallu perdre trop souvent son talent sur une foule de parlementaires et de financiers obscurs.

(2) Si je voulais faire connaître à quelqu'un le XVIIe siècle dans sa partie la plus grande et la plus négligée, celle que Voltaire a presque entièrement omise, je lui donnerais à rassembler l'œuvre de Morin.

(3) Mellan n'a pas seulement fait des portraits d'après les peintres célèbres de son temps, il est auteur lui-même de grandes et charmantes compositions dont un grand nombre servent de frontispices à des livres. J'appelle volontiers l'attention sur celle qui est en tête de l'édition in-folio de l'*Introduction à la vie dévote*, et sur les beaux frontispices des écrits de Richelieu sortis de l'imprimerie du Louvre.

main Pilon. On peut dire que ces quatre artistes se sont comme partagé la grandeur et la grâce. Au premier la noblesse et la force avec une science profonde, aux trois autres une élégance pleine de charme. La sculpture change de caractère au XVIIe siècle ainsi que tout le reste : elle n'a plus le même agrément, mais elle acquiert un surcroît de force et l'inspiration morale et religieuse, qui avait trop manqué aux plus habiles maîtres de la renaissance. En est-il un, Jean Cousin excepté, qui soit supérieur à Jacques Sarazin? Ce grand artiste, aujourd'hui presque oublié, est un disciple à la fois de l'école française et de l'école italienne, et aux qualités qu'il emprunte à ses devanciers il ajoute l'expression morale, touchante et élevée, qu'il doit à l'esprit du siècle nouveau. Il est, dans la sculpture, le digne contemporain de Lesueur et de Poussin, de Corneille, de Descartes et de Pascal. Il appartient tout à fait au règne de Louis XIII, de Richelieu et de Mazarin : il n'a pas même vu celui de Louis XIV (1). Rappelé en France par Richelieu, qui y avait aussi rappelé Poussin et Champagne, Jacques Sarazin, en peu d'années, a produit une foule d'ouvrages d'une rare élégance et d'un grand caractère. Que sont-ils devenus? Le XVIIIe siècle avait passé sur eux sans y prendre garde. Les barbares qui les ont détruits ou dispersés s'étaient arrêtés devant les toiles de Lesueur et de Poussin, protégées par un reste d'admiration : en brisant les chefs-d'œuvre du ciseau français, ils ne se sont pas même doutés du sacrilége qu'ils commettaient envers l'art aussi bien qu'envers la patrie (2). Du moins j'ai pu voir il y a quelques années, au Musée des monumens français, recueillies par la piété d'un ami des arts (3), de belles parties du superbe mausolée élevé à la mémoire de Henri de Bourbon, deuxième du nom, prince de Condé, le père du grand Condé, le digne appui, l'habile collaborateur de Richelieu et de Mazarin. Ce monument était soutenu par quatre figures de grandeur naturelle, *la Religion, la Justice, la Piété, la Force*. Il y avait quatorze bas-reliefs en bronze, où étaient retracés les *Triomphes de la Renommée, du Temps, de la Mort, de l'Éternité*. Dans le *Triomphe de la Mort*, l'artiste avait représenté un certain nombre de modernes illustres, parmi lesquels il s'était mis lui-même, à côté de Michel-Ange (4). Nous pouvons contem-

(1) Sarazin est mort en 1660, Lesueur en 1655, Poussin en 1665, Descartes en 1650, Pascal en 1662, et le génie de Corneille n'a pas franchi cette époque.

(2) On a détruit en 1793 les deux charmantes figures d'anges en argent portant le cœur de Louis XIII qu'on voyait dans l'église Saint-Louis de la rue Saint-Antoine.

(3) M. Lenoir. Voyez le *Musée royal des monumens français*, Paris, 1815, avec l'atlas in-folio composé de quelques planches gravées par M. Lavallée.

(4) D'abord dans l'église des Jésuites, puis au musée des Petits-Augustins. Lenoir, p. 98 et 99. Quelques-uns des bas-reliefs en ont aussi été conservés. *Ibid.*, p. 122 et 140.

pier encore dans la cour du Louvre, au pavillon de l'Horloge, ces cariatides de Sarazin, si majestueuses à la fois et si gracieuses, qui se détachent avec un relief et une légèreté admirables. Jean Goujon et Germain Pilon ont-ils rien fait de plus élégant et de plus vivant? Ces femmes respirent, et elles vont marcher. Prenez la peine d'aller à quelques pas d'ici (1) visiter l'humble chapelle qui remplace aujourd'hui cette magnifique église des Carmélites, jadis remplie des peintures de Champagne, de Stella, de Lahire et de Lebrun, où la voix de Bossuet s'est fait entendre, où Mlle de La Vallière et Mme de Longueville ont été vues si souvent prosternées à terre, leurs longs cheveux coupés et le visage baigné de larmes. Parmi les restes qui se conservent de la splendeur passée du saint monastère, considérez la noble statue du cardinal de Bérulle agenouillé. Sur ces traits recueillis et pénétrés, dans ces yeux levés vers le ciel, respire l'âme de ce grand serviteur de Dieu, mort à l'autel comme un guerrier au champ d'honneur. Il prie Dieu pour ses chères carmélites. Cette tête est d'un naturel parfait, comme Champagne aurait pu la peindre, et d'une grâce sévère qui rappelle Lesueur et Poussin (2).

Au-dessous de Sarazin, les Anguier sont encore des artistes qu'admirerait l'Italie, et auxquels il ne manque, depuis le grand siècle, que des juges dignes d'eux. Ces deux frères avaient couvert Paris et la France des plus précieux monumens. Regardez le tombeau de Jacques-Auguste de Thou, par François Anguier. La figure du grand historien est réfléchie et mélancolique comme celle d'un homme las du spectacle des choses humaines, et rien de plus aimable que les statues de ses deux femmes, Marie Barbançon de Cany et Gasparde de la Châtre (3). Le mausolée de Henri de Montmorency, décapité à Toulouse en 1632, qui se voit encore aujourd'hui à Moulins, dans l'église de l'ancien couvent des filles de Sainte-Marie, est un ouvrage considérable du même artiste, où la force est manifeste, avec un peu de lourdeur (4). C'est à Michel Anguier qu'on attribue les

(1) Rue d'Enfer, n° 67.

(2) Le musée du Louvre ne possède de Sarrazin qu'un très petit nombre d'ouvrages : un buste en bronze de Pierre Ségnier, frappant de vérité, deux statuettes pleines de grâce, et le petit monument funéraire de Hennequin, abbé de Bernay, membre du parlement, mort en 1651, qui est un chef-d'œuvre d'élégance.

(3) Ces trois statues étaient réunies au musée des Petits-Augustins. Nous ne savons pourquoi on les a séparées. Jacques-Auguste de Thou est au Louvre, et ses deux femmes à Versailles.

(4) François Anguier avait fait un tombeau en marbre du cardinal de Bérulle qui était à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré. Il eût été intéressant de comparer cette statue à celle de Sarazin. François est aussi l'auteur du monument des Longueville, qui avant la révolution était aux Célestins, et se voyait encore en 1815 au musée des Pe-

statues du duc et de la duchesse de Tresmes (1) et celle de leur illustre fils, Potier, marquis de Gèvres. Le voilà bien l'intrépide compagnon de Condé, arrêté dans sa course à trente-deux ans, devant Thionville, après la bataille de Rocroy, déjà lieutenant-général, et quand Condé demandait pour lui le bâton de maréchal de France, déposé sur sa tombe; le voilà jeune, beau, hardi comme ses camarades, moissonnés aussi à la fleur de l'âge, Laval, Châtillon, La Moussaye. Un des meilleurs ouvrages de Michel Anguier est le monument de Henri de Chabot, cet autre compagnon, cet ami fidèle de Condé, qui, par les grâces de sa personne, sut gagner le cœur, la fortune et le nom de la belle Marguerite, la fille du grand duc de Rohan. Le nouveau duc mourut jeune encore, en 1655, à trente-neuf ans. Il est représenté couché, la tête inclinée et soutenue par un ange; un autre ange est à ses pieds. L'ensemble est frappant, et les détails sont exquis. La figure de Chabot est de toute beauté, comme pour répondre à sa réputation, mais c'est la beauté d'un mourant. Le corps a déjà la langueur du trépas, *languescit moriens*, avec je ne sais quelle grâce antique. Ce morceau, s'il était d'un dessin plus sévère, rivaliserait avec *le Gladiateur mourant*, qu'il rappelle, peut-être même qu'il imite (1).

J'admire en vérité qu'on ose parler aujourd'hui si légèrement de Puget et de Girardon. Les défauts de Puget sont manifestes; mais on ne peut lui refuser des qualités du premier ordre. Il a le feu, la verve, la fécondité du génie. Les cariatides de l'hôtel-de-ville de Toulon, qui ont été apportées au musée de Paris, attestent un ciseau puissant. Le *Milon* rappelle, en l'exagérant, la manière de Michel-Ange; il est un peu tourmenté, mais on ne peut nier que l'effet n'en soit saisissant. Voulez-vous un talent plus naturel et ayant encore de la force et de l'élévation? donnez-vous le plaisir de rechercher aux Tuileries, dans les jardins de Versailles, dans plusieurs églises de Paris, les ouvrages dispersés de Girardon : ici le mausolée des

tits-Augustins. (Lenoir, p. 103.) Il est maintenant au Louvre. C'est un obélisque dont les quatre faces étaient couvertes de bas-reliefs allégoriques. Le piédestal, orné aussi de bas-reliefs, avait quatre figures de femme en marbre représentant les vertus cardinales.

(1) Aujourd'hui à Versailles. Lenoir, p. 97 et p. 100.

(2) Groupe en marbre blanc qui était aux Célestins, église voisine de l'hôtel de Rohan-Chabot à la Place Royale; recueilli au musée des Petits-Augustins, il est maintenant à Versailles. Il faut rapprocher de ce bel ouvrage le mausolée de Jacques de Souvré, grand-prieur de France, le frère de la belle marquise de Sablé, mausolée qui venait de Saint-Jean de Latran, a passé par le musée des Petits-Augustins et se trouve aujourd'hui au Louvre. Les sculptures de la porte Saint-Denis sont dues aussi à Michel Anguier, ainsi que l'admirable buste de Colbert qui est au musée du Louvre.

Gondi (1), à celui des Castellan (2), celui de Louvois (3), etc.; surtout allez voir dans l'église de la Sorbonne le mausolée de Richelieu. Le redoutable ministre y est représenté à ses derniers momens, soutenu par la Religion et pleuré par la Patrie. Toute la personne est d'une noblesse parfaite, et la figure a la finesse, la sévérité, la suprême distinction que lui donnent le pinceau de Champagne, le burin de Morin et de Mellan.

Enfin je ne regarde point comme un sculpteur ordinaire Coysevox, qui, sous l'influence de Lebrun, commence malheureusement le genre théâtral, mais qui a la facilité, le mouvement, l'élégance de Lebrun lui-même. Il a élevé de dignes monumens à Mazarin, à Colbert, à Lebrun (4), et semé, pour ainsi dire, les bustes des hommes illustres de son temps, car, remarquez-le bien, les artistes ne prenaient guère alors des sujets arbitraires et de fantaisie; ils travaillaient sur des sujets contemporains, qui, en leur laissant une juste liberté, les inspiraient et les guidaient, et communiquaient un intérêt public à leurs ouvrages. La sculpture française du XVIIe siècle, comme celle de l'antiquité, est profondément nationale. Les églises, les monastères étaient remplis des statues de ceux qui les avaient aimés pendant leur vie et voulaient y reposer après leur mort. Chaque église de Paris était un musée populaire. Les somptueuses résidences de l'aristocratie, car à cette époque il y en avait une en France, comme aujourd'hui en Angleterre, possédaient leurs tombeaux séculaires, les statues, les bustes, les portraits des hommes éminens dont la gloire appartenait à la patrie aussi bien qu'à leur famille. De son côté, l'état n'encourageait pas les arts en détail, et en petit pour ainsi dire; il leur donnait une impulsion puissante en leur demandant des travaux considérables, en leur confiant de vastes entreprises. Toutes les grandes choses se mêlaient ainsi, s'inspiraient et se soutenaient réciproquement.

Un seul homme en Europe a laissé un nom dans l'art trop peu apprécié qui entoure un château ou un palais de jardins gracieux ou de parcs magnifiques : cet homme est un Français du XVIIe siècle, c'est Le Nôtre. On peut reprocher à Le Nôtre une régularité peut-être excessive et un peu de manière dans les détails; mais il a deux qualités qui rachètent bien des défauts, la grandeur et le sentiment.

(1) D'abord à Notre-Dame, la place naturelle des tombeaux des Gondi, puis aux Augustins, maintenant à Versailles.

(2) Dans l'église Saint-Germain-des-Prés.

(3) Aux Capucins, puis aux Augustins, maintenant à Versailles.

(4) Voyez, sur ces trois monumens, Lenoir, p. 98, 161, 102. Celui de Mazarin est aujourd'hui au Louvre, ceux de Colbert et de Lebrun à Versailles.

Celui qui a dessiné le parc de Versailles, qui, à l'agrément des parterres, au mouvement des fontaines, au bruit harmonieux des cascades, aux ombres mystérieuses des bosquets, a su ajouter la magie d'une perspective infinie au moyen de cette large allée où la vue se prolonge sur une nappe d'eau immense pour aller se perdre en des lointains sans bornes, celui-là est un paysagiste digne d'avoir une place à côté du Poussin et du Lorrain.

Nous avons eu au moyen âge notre architecture gothique comme tous les peuples de l'Europe. Au XVIe siècle, quels architectes que Pierre Lescot, Jean Bullant, Philibert Delorme! quels charmans palais, quels gracieux édifices que le pavillon des Tuileries, dégagé des deux ailes massives qui l'écrasent, l'Hôtel-de-Ville de Paris dans ses proportions primitives, Chambord, Écouen, la Place-Royale! Le XVIIe siècle aussi a son architecture originale, différente de celle du moyen âge et de celle de la renaissance, simple, austère, noble, comme la poésie de Corneille et la prose de Descartes. Étudiez sans préjugés d'école le Luxembourg de Debrosse (1), le portail de Saint-Gervais et la grande salle du Palais de Justice, du même architecte, le Palais-Cardinal et la Sorbonne de Lemercier (2), la coupole du Val-de-Grâce de Lemuet (3), l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis de François Blondel, la colonnade du Louvre de Perrault, Versailles et surtout les Invalides de Mansart. Considérez avec attention ce dernier édifice, laissez-lui faire son impression sur votre esprit et sur votre âme, et vous arriverez aisément à y reconnaître une beauté particulière. Ce n'est point une basilique gothique, ce n'est pas non plus un monument presque païen du XVIIe siècle : il est moderne et encore chrétien. Il est vaste avec mesure, élégant avec gravité. Contemplez au soleil couchant cette coupole réfléchissant les derniers feux du jour, s'élevant doucement vers le ciel sur une courbe légère et gracieuse; traversez cette imposante esplanade, entrez dans cette cour semblable à un cloître par ses galeries couvertes, inclinez-vous sous le dôme de cette église où dorment Vauban et Turenne : vous

(1) Quatremère de Quincy, *Histoire de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*, t. II, p. 145 : « On ne citerait guère en aucun pays un aussi grand ensemble, qui offrit avec autant d'unité et de régularité un aspect à la fois plus varié et plus pittoresque, surtout dans la façade d'entrée. » Malheureusement cette unité a disparu, grâce aux constructions qui ont été ajoutées à l'œuvre primitive.

(2) Pour apprécier la beauté de la Sorbonne, il faut se placer dans la partie inférieure de la grande cour, et de là considérer l'effet d'élévation successive, d'abord de l'autre partie de la cour, puis des marches du portique, puis du portique lui-même, de l'église et enfin du dôme.

(3) Quatremère de Quincy, *ibid.*, p. 256 : « La coupole de cet édifice est une des plus belles qu'il y ait en Europe. »

ne pourrez vous défendre d'une émotion à la fois religieuse et militaire, vous vous direz que c'est bien là l'asile de guerriers parvenus au soir de la vie et qui se préparent pour l'éternité.

Depuis, qu'est devenue l'architecture française? Une fois sortie du caractère nouveau, ni gothique ni païen, mais moderne et vrai, que lui avait imprimé le XVIIe siècle, elle erre de style en style, sans en trouver un qui soit le moins du monde original : elle rejette la tradition nationale et va demander des inspirations à l'art grec et romain, dont elle ne comprend pas le génie et dont elle imite maladroitement les formes. Cette architecture bâtarde, à la fois lourde et maniérée, se substitue peu à peu à la belle architecture du siècle précédent et efface partout les vestiges de l'esprit français. En voulez-vous un frappant exemple? à Paris, près du Luxembourg, les Condé avaient leur hôtel, magnifique et sévère, d'un aspect militaire, comme il convenait à la demeure d'une famille de guerriers, et au dedans d'une splendeur presque royale. Sous ces hautes voûtes avaient été quelque temps suspendus les drapeaux espagnols conquis à Rocroy. Dans ces vastes salons s'était rassemblée l'élite de la plus grande société qui fut jamais. Ces beaux jardins avaient vu se promener Corneille et Mme de Sévigné, Molière, Bossuet, Boileau, Racine, dans la compagnie du grand Condé (1). Il était aisé de réparer et de conserver la noble habitation : à la fin du XVIIIe siècle, un descendant des Condé l'a vendue à une bande noire pour aller bâtir cet hôtel sans caractère et sans goût qu'on appelle le Palais-Bourbon. A peu près à la même époque, il s'agissait de construire une église à la patronne de Paris, à cette Geneviève dont la légende est si touchante et si populaire. Jamais y eut-il plus lieu à un monument national et chrétien? On pouvait même remonter au genre gothique et byzantin. Au lieu de cela, on nous a fait un immense édifice, plus massif et plus lourd, il est vrai, qu'aucune basilique du moyen âge, mais qui ressemble à un temple grec ou romain de la décadence. Quelle demeure pour la modeste et sainte bergère, si chère aux campagnes qui avoisinaient Lutèce, et dont le nom est encore vénéré du pauvre peuple qui habite ces tristes quartiers! Voilà l'église qu'on a placée tout à côté de celle de Saint-Étienne-du-Mont, comme pour faire sentir toute la différence du christianisme et du paganisme! car ici, malgré le mélange des styles les plus divers, c'est évidemment le style païen qui domine. Le culte chrétien ne se peut naturaliser dans cet édifice profane, qui a changé tant de fois de destination; on a beau l'appeler aujourd'hui de nouveau Sainte-Geneviève, le nom révolutionnaire de Panthéon lui demeurera. Le XVIIIe siècle n'a pas mieux traité la Ma-

(1) Voyez les gravures de Pérelle.

deleine que sainte Geneviève. En vain la belle pécheresse a-t-elle voulu renoncer aux joies du monde et s'attacher à la pauvreté de Jésus-Christ. On l'a ramenée au faste et à la mollesse qu'elle avait répudiés; on l'a mise dans un riche palais tout étincelant d'or, qui pourrait fort bien être un temple de Vénus, car certes il n'a pas la grâce sévère du Parthénon, dont il est la copie la plus vulgaire. Oh! que nous sommes loin des Invalides, du Val-de-Grâce, de la Sorbonne, si admirablement appropriés à leur objet, et où paraît si bien la main du siècle et du pays qui les ont élevés!

Pendant que l'architecture s'égare ainsi, il est tout simple que la peinture cherche avant tout la couleur et l'éclat, que la sculpture s'applique à redevenir païenne; que la poésie elle-même, reculant de deux siècles, abjure le culte de la pensée pour celui de la fantaisie, qu'elle aille partout empruntant des images à l'Espagne, à l'Italie, à l'Allemagne, qu'elle coure après des qualités subalternes et étrangères qu'elle n'atteindra pas, et abandonne les grandes qualités du génie français.

J'entends ce qu'on va me dire : le sentiment chrétien qui animait Lesueur et les artistes du XVIIe siècle manque à ceux du nôtre; il est éteint, il ne peut plus se rallumer. D'abord cela est-il bien certain? La foi naïve est morte; mais une foi réfléchie ne la peut-elle remplacer? Le christianisme est inépuisable; il a des ressources infinies, des souplesses admirables; il y a mille manières d'y arriver et d'y revenir, parce qu'il a lui-même mille faces qui répondent aux dispositions les plus diverses, à tous les besoins, à toute la mobilité du cœur. Ce qu'il perd d'un côté, il le regagne de l'autre; et comme c'est lui qui a produit notre civilisation, il est appelé à la suivre dans toutes ses vicissitudes. Ou bien toute religion périra dans le monde, ou le christianisme durera, car il n'est pas au pouvoir de la pensée de concevoir une religion plus parfaite. Artistes du XIXe siècle, ne désespérez pas de Dieu et de vous-mêmes. Une philosophie superficielle vous a jetés loin du christianisme considéré d'une façon étroite : une autre philosophie peut vous en rapprocher en vous le faisant envisager d'un autre œil. Et puis, si le sentiment religieux est affaibli, n'y a-t-il donc pas d'autres sentimens qui peuvent faire battre le cœur de l'homme et féconder le génie? Platon l'a dit : la beauté est toujours ancienne et toujours nouvelle. Elle est supérieure à toutes les formes, elle est de tous les pays et de tous les temps, elle est de toutes les croyances, pourvu que ces croyances soient sérieuses et profondes, et qu'on éprouve le besoin de les exprimer et de les répandre. Si donc nous ne sommes pas arrivés au terme assigné à la grandeur de la France, si nous ne commençons pas à descendre dans l'ombre de la mort, si nous vivons encore véritablement, s'il nous reste des con-

victions, de quelque genre qu'elles soient, par cela même il nous reste ou du moins il peut nous rester ce qui a fait la gloire de nos pères, ce qu'ils n'ont pas emporté avec eux dans la tombe, ce qui déjà avait survécu à toutes les révolutions, à la Grèce, à Rome, au moyen âge, ce qui ne tient à aucun accident temporaire et éphémère, ce qui subsiste et se peut retrouver sans cesse au foyer de la conscience, je veux dire l'inspiration morale, immortelle comme l'âme.

Bornons ici cette défense de l'art national. Il y a dans les arts, comme dans les lettres et dans la philosophie, deux écoles contraires : l'une tend à l'idéal en toute chose; elle recherche, elle s'efforce de faire paraître l'esprit caché sous la forme, à la fois manifesté et voilé par la nature; elle ne veut pas tant plaire aux sens et flatter l'imagination qu'agrandir l'intelligence et émouvoir l'âme. L'autre, amoureuse de la nature, s'y arrête et s'attache à l'imiter : son principal objet est de reproduire la réalité, le mouvement, la vie, qui est pour elle la beauté suprême. La France du XVIIe siècle, la France de Descartes, de Corneille, de Bossuet, hautement spiritualiste dans la philosophie, dans la poésie, dans l'éloquence, l'a été aussi dans les arts. Les artistes de cette grande époque participent de son caractère général et la représentent à leur manière. Il n'est pas vrai que l'imagination leur manque, pas plus qu'elle n'a manqué à Pascal et à Bossuet; mais comme ils ne souffrent point que l'imagination usurpe la domination qui ne lui appartient pas, et qu'ils soumettent ses caprices, ses élans, son impétuosité même au frein de la raison et aux inspirations du cœur, il semble qu'elle est moins forte quand elle est seulement disciplinée et réglée. Ainsi que nous l'avons dit, ils excellent dans la composition et surtout dans l'expression. Ils ont toujours une pensée, et une pensée morale et élevée. C'est par là qu'ils nous sont chers, que leur cause nous intéresse, qu'elle est en quelque sorte la nôtre, et qu'ainsi cet hommage rendu à leur gloire méconnue couronne naturellement des études consacrées à la vraie beauté, c'est-à-dire à la beauté morale.

V. Cousin.

LE ROMAN SOCIAL

EN ANGLETERRE.

LES ROMANS DE MISTRESS GASKELL.

I. — *Mary Barton, a tale of Manchester life*, 2 vol. in-8°; London, Chapmann and Hall.
II. — *Ruth*, by the author of *Mary Barton*, 3 vol.; London, 1853, Chapmann and Hall.

L'instabilité et la fragilité des affaires de ce monde tiennent moins peut-être à la faiblesse de la nature humaine qu'au morcellement, si l'on peut s'exprimer ainsi, de cette même nature humaine et au règne successif et tyrannique de chacune des facultés qui la composent. Chaque siècle a une force qui lui est propre, chaque génération possède un moyen d'action qui lui est particulier, et dont elle se sert à l'exclusion de tous les autres. De là résulte à toute époque une grande exagération de principes, la tyrannie morale d'un seul instinct ou d'une seule faculté. L'équilibre des passions, des sentimens et des facultés de l'esprit est rompu; l'âme de l'homme devient toute intelligence, ou toute volonté, ou toute passion. Les choses les meilleures, la foi par exemple, lorsqu'elle est l'unique mobile de l'âme humaine et que l'intelligence et le discernement ne sont pas en équilibre avec elle, devient fanatisme; la volonté séparée de la sympathie devient opiniâtreté et cruauté; l'intelligence séparée de la foi et de la conscience n'enfante que scepticisme et désespoir. On peut suivre dans l'histoire les ravages que ce morcellement de la nature humaine et ces exagérations successives des diverses facultés ont accomplis, les malheurs qu'ils ont amenés en même temps

que les grands résultats qu'ils ont obtenus. Au XVIe siècle, la volonté prévalait dans l'âme humaine sur toutes les autres facultés : le caractère des hommes de cette époque était supérieur à leurs idées et même à leurs croyances; la force de la volonté imprimait à toutes ces idées un cachet particulier et unique de dureté; elle transformait les églises en partis politiques, les philosophes en polémistes, et les gouvernemens, dont le rôle naturel et le seul légitime est de chercher partout les moyens termes et les transactions, en défenseurs opiniâtres et cruels d'idées fixes et de systèmes invariables. Il n'y a pas un seul homme à cette époque dont le caractère ne domine les idées. Au XVIIIe siècle au contraire, les idées étaient supérieures aux mœurs, et les écrits valaient mieux que les hommes. L'âme de Voltaire ne valait pas son intelligence, et l'*Encyclopédie*, quelque jugement qu'on porte sur elle, vaut mieux que la vie de ses rédacteurs, que les réunions et les soupers où elle fut projetée, que les salons où elle fut prônée et les boudoirs où elle fut lue. Toutefois cette prédominance exclusive d'une seule faculté sur toutes les autres produit des résultats qu'il faut savoir reconnaître. Au XVIe siècle, si le caractère des hommes eût été moins fort que leurs idées, la réforme eût partout été vaincue ou n'eût remporté que de stériles victoires; elle se serait évanouie après avoir brillé un instant comme un météore philosophique, ou bien elle se serait établie partout, mais sans jeter de racines profondes nulle part. Elle serait devenue une simple opinion religieuse et philosophique soumise au caprice du public changeant des générations, mais ne se serait pas transformée en systèmes politiques, en gouvernemens traditionnels protégés par des armées, garantis par des traités. C'est donc grâce au caractère des princes et des chefs politiques que la réforme, au lieu de n'enfanter que des pamphlets théologiques et des prêches en plein vent, a pu contracter des emprunts, avoir des budgets, solder et nourrir des cavaliers, fondre des canons, établir une nouvelle civilisation dans la moitié du monde, tandis que le catholicisme restait la religion dominante dans l'autre moitié. De même, si au XVIIIe siècle l'intelligence n'avait pas été supérieure aux mœurs, s'il y avait eu autant de probité morale que d'activité intellectuelle, jamais n'aurait pu se former ce mélange singulier de scepticisme et de confiance, d'impiété et de crédulité, de cynisme et de candeur, qui distingue les hommes de cette époque, et qui était nécessaire pour que la révolution française, avec ses destructions réelles et ses espérances chimériques, fût accomplie.

Nous n'avons pas à insister sur ces exemples; qu'il nous suffise de constater ce fait, que chaque époque a une force qui lui est propre, qui domine tyranniquement. Quelle est donc la force propre au siè-

cle dans lequel nous vivons? Ce n'est certainement pas, comme au XVIe siècle, la volonté, ni, comme au XVIIIe, l'intelligence; c'est une force très obscure, très difficile à nommer, et pour laquelle les langues humaines n'ont pas encore trouvé de nom, quelque chose qui nous dirige à notre insu, et semble un défi jeté à notre infirme nature. Ce souffle puissant et vague qui court partout dans notre siècle et qui fait rendre aux cœurs et aux âmes de si étranges, de si dissonantes mélodies, nous l'appellerons, faute d'un autre mot, la force de sentiment. Il serait curieux d'écrire son histoire et de suivre ses différentes manifestations dans la littérature, les mœurs et les événemens politiques de notre époque. Contentons-nous d'en faire la description et d'en indiquer les principaux caractères. Rien n'est bizarre comme la manière dont elle éclate et se fait jour : elle s'insinue, se glisse, s'infiltre pour ainsi dire partout, dans un écrit politique, dans un roman, dans un article de journal. Vous lisez, plein d'ennui et de fatigue, tel ou tel livre pétri de lieux communs, rempli de banalités, et vous êtes prêt à le jeter de dégoût, lorsque tout à coup, à l'improviste, un petit courant d'eau claire et vive jaillit subitement et abat toute cette poussière. Combien de fois, dans les livres contemporains, n'avons-nous pas été surpris de rencontrer des accens naturels mêlés aux sottises les plus rebattues, et n'avons-nous pas été tenté de retourner ainsi le mot de Molière : « Où donc les sentimens vrais vont-ils se nicher? » Vous vous parquez dans un parti, vous êtes bien résolu à le défendre, vous vous posez à vous-même des limites que vous ne franchirez pas, vous vous dites que telle tendance est dangereuse, quoiqu'elle soit légitime, et que pour le moment il est politique et prudent de ne pas l'encourager. Vains efforts : au bout de votre plume se pressent tous les sentimens que vous vous refusiez à exprimer, et ceux que vous vouliez proscrire sont souvent ceux qui deviennent l'objet de toutes vos préoccupations. Observez aussi la contradiction qui existe entre les idées et les sentimens des livres de notre époque. Les théories qu'ils exposent sont fausses de tout point, ou bien sont tellement équivoques et mélangées, qu'il faudrait des volumes de commentaires pour les débrouiller, et que la petite parcelle de vérité qu'il serait possible d'en faire sortir ne vaudrait pas le temps qu'on mettrait à l'extraire de ce chaos; si au contraire vous vous en tenez au sentiment général qu'ils expriment, au souffle qui les traverse, vous pourrez être récompensé de vos peines et tirer de votre lecture non pas une instruction précise sur un point donné, mais une matière pour vos réflexions et un point de départ pour vos inductions personnelles. Il n'y a aucun d'eux qui ne vous fasse apercevoir que si les nouveaux principes exposés ne valent rien, les anciens principes n'en ont pas moins

besoin d'être exposés sous une nouvelle lumière; qu'il y a beaucoup d'élémens dans la vie humaine qui, négligés, abandonnés, laissés sans aliment aujourd'hui, n'en persistent pas moins à vivre. Le plus mauvais de ces livres ne vous enseigne-t-il pas que l'homme n'est pas seulement une machine à production matérielle, qu'il n'est pas fait pour l'absolutisme et l'anarchie, qu'il n'a pas été destiné, comme les uns veulent le faire croire, à l'esclavage, et, comme les autres le donnent à penser, à la révolte, mais qu'il a été prédestiné à un but plus noble et plus complet, à être soumis et indépendant tout ensemble, raisonnable et religieux tout ensemble, dévoué à ses semblables et inflexible dans la juste revendication et la libre possession de ses droits. L'homme du XIXe siècle sent qu'il marche de travers, voilà ce qu'il y a de meilleur en lui et même de tout à fait excellent; mais ne lui demandez pas de vous donner des méthodes nouvelles pour marcher droit. L'astrologie judiciaire, la mnémotechnie, l'alchimie et le magnétisme sont des prodiges de génie et des inventions sensées en comparaison des réponses que vous obtiendrez.

Il est remarquable que de notre temps les hommes ont peu de confiance aux systèmes qui leur sont offerts, et qu'ils y résistent ouvertement, mais qu'en général ils sont moins invincibles en face de cette puissance vague que nous avons essayé d'expliquer sans trouver de mots pour la définir. Il y a une expérience que chacun a pu faire : placez dans une société quelque peu nombreuse un homme à théories et à systèmes préconçus, et vous obtiendrez immédiatement un chaos de récriminations, de réfutations, de discussions. Au lieu de ce théoricien, placez dans la même société un homme qui n'ait pas d'idée fixe égoïste et de système exclusif à faire triompher, qui, en un mot, n'ait pas besoin, pour sauver sa vanité, d'avoir raison, laissez-le exposer en termes simples et vrais quelque fait impossible à nier, quelque maladie morale qui soit visible à tous les yeux, quelque oubli des principes éternels; laissez-le mettre résolument la main sur quelqu'une de nos plaies, et voyez l'effet qu'il produira. Ses paroles ne soulèveront ni discussions, ni récriminations; un silence complet lui répondra, à moins qu'il ne se trouve dans cette société quelque incorrigible pédant. Ce silence, qui accueillera ses paroles, en témoignant de leur vérité, témoigne aussi de la force invincible du sentiment chez l'homme moderne.

Cette puissance vague, obscure, indécise, favorise certains arts et en repousse certains autres; ceux qu'elle favorise vivent encore et ceux qu'elle dédaigne meurent lentement et s'éteignent faute d'alimens. Les nobles arts de la peinture et de la sculpture, impuissans à exprimer les sentimens contemporains, dégénèrent peu à peu, essaient infructueusement d'élargir leurs cadres et prodi-

guent en vain leurs couleurs pour reproduire quelque chose de la vie moderne, ou bien, ne pouvant plus parler à l'âme, ils s'efforcent de parler aux sens et flattent leurs nombreuses convoitises. Arts essentiellement limités, fruits de la réflexion, amans des choses précises, ils ne peuvent reproduire l'incohérence, la confusion, la spontanéité des sentimens modernes, la multiplicité de nos désirs. Quel est donc l'art réellement vivant encore aujourd'hui, et qui, bien qu'éclipsé pour un moment, brillera de nouveau et régnera de plus en plus sur les autels déserts de la peinture et de la sculpture? C'est la musique. Sous la forme flottante et obscure des sons, nous retrouvons nos flottantes et obscures pensées : passions désordonnées, gaieté maladive, exaltation sans but, brillantes sensualités, larmes faciles, accès de sympathie pour nos semblables suivis d'accès de misanthropie, dédain de l'action et du bon sens pratique, prostrations morales suivies d'incroyables aspirations, tout ce monde de pensées et de sentimens qui s'agitent en nous et dont nous entendons les bégaiemens, semblables aux murmures des âmes dans les limbes avant leur incarnation, nous le retrouvons dans la musique, art cosmopolite, démocratique et réunissant en lui toutes les bonnes et les mauvaises qualités du siècle présent. La peinture et la sculpture sont des arts aristocratiques et traditionnels, inventés pour embellir le présent et pour perpétuer le passé. Lorsque je contemple un tableau ou une statue, je me sens dominé par l'idée du passé; je comprends que ma génération n'est que le dernier anneau nouvellement forgé de la chaîne du temps. Alors le présent paraît mesquin et chétif en face de ce glorieux passé, et l'on hésite à penser qu'il pourra encore y avoir dans l'avenir une telle suite de dieux, de héros et de saints. L'effet contraire est produit par la musique : à ses sons, le passé s'écroule, le présent lui-même disparaît; l'avenir seul déroule ses splendeurs lointaines, et notre âme n'a plus que des pensées d'espérance et d'appréhension. Nous devenons tout aspiration, tout désir. La musique, qui échappe ainsi au temps, échappe aussi à l'espace. Pour elle, il n'y a pas de nationalité, de patrie et de religion; elle n'a pas, comme la peinture et la sculpture, sa source dans la vie locale, elle est comprise par les hommes de toutes les races et sous toutes les latitudes; elle ne demande pas pour être appréciée les longues méditations de l'étude, une culture nationale traditionnelle, la fréquentation dès l'enfance des choses belles, une vie noble et familiarisée avec tout ce qui est élevé et grand. Elle n'est pas la propriété exclusive des lettrés, des nobles, des rois et des sages : c'est l'art véritablement moderne, le seul qui soit en rapport avec notre vie actuelle.

Si la musique est l'art qui s'accorde le mieux avec la vie moderne, avec la force occulte et irrésistible du sentiment, quel est en littéra-

ture le genre dans lequel nos pensées et nos passions trouvent le mieux à s'exprimer? Ce que les générations actuelles demandent à l'écrivain, c'est bien plus de raconter et d'expliquer ce qu'il a vu que d'exposer ce qu'il pense. Les théories socialistes sont risibles, et n'ont jamais acquis un ami sincère au peuple; mais une statistique bien nourrie de faits, un rapport exact d'un médecin ou d'un ministre du culte nous frappent et nous effraient. De là en littérature le règne presque exclusif du roman. Le roman (bien entendu quand il n'est pas perverti et qu'il n'a pas pour but particulier de défendre une théorie) n'agit directement que sur les sentimens : il expose des faits, il trace des tableaux, il n'est pas pédantesque de sa nature ni exclusif; les divers côtés de la vie humaine l'intéressent également; il n'a pas de dédains poétiques pour les objets vulgaires et bas; il est une sorte d'histoire naturelle de la société humaine. Si la musique est l'art qui reproduit le mieux l'idéal vague que nous avons en nous, le roman est le genre littéraire qui reproduit le mieux la réalité confuse au milieu de laquelle nous vivons. Le roman a pour ce qui est purement abstrait et intellectuel un éloignement que ne partagent ni la poésie, ni le théâtre, ni aucun des autres genres littéraires. Lui seul peut nous offrir une image du monde moderne avec sa multiplicité de faits et de caractères, ses incohérences, ses contrastes, ses souffrances. Le romancier n'est pas obligé, comme le poète dramatique, à une marche rapide, et pour lui l'unité du plan n'est qu'une condition secondaire; il peut commenter ce qui semblerait inexplicable, analyser ce qui est anormal, suivre pas à pas l'origine et le développement des caractères, des passions et des intérêts, et tout cela le théâtre ne peut le faire. Le roman est donc le genre littéraire qui s'accorde le mieux avec notre vie et nos mœurs; c'est le seul qui nous amuse, nous intéresse et nous touche, et dont l'influence en bien et en mal soit irrésistible, parce qu'au lieu d'idées il nous expose des faits, et qu'au lieu de chercher à nous régenter du haut d'une chaire, nous sceptiques, dont l'intelligence est involontairement railleuse, il frappe droit à notre cœur, qui est très susceptible, et à notre conscience, toujours pleine d'appréhensions, en faisant passer sous nos yeux les images grimaçantes de nos mœurs et des désastres auxquels elles donnent naissance.

Cette puissance absolue du sentiment, la seule force qui nous reste, demanderait un contrôle, et malheureusement elle n'en a aucun. Son contrôle naturel serait la patience, et la patience n'est pas une vertu de l'âge révolutionnaire où nous sommes. Si nous sommes plus susceptibles que les hommes d'autrefois, si nous avons un sentiment plus vif de l'injustice, si nous savons supporter avec moins de froideur le spectacle des douleurs humaines, il faudrait en même temps

que nous fussions aussi résignés que nos ancêtres, que nous eussions confiance au triomphe invincible du bien, que notre jugement corrigeât les erreurs de notre cœur en nous montrant les barrières, les limites infranchissables à tout autre pouvoir que le temps. Cette force de sentiment ne devrait agir qu'à l'intérieur, ne s'adresser qu'à l'âme même, n'altérer que les vices intimes, et n'opérer d'autres révolutions que des révolutions morales. C'est sur l'opinion publique qu'elle devrait se borner à agir pour la changer lentement et la métamorphoser, au lieu de s'attaquer, comme elle l'a tant fait de nos jours, aux choses extérieures, aux institutions politiques, aux lois et aux formules des lois. Ces institutions extérieures sont renversées, et le mal est toujours le même, car rien n'a été changé dans les dispositions morales des esprits : quelques institutions matérielles, qui n'avaient pas leur vie en elles-mêmes et dont l'existence dépendait précisément de cette opinion publique qu'il fallait transformer, ont été seules abattues. Si la patience venait modérer cette vivacité de sentiment, quels résultats cependant ne pourrait-on pas obtenir? La persistance de cette force instinctive, qui survit à toutes les perturbations, qui résiste à tous les raisonnemens, montre assez ce qu'elle gagnerait à se placer sous la fortifiante autorité d'une règle. Aujourd'hui même, privée de ce salutaire appui, c'est le roseau qui courbe sa tête et la relève sous l'influence des vents contraires, mais qui ne peut être déraciné.

Nous faisions toutes ces réflexions en lisant le livre de mistress Gaskell intitulé *Mary Barton*, où cette force du sentiment éclate et jaillit de toutes parts, et nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment de tristesse en pensant que cette vertu, la patience, que nous réclamions pour notre siècle, sans laquelle toutes nos qualités ne peuvent plus être que des instrumens de destruction, l'heureuse Angleterre la possédait en même temps que cette force de sentiment propre à tous les peuples modernes. *Mary Barton* est un livre rempli de faits navrans, de détails repoussans, un livre plein de reproches et d'avertissemens à l'adresse de la société pour laquelle il a été écrit. Mistress Gaskell y raconte, sans mêler à son récit aucune déclamation, aucun système de sa façon, la détresse du pauvre, les horreurs de la prostitution, les épidémies engendrées par le travail des manufactures et les habitudes de la misère, la sourde colère des prolétaires, l'indifférence des heureux du monde. On ne sort d'un atelier asphyxiant, rempli de poussière de coton, que pour entrer dans une cave humide, séjour du typhus et de la fièvre. On frissonne auprès du foyer sans feu, on voit se dégarnir peu à peu la modeste chambre de l'ouvrier de tout son ameublement, et le petit luxe du ménage, les porcelaines chéries,

les cadeaux de noce, les robes du dimanche de la femme, passer à la boutique du prêteur sur gages, pendant que l'enfant affamé, sans jouets pour tromper sa faim, crie, que le père grogne, et que la fille, assise dans l'attitude du désespoir, poursuit d'étranges pensées. Je ne me rappelle pas avoir vu nulle part une exposition plus crue des souffrances populaires; les tableaux succèdent aux tableaux sans aucun commentaire, comme les chapitres d'une statistique, et dans le fait, ce livre n'est guère autre chose qu'une statistique animée, dramatique. Il n'y a même pas de personnage principal qui concentre sur lui l'intérêt; l'action ne se passe pas dans une seule famille, mais tour à tour dans une douzaine de foyers successifs. Mistress Gaskell semble avoir voulu éviter de résumer en un seul groupe de personnages toutes les douleurs qu'elle a observées. Comme si elle eût craint que le lecteur léger ne vît dans ces misères ainsi concentrées qu'une exception, elle a multiplié ces misères, elle les a réparties entre un grand nombre de personnages, et a donné à chacun sa part du fardeau à porter. Elle n'a pas appuyé spécialement sur un point, la famine ou la maladie, c'est-à-dire sur les malheurs les plus irrémédiables, sur les plus *grosses* souffrances : elle a enregistré aussi les douleurs délicates, les accidens et les cas possibles de détresse. On demeure effrayé, après avoir lu *Mary Barton*, des fléaux physiques et moraux qui peuvent fondre sur le pauvre; mistress Gaskell en décrit une variété infinie : c'est la tentation du vol, c'est la séduction, la cécité, l'ivrognerie, sans compter les malheurs qu'engendrent les instincts naturels, la coquetterie chez les femmes, l'énergie chez les hommes, car c'est là un des plus tristes côtés de la vie du pauvre, les instincts naturels deviennent facilement des sources de mal : cette coquetterie innée engendre le vice, cette énergie virile pousse à la révolte. Ajoutez des dépravations morales de tout genre : l'insolence et l'hypocrisie envers les supérieurs, les rancunes invétérées, la brutalité engendrée par le mécontentement. Tel est le tableau qu'a tracé mistress Gaskell. *Mary Barton* est donc non pas tant un roman qu'une sorte de miroir où se réfléchit la vie des villes manufacturières dans toute sa variété, un Manchester tout entier en miniature. C'est l'histoire non d'une pauvre famille, mais d'une cité entière.

Si un pareil livre eût paru chez nous à l'époque où s'agitaient toutes ces déplorables questions de socialisme et de droit au travail, quels orages il aurait soulevés! Il n'y aurait pas eu assez de colères d'un côté, assez d'éloges de l'autre, pour anathématiser ou louer un pareil livre, et il est probable qu'il aurait été digne de ces colères et de ces éloges; car probablement il aurait été saupoudré d'invectives violentes et d'esprit révolutionnaire, orné et embelli d'une douzaine

de théories plus ou moins subversives. Essayer de guérir un fait douloureux par un remède immoral, telle a été la tendance constante des novateurs français du jour. Rien de pareil n'existe dans les livres anglais qui traitent de ces sujets pénibles. La simple exposition des faits, sans aucun alliage de système préconçu, les remplit seule. Aussi manquent-ils de cette qualité si chère à tous les esprits hypocrites et subtils, qui aiment la discussion comme l'aimaient les Grecs du bas-empire et préfèrent un syllogisme bien fait à une bonne action : ils ne concluent pas. Perdent-ils pour cela quelque chose de leur valeur? Non. Ils y gagnent au contraire d'être plus sincères et de n'exprimer absolument que les choses qui sont familières à l'auteur et dont il a une connaissance précise. Ils y gagnent aussi d'être presque irréfutables. On peut avoir une opinion sur un système, on peut l'accepter ou le rejeter : il est impossible d'avoir une opinion sur des faits; lorsqu'ils se présentent à nous, il n'y a pas moyen de les éluder, et l'on n'a que deux partis à prendre, ou bien les affronter résolument, ou bien fermer les yeux pour ne pas les voir. En France, nous avons peur des faits, et nous n'avons pas peur des idées. Il y a toujours parmi nous une foule de gens sensés qui craindraient d'abolir un abus; mais les théories révolutionnaires, nous ne les craignons pas, il est même remarquable que le plus souvent les mêmes hommes qui reculent et ont reculé devant la plus petite réforme dans l'ordre matériel ont dans l'ordre moral l'esprit le plus révolutionnaire, le plus factieux, le plus anarchique qu'il soit possible d'imaginer. Plus d'un grand homme du jour, plus d'un illustre contemporain en est la preuve vivante. Le contraire a lieu en Angleterre; les Anglais, peuple pratique et nullement matérialiste, comme on l'a dit souvent à tort, n'ont point peur des faits, mais ils redoutent surtout les théories, les formules et tout ce qui est abstrait. Ils savent que la véritable anarchie est l'anarchie morale, et qu'un fait malheureux est plus facile à changer qu'une fausse opinion. Il est plus aisé en effet de faire une bonne réforme administrative, d'établir une bonne police et d'abattre des logemens insalubres que de faire revenir au bon sens un phalanstérien et un communiste : avec de la patience et de la bonne volonté, on vient à bout de museler, de dompter et de détruire un fait mauvais. Aussi ne craignent-ils pas d'appuyer vivement sur certaines misères que chez nous on oserait à peine nommer. Chaque jour, les organes les plus conservateurs de la presse anglaise retracent, et souvent avec les expressions les plus fortes, certaines souffrances populaires. Quant aux livres, plus ou moins empreints d'esprit radical et démocratique, qui se succèdent depuis quelques années, ils sont accueillis avec empressement par un public aristocratique, riche, lettré; ils ne descendent guère parmi le peuple. C'est qu'ils ne sont

pas composés pour enflammer les passions du peuple ou satisfaire les ambitions d'un parti, mais pour appeler l'attention sur certains dangers, donner une *information* correcte et détaillée de certains faits. Ils s'adressent à un public qui a plus de sensibilité que de passion et qui se détermine plus par devoir et par nécessité que par caprice et par colère. Ajoutez à la modération et à la prudence de ces livres la patience proverbiale des Anglais, et vous comprendrez comment les sentimens qui chez nous deviennent un mal par suite de trop de présomption et de rapidité en sont rarement un chez eux. Grâce à cette patience, il n'y a pas de peuple qui ait plus compté sur l'avenir et qui se sacrifie davantage pour lui, qui l'ait préparé et le prépare d'une manière plus persévérante. « Les meilleurs temps à venir! — *better times to come!* » telle est la devise de tout Anglais qui porte un noble cœur, et ils attendent cet avenir, non comme un visionnaire attend un Eldorado chimérique, mais comme un laboureur attend que la moisson qu'il a semée ait germé et mûri; ils ont préparé cet avenir, et ils sont certains qu'il viendra. Tels sont les résultats qu'on obtient lorsqu'on sait affronter courageusement les faits, qu'on n'a pas peur d'entendre la vérité, et qu'on réserve toute sa haine pour les spéculations oiseuses.

Ce livre de *Mary Barton* n'est pas seulement un exemple de cette modération, de ce courage devant les faits et de cette haine des idées abstraites : il est aussi un exemple de cette puissance de sentiment que nous avons signalée comme le principal caractère du temps actuel. Publié pour la première fois dans l'orageuse année 1848, au milieu de ces dangers dont on put croire un moment que l'Angleterre elle-même ne serait pas exempte, et dégagé de toute déclamation révolutionnaire, il eut son retentissement, non pas, comme chez nous on eût pu s'y attendre, parmi ceux qui avaient intérêt au bouleversement de l'ordre social, mais parmi ceux qui avaient intérêt à sa conservation. Ce n'est point par système que mistress Gaskell a écrit ce livre, c'est pour ainsi dire par nécessité; elle l'a écrit sous l'empire de circonstances douloureuses où les chagrins d'autrui trouvaient naturellement un écho dans le cœur de l'auteur.

Mistress Gaskell, femme d'un esprit remarquable, mariée à un ministre d'une des communions dissidentes les plus avancées, n'avait, malgré son talent, jamais rien écrit et n'avait été possédée de l'idée de rien écrire. La perte d'un enfant qu'elle chérissait la jeta dans une douleur profonde; le spectre de l'être chéri et séparé d'elle à jamais ne cessait d'obséder sa pensée. Tous les secours de l'art médical avaient été vains, lorsque son médecin, qui connaissait toutes les ressources de son esprit, lui conseilla l'exercice des facultés intellectuelles comme dérivatif à ses souffrances morales. Le conseil fut accepté;

mais quel sujet choisir, et sur quelle matière était-il possible d'écrire dans l'état de son âme? Elle choisit celle qui avait le plus de rapport avec sa situation, et écrivit un récit plein de larmes et de douleurs. Tous les affligés lui étaient alors naturellement sympathiques; tous ceux dont les yeux avaient été éteints à force de pleurs et le cœur brisé sous les coups répétés du malheur lui furent chers comme ses chagrins eux-mêmes; entre elle et eux, il y avait communauté de souffrances, et qu'était-ce alors que la différence d'éducation et d'instruction qui les séparait? Bien plus, elle se prit à plaindre non-seulement les affligés, mais ces êtres, plus malheureux encore, qui sont devenus la proie du vice et du crime, se rappelant sans doute que le Christ ne guérissait pas seulement les paralytiques et les aveugles, mais ne dédaignait pas aussi de guérir les possédés du démon, et de donner des paroles de paix même à la Samaritaine, à la Cananéenne et à la femme adultère. S'il est un mot du livre saint que les récits de mistress Gaskell remettent en mémoire, *Ruth* encore plus que *Mary Barton*, — c'est bien celui-ci : Allez et ne pécheez plus. Seulement, comme l'imperfection et l'exagération se glissent en toutes choses, même dans les plus vraies et les plus simples, on peut dire qu'il y a une trop grande abondance de malheurs et presque un encombrement de cercueils dans ce livre : la mort y apparaît toujours, non comme l'hôte à la fois inattendu et inévitable que les poètes et les artistes de tous les temps nous ont représenté, mais comme l'hôte familier de nos demeures. Cette idée fixe de la mort nous semble l'unique défaut du livre.

Mary Barton est un récit parfaitement composé; la fable et l'intrigue du roman n'en absorbent pas l'intérêt, n'y dépassent pas l'analyse des caractères; elles sont ordonnées de façon à amener une succession de tableaux plutôt qu'une suite de péripéties et d'événemens. Le but de l'auteur était de présenter une image aussi fidèle et aussi variée que possible de la vie du pauvre; il ne fallait donc pas que l'intérêt se portât exclusivement sur une fiction oiseuse, comme dans beaucoup de livres qui traitent de la vie populaire. Les folles herbes parasites, les coquelicots et les bleuets, sont charmans à voir dans un champ ensemencé, mais ils ne doivent pas être assez épais pour étouffer la moisson, et, quelque charmans qu'ils soient, ils sont incapables de faire du pain. Ainsi, dans *Alton Locke*, l'auteur, malgré toutes ses sympathies pour le peuple, s'était laissé détourner maladroitement quelquefois de sa tâche; la partie romanesque de son œuvre y dépassait la partie réelle, et l'intérêt du livre était loin d'y gagner. Outre ce mérite de composition, *Mary Barton* en a un autre inappréciable, surtout dans un tableau de la vie des classes pauvres : il est exempt de toute pruderie et de toute hypocrisie de langage. Mistress Gaskell

ne craint pas de donner au langage de ses personnages sa couleur propre : le vice, la colère, la misère, parlent leur idiome avec une irréprochable pureté. L'auteur n'a pas de dédain pour le jargon populaire et ne se bouche pas les oreilles en entendant un juron; c'est un mérite auquel les écrivains anglais ne nous ont pas toujours habitués et dont nous devons savoir gré à l'auteur. Cette absence de pruderie donne à ses récits encore plus de vérité, et ne leur fait rien perdre en honnêteté.

Il y a deux parties bien distinctes dans *Mary Barton* : l'une est un tableau des misères industrielles de Manchester et de la vie du peuple, l'autre est une histoire de cour d'assises. Cet épisode judiciaire contient une leçon qui peut servir dans tous les pays, et sur laquelle beaucoup de gens peuvent méditer; les égoïstes eux-mêmes, ceux qui cherchent avant tout leur repos, pourront y apprendre la prudence et la circonspection. Il démontre d'une manière terrible le danger qu'on court à ne pas rendre strictement justice à tout le monde. Le siècle présent est quelquefois railleur et sceptique. Ne lui dites pas, par exemple, que la justice doit être toujours rendue, parce que, si vous refusez de la rendre, Dieu s'en chargera, et d'une manière terrible : il rirait de vos menaces; mais dites-lui qu'il est imprudent de ne pas rendre la justice, que cela est impolitique, et qu'il y a du danger à être injuste : vous éveillerez son attention. L'histoire est pleine d'incidens qui démontrent la vérité de notre assertion. Une parole légère, un mot dur et égoïste ont souvent causé les rébellions les plus sanglantes. Ceux qui ont suivi avec attention les événemens politiques depuis 1848 savent combien de fois un mot imprudent parti de la tribune ou de la presse a occasionné de débats et de récriminations. Le mot attribué à Marie-Antoinette : « Eh bien! s'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche, » circula, comme on sait, à travers toute la France, et le manufacturier Réveillon dut peut-être à l'opinion qu'on lui prêtait sur le salaire des ouvriers de voir sa maison réduite en cendres. L'épisode raconté par mistress Gaskell se rattache aux célèbres émeutes de Manchester.

Une crise industrielle éclate, les ateliers se ferment un à un; ceux qui restent encore ouverts ne reçoivent plus que quelques malheureux que la faim condamne à travailler à moitié prix. Peu à peu la misère accourt : c'est d'abord la privation, puis la détresse. Dans un tel état de choses, les esprits, au lieu de se pacifier, s'irritent, le jugement des masses devient de plus en plus obscur et vacillant; l'obstination devient de la rage. Les ouvriers des manufactures pensent au parlement et envoient à Londres une députation chargée de remettre une pétition. Le parlement refuse d'accepter la pétition et d'entendre les délégués; nouveau désappointement, nouvelles

fureurs. Cependant la crise industrielle pourrait cesser, si les cœurs étaient moins irrités et si la fureur laissait aux esprits quelque clairvoyance. De vastes commandes inattendues sont venues de l'étranger; mais il est nécessaire de les exécuter le plus rapidement possible et au plus bas prix possible, afin de vaincre la concurrence étrangère, très en éveil à ce moment et très au courant des embarras de l'industrie de Manchester. Il faut que les ouvriers consentent à travailler au plus bas prix, afin d'attendre des jours meilleurs et que la crise soit passée. Ceci est la justice même, et il n'y a pas de fureurs qui puissent rien changer à ce triste, mais inexorable fait. Malheureusement les maîtres, se considérant comme les seuls juges de la situation, évitent d'informer leurs ouvriers de tous les détails, et lorsqu'ils proposent à ceux-ci de travailler à un prix modique, le soupçon, qui est toujours sur le qui-vive dans l'âme du peuple, se réveille, les vieux mots d'exploitation recommencent à avoir cours, les vieux contrastes entre le pauvre et le riche servent de thème aux vieilles déclamations connues. Les maîtres ont fixé un salaire, les ouvriers en fixent un autre, et la guerre continue. Pendant ce temps, les pauvres ouvriers mourant de faim dans toutes les parties du Lancashire sortent de leurs retraites et accourent en foule à Manchester, pour travailler aux prix proposés; mais alors un nouveau et effroyable combat s'engage : les ouvriers de Manchester, excités par les comités des *trade's Unions* (association des métiers), se ruent sur leurs malheureux frères, accourus tout simplement pour ne pas mourir de faim, et, en dépit de la police et des tribunaux, le sang coule. Enfin les maîtres proposent une réunion dans laquelle ils entendront les délégués des métiers et où des explications pourront être échangées. Le jour fixé arrive, les délégués se présentent. Ce sont de pauvres diables affamés, la mine longue, les yeux creux, les habits en lambeaux. Un des jeunes maîtres qui composent l'aréopage des patrons, M. Harry Carsons, fils d'un riche manufacturier, imprudent et courageux, un de ceux qui poussent le plus à la résistance, comme le font les hommes qui n'ont pas eu le temps et l'occasion d'apprendre à être patiens, — voyant devant lui ces cinq ou six fantômes hagards, vrais types de Callot ou d'Hogarth, — prend une feuille de papier et dessine leurs singuliers profils, leurs pommettes saillantes, leurs os proéminens, leurs traits avalés, leur barbe en désordre. Le dessin fini, il l'enjolive de quelques vers de Shakspeare, le fait passer au voisin, et de main en main la feuille de papier arrive à un dernier patron qui, plus sérieux ou moins imprudent, le froisse dans sa main et le jette au feu. Malheureusement le fatal papier n'a pas été brûlé, et les rires des jeunes gens, à mesure que le dessin passait entre leurs mains, ont été remarqués par un des dé-

légués qui, aussitôt après la sortie des maîtres, rentre dans la salle et s'empare du papier. Cette caricature, circulant dans un *meeting* tenu le même soir par les ouvriers en grève, y produit l'effet que vous pouvez sans peine imaginer. — Et ainsi ce n'est pas assez, viennent-ils dire tous alternativement, comme un chœur de furies qui réclament leur vengeance, ce n'est pas assez de nos misères, il faut encore qu'on y ajoute la raillerie? Alors, au milieu de l'obscurité et du silence le plus profond, un serment terrible est prononcé, une victime est marquée, et le sort est sommé de désigner un meurtrier. Quelques jours après, au coin d'une ruelle, on relève M. Harry Carsons baigné dans son sang. Et maintenant, comme disait Bossuet, *erudimini qui judicatis terram*. L'homicide est affreux; mais l'imprudence qui peut donner l'occasion à de pareils attentats de se produire n'est-elle pas folle et coupable? Que penseriez-vous d'un homme qui, pour éteindre un incendie, verserait sur le feu de l'huile ou de l'alcool?

Rendons toujours la justice à chacun, quel qu'il soit, une justice stricte, inflexible, mais sérieuse, et surtout au peuple. Pauvre peuple! Placé entre les déclamations des uns et les quolibets des autres, entre des phrases sentimentales et des plaisanteries, que voulez-vous que devienne sa pauvre et ignorante cervelle? Ce n'est pas moi qui songerai à m'étonner des sottises qu'il a faites et qu'il fera, et des embarras qu'il a donnés et qu'il donnera probablement encore aux sociétés. Et pourtant combien est simple la règle de conduite à tenir envers lui! Si ce qu'il demande est juste, examinez-le et accordez-le-lui; si ses exigences sont absurdes, faites-le taire. Le peuple doit savoir, et malheureusement on ne le lui a pas assez dit ni fait connaître, qu'il n'est ni au-dessus ni au-dessous de la justice. Elle doit lui être rendue inflexiblement, strictement, et il ne doit réclamer rien qui lui soit contraire. A proprement parler, rendre la justice au peuple, n'est-ce pas l'objet essentiel des sociétés et des états? Pourquoi donc sont institués les gouvernemens, les magistratures, si ce n'est à cette seule fin de faire droit aux réclamations, de les examiner, de les constituer en droits, titres et priviléges, de les maintenir et de les protéger? Et pourquoi est instituée l'artillerie, la force armée, sinon pour s'opposer à la force brutale et anarchique et l'empêcher de violer la justice? Apprenez au peuple qu'il ne peut avoir affaire qu'à la justice, qu'elle sera équitable pour lui s'il l'invoque, et impitoyable pour lui s'il se met au-dessus d'elle. Cela vaudra mieux que toutes les lamentations, les sentimentalités, les génuflexions démocratiques devant sa majesté souveraine. Surtout soyez sérieux avec lui, ne faites pas de charges artistiques, de bons mots de salon, de plaisanteries de littérateur. N'imitez pas M. Harry

Carsons, et profitez de la leçon contenue dans le roman de mistress Gaskell.

Sortons un peu de ces salutaires, mais terribles réflexions. Ce que j'aime à trouver dans *Mary Barton*, et ce que j'y trouve en abondance, ce sont les sentimens profonds, ardens, inaltérables des âmes populaires; j'aime à y trouver l'esprit de charité des misérables, l'esprit de bienfaisance des infortunés. Ce roman nous a confirmé dans une opinion arrêtée depuis longtemps : c'est que les malheureux seuls sont charitables et sympathiques aux souffrances humaines. Nous nous défions des gens trop heureux, et nous avons toujours pensé que notre célèbre chansonnier avait commis une grosse erreur le jour où il a écrit ce joli mot : « Le plaisir rend l'âme si bonne. » C'est possible; mais ne vous adressez jamais aux gens heureux qu'au moment où ils viennent d'éprouver une joie nouvelle. Tombez sur eux à l'improviste, à la minute précise où ils sont plongés dans l'extase du contentement, et craignez d'arriver trop tard, quelques secondes de plus ou de moins importent beaucoup à l'affaire. Ceux au contraire qui ont été une fois malheureux n'ont plus ainsi d'heure précise à laquelle il vous faille les rencontrer; vous les trouverez toujours, à toutes les heures du jour et de la nuit. Tout homme, pour peu qu'il soit doué de l'esprit d'observation, a pu remarquer mille fois qu'il y a entre les malheureux une sorte de franc-maçonnerie qu'on ne retrouve pas dans les différentes catégories de gens heureux, excepté dans les grandes aristocraties. Cette franc-maçonnerie toute morale et sympathique, cette charité toujours prête à s'exercer, ont été parfaitement saisies par mistress Gaskell; on en jugera par quelques scènes que nous allons citer et que nous choisissons parmi les moins navrantes de ce roman, où l'auteur s'est peu soucié d'épargner aux lecteurs délicats de notre époque le spectacle des plus cruelles misères, de la fièvre grelottante, de la paille humide, des sueurs de l'agonie.

Mary Barton, témoin dans le procès criminel qui a suivi la mort d'Harry Carsons, arrive en toute hâte à Liverpool afin d'avertir un matelot sur le point de s'embarquer qu'il aura à témoigner de l'innocence de l'accusé. Elle se jette dans un bateau et accomplit sa triste mission. Surprise par le froid, par l'humidité, elle tombe tout à coup dans un état de prostration physique et morale complète, perd la mémoire pour un instant et s'évanouit presque en sortant du bateau, sur la rive même de la mer. La nuit tombe, les pêcheurs et les bateliers se retirent un à un; la malheureuse fille reste presque seule sur la jetée, hébétée par l'excès du désespoir et ayant perdu tout souvenir des lieux où elle doit loger. Le batelier qui l'a conduite, le vieux Ben Sturgis, un homme bourru et peu sentimental, mais excellent, s'approche d'elle, la questionne; puis, voyant qu'il n'en peut tirer

aucune réponse : « Venez avec moi, » dit-il. Et il la conduit à sa demeure, où elle s'évanouit dès son arrivée.

« Qui est-elle, Ben? demanda la femme tout en frictionnant ses mains qui n'offraient aucune résistance et que la force semblait avoir entièrement abandonnées.

« — Comment puis-je le savoir? répondit son mari d'un ton rechigné.

« — C'est bon, c'est bon, dit-elle comme en se parlant à demi à elle-même et avec un doux son de voix pareil à celui qu'on a coutume d'employer avec les enfans en colère, je pensais seulement que vous deviez le savoir, puisque vous l'avez amenée ici. Pauvre créature! nous n'avons pas besoin de savoir autre chose sur elle, sinon qu'elle a besoin de notre secours. Je voudrais bien avoir mes sels ici, mais je les ai prêtés à mistress Burton le dernier dimanche à l'église, car elle ne pouvait lutter contre le sommeil pendant le sermon. Bonté divine! comme elle est pâle!

« — Voyons, tenez-la un peu soulevée, dit le mari.

« Elle fit comme il le désirait, se parlant toujours à elle-même et sans paraître s'inquiéter des brèves et âcres interruptions de son mari, car en vérité les mots les plus rudes de son compagnon tombaient sur son vieux cœur plein de tendresse comme des perles et des diamans; car il avait été l'époux de ses jeunes années, et même alors, tout brusque et bourru qu'il fût, il était secrètement adouci par le son de la voix de sa femme, quoique pour le monde entier il n'eût voulu laisser rien paraître de l'amour caché sous sa rude enveloppe.

« — Mais que fait donc le vieux camarade? dit-elle en se courbant pour relever la tête de Mary, qui retombait toujours. Il prend ma plume à écrire, la meilleure que j'aie eue depuis cinq ans. Eh! bonté divine, il la brûle! Ah! je vois maintenant; il a son intention : l'odeur de la plume brûlée est toujours bonne pour les évanouissemens. Mais cela ne la fait pas revenir, la pauvre fille! Eh bien! qu'est-ce qu'il fait donc maintenant? Très bien, très bien; il est ingénieux, mon vieux homme! Dire que je n'ai pas pensé à cela! s'écria-t-elle en lui voyant tirer une bouteille carrée pleine d'esprit, achetée de contrebande et étiquetée *golden Wasser*, du coin d'un buffet placé dans leur chambre. Cela va la ranimer, dit-elle en voyant que la dose qu'il avait versée dans la bouche ouverte de Marie la faisait tressaillir et tousser. Pauvre cher homme! il n'y a que lui pour être si tendre et penser ainsi à tout.

« — Pas du tout! grommela-t-il, tout en étant réjoui de voir la couleur qui revenait aux joues de Marie, ses yeux qui s'ouvraient et son regard étonné et sensible; pas du tout! je n'ai jamais été aussi fou que vous le dites.

« Sa femme aida Marie à se lever et la plaça sur une chaise.

« — Cela va bien maintenant, jeune femme? demanda le batelier avec inquiétude.

« — Oui, monsieur, je vous remercie. En vérité, monsieur, je ne sais comment vous remercier, dit Marie d'une voix tremblante et douce.

« — Allez au diable, vous et vos remerciemens. — Et il se leva, prit sa pipe et sortit sans ajouter un seul mot, laissant sa femme tristement préoccupée

de savoir quels pouvaient être le caractère et l'histoire de l'étrangère qu'ils avaient reçue dans leur demeure.

« Marie vit le batelier quitter la maison; alors, tournant ses yeux pleins de tristesse vers son hôtesse, elle essaya de se lever dans l'intention de partir et d'aller... elle ne savait où.

« — Eh bien! eh bien! qui que tu sois, tu ne partiras pas, car tu n'es pas capable de sortir dans la rue. Peut-être, dit-elle en baissant un peu la voix, es-tu une pauvre créature dégradée? Je me défie presque de toi, tu es si jolie! Mais bah! bah! ce sont les mauvais qui ont le cœur brisé, cela est trop sûr: les bons ne sont jamais complétement abattus, parce qu'ils ont toujours mis leur espoir dans le Seigneur; ce sont les pécheurs qui accumulent les plus amers chagrins dans leurs cœurs en ruines, les pauvres âmes, et c'est pour cela que ce sont eux que nous devons le plus plaindre et secourir. Elle ne sortira pas de la maison cette nuit, qu'elle soit ce qu'elle voudra, et quand bien même elle serait la pire femme de Liverpool, elle ne sortira pas. J'aurais voulu seulement savoir où le vieux l'avait dénichée, et c'est tout.

« Marie avait prêté l'oreille à ce soliloque, et essaya de satisfaire la curiosité de son hôtesse; elle lui dit avec des phrases hachées, prononcées d'une voix faible :

« — Je ne suis pas une mauvaise créature, madame. Votre mari m'a conduite sur la mer à la poursuite d'un vaisseau qui avait mis à la voile. Il y a dans ce vaisseau un homme qui peut sauver la vie d'un innocent dans une affaire criminelle qui doit être jugée demain. Le capitaine n'a pas voulu le laisser venir, mais il dit qu'il viendra dans le bateau du pilote. — Elle se mit à sangloter à la pensée de ses espérances évanouies, et la vieille essaya de la consoler en commençant, selon sa coutume, par un : — Bien! bien! il viendra, j'en suis sûre; je sais qu'il viendra. Ainsi rassurez-vous, ne vous tourmentez pas plus longtemps de cela. Il reviendra certainement. — Oh! je crains, je crains qu'il ne revienne pas, cria Marie, consolée néanmoins par les assertions, quelque peu fondées qu'elles fussent, de la vieille femme. »

N'est-ce pas là un tableau complet, une vive peinture de ce que nous appelions tout à l'heure la charité des pauvres et la bienfaisance des malheureux? Nous citerons encore un très court épisode, dans lequel Mary Barton est cette fois le personnage bienfaisant. C'est au milieu des angoisses les plus mortelles qu'elle accomplit cet acte de charité avec l'irrésistible sympathie que tous les malheureux ressentent pour leurs semblables.

« Et Marie sortit de la maison et traversa les rues encombrées, affairées, où déjà des crieurs publics vendaient au prix d'un demi-penny de grands placards contenant le récit du terrible meurtre, l'enquête du coroner, et illustrés d'un grossier portrait du prévenu Jem Wilson.

« Mais Marie ne fit pas attention et n'entendit pas. Elle chancelait comme en proie à un cauchemar. La tête basse et la démarche incertaine, elle choisit instinctivement le chemin le plus court pour arriver à cette demeure qui

maintenant, dans l'état présent de son esprit, ne lui représentait pas autre chose que l'image de quatre murailles, entre lesquelles elle pourrait se cacher et pleurer tout à son aise loin des yeux et des remarques d'un monde indifférent et méchant, mais où ne l'attendaient ni bienvenue, ni tendresse, n larmes sympathiques.

« A deux minutes de distance peut-être de sa maison, elle fut arrêtée dans sa course impétueuse par un léger attouchement, et se retournant à la hâte, elle vit un petit garçon italien avec sa pauvre boîte, contenant un rat blanc ou quelque autre chose de semblable. Le soleil couchant jetait sa rouge lumière sur sa figure, sans cela son teint d'un brun d'olive aurait paru entièrement pâle, et des larmes étincelaient retenues entre les longs cils de ses paupières. Avec sa douce voix, ses regards supplians et dans son charmant e incorrect anglais, il dit :

« — J'ai faim! j'ai si faim!

« Et, comme pour aider par le geste à l'effet de ce mot solitaire, il montra du doigt sa bouche dont les lèvres étaient blanches et tremblantes.

« Marie lui répondit avec impatience :

« — Oh! mon garçon, la faim n'est rien, rien du tout.

« Et elle passa rapidement; mais son cœur lui reprocha une minute après cette dure parole, et alors elle entra précipitamment chez elle, prit les maigres restes de son repas que contenait le buffet et retourna vers la place où le petit étranger abandonné s'était affaissé sous le poids de la solitude et de la faim à côté de son muet compagnon, marmotte ou rat blanc. Il versait des larmes en se plaignant dans une langue étrangère et en poussant d'une voix faible des cris qui semblaient appeler une personne éloignée : *Mamma mia!*

« Avec l'élasticité de cœur qui appartient à l'enfance, il se leva soudainement en voyant la nourriture que lui apportait la jeune fille, dont la figure douce et bienveillante même au milieu de sa douleur l'avait poussé d'abord à s'adresser à elle. Avec la gracieuse courtoisie de son pays, il la regarda et sourit en lui baisant la main, puis l'accabla de remerciemens et partagea ses dons avec son petit compagnon, son cher gagne-pain. Elle s'arrêta un moment, oubliant la pensée de son propre chagrin à la vue de cette joie enfantine; puis, se baissant et embrassant son joli front, elle le laissa pour retourner une fois encore dans la solitude et dans la douleur. »

Nous ne pouvons multiplier les citations d'un livre où abondent ainsi les épisodes pathétiques et les tableaux douloureux. En regard de ces scènes choisies parmi les plus simples et les moins tristes, nous voudrions toutefois en placer une tout à fait déchirante, afin que l'on pût parcourir à peu près cette longue gamme de chagrins. En voici une où apparaît la réalité la plus crue, la nudité du vice, car, nous l'avons dit, mistress Gaskell ne recule pas, comme ses compatriotes, devant certaines peintures; elle n'a aucune hypocrisie de langage, rien du *cant* et de la pruderie britannique. Il y avait donc autrefois dans le ménage Barton une tante de Marie, sœur de sa mère, jeune fille coquette et légère et qui aimait tant à se promener et à courir,

que le rude John Barton l'en avait souvent réprimandée et lui avait donné ce terrible avertissement : « Vous aimez tant à vous promener que vous finirez par devenir une promeneuse des rues, Esther, et que quelque beau jour nous vous retrouverons sous les réverbères. » Vains avertissemens! La jeune fille disparut un jour, et pendant de longues années on n'entendit plus parler d'elle. Quels événemens remplirent pour elle ces années? La séduction, le plaisir, puis la douleur, et successivement le déshonneur, l'infamie et la honte. Un soir pourtant, au coin d'une rue, son spectre apparaît à un de ses anciens compagnons d'enfance qu'elle est venue prévenir de certains dangers que courait Mary Barton, confiante et inexpérimentée comme elle l'avait été. Elle fait à son ancien compagnon la confession complète de ses erreurs passées et de sa honte présente, et ce dernier, cherchant à la ramener dans les voies du bien, lui offre un asile dans sa famille. Ici se place la terrible conversation qu'on va lire.

« — Esther, vous pouvez compter que je ferai pour Marie tout ce que je pourrai; j'y suis bien déterminé. Et maintenant, écoutez-moi : vous abhorrez la vie que vous menez, ou autrement vous n'en parleriez pas comme vous faites. Venez avec moi à la maison, venez chez ma mère; elle et ma tante Alice vivent ensemble. Je veillerai à ce qu'elles vous reçoivent bien, et demain nous verrons s'il n'y a pas moyen de vous trouver quelque honnête moyen de vivre. Venez avec moi.

« Elle resta silencieuse pendant une minute, et il espéra qu'il l'avait déterminée. Puis elle dit : — Dieu vous bénisse, Jem, pour les paroles que vous venez de prononcer! Quelques années auparavant, vous auriez pu me sauver, comme j'espère et je compte que vous sauverez Marie; mais il est trop tard maintenant, trop tard, ajouta-t-elle avec l'accent d'un profond désespoir.

« Pourtant il ne lâcha pas encore prise. — Venez avec moi, dit-il.

« — Je vous le dis, je ne puis pas : je ne pourrais pas mener une vie vertueuse, si je le voulais; je ne pourrais que vous faire honte et pitié. Si vous voulez tout savoir, dit-elle en le voyant disposé à renouveler ses instances, il faut que je boive : c'est la seule chose qui nous détourne du suicide. Si nous ne buvions pas, nous ne pourrions pas perdre un seul instant la pensée de ce que nous sommes et de ce que nous avons été. Je puis me passer de pain ou d'abri, mais il me faut mon verre de gin. Oh! si vous saviez les terribles nuits que j'ai passées en prison parce que je ne l'avais pas! dit-elle en frissonnant et en regardant autour d'elle avec des yeux pleins de terreur, comme si elle eût craint de voir quelque créature spirituelle, revêtue d'une forme effrayante, debout auprès d'elle.

« — Il est si terrible de les contempler, dit-elle avec des chuchotemens pleins d'éclat, quoique murmurés très bas; ils tournent toute la nuit autour de mon lit, ma mère tenant par la main la petite Annie (comment ont-elles pu se rencontrer dans l'autre monde? je l'ignore), et puis Marie, et tous me regardent avec des yeux tristes et qui sont comme de la pierre. Oh! Jem, c'est terrible, et ils ne s'en vont pas, mais ils passent par derrière mon chevet, et je

sens leurs yeux qui sont fixés sur moi de tous côtés. Si je cache ma tête sous les draps, je les vois, et, ce qui est plus affreux, — elle prononça ces mots comme avec un sifflement d'épouvante, — ils me voient. Ne me parlez pas de mener une vie meilleure, il faut que je boive : je ne puis passer la nuit sans boire, je n'ose pas.

« Jem resta silencieux, attéré par la profonde pitié qu'il ressentait. Oh! lui était-il donc impossible de rien faire pour elle? Elle reprit la parole, mais avec moins d'agitation, quoique encore terriblement excitée :

« — Je vous fais de la peine, je le vois beaucoup mieux par votre silence que si vous me le disiez; mais vous ne pouvez rien faire pour moi. Je suis maintenant hors de tout salut. Cependant vous pouvez sauver encore Marie. Vous le devez; elle est innocente, sauf cette grande faute d'aimer quelqu'un qui est au-dessus d'elle par sa position. Jem, vous la sauverez?

« Jem promit de tout cœur et de toute âme, quoique en peu de mots, que si quelque chose pouvait être fait pour la sauver, il le ferait. Alors elle le remercia et lui souhaita bonne nuit.

« — Arrêtez un instant, dit-il comme elle était sur le point de partir, j'ai encore un mot à vous dire. J'ai besoin de savoir où vous trouver : où demeurez-vous?

« Elle se prit à rire d'une manière étrange : — Et pensez-vous que quelqu'un d'aussi avili que moi ait une demeure? Les gens honorables et de bonnes mœurs ont des demeures; nous, nous n'en avons pas. Si vous avez besoin de me parler, venez à la nuit et regardez aux coins des rues, tout autour d'ici. Plus la nuit sera froide, sombre, pluvieuse, plus vous serez sûr de me trouver, car, ajouta-t-elle en achevant ses paroles par un son plaintif, c'est si froid de dormir dans les allées ou sur le seuil des portes, et alors j'ai besoin de boire plus que jamais. »

Un mot encore sur le caractère que mistress Gaskell a donné à ses personnages populaires. Ils ne sont pas philosophes ou théoriciens, ils sont tisseurs, forgerons, pêcheurs, marins. Ils ont l'esprit peu raisonneur, parlent assez peu de leurs droits et de leurs devoirs, et quand ils se soulèvent, ce n'est point par respect pour les droits de l'homme, c'est pour assouvir leur colère et exercer leur vengeance ni plus ni moins que des insurgés du moyen âge. Il y a là autre chose qu'une preuve de bon sens donnée par l'auteur, il y a un des traits caractéristiques de la nature des classes populaires anglaises, qui conservent plus que chez nous la physionomie du peuple d'autrefois. Quand elles murmurent, c'est qu'elles sont mécontentes; quand elles se soulèvent, c'est qu'elles sont furieuses, et elles n'ont pas de théorie pour justifier leur soulèvement. Il est dans la nature du peuple de se soulever lorsqu'il est furieux, c'est là un fait vieux comme le monde, et qui n'est pas dangereux lorsque le peuple n'a pas été *perverti*, oserai-je dire, comme il l'a été chez nous; mais la révolte réduite en art, l'insurrection passée à l'état de science, le soulèvement de sang-froid, l'émeute conduite avec calme, dextérité, persévérance, voilà qui

est tout nouveau et qui ne s'est jamais vu que chez nous. Ces insurgés du Lancashire qui assomment des ouvriers comme eux, tirent au sort une victime et se contentent, dans leur colère, de donner et de recevoir des coups, m'expliquent très bien un des côtés par lesquels l'Angleterre a échappé et échappe aux révolutions modernes. Ces insurgés-là ressemblent aux paysans révoltés du temps de Richard II ou aux ouvriers flamands du moyen âge : leur colère passée, leurs sujets de plainte disparus, ils ne penseront plus à la révolte; mais nourrir la pensée de la révolte, et l'entretenir en soi pendant des années entières, — attendre patiemment dix ans une occasion de se révolter, bien choisir son moment, — voilà ce que ces pitoyables insurgés ne sauront jamais faire. Les hommes de la *force physique*, quelques membres de la *jeune Irlande* et du parti chartiste, gens plus cosmopolites et moins insulaires, mieux informés des choses du continent, avaient bien essayé d'introduire quelque art et quelques innovations dans l'insurrection; ils ne s'étaient guère attachés cependant qu'aux points les plus grossiers, verres cassés, vitriol, etc., à quelques détails vulgaires et odieux. L'art de l'émeute est tout autre chose. Quel pays arriéré que cette Angleterre, — si arriéré que, tandis que chez nous on a enseigné au peuple à savoir se modérer pour s'insurger avec plus de chances de succès, une foule d'écrivains anglais radicaux, très amis du peuple, comme l'auteur de *Mary Barton*, s'efforcent de lui apprendre à se modérer pour ne plus se soulever du tout.

Les personnages qu'elle met en scène sont des insurgés non par système, mais par colère, et en cela ils nous semblent vrais et parfaitement conformes à la nature et au caractère populaire. Ils ne sont pas non plus raisonneurs; l'ouvrier philosophe est une invention de radicaux aristocratiques et de romanciers qui ne se sont jamais rendu bien compte de la tournure d'esprit du peuple. Et cependant ces personnages ne dédaignent pas l'instruction et la science, il s'en faut bien. Aussitôt que le travail de chaque jour est achevé, et que la dure nécessité leur laisse quelques minutes de répit, ils prennent un livre et tâchent de s'initier aux mystères du monde dans lequel ils vivent. Mais que lisent-ils et qu'étudient-ils? Les sciences d'application, les arts pratiques, les lois d'observation et de faits, l'histoire naturelle, la botanique, la chimie, tout ce qui peut leur enseigner quelque chose de certain, et peut les rendre plus habiles dans leur métier, tout ce qui peut en un mot plutôt satisfaire leur curiosité par des résultats incontestables que la piquer et l'aiguillonner par des problèmes douteux. Le vieux Job Legh de *Mary Barton* est le vivant exemple de ces instincts scientifiques et pratiques particuliers au peuple : il a une bibliothèque, mais composée de livres d'histoire naturelle, de dictionnaires

de botanique, d'atlas géologiques et anatomiques. Dans sa maison, rangée avec soin et meublée avec un certain luxe, il y a quelques objets curieux et quelques chinoiseries d'un genre particulier : chauves-souris d'une espèce rare, empaillées ou disséquées, scorpions et serpens exotiques conservés dans l'esprit-de-vin, squelettes d'animaux, vestiges de races disparues, tout cela acheté de ses minces économies. Job a aussi des collections non d'éditions ou de gravures, mais d'insectes, de papillons et de plantes. La création de ce personnage de Job Legh fait honneur au bon sens et à l'esprit d'observation de mistress Gaskell. Le peuple en effet a une répugnance invincible pour tout ce qui est purement spéculatif et pour tous les travaux qui relèvent directement et exclusivement de la méditation abstraite. Il ne s'inquiète pas de philosophie ni de problèmes moraux, et c'est pour cela que la religion, même aujourd'hui, a toujours conservé sur lui un grand empire, parce qu'elle lui présente ces problèmes à l'état de faits palpables et de règles pour guider sa vie. Il comprend encore moins la haute métaphysique politique et constitutionnelle, et il est à remarquer qu'il s'est toujours très mal débrouillé dans toutes ces complications; lorsqu'il a été consulté, il est toujours allé tout droit aux faits les plus simples, à l'*alpha* et à l'*oméga* de la politique, — la dictature ou la révolte. On n'aperçoit jamais le peuple, dans l'histoire, qu'au commencement ou à la fin des dynasties et des systèmes politiques; il disparaît pendant toute la durée de l'espace intermédiaire. Les hautes sciences mathématiques n'ont jamais eu non plus beaucoup d'attrait pour lui. Platon, dans l'antiquité, refusait de faire descendre la géométrie et l'astronomie de leurs hautes sphères; il défendait à ses disciples de laisser les sciences se dégrader en devenant utiles, en servant aux usages communs de la vie, en s'appliquant aux arts populaires. Archimède se reprochait d'employer à des procédés utiles au salut de sa patrie la science mathématique. Tous ces grands génies faisaient une distinction entre les arts des esclaves et la science pure, faite pour les aristocrates et les philosophes; le peuple a semblé de tout temps être de leur avis. Il leur a laissé les hautes spéculations métaphysiques, et il a poursuivi des arts pratiques et moins orgueilleux. Aujourd'hui même que l'on parle tant de la tendance du peuple à s'élever et à s'instruire, regardez quelles sont les sciences qu'il recherche et cultive de préférence : ce sont les arts mécaniques et les sciences naturelles; pas d'idéologie, comme disait le roi du peuple, Napoléon. Il sait des arts plastiques ce qu'il en faut savoir pour bien lever un plan et faire avec netteté et exactitude le dessin d'une machine. Il n'y a qu'un art élevé qui ait trouvé grâce devant le peuple, et cet art, c'est, ainsi que nous l'avons dit, le plus popu-

laire de tous, la musique. Mais aujourd'hui les arts du peuple l'emportent sur la science des philosophes, l'observation et l'application pratique ont remplacé la spéculation et la métaphysique. On peut dire sans se tromper que dans ce triomphe, maintenant complet, de la science utile, de la science préférée du peuple, il y a plus de démocratie que dans tous les événemens révolutionnaires des dernières années.

Mary Barton, écrit dans le sentiment très démocratique particulier à Carlyle, porte pour épigraphe cette boutade du célèbre écrivain : « Comment sais-tu, peut s'écrier dans sa détresse le pauvre fabricant de romans nouveaux, que je suis le plus insensé des mortels existans? Eh! qui t'a dit que cette biographie imaginaire, écrite par moi, pauvre créature aux longues oreilles, n'atteindra pas les oreilles plus longues encore de quelques-uns de mes semblables, et ne peut pas être, avec l'aide de la Providence, le moyen d'insinuer et d'inspirer quelque chose? Nous répondons : Personne ne le sait, personne ne peut le savoir avec certitude; c'est pourquoi écris, digne frère, écris comme il te sera possible, avec les moyens qui t'ont été donnés. » Cette épigraphe exprime parfaitement le but de l'auteur, et résume bien l'idée morale du livre. L'auteur ne s'est pas proposé de développer un système et d'attaquer un ordre de choses particulier; il n'a voulu qu'appeler l'attention sur certains faits, et, comme le dit Carlyle, *insinuer* quelque chose. L'épigraphe de *Ruth*, empruntée au poète Phinéas Fletcher, n'est pas moins significative : « Coulez, coulez, larmes trop lentes, et baignez ces pieds adorables qui transportèrent du ciel le prince de la paix, messager des nouvelles de paix. Ne cessez pas, ô mes yeux humides, d'implorer sa clémence, car nos péchés ne cesseront jamais de crier vengeance et d'appeler sa colère; noyez dans vos flots incessans nos fautes et nos craintes, et que son œil ne puisse voir le péché qu'à travers mes larmes! » Cette épigraphe dit par avance le sujet du roman, c'est le récit d'une expiation, l'histoire d'un long repentir. Les sentimens violens exprimés dans *Mary Barton* n'existent pas dans *Ruth;* mais les sentimens de résignation, de mansuétude et de clémence y coulent à pleins flots. Les personnages de ce roman sont tous entourés d'une atmosphère de douce tristesse : les larmes y tombent dans la solitude, les douleurs y sont paisibles et n'éclatent jamais en sanglots. Il y a entre *Ruth* et *Mary Barton* le même contraste qu'entre une froide journée d'hiver, avec ses vents glacés courant en tourbillons sur les plaines nues, ses fleurs de givre suspendues aux branches dépouillées des arbres, et une de ces journées d'automne à l'air transparent et fin, aux couleurs délicates et tendres, où jaunissent

les dernières feuilles, où verdit le dernier gazon, où chantent les derniers oiseaux sous les rayons tièdes et déjà épuisés des derniers beaux soleils.

Dans ce roman, mistress Gaskell s'attaque à ce vice si connu de la société anglaise, le *cant*. Toutes les sociétés, à dire le vrai, sont plus ou moins pharisaïques; elles ont pour tout ce qui est légalement admis l'indulgence la plus grande, et pour toute action commise en dehors de leurs habitudes la plus sévère proscription. Commettez un crime, et vous pourrez être absous, s'il ne blesse pas les apparences de la bienséance mondaine; — ne vous avisez pas de commettre une étourderie, vous seriez perdu à jamais : telle est trop souvent la justice du monde. Mais ce pharisaïsme qui se retrouve à doses diverses au fond de toutes les sociétés est plus fort que partout ailleurs en Angleterre et semble inhérent à la société anglaise. Il est là plus difficile à combattre et à guérir qu'en aucun pays, car il résulte beaucoup, à notre avis, du caractère du peuple même, et on ne doit pas l'attribuer, comme on l'a toujours fait, à certaines hypocrisies religieuses, à certaines habitudes protestantes. Allez au fond du caractère anglais, cherchez la raison de sa silencieuse gravité, de sa gaucherie de manières, de sa raideur. Le peuple anglais est le plus timide de tous les peuples, celui qui, chose étrange à dire, se défie le plus de ses forces et craint le plus de les mesurer avec celles de ses adversaires. Chez lui, vous ne trouverez rien des qualités et des défauts de l'esprit celtique, agressif, satirique et présomptueux. Les Anglais sont les hommes les plus inoffensifs du monde, mais ils ne le sont pas naïvement, car, ainsi qu'on nous le faisait remarquer récemment, nul peuple n'a eu plus à souffrir depuis des siècles des plaisanteries du continent et n'a été informé plus clairement par les quolibets de l'Europe de ses défauts, de ses travers, des points faibles de sa nature. Ayant donc instinctivement la conscience de sa timidité, dépourvu de toute arme agressive, l'Anglais se tient toujours sur la défensive et cherche à ne pas donner prise à ses adversaires. De là pour lui-même une grande sévérité, un soin scrupuleux de sa personne, une réserve constante et en un mot l'emploi de tous les moyens qui peuvent l'entourer des apparences de la *respectabilité*, dans laquelle il se retranche comme dans une forteresse. De là aussi une défiance constante d'autrui, l'exigence de ces mêmes formes extérieures de *respectabilité* chez les individus qui l'approchent et l'entourent, la peur involontaire d'être pris pour dupe. Posséder pour soi la *respectabilité*, c'est posséder une cuirasse, être à l'abri de toute attaque; exiger d'autrui cette même *respectabilité*, c'est désarmer ses voisins, les mettre hors d'état de nuire. De là résultent dans la société anglaise le triomphe complet et pres-

que indestructible des formes extérieures, des apparences, et dans le caractère anglais une certaine dureté qui engendre quelquefois de criantes injustices. Cependant il ne faut jamais oublier qu'au fond ce pharisaïsme n'est qu'une sorte de cuirasse extérieure servant à protéger la race d'hommes la plus timide, la plus inoffensive et même la plus tendre qui se rencontre sur notre globe.

L'histoire de *Ruth* est d'une extrême simplicité. Nous sommes dans une ville d'assises (*assize town*) d'un des comtés de l'est, dans l'atelier de mistress Mason, où Ruth Hilton, une jeune orpheline, presque un enfant, apprend son futur métier. Dans un bal, où leur maîtresse a conduit ses apprenties, chargées de réparer les désordres causés aux toilettes des jeunes *misses* du grand monde par les valses trop tourbillonnantes et les accidens imprévus des contredanses, Ruth a été remarquée par un jeune homme élégant, M. Bellingham. Les entretiens succèdent aux entrevues, les rendez-vous aux entretiens, les promenades aux rendez-vous, et les serremens de main aux rapides regards échangés en passant. La séduction est inévitable; comment Ruth lutterait-elle contre les premiers sentimens du cœur, les premiers murmures de la jeunesse, la complaisance et la politesse de M. Bellingham, un jeune *gentleman* d'une telle obligeance, qu'il consent à faire plusieurs milles pour accompagner la jeune fille dans une visite aux lieux de sa naissance et au jardin témoin de ses premiers jeux? Ce n'est pas que les avertissemens manquent à Ruth; les voix secrètes de la conscience lui parlent doucement, mais leur murmure est si faible, que la confiante enfant peut les entendre à peine. Parvenue, avec son élégant compagnon, au terme de sa promenade, elle a reçu de ses anciens voisins bien des rapides conseils de prudence, entre autres du vieux Thomas, qui jadis avait coutume de la prendre sur ses genoux et de lui raconter, en guise de contes de fée, les histoires allégoriques du *Pilgrim progress*, les combats du *fidèle chrétien*, les sottises de M. Wordly Wiseman, et les choses merveilleuses et terribles que l'on voit dans *la vallée de l'ombre de la mort*. « Eh! eh! c'est ton amoureux, je pense, a-t-il dit en désignant M. Bellingham: un très beau garçon, ma foi; » mais, sur la réponse négative de Ruth, le vieillard a secoué la tête, s'est éloigné, et les a regardés longtemps du haut d'une montagne. Vains avertissemens : la destinée de Ruth est marquée, et sa première imprudence est accompagnée immédiatement de son châtiment. En revenant de cette promenade si désirée, Ruth se trouve sur le bord du chemin face à face avec mistress Mason, sa maîtresse; elle reçoit son congé avec mille injures et défense de remettre jamais les pieds dans la maison de cette chaste et respectable personne. Tous ces débuts de la séduction sont décrits par mistress Gaskell avec fraîcheur, et son récit, pendant les cent pre-

mières pages, est charmant comme une matinée d'avril avant les dernières gelées.

Ainsi exclue du seul asile qui lui fût ouvert, privée de l'unique protection sur laquelle elle pût compter, l'asile et la protection de sa revêche maîtresse, Ruth se tourne naturellement vers M. Bellingham, qui se trouve devenu son seul appui; et comme M. Bellingham ne peut être un tuteur désintéressé, qu'il n'en a ni la force ni la volonté, l'œuvre de séduction commencée est bientôt complète. Les deux amans vont cacher leur bonheur dans le pays de Galles, bonheur mêlé d'ennui chez M. Bellingham, d'appréhensions chez Ruth. Peu à peu M. Bellingham commence à être moins aimable; sa nature sèche, égoïste, qui ne se révélera que plus tard, après la première fleur et les grâces de la jeunesse, se trahit par instans. L'ennui, l'inévitable ennui, ce terrible châtiment des liaisons illicites, le tourmente; par momens il demanderait presque à Ruth de l'amuser. « Savez-vous jouer aux cartes, Ruth? » Et sur la réponse négative de Ruth, il devient maussade et plus ennuyé que jamais. Avec le caractère que l'auteur a donné à M. Bellingham, le dénoûment de la première partie de l'histoire serait même probablement le plus vulgaire et le plus commun de tous : ce serait l'abandon brutal, si un accident imprévu ne venait donner à la destinée de Ruth une autre direction. M. Bellingham tombe malade; l'hôtelier du pays de Galles chez lequel il loge avertit sa mère; mistress Bellingham arrive en toute hâte, et remplace au chevet du lit de son fils la pauvre Ruth, obligée dès lors de s'enfermer et de vivre cachée. Cependant une nuit celle-ci n'y tient plus; elle sort sans bruit de sa chambre, erre silencieusement le long des corridors, s'arrête palpitante à la porte de son amant, se rencontre face à face avec mistress Bellingham, et sans préambule, tremblant de tous ses membres, laisse tomber ces paroles : Comment va-t-il, madame? Ces paroles, si passionnées dans leur simplicité et leur gaucherie sans artifice, sont une révélation soudaine pour mistress Bellingham, qui, quelque temps après, dès les premiers jours de la convalescence de son fils, se hâte de l'enlever aux maléfices et aux sortiléges de Ruth, laissant après elle, pour la jeune fille, avec une lettre insultante, le don plus insultant encore d'une somme d'argent, prix raisonnable, pense-t-elle, de son déshonneur.

Ruth, abandonnée encore une fois, rencontre un protecteur dans un pauvre ministre dissident, M. Benson, alors en voyage dans le pays de Galles, un *gentleman* contrefait, d'une extrême faiblesse physique, d'une nature morale timide à l'excès, animé de l'esprit de douceur de l'Évangile beaucoup plus que de l'implacable justice de la Bible, et qui, de tous les attributs de Dieu, ne comprend guère que l'infinie miséricorde et l'infinie bonté. Avec lui demeure sa sœur,

miss Faith Benson, d'un caractère infiniment plus mâle que le sien, plus décidée dans ses actions, et dont toute la nature peut se révéler par cette petite particularité, qu'elle siffle comme un garçon chaque fois qu'elle est embarrassée ou qu'elle médite de prendre un parti. M. Benson mande sa sœur dans le pays de Galles, lui raconte l'histoire de Ruth et lui fait part de son projet de la recevoir chez lui. Miss Benson, après avoir murmuré, hoché la tête, siffloté entre ses dents, y consent, lorsqu'un nouveau fait, plus triste encore et plus embarrassant que tous les autres pour le ménage du pauvre ministre, se découvre : Ruth est enceinte. Comment agir dans une telle circonstance? sous quel titre présenter à ses paroissiens, à ses amis, la pauvre pécheresse? Cas embarrassant, et qui demanderait pour être résolu toute la subtilité d'un casuiste et toute l'audace de charité d'un saint; mais l'honnête et le timide M. Benson n'est ni un saint, ni un casuiste, il n'est qu'un homme charitable et faible, vivant dans une société pleine de défiances et qui ne pardonne guère. Il se décide à faire un mensonge innocent, ce qu'on nomme en anglais d'un mot charmant, *a white lie*, un *blanc mensonge*. Ruth sera présentée aux habitans d'Eccleston, la paroisse de M. Benson, comme une jeune veuve du nom de mistress Denbigh, dont le mari vient de mourir dans le pays de Galles. Cette petite fourberie ne fera de mal à personne, sauvera l'honneur à l'enfant qui va naître, donnera à Ruth un moyen plus facile de se réhabiliter et de reconquérir dans le monde une place honorable.

Ce *blanc mensonge* est, à proprement parler, le nœud véritable du roman; il en est le trait caractéristique et l'intérêt principal. Lorsque le roman de *Ruth* a paru en Angleterre il y a quelques mois, tous les journaux qui en ont rendu compte se sont longuement étendus sur ce mensonge innocent : les uns l'ont condamné, les autres excusé par des raisons qui n'étaient guère concluantes et qui ne pouvaient pas l'être. Ces dissertations font incontestablement honneur à la moralité de l'esprit anglais, encore très-peu fort, paraîtrait-il, sur la casuistique. Le mensonge de M. Benson, à proprement parler, n'est qu'une sorte de voile jeté sur la vie antérieure de Ruth pour la dérober aux regards malveillans. Cette doctrine détestable : la fin justifie les moyens, n'est pas employée par lui dans ce cas particulier; car il ne poursuit pas un but incertain, il veut sauver l'honneur, la réputation et la vie d'une personne dont l'innocence et la parfaite candeur lui sont parfaitement connues. Il a donc à choisir entre ces deux choses : ou conserver intacte et sans tache pour lui-même sa *respectabilité* en sacrifiant au pharisaïsme d'autrui l'honneur et la vie d'une créature humaine, ou faire le sacrifice de l'intégrité de cette même *respectabilité* pour sauver son innocente protégée. Lequel des deux

termes de ce dilemme vous semble préférable? Il se pourrait bien que, dans la situation où M. Benson est placé, dire la vérité fût faire précisément acte de pharisaïsme. Chacun de nous a pu reconnaître mille fois dans sa vie qu'il y a des actes et même des crimes qui échappent au jugement de l'homme et qui ne peuvent être absolument justiciables que de Dieu. Le mensonge de M. Benson rentre exactement, si petit qu'il soit, dans cette catégorie de fautes exceptionnelles et qui ne relèvent pas du tribunal des hommes. Mais en Angleterre, pays d'absolue légalité, toute infraction à l'ordre et à la coutume établie soulève des récriminations sans fin, et voilà pourquoi le mensonge de M. Benson y a excité tant de discussions. Deux sentimens, — l'un très honorable, le respect de la légalité, — l'autre détestable, le respect de la coutume établie, quelle qu'elle soit, — se sont accordés pour se récrier contre ce péché véniel.

Quoi qu'il en soit, on ne prend jamais impunément une décision de cette nature, et bientôt M. Benson et sa sœur s'aperçoivent qu'ils se sont placés dans cette situation si bien décrite par un homme plus expert qu'eux en fait de mensonge, le cardinal de Retz, dans cette situation où nous nous trouvons placés par notre propre choix, où le sort n'a rien fait pour nous conduire, et dont nous ne pouvons plus sortir alors qu'en faisant faute sur faute. Après un premier mensonge, il en faut un second, puis un troisième; chaque matin, il faut répéter celui de la veille. Le mensonge de M. Benson n'a pu tromper la vieille servante Sally, qui commence à grommeler entre ses dents qu'il est temps pour elle de partir, puisque maintenant on remplit la maison de gens douteux et qui lui sont suspects à plus d'un titre. Un soir, Sally entre dans la chambre de Ruth. — Miss ou mistress, dit-elle, je ne sais lequel de ces deux noms vous convient; vous êtes veuve, paraît-il; où est votre anneau de mariage, et pourquoi portez-vous encore, malgré votre deuil, ces longues boucles flottantes? Je ne souffrirai pas que pour vous M. Benson et sa sœur deviennent la fable des environs. Je ne le souffrirai pas. — Et, s'armant de ses ciseaux, elle coupe les longues tresses de la chevelure de Ruth, qui la laisse faire avec patience et résignation et sans souffler mot. Cette douceur, en confirmant les soupçons de Sally, gagne en même temps son cœur, et à partir de ce moment Ruth compte un soutien de plus dans la maison des Benson.

Ce personnage de Sally est un des plus intéressans et des plus originaux du livre. Nous l'avons tous vu dans notre enfance, il y a quelque vingt ans, lorsque, en dépit de deux révolutions, les vieilles mœurs de la France se conservaient encore dans quelques familles, au fond de provinces où depuis la *civilisation* a passé. Aujourd'hui

que nous sommes tous atteints de cette contagion du progrès et de la civilisation, ce personnage ne se retrouve plus guère. Vous vous rappelez les vieux domestiques ridés, goutteux, atteints de rhumatisme, ne faisant plus qu'à demi leur service, grommelant toujours, faisant des remontrances au maître, reprenant et grondant les enfans, ne quittant la maison que pour aller dans leur dernière demeure accompagnés de leurs maîtres reconnaissans. N'avez-vous jamais été charmé, comme nous l'avons été en lisant les mémoires du XVIIIe siècle, de cette rapide apparition de la servante du coutelier Diderot, qui fait cinquante lieues à pied pour porter au jeune philosophe affamé les petites économies de sa tendre mère, et cette pauvre fille du peuple ne vous a-t-elle pas fait oublier pour un moment les beaux esprits et les salons du temps, l'*Encyclopédie* et les tragédies de Voltaire? Sally appartient à cette catégorie de serviteurs à peu près disparus aujourd'hui. Assise au pied du lit de Ruth pendant les jours de son accouchement, elle l'amuse et l'endort par ses interminables histoires de *puddings* trop cuits il y a quarante ans de cela, et d'amoureux qu'elle a refusés en mariage du vivant de la mère de M. Benson, afin de ne pas quitter la famille. Toute la science de Sally consiste dans sa Bible et dans l'*Almanach du bonhomme Richard*, qu'elle n'a jamais lu, mais dont elle a suivi instinctivement les conseils; elle sait, par exemple, qu'un penny économisé par jour fait vingt-quatre shillings par an, et elle a si bien mis sa science à profit, qu'en quelque quarante années elle a amassé une cinquantaine de livres sterling qui doivent, après sa mort, passer par testament à M. Benson, et le ministre, qui a voulu augmenter ses gages malgré elle, sera bien attrapé. Elle n'a qu'un reproche à faire à ses maîtres, pourquoi sont-ils dissidens? Sally appartient à l'église d'Angleterre, et elle s'en fait gloire; lorsque M. Benson s'avise de lui citer un verset de la Bible, elle lui réplique par une citation contraire, car, ainsi qu'elle le dit avec triomphe, elle n'a pas lu assidûment sa Bible pendant cinquante années pour se laisser prendre au piége par un dissident. Quant au temps présent, Sally est très sceptique et très pessimiste. « Eh! eh! dit-elle, les choses allaient autrement lorsque j'étais jeune; le prix des œufs était de trente pour un shilling, et le beurre se vendait seulement six pence la livre. Mes gages, lorsque je vins ici, n'étaient d'abord que de trois livres, et je me suffisais avec cela, et j'étais toujours propre et bien vêtue, ce que plus d'une fille ne peut se vanter de faire aujourd'hui avec ses sept ou huit livres de gages, et on buvait le thé dans l'après-midi, et le *pudding* était toujours servi au dessert, et, par-dessus tout, les gens payaient mieux leurs dettes. Eh! eh! nous allons à reculons, et nous nous figurons que nous mar-

chons en avant. » Tel est ce personnage de Sally, qui mérite bien, tant pour sa rareté aujourd'hui que pour son originalité, de figurer dans une galerie populaire.

Les années se passent; la douleur de Ruth se calme, mais ne cesse pas. Elle se change en une mélancolie inépuisable qui communique à ses traits cet air de noblesse et de suprême distinction que la souffrance morale imprime à ses victimes. Ruth vit paisiblement au sein du ménage monotone des Benson, s'employant de son mieux, gagnant avec ses doigts un mince salaire, afin d'être le moins possible à la charge de ses hôtes. Cependant un des paroissiens de M. Benson, M. Bradshaw, riche commerçant et Anglais formaliste de la tête aux pieds, se met en tête de donner Ruth pour gouvernante à ses filles. Nouvelle épreuve pour la sincérité de M. Benson. Révélera-t-il à M. Bradshaw la vie passée de Ruth, ou continuera-t-il à taire la vérité? Son choix est fait encore une fois, et Ruth entre en qualité de gouvernante chez M. Bradshaw. Dès lors elle se partage tout entière entre ses nouveaux devoirs et l'expiation de sa vie passée. Elle refuse courageusement la proposition de mariage que lui fait son ancien amant, aujourd'hui membre du parlement pour Eccleston, et avec lequel elle a une dernière et solennelle entrevue; elle résiste non moins courageusement à l'amour qu'elle a inspiré à un hôte de M. Bradshaw, et demande pardon à Dieu pour la tendresse que sa personne inspire à tous ceux qui l'approchent; mais l'expiation n'est pas complète encore, elle doit être plus terrible et se rapprocher davantage du martyre.

Enfin le terrible secret est révélé, et M. Bradshaw chasse avec des injures la pauvre Ruth de sa demeure : « Si vous ou votre bâtard vous avisez de franchir désormais le seuil de ma maison, je vous en ferai expulser par la police, » lui dit-il. Ici nous devons insister sur le caractère le plus curieux et le plus anglais du livre, et qui forme avec le caractère de M. Benson un parfait contraste. M. Bradshaw est la *respectabilité* anglaise elle-même incarnée; il ne marche jamais qu'environné d'une auréole d'honneur qu'il se plaît à montrer avec ostentation. Il pourrait prier Dieu, comme le pharisien de l'Évangile, et le remercier de n'être pas un pauvre pécheur comme le publicain qui prie à côté de lui. Il s'en tient à la légalité stricte, et lorsque, à propos de Ruth, M. Benson, qu'il a accablé d'outrages, lui répond dignement : « Je me mets du côté du Christ contre le monde, » il fait à peine attention à ses paroles. Du reste, M. Bradshaw est tout prêt à appliquer cette sévérité hébraïque non-seulement aux étrangers, mais à ses proches et à ses enfans eux-mêmes. Quelque temps après l'expulsion de Ruth et la rupture avec M. Benson, son fils Richard s'est rendu coupable, par suite de déréglemens de jeunesse,

d'un vol, compliqué de faux, au préjudice du ministre dissident lui-même, et alors a lieu cette conversation, trop caractéristique pour que nous ne la rapportions pas.

« — Vous dites que vous n'avez pas écrit ces mots, dit M. Bradshaw en montrant la signature d'un doigt ferme et sans trembler; je vous crois; c'est Richard Bradshaw qui les a écrits.

« — Mon cher monsieur, mon cher vieil ami, s'écria M. Benson, vous tirez des conclusions qui, j'en suis convaincu, n'ont aucun fondement; il n'y a pas de raisons de supposer...

« — Il y a des raisons, monsieur. Ne vous troublez pas; je suis parfaitement calme. — Ses yeux mornes comme la pierre et sa figure impassible prirent un aspect rigide. — Ce que nous devons faire maintenant, c'est punir le crime. Je n'ai pas deux poids et deux mesures pour moi et les miens et pour le reste du monde : si un étranger avait imité ma signature, j'aurais considéré comme mon devoir de le poursuivre; vous devez poursuivre Richard en justice.

« — Je ne le ferai pas... dit M. Benson; je ne poursuivrai pas Richard, non pas parce qu'il est votre fils, mais parce que j'hésiterais à prendre contre tout autre homme dont je connaîtrais la vie dans tous ses détails, comme je connais celle de Richard, des mesures semblables qui flétriraient son caractère pour le reste de ses jours, et détruiraient les bonnes qualités qu'il peut avoir.

« — Et quelles bonnes qualités lui reste-t-il? demanda M. Bradshaw; il m'a trompé, il a offensé Dieu.

« — Ne l'avons-nous pas tous offensé? dit M. Benson à voix basse.

« — Il est inutile de parler, monsieur. Vous et moi nous ne pouvons nous accorder sur ces matières. Encore une fois, je désire que vous poursuiviez Richard, qui n'est pas plus longtemps mon fils.

« — Monsieur Bradshaw, je ne le poursuivrai pas; je vous le dis une fois pour toutes : demain, vous serez heureux de mon refus; je ne pourrais que vous offenser en en disant davantage à présent.

«... M. Bradshaw se dirigea silencieusement vers la porte; mais au moment de partir il se retourna et dit :

« — S'il y avait plus d'hommes comme moi et moins d'hommes comme vous, il y aurait moins de mal dans le monde; c'est vous autres sentimentalistes qui entretenez le péché. »

Ceci est bien anglais. Voilà certes le pharisaïsme poussé à son dernier degré de beauté morale, d'esprit de stricte et impartiale justice, de respect pour l'ordre et la légalité, mais il n'en reste pas moins le pharisaïsme pour cela, et ce même M. Bradshaw, qui livrerait sans sourciller son fils à la justice et le déshéritera par haine du mal et du crime, s'évanouira cependant en apprenant que ce fils détestable a failli perdre la vie dans un accident de chemin de fer. Par esprit de justice, il lui ferait subir plus que la mort, le déshonneur, et pour-

tant les sentimens naturels et invincibles du cœur de l'homme bouleversent son terrible caractère à la pensée d'une éternelle séparation.

Maintenant cette simple et naïve histoire touche à son dénoûment. Ruth, chassée de la maison de M. Bradshaw, cherche avec une résignation toute chrétienne les moyens les plus rigoureux d'expier sa faute et d'obtenir de Dieu son pardon. La fièvre typhoïde fond sur les environs. Médecins, gardes-malades, tout le monde s'éloigne à l'envi. Ruth se dévoue; elle soigne les malades dans les hôpitaux, reçoit les derniers soupirs des mourans, essuie les sueurs de l'agonie, calme les fureurs du délire et meurt comblée de bénédictions par tous les pauvres, réconciliée avec tous ceux qui l'avaient injuriée, avec le dur M. Bradshaw lui-même. Elle meurt victime d'un dernier et admirable dévouement, après avoir soigné à son insu, pendant la période ascendante de sa maladie, son ancien amant, M. Bellingham. Ce dernier apparaît le jour même des funérailles de Ruth, pour prouver par son exemple combien l'égoïsme non-seulement est odieux, mais encore bête et grossier. Cet homme bien élevé, qui ne manquerait certainement pas de rendre un coup de chapeau ou de faire une visite obligée, parle tout de travers devant le cadavre de Ruth, offre à Sally qui fond en larmes un *souverain* pour consoler sa douleur, et, finalement mis à la porte par M. Benson, s'en va en murmurant : « Un vieux puritain mal élevé! Maintenant j'ai fait mon devoir, et je partirai d'ici aussi rapidement que je pourrai. J'aurais pourtant bien désiré que le dernier souvenir de ma belle Ruth n'eût pas été mêlé à ces gens-là. » Telle est l'oraison funèbre prononcée sur la tombe ouverte de Ruth par l'auteur de tous ses chagrins et de sa mort même. Ainsi finit ce joli récit, un peu long pourtant, un peu prolixe, un peu trop plein de douceurs, et où le pharisaïsme de la société anglaise, si battu en brèche depuis quelques années, est attaqué avec esprit et sincérité, mais peut-être avec un peu trop de clémence et de candeur.

Le sentiment qui s'échappe de tous les livres anglais contemporains est profondément moderne. La morale qu'ils enseignent est toute nouvelle : ils reposent sur des principes dont ne se doutaient point les générations antérieures; ils posent des questions qui n'avaient encore jamais préoccupé la société anglaise, ou même qu'elle avait étouffées dans leur germe et refusé de tout temps d'examiner. Tous emploient cette force du sentiment, que nous avons analysée et expliquée en commençant, comme le levier pour remuer les cœurs et les disposer à une vie nouvelle. *Sursum corda,* pourriez-vous écrire comme épigraphe en tête de tous ces livres. Dépouillez le vieil homme; soyez moins des hommes traditionnels que des hommes

du XIXe siècle, avec des sentimens du XIXe et non du XVIIIe ou du XVIIe siècle; ayez un esprit de justice en rapport avec votre temps, un esprit de charité en rapport avec les nombreuses souffrances de votre époque. Il n'y a pas de pays où les sentimens tout à fait modernes commencent à prendre plus d'empire qu'en Angleterre et où le passé disparaisse plus sensiblement, malgré la lenteur avec laquelle s'y accomplissent tous les changemens. Une vie nouvelle commence à y poindre; l'aurore de mœurs nouvelles, de nouvelles opinions religieuses et politiques, s'aperçoit de tous les côtés de l'horizon. On ne voit rien bien distinctement encore, mais on sent quelque chose suspendu en l'air. Pendant les longues nuits de l'automne, vous pouvez distinguer l'approche encore éloignée du jour et marquer les heures de la nuit par la fraîcheur du vent qui devient plus pénétrante, par les premiers gazouillemens des oiseaux encore plongés dans un demi-sommeil et qui chantent faiblement et comme en rêve. Un phénomène moral analogue à ce phénomène physique peut frapper tous les esprits qui observent les tendances de l'Angleterre actuelle. Les nouvelles idées et les nouveaux sentimens se font encore attendre et ne sont encore qu'à l'état de désir, mais les cœurs sont disposés à les recevoir, et les intelligences prêtes à les comprendre. Partis politiques, sectes religieuses, classes sociales, tous, quelles que soient leurs répugnances, leurs regrets du passé, abdiquent successivement et viennent avouer leur impuissance actuelle. Les tories se mettent au service des whigs et les whigs au service des tories, les membres de l'église passent au catholicisme et les dissidens au rationalisme; la négation des vieux préjugés continue sans un seul moment d'interruption en attendant l'arrivée des affirmations, qui sans doute ne tromperont pas la confiance de l'Angleterre. L'Angleterre s'est si souvent renouvelée par sa seule énergie, qu'on peut espérer qu'elle sortira sans naufrage de l'orageuse mer où l'esprit du siècle et la main de la Providence la poussent de plus en plus avec un irrésistible mouvement.

ÉMILE MONTÉGUT.

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

Fulminis acta modo.
Transmis avec la rapidité de la foudre.
(VIRGILE.)

La télégraphie électrique a pour but d'envoyer, au moyen des courans électriques, des signaux à de grandes distances. La France semble devoir être le pays le plus favorable aux communications télégraphiques. Les télégraphes aériens de Chappe ont fait jusqu'à nos jours honneur à la France, ainsi que le reconnait un auteur anglais, et l'usage de ces appareils n'est point encore abandonné. Ils ne redoutent que les temps de brouillard, qui interceptent la vision des flèches mobiles qu'ils emploient. Quoique la rapidité de transmission des dépêches par cette voie parût, vers la fin du siècle dernier, tout à fait admirable, elle n'est rien, comparée à la vitesse de l'électricité sur les fils conducteurs, car on sait par des expériences précises, et dont l'initiative est due à M. Wheatstone, que le courant électrique, en une seconde de temps, ferait plusieurs fois le tour de la terre.

Et d'abord qu'est-ce que c'est que l'électricité?

Il y a en général trois manières de définir : par étymologie, par énumération, par théorie.

L'électricité a emprunté son nom de la substance appelée par les Grecs *électron*, par les Latins *succin*, et par les Arabes *carabé*. Le *succin* ou ambre jaune est une résine fossile qui, comme toutes les résines, s'électrise par le frottement. Si le lecteur veut bien prendre un bâton de cire à cacheter ordinaire et le frotter sur une étoffe quelconque en allant toujours dans le même sens, il verra que ce bâton ainsi électrisé attire fortement les fils ordinaires et les corps légers dont on l'approche. Cette propriété était connue dans l'école de Thalès cinq ou six siècles avant notre ère. C'est seulement dans le siècle dernier que l'on découvrit que l'action d'un corps électrisé pouvait être transmise au loin par un fil métallique convenablement supporté et isolé. L'expérience est de Gray et de Wheler.

Définir l'électricité par l'énumération de ses effets serait une tâche bien

vaste aujourd'hui, où l'on a reconnu qu'il n'est à peu près aucun phénomène de la nature vivante ou inorganique, — dans l'atmosphère, sur la terre, sur les mers, — où son action ne vienne se mêler, sans compter les orages de foudre où l'électricité joue le principal rôle. Disons seulement, en ce qui se rapporte à notre sujet, que l'électricité, quelle que soit sa nature ou son origine, est susceptible d'être transmise à toute distance le long des fils métalliques, et qu'elle s'y propage avec une rapidité presque infinie.

Enfin, si nous voulons définir théoriquement l'électricité, nous concevrons cet agent comme un fluide excessivement léger, susceptible de se répandre, de couler pour ainsi dire le long des corps conducteurs, de manière à en atteindre instantanément les extrémités les plus éloignées par une espèce de courant, dont l'écoulement donne naissance à des actions mécaniques, physiques, physiologiques en traversant les différens corps. Au milieu du siècle dernier, la commotion nerveuse produite par l'appareil appelé *bouteille de Leyde* appela l'attention du public sur l'électricité agissant ainsi sur l'homme et sur les animaux, et la phrase *se faire électriser* indique encore l'effet de cette expérience sur l'homme. Plus tard, Franklin ayant soutiré l'électricité des nuages et inventé les paratonnerres, l'attention resta fixée sur cette branche importante de la physique.

Tout à la fin du dernier siècle, Volta, en empilant plusieurs disques de deux métaux différens, séparés par des disques non métalliques, mit au jour un appareil merveilleux, qui non-seulement produit de l'électricité, mais qui la renouvelle continuellement dès qu'elle s'est écoulée par un fil métallique. Voilà notre courant télégraphique : un appareil de Volta, une pile électrique, à Paris, étant armée à sa partie supérieure d'un fil de fer ou de cuivre qui va porter l'électricité jusqu'à Marseille, produit un courant continu, allant de la première de ces villes à l'autre, en sorte que, si l'on avait un moyen de savoir quand le courant passe ou ne passe pas par le fil, on pourrait, en lançant ou arrêtant à Paris le courant électrique, faire des signaux à Marseille, ou même à une distance bien plus grande, et cela instantanément.

Or c'est précisément ce que nous pouvons faire au moyen de la découverte d'Œrsted, physicien danois, qui, en 1820, trouva que, quand on fait parcourir un fil métallique à un courant parti d'une pile de Volta, il annonce son passage en agitant une aiguille aimantée placée près du fil métallique et le long de celui-ci. Pour faire donc un signal de Paris à Marseille, nous aurons près de l'extrémité du fil, qui est dans cette dernière ville, une aiguille aimantée, et, par les mouvemens qu'elle prendra quand nous enverrons le courant, nous aurons le signal de Paris. Pour faire de ces signaux un véritable alphabet, nous conviendrons que les lettres A, B, C, etc., seront représentées par un certain nombre de mouvemens de l'aiguille à droite ou à gauche. Tel est le fondement et la manière de procéder du télégraphe dit *télégraphe anglais* parce qu'il est à peu près exclusivement employé de l'autre côté de la Manche. La première indication de ce télégraphe fut donnée par l'illustre Ampère, ainsi que nous le verrons tout à l'heure. Dans les premières années qui suivirent l'invention de la pile de Volta, Sœmmering proposa de faire des signaux par la pile voltaïque en faisant agir chimiquement le courant à une grande distance sur des matières décomposables par l'électricité; mais il était fort

douteux que l'énergie chimique du courant fût capable de se transmettre efficacement à de grandes distances.

Après Volta, qui trouva la pile électrique et son courant, après Œrsted, qui découvrit l'action du courant sur l'aiguille aimantée, viennent les travaux de M. Arago, qui reconnut que le courant produisait des aimans très énergiques par son action sur des barreaux de fer doux entourés de fils conducteurs de l'électricité. Une fois en possession de cette énergique action, la télégraphie électrique a tout osé. Elle a fait parcourir à des aiguilles analogues à des aiguilles de montre les divers points d'un cadran où sont écrits les lettres et les chiffres que l'on veut indiquer à son correspondant. Ce que le courant fait à Paris, il le fait à Marseille, et l'indication du cadran de Paris se répète fidèlement à mille, à deux mille, à trois mille kilomètres. Bien plus, comme l'aimant instantané produit dans l'expérience de M. Arago peut être rendu plus ou moins énergique à volonté, on peut développer assez de force pour faire imprimer la lettre que l'on a amenée devant le papier à dépêches, ou bien on peut marquer sur ce papier des points, des traits, des combinaisons de ces deux signes, soit avec de l'encre, soit à la pointe sèche en rayant ou perçant le papier; en un mot, l'action de l'aimant qui peut tirer, pousser, frapper, presser, etc., doit être considérée comme l'action d'une main que l'on pourrait étendre de Paris à Marseille ou de New-York à la Nouvelle-Orléans, c'est-à-dire à plusieurs mille kilomètres de distance.

On peut facilement imaginer que les premiers principes de Volta, d'Œrsted, d'Arago une fois livrés au public, la spéculation industrielle s'en empara, et épuisa tout ce que le génie de l'homme, activé par la beauté du sujet ou par le mobile de l'intérêt, peut inventer de plus ingénieux et de plus utile. Ce serait la matière de plusieurs volumes, que d'essayer de faire connaître, même sommairement, tout ce qui a été fait dans ce genre et tout ce qu'on y ajoute journellement. Dans l'état actuel de la télégraphie électrique, on peut, pour quelques centaines de francs, se procurer le plaisir d'établir dans son domaine, entre deux bâtimens même fort éloignés, deux postes télégraphiques à cadrans avec des sonneries pour avertir qu'on veut correspondre ou transmettre des ordres, ces transmissions se faisant par des indications de lettres et de chiffres ordinaires qui n'offrent aucune difficulté à envoyer ou à recevoir et à lire.

Après les États-Unis, où la télégraphie électrique a dû prendre un prodigieux développement, puisque cette nation a un continent tout entier pour territoire, c'est en Angleterre, dans un territoire au contraire très peu étendu, que l'activité commerciale a considérablement développé l'emploi du télégraphe électrique. Commençons cependant par la France.

Ce n'est guère que depuis 1850 que notre pays est entré sérieusement dans la voie de la télégraphie électrique. Cette belle branche de la science et de l'industrie y prend aujourd'hui un rapide développement. Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, le Hâvre, Calais, Dieppe, Toulouse, sont atteints, et de semaine en semaine, d'après le magnifique plan mis en exécution par notre belle administration télégraphique française; l'année 1853 ne se terminera point sans qu'on ait relié à Paris tous les chefs-lieux des départemens au moins par deux communications électriques. L'École polytech-

nique, appelée par ses élèves à concourir au perfectionnement de cette télégraphie scientifique, y portera, comme elle l'a déjà fait dans d'autres services publics, la séve vigoureuse d'une instruction supérieure. Je ne puis oublier les services d'un savant et d'un praticien de premier ordre, M. Bréguet, qui a construit tout le matériel de France et celui de quelques autres états. M. Bréguet a su répondre dans ses constructions à toutes les exigences du service français, qui n'admet rien que de complétement satisfaisant, tandis qu'en Amérique on se contente trop souvent d'approximations éloignées vers la perfection. Dans les nombreuses relations que j'ai pu avoir avec les chefs de corps qui dirigent tous les genres de services publics à l'étranger, j'ai toujours trouvé qu'ils reconnaissent la supériorité de marche et de capacité de nos services et de nos établissemens français, et je pense que, pour la télégraphie électrique comme pour le reste, rien ne se fait hors de France avec plus de sûreté, de régularité, de probité, ou, en un mot, avec plus d'honneur.

Les signaux transmis en Angleterre par l'agitation d'une ou de deux aiguilles aimantées sont sujets à être troublés par des courans produits par des circonstances météorologiques, des orages, des aurores boréales ou de petites convulsions intérieures de la terre, peut-être même par les brusques variations de la température. En France, on fait exclusivement usage du télégraphe à aiguilles non aimantées et donnant leurs indications sur un cadran portant des lettres. Comme on est obligé de passer sur ces vingt-six lettres ou chiffres pour faire le tour du cadran, on a obtenu une accélération notable en ne mettant que huit indications sur le cadran, en sorte qu'en prenant un double cadran on a huit fois huit, c'est-à-dire soixante-quatre indications, ce qui dépasse tous les besoins de l'alphabet. Comme on opère des deux mains, la rapidité de transmission et de lecture devient très grande dans ce cas, et peut atteindre, dit-on, près de deux cents lettres à la minute; mais dans l'usage ordinaire et avec la sûreté qu'exige le service français, soixante lettres par minute sont déjà une vitesse de transmission considérable, et c'est plutôt la difficulté de lire que celle d'écrire qui arrête la rapidité des communications, quoique certains employés *lecteurs* arrivent à une promptitude de perception vraiment inconcevable.

Il n'y a donc en France que deux systèmes de télégraphes, l'un à cadran et à lettres, l'autre à deux cadrans et à deux aiguilles susceptibles chacune de huit positions. Il n'y a point jusqu'à présent de *télégraphes-imprimeurs:* s'il m'était permis de me prononcer là-dessus, je pense que notre système actuel sera longtemps suffisant pour l'activité probable des transmissions usuelles, et, pour aller plus vite, il serait peut-être plus avantageux d'opérer avec un double système de fils et de cadrans que de pousser un seul appareil à des vitesses qui excluent toute sûreté dans les signaux transmis.

Je ne fais aucun doute que d'ici à peu d'années la France, qui a déjà profité de l'expérience de l'Angleterre et de l'Amérique, aura établi des règles sûres pour guider tous les établissemens futurs de télégraphie électrique. Il me semble qu'un bureau consultatif qui serait mis à même de provoquer des recherches expérimentales sur les points embarrassans de la pratique télégraphique servirait beaucoup au perfectionnement ultérieur et à la bonne

exécution de tous les procédés actuels, en même temps qu'il aviserait aux moyens de remédier à toutes les causes de perturbations qui peuvent altérer la marche de ces admirables instrumens. Pour n'en citer qu'un exemple, comment se fait-il que le monde entier ne soit pas encore fixé sur le mérite relatif du système des fils portés sur des poteaux ou déposés sous terre avec une enveloppe de gutta-percha, et comment ce procédé qui traverse les mers n'a-t-il pas réussi dans la jonction de l'observatoire de Paris à la station centrale du ministère?

Tout le monde sait qu'en Amérique on a fait un usage merveilleux du télégraphe électrique pour fixer la position des lieux en longitude. Au commencement de 1854, le télégraphe électrique nous donnera toutes les longitudes de France avec une admirable précision. Depuis l'établissement du câble sous-marin, M. Arago en France et M. Airy en Angleterre désiraient relier les observatoires des deux nations au moyen de la transmission d'un signal électrique. Cette jonction des deux principaux observatoires du monde, si facile aujourd'hui, avait déjà donné lieu à des travaux antérieurs très pénibles et offrant des résultats peu concordans. Des astronomes français et anglais, MM. Herschel, Largeteau, Sabine et Bonne, s'étaient envoyé des signaux des deux côtés de la Manche au moyen de fusées lancées à plus d'un kilomètre de hauteur sur les deux rivages opposés du détroit et observées en même temps dans les deux pays. Le signal électrique sera infiniment plus sûr et plus commode, et depuis quelques jours l'astronome royal d'Angleterre a fait savoir qu'il était en mesure de transmettre des signaux d'un observatoire à l'autre. A l'observatoire de Paris, M. Arago et la télégraphie du ministère de l'intérieur étaient prêts depuis plusieurs mois. La différence des temps entre l'observatoire de Paris et celui de Greenwich est considérée aujourd'hui comme étant de neuf minutes vingt et une secondes et demie. Il sera curieux de voir si les anciennes méthodes seront trouvées en défaut par l'infaillible électricité et de combien! Au reste on ne se figure pas ordinairement le peu d'espace qu'il suffit de franchir pour changer les heures. Rouen et Paris diffèrent de cinq minutes, en sorte qu'une montre réglée à Paris avance de cinq minutes quand on la porte à Rouen, et dans Paris même, deux points très rapprochés, par exemple le Luxembourg et l'École polytechnique, diffèrent déjà de trois secondes de temps, dont la pendule bien réglée au Luxembourg retarde sur la pendule également bien réglée à l'École polytechnique. Un compteur transporté d'un de ces points à l'autre montre tout de suite ce désaccord. A l'occasion de ce qui se fait dans d'autres pays, j'aurai encore à signaler plusieurs des particularités d'établissement et de fonctionnement de la télégraphie française. Quant à la vitesse, que les anciens attribuaient à l'agent physique de la foudre, qui depuis a été reconnu identique avec l'électricité ordinaire, c'est sans doute en voyant un éclair sillonner tout d'un coup une vaste étendue de nuages qu'ils ont pu juger de sa vitesse de transmission, car ils ne possédaient aucun des moyens de mesurer le temps qui ont permis d'attaquer de nos jours ce difficile problème.

En Angleterre, la *Compagnie de télégraphie électrique* a beaucoup étendu ses opérations dans ces dernières années. Il y avait, aux derniers mois de

1852, au-delà de trois cents stations pourvues de télégraphes électriques, et l'une après l'autre toutes les administrations de chemins de fer ont senti la nécessité d'adopter cet utile auxiliaire. Aux principales stations commerciales, des employés sont en fonctions nuit et jour. On compte au moins cent stations pareilles, et dans les autres moins importantes, les dépêches ne se transmettent que de jour. La longueur des routes occupées télégraphiquement était, au mois d'août dernier, de 5 à 6,000 kilomètres; mais depuis cette époque, cette distance s'est considérablement accrue. En la portant à 8,000 kilomètres, on serait sans doute encore au-dessous de la réalité. Le lecteur voudra bien se rappeler que le kilomètre français est tout juste la quarante-millième partie du contour de la terre, en sorte que les fils anglais font aujourd'hui en longueur la cinquième partie du contour de notre planète. Une seule compagnie a employé 4,000 kilomètres de fil de fer galvanisé, et elle a cédé à d'autres entreprises une partie de ses droits, moyennant arrangement pécuniaire.

Dans le télégraphe anglais, les fils sont ordinairement d'un sixième de pouce de diamètre (un peu plus de 4 millimètres). Nos fils français ont à peu près la même dimension, savoir 4 millimètres. On a couvert tous les fils d'une mince couche de zinc par un procédé galvanique, pour les préserver de l'oxydation. Six kilomètres et demi d'un pareil fil, anglais ou français, pèsent à peu près une tonne, c'est-à-dire 1,000 kilogrammes. Les poteaux qui supportent les fils, un peu plus rapprochés qu'en France, sont espacés de 60 mètres et garnis de pièces de porcelaine ou d'autres substances isolantes, pour que le fil ne touche pas immédiatement le bois du poteau, ce qui ferait perdre une partie du courant. La forme de ces pièces fait qu'elles sont abritées en dessous contre la pluie. A des intervalles de 400 mètres environ, il y a des appareils pour tendre ou relâcher les fils au degré convenable. En France, le même espace est de 500 mètres. Le grand nombre de fils que l'on aperçoit le long des principales lignes de chemins de fer n'est pas nécessaire pour la transmission d'un message. Un simple fil peut y suffire; mais les autres servent à diverses correspondances spéciales pour les diverses stations.

Le télégraphe *à aiguilles* aimantées est toujours le plus généralement employé en Angleterre. C'est, sinon le plus commode, au moins le plus sensible de tous; mais c'est aussi celui qui se laisse le plus facilement déranger par les perturbations météorologiques. Les signaux se transmettent par les seules agitations imprimées à deux aiguilles aimantées. Malgré plusieurs perfectionnemens, ce système, dit *système anglais*, est encore à peu près celui que MM. Cooke et Wheatstone mirent en usage, et qu'ils essayèrent même à Paris, sur le chemin de fer de Versailles. En général, la grande compagnie télégraphique anglaise a acquis les brevets de toutes les inventions et de toutes les machines patentées, de manière à les employer concurremment avec le télégraphe à aiguilles.

Il y a eu beaucoup de procès et de plaidoiries en Angleterre à l'occasion des droits établis par les brevets et patentes sur la télégraphie électrique; mais on peut dire que toutes ces poursuites judiciaires ne sont rien en comparaison de ce qui a eu lieu aux États-Unis, où le système de la télégraphie électrique est développé sur une immense échelle. Les télégraphes le plus en usage dans cette contrée sont ceux de Morse, de Bain et de House, dont le

système général consiste à imprimer, graver à la pointe sèche, tracer mécaniquement ou chimiquement des lettres ou des alphabets de convention, en un mot à fournir une dépêche *écrite*, tandis qu'en France et en Angleterre la dépêche est toujours *lue* et ne laisse aucune trace. Entre 1837 et 1849, le professeur américain Morse prit sept brevets d'invention. Dans un procès soutenu par ses ayant-cause en 1851, les preuves juridico-scientifiques formaient un volume de plus de 1,000 pages. Le nombre de pages pour les petits procès n'est ordinairement que de 3 à 400; mais il s'agissait de télégraphes qui emploient les fils conducteurs par mille et mille kilomètres (1).

Quelques-uns des systèmes de Bain et de Morse sont fondés sur un effet chimique, à peu près suivant le principe indiqué par Sœmmering. Une pointe métallique glisse sur un papier préparé chimiquement, et suivant qu'on envoie ou qu'on supprime le courant, elle y trace des points, des traits allongés, des doubles ou triples points ou des traits simples et doubles qui font un alphabet facile à lire, et on a de plus l'avantage de conserver *écrits* les mots ou les dépêches transmis. Ces traits et ces points peuvent aussi signifier les mots d'un vocabulaire particulier dont les deux seuls correspondans ont la clé. En France, excepté les dépêches diplomatiques et celles que le courrier de l'Inde, arrivant à Marseille, transmet tout de suite au gouvernement anglais par le câble sous-marin, aucune dépêche secrète ne peut être transmise; mais on a constaté jusqu'ici que, malgré les graves intérêts d'affaires pécuniaires qui ont été débattus par la voie électrique, aucune infidélité, aucune indiscrétion même n'a pu être reprochée à nos employés français. Plusieurs personnes m'assurent, mais je répugne à le croire, que, malgré les chiffres em-

(1) Une circonstance honorable pour la France, et sur laquelle on devra insister quand on fera l'histoire détaillée de la télégraphie électrique, c'est qu'après les noms de Volta, physicien italien, inventeur de la pile, et d'Œrsted, qui trouva l'action de la pile sur l'aiguille aimantée, les principaux savans dont les découvertes ont donné la possibilité de transmettre des signaux au loin, soit par la lecture, soit par l'impression, sont Français. Les travaux de MM. Ampère et Arago sur l'électro-magnétisme font une partie considérable de leur gloire et de celle de l'Institut et de la France même. Ampère, en 1822, énonce expressément l'idée du télégraphe électrique (*). « On pourrait se servir, dit-il, dans certains cas de l'action de la pile sur l'aiguille aimantée pour transmettre des indications au loin. Il faut alors employer un fil conducteur assez gros, parce que le courant électrique s'affaiblit très sensiblement dans les fils fins, quand la longueur du circuit est considérable; cet inconvénient n'a pas lieu avec un fil d'un diamètre suffisant; alors l'aiguille se met en mouvement dès que l'on établit la communication. Nous ne nous arrêterons pas à développer les cas où ce genre de télégraphe présenterait quelque utilité et pourrait être substitué aux porte-voix et aux autres moyens de transmettre des signaux; il nous suffira de remarquer que cette transmission est, pour ainsi dire, instantanée. M. Sœmmering avait imaginé un télégraphe du même genre, mais au lieu d'employer l'action d'un faisceau de fils sur autant d'aiguilles aimantées qu'il y a de lettres, il proposait d'observer la décomposition de l'eau dans autant de vases séparés. » L'ouvrage que nous citons ici, et qui de plus contenait un précieux exposé des découvertes de Fresnel sur la lumière, ayant été détruit par suite d'embarras de librairie, il

(*) Voyez l'*Exposé des nouvelles découvertes sur le Magnétisme et l'Électricité*, par MM. Ampère et Babinet, p. 236. Le titre du paragraphe est *Télégraphe électro-magnétique*.

ployés par les Américains, le secret du télégraphe en Amérique n'a pas été aussi scrupuleusement respecté que chez nous, et que même, pour retarder une nouvelle politique, on a quelquefois rompu les communications.

Il y a un grand nombre de systèmes brevetés en Angleterre, en Allemagne et en Amérique, qui offrent des analogies avec ceux de Bain et de Morse. Dans le système de House, 150 ou 200 lettres peuvent être imprimées, dit-on, en une minute. Telle est aussi la rapidité étonnante avec laquelle nos employés télégraphiques exercés transmettent et lisent les signaux de Paris à Marseille. Cette rapidité, — à peu près égale à celle des indications d'un sourd-muet qui, promenant une pointe sur un alphabet écrit circulairement, indiquerait à un sien confrère les lettres qui doivent composer un discours, — dépasse de beaucoup l'aptitude ordinaire de rapide conception d'un témoin quelconque, et notamment la mienne.

On affirme que le système de House peut transmettre plus de lettres par minute qu'aucun autre système; mais il y a ici, comme pour la *méthode accélérée* de Bain, qui dépose sur un papier chimique un millier de lettres par minute, une circonstance grave à mentionner : c'est le temps qu'il faut pour préparer la dépêche, ce qui établit une compensation. Je ne puis m'empêcher de remarquer que l'essai fait en France du système de Bain, essai fait par lui-même sur la ligne de Paris à Tours, n'a pas été heureux. Dans le travail ordinaire, on transmet en Amérique 70 à 100 lettres par minute, à peu près comme en France, quoique avec un peu moins de sûreté, parce que les dépêches en chiffres diplomatiques n'admettent pas l'utile contrôle de l'intelligence du lecteur télégraphique. Dans un jour seul de l'été de 1852, la ligne de Bain

n'en est resté que peu d'exemplaires, qui se paient aujourd'hui un prix exorbitant. L'article relatif à l'*électro-magnétisme* a été traduit en allemand, et on peut au besoin se le procurer dans cette langue, comme on l'a fait en Amérique, où l'intérêt pécuniaire a conduit à l'érudition. M. Ampère fils, l'académicien actuel, dans un récent voyage aux États-Unis, a eu le bonheur de recevoir les félicitations dues à son père pour cette belle idée, à laquelle il ne manquait que la mise en œuvre. Dans la deuxième édition de l'excellent voyage de M. Charles Olliffe, intitulé *Scènes américaines*, ouvrage fait sur les lieux et aussi consciencieux dans les détails qu'intéressant par le fond du sujet, — l'auteur, après avoir parlé du fait physique découvert par Œrsted, ajoute avec une complète justice que les principes de la nouvelle branche de physique furent appliqués pour la première fois par *un illustre Français, M. Ampère*. Ceux qui pourront se procurer l'ouvrage publié en 1822, et qui a pour titre *Supplément à la traduction de la Chimie de Thompson*, par Riffault, y trouveront aussi les principaux résultats des travaux de M. Arago sur l'aimantation du fer par les courans électriques. Si l'exposé de 1822 ne contient pas plus de détails sur cet important objet et sur le magnétisme par rotation, autre découverte de premier ordre de M. Arago, c'est que M. Ampère regardait ces deux découvertes (très bien connues du reste à cette époque) comme la propriété de son illustre confrère, et ce n'est que plus tard qu'il a dans ses théories invoqué les lois d'aimantation établies par M. Arago. Disons encore que tandis que le courant d'Œrsted et d'Ampère agite faiblement une aiguille aimantée de Paris à Marseille, le courant aimantateur d'Arago crée à la même distance un vigoureux aimant, qui meut énergiquement l'aiguille d'un cadran portant des lettres, ou qui pointe des marques sur le papier, ou enfin qui imprime un message en toutes lettres comme une presse typographique.

transmit de Boston à New-York 500 messages, formant plus de 5,000 *mots*, de nouvelles politiques et commerciales.

Voici maintenant la partie industrielle du système télégraphique.

En Angleterre comme en France, il y a le long des chemins de fer des fils exclusivement réservés au service du *rail-way*. Les propriétaires du chemin paient un droit à la compagnie électrique. Un très petit nombre de fils est réservé à l'usage exclusif du gouvernement; mais le plus grand nombre des fils est au service du public pour les besoins du commerce. Pour ceux-ci, c'est la compagnie du télégraphe qui paie à la compagnie du chemin de fer un droit pour l'usage qu'elle fait de la voie et des stations. Les compagnies des chemins de fer transmettent un nombre infini d'ordres sur la ligne; le gouvernement en transmet de même aux arsenaux, aux ports et aux chantiers de construction; enfin le public fait de ces fils un moyen de communications privées dont l'étendue et le nombre augmentent tous les jours.

Ainsi donc la société et le commerce usent des avantages du télégraphe électrique, dont l'importance n'est plus une question. Les marchands et les capitalistes envoient leurs instructions aux fabricans de province; ceux-ci réciproquement font connaître le progrès de leurs travaux. Les propriétaires de vaisseaux et les bureaux d'affaires maritimes correspondent avec tous les ports. Les avocats et hommes de loi s'entretiennent avec leurs cliens et avec les témoins. Les commis-voyageurs tiennent leurs patrons au courant de leur gestion. Des sommes d'argent sont expédiées sans papier, sans note et sans billets. Les médecins consultent entre eux et sont consultés par leurs malades. La police transmet des ordres pour l'arrestation des malfaiteurs. Les résultats des élections, des courses de chevaux, des assemblées politiques, et généralement de tout ce qui fixe l'attention publique, sont connus tout de suite. L'état du temps qu'il fait en chaque endroit est instantanément transmis aux intéressés. Des familles entières se rendent, chacune de son côté, aux deux extrémités de la ligne électrique qui les sépare, et s'entretiennent de leurs affaires domestiques. Des ventes importantes se font, des transactions sont proposées; en un mot, il est difficile d'imaginer des limites à l'emploi utile du télégraphe électrique (1). Les correspondans qui n'ont point de chiffres condensent leur message autant que possible, car la compagnie anglaise (actuellement du moins) perçoit 3 fr. pour la transmission de vingt mots, si la distance n'excède pas 100 milles anglais (161 kilomètres), et le double pour des distances supérieures. Celui qui veut écrire remplit un papier blanc fourni par l'administration; un employé compte les mots, touche le prix, donne un reçu et porte le papier à la machine qui le transmet immédiatement. Si le correspondant ne se trouve pas au bureau où la dépêche est envoyée, il y a des facteurs qui la portent à son adresse. Le prix de leur service est en sus du prix d'envoi. Dans plusieurs des districts manufacturiers, le prix de la course du facteur n'est que de 1 franc 25 cent.; mais ce sont alors de petites distances.

(1) J'apprends de plusieurs côtés que la rapidité du télégraphe électrique, bien supérieure à celle des ailes mythologiques de l'Amour, a supprimé les mariages impromptu de Gretna-Green sur la frontière d'Écosse.

La compagnie anglaise se propose, dit-on, d'établir un télégraphe *franc*, c'est-à-dire qui n'aura pas besoin de l'affranchissement forcé actuel. Le prix de réception sera alors de 5 shillings (6 francs 25 cent.); alors chacun fera son courrier chez soi et l'enverra comme par la poste ordinaire, mais avec la rapidité de l'éclair.

Durant les derniers mois de la grande exposition de Londres, on vendait dans l'intérieur du Palais de Cristal des cartes météorologiques à 10 centimes qui faisaient comprendre un des plus utiles emplois du télégraphe électrique. Un télégraphe placé dans le local de l'exposition communiquait avec tout le système télégraphique d'Angleterre. A neuf heures du matin, chaque jour l'état du vent et du temps était transmis à la station centrale de Londres et de là au Palais de Cristal. On avait des cartes tout imprimées, et on y plaçait chaque jour la direction du vent, la hauteur du baromètre, du thermomètre, observée et transmise le jour précédent, à côté du nom de chaque ville qui avait correspondu. On possédait réellement une carte météorologique d'Angleterre pour le matin du jour précédent. « Une fois, dit M. Archer, nous désirâmes connaître l'état actuel de l'atmosphère dans dix-huit villes, pour le comparer à celui de la veille, et en une demi-heure notre curiosité fut satisfaite.»

Dans les élections de 1852, le gouvernement et la compagnie électrique firent un arrangement qui permit de connaître à Londres à toute heure l'état du scrutin que le gouvernement transmettait ensuite à tous les journaux et aux personnes intéressées. Ceci n'a rien d'extraordinaire; mais ce qu'il est curieux de constater, c'est que plus d'*un millier de messages* passèrent sur les fils électriques de la station centrale de Lothbury dans Londres. Outre cette station centrale, il en existe douze ou quinze autres allant à la Banque, à l'Amirauté, au palais de la reine, à l'office général des postes et à plusieurs stations de chemins de fer.

On a essayé d'établir une concurrence à la grande et ancienne compagnie électrique, mais cela présente de graves difficultés. C'est seulement dans les districts manufacturiers du nord que la nouvelle compagnie, sous le nom de *Compagnie Britannique*, opérant en vertu d'un acte obtenu du parlement en 1850, a pu établir ses fils électriques. Les arrangemens pris avec les riches et nombreuses cités manufacturières permettent à cette compagnie un immense développement, qui sera, dit-on, accompli dans la première moitié de 1853. L'acte parlementaire de 1850 autorise la *Compagnie Britannique* à ouvrir et creuser toutes les rues, grands chemins et routes qu'il lui semblera utile de parcourir. Enfin de la station centrale de Barnsley partira un fil souterrain de 300 kilomètres de longueur qui arrivera à Londres et établira la communication entre les télégraphes de la compagnie et la métropole. Comme il est plus facile de suivre par un fil souterrain la voie d'un chemin de fer qu'une route ordinaire, la Compagnie Britannique prétendit qu'elle avait le droit de creuser le long des voies de fer occupées par la compagnie ancienne, dont les fils sont portés par des poteaux. Aucun arrangement n'ayant pu avoir lieu, la question se représentera en 1853 au parlement.

Toutes ces remarques se rapportent presque exclusivement au télégraphe aérien ou, si l'on veut, à celui dont les fils sont placés au-dessus du sol et portés par des poteaux; mais on sent de plus en plus le besoin de télégraphes à fils

souterrains, et surtout pour les villes où le système de la suspension est presque impossible. Par exemple toutes les principales stations de Londres et des autres capitales sont reliées par des fils passant sous le pavé des rues ou des routes; les fils sont recouverts de gutta-percha, et de plus ils traversent et suivent des tuyaux de fer ou de bois qui les protégent. Dans quelques pays du continent, en Prusse par exemple, le système souterrrain était adopté dans ces dernières années à l'exclusion de tout autre; mais en plusieurs localités les poteaux commencent à être préférés. Espérons que notre administration, forte de ses lumières et de celles de M. Bréguet, modifiera les propriétés de dilatation de la gutta-percha pour l'emploi commode des fils souterrains, emploi dont on s'est déjà si bien trouvé pour les câbles sous-marins.

Nous n'avons encore rien dit du plus intéressant de tous les télégraphes qui ne sont pas à ciel ouvert. A mesure que l'emploi du temps de l'observatoire royal de Greenwich devint général pour régler toutes les heures des stations sur un même point de départ et éviter la confusion périlleuse des heures, on sentit le besoin d'indiquer ce temps avec précision à Londres; tel est le but du globe élevé dans le Strand. La compagnie du télégraphe électrique et l'astronome royal, M. Airy, se sont concertés pour l'exécution de ce plan. Un fil souterrain part de l'observatoire, traverse le parc de Greenwich, et, après avoir rejoint la station du chemin de fer, il arrive à Londres et à l'office télégraphique, dans le Strand. A l'extrémité supérieure du bâtiment est élevée une tige creuse dont l'intérieur donne passage à un fil électrique. Une grosse boule vide et légère peut se mouvoir haut et bas, monter et descendre de huit à dix pieds verticalement. A une heure moins dix minutes après midi, on la hisse presque au sommet de la tige qui la traverse, et à une heure moins cinq minutes on lui fait atteindre le sommet de ce petit mât. A une heure précise, à la seconde précise, la grande horloge régulatrice de l'observatoire de Greenwich met en mouvement une petite pièce mécanique qui envoie un choc électrique dans le Strand; ce choc met lui-même en mouvement une autre pièce mécanique qui fait échapper la boule élevée, laquelle se précipite en bas sur un ressort d'air qui en amortit le choc. Comme cette boule volumineuse est à une hauteur de 130 pieds anglais au-dessus de la Tamise, qu'elle a six pieds de diamètre, qu'elle est peinte de couleurs vives et qu'elle parcourt un espace assez considérable, elle peut être aperçue à une grande distance de tous côtés, et tous ceux qui veulent régler leurs montres et leurs horloges peuvent le faire par le moyen de ce signal. De plus, une horloge réglée par l'électricité, de manière à suivre la grande horloge de l'observatoire royal, est illuminée la nuit et donne l'heure par quatre cadrans. Elle a été établie sur un massif carré, en avant de l'office télégraphique du Strand, et elle indique l'heure de Greenwich tout le jour et toute la nuit. C'est ensuite de l'office du Strand, relié ainsi à l'observatoire royal, que partent les indications qui portent ce temps à toutes les stations. Il n'est pas douteux que plus tard l'heure de Greenwich sera celle de toute l'Angleterre. Cette disposition est regardée comme tellement utile, qu'il est question d'indiquer de même le temps de Greenwich aux capitaines qui s'approchent de la côte anglaise, en arrivant ou en partant, de manière qu'ils puissent régler leurs chronomètres. Par un temps de brouillard, le signal sera un coup de canon tiré

électriquement à l'heure précise, et qui sera entendu quand la chute d'une boule ne pourrait pas être aperçue. La nécessité d'éviter les accidens des chemins de fer a déjà fait adopter le temps de Paris pour toute la France. L'Allemagne, si divisée en petits états, a choisi une ville centrale, sans importance politique, dont l'heure sera adoptée. A ceux de mes lecteurs qui ne seraient point familiers avec ce qu'on appelle les *notions de sphère*, je répéterai que quand il est midi à Paris, il n'est à Rouen que onze heures cinquante-cinq minutes, en sorte que si l'on conservait les heures locales, un signal envoyé à midi de Paris, et qui franchit l'intervalle en moins d'un cent millième de seconde, arriverait à Rouen à midi moins cinq minutes. Un de nos plus spirituels journalistes me servait un jour d'auxiliaire pour persuader à un entêté bourgeois de Rouen de renoncer à son midi et à ses heures normandes. — Eh bien! soit, dit-il enfin au compatriote de Guillaume le Conquérant, gardez vos heures; mais alors la dépêche de Paris partant à midi et arrivant à onze heures cinquante-cinq minutes à Rouen, arrivera chez vous avant d'être partie!

En passant de l'Angleterre au continent, on trouve que le télégraphe électrique y est encore plus prisé qu'au-delà de la Manche, parce que sa rapidité contraste encore plus avec la lenteur comparative de la poste et des moyens de voyager en Europe, quand on les met en parallèle avec ceux d'Angleterre. Les voitures et les trains de wagons peuvent différer entre eux de vitesse suivant la contrée; mais la vitesse de l'électricité est la même partout, et, comme la lumière, elle est capable de faire le tour de la terre en une très petite fraction de seconde.

En France, le gouvernement est à la tête des lignes télégraphiques. Le bureau central du ministère de l'intérieur et celui qui est établi près de la Bourse correspondent avec les embarcadères de tous les chemins de fer. Ainsi que nous l'avons dit, Paris est déjà en communication électrique avec Dieppe, Calais, le Hâvre, Nantes, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Marseille et Strasbourg. Cette dernière ligne a permis de relier Paris à l'Allemagne et à l'Italie sans passer, comme autrefois, par la Belgique, la Prusse et l'Autriche; c'est par Bade que se fait la jonction, et à la direction de Strasbourg un télégraphe badois figure à côté du télégraphe français, de même qu'un poste de télégraphie française est placé à Londres dans l'office du Strand, pour le service de la France. M. Sagansan, géographe à l'administration des postes, vient de publier un petit livret très utile, accompagné d'une carte tenue au courant de toutes les extensions télégraphiques en France et en Europe. Avec ce guide, qui se vend quelques décimes, on a le tableau exact de toute la télégraphie électrique européenne. On racontait dernièrement qu'une dame anglaise était désespérée, parce qu'en allant faire une visite elle avait appris qu'on avait écrit à Florence pour louer dans les environs une villa, un casino, un *palazzo* qu'elle désirait habiter cet été. Le mari, désespéré du désespoir de sa femme, pense au télégraphe électrique; il écrit par cette voie à Florence; il rapporte la nouvelle que la maison de campagne est louée à lui pour la saison prochaine, et que la convention signée va lui être expédiée par une lettre qui ne peut voyager sur les fils électriques. Un auditeur nie le fait, prétendant que le télégraphe électrique ne va pas jusqu'à Florence. Que faire quand on nie un fait?

se taire; mais si ce contradicteur lit ces lignes, il pourra prendre le guide de M. Sagansan, et il verra qu'en ajoutant 33 francs 33 centimes au prix d'une dépêche expédiée jusqu'à la frontière belge, ou bien 27 francs 83 cent. au prix de la dépêche de Paris à Strasbourg, il pourra envoyer à Florence par ces deux voies la dépêche ordinaire de vingt mots, et retenir tous les hôtels et toutes les maisons de campagne de Florence et des environs.

Jusqu'à 1849, la Belgique n'avait presque rien fait pour la télégraphie électrique. Une commission, ayant à sa tête l'astronome royal M. Quételet, examina la question et se prononça pour les fils portés par des poteaux, et non point pour le système souterrain de la Prusse et d'une partie de l'Allemagne. Les chemins de fer belges ont depuis lors établi des télégraphes électriques sur tout leur parcours, et avant la jonction récente de Strasbourg et de Bade par Kehl, Paris correspondait avec Berlin, Vienne et Venise, par la voie de la Belgique.

Dans la Hollande et dans le nord de l'Europe continentale, les télégraphes électriques ainsi que les chemins de fer n'ont pas fait de grands progrès; mais le besoin s'en fait sentir plus impérieusement de mois en mois et presque de jour en jour.

Dans l'Allemagne et dans l'Europe centrale, il y a des télégraphes électriques sur tous les chemins de fer dont l'importance n'est pas minime. Ces routes et ces télégraphes traversent tous ces petits états si divisés, sans s'occuper de la délimitation des territoires. L'Autriche seule possède 5 ou 6,000 kilomètres de fils télégraphiques. L'Allemagne sans l'Autriche en a autant. Une grande partie est placée sous le sol et recouverte de gutta-percha; mais il semble y avoir une tendance à revenir au système des poteaux, adopté originairement par Wheatstone et Cooke en Angleterre. La perte de force du courant transmis semble par là notablement diminuée.

Les états les moins commerçans du midi de l'Europe sont activement occupés à compléter leurs communications télégraphiques. La dépense est si excessivement petite, comparée à celle de l'établissement des voies ferrées, qu'il est probable que bientôt la longueur des fils électriques excédera de beaucoup celle des chemins de fer. Pétersbourg et Moscou sont ou vont être incessamment reliés non-seulement l'un à l'autre, mais encore avec les ports de la Baltique et de la Mer-Noire. Pétersbourg est déjà en communication avec Vienne par Varsovie et Cracovie. La Turquie elle-même, si dénuée de tout chemin de fer, étudie le plan d'un réseau télégraphique. L'Italie a déjà plusieurs centaines de kilomètres de télégraphes. La Suisse vient de compléter plusieurs lignes, et l'Espagne entre à son tour dans la voie de la télégraphie électrique. Il n'est pas facile de présumer quel nombre de kilomètres seront en activité à la fin de 1853.

En Piémont, l'établissement du télégraphe électrique a donné lieu à de curieuses constructions. Le chemin de fer de Turin à Gênes est complet depuis Turin jusqu'à Arquata, et le télégraphe électrique suit la voie de fer; mais de cette dernière station jusqu'à Gênes les travaux sont si dispendieux, que l'on sera peut-être longtemps encore à compléter cette route. Le télégraphe a franchi hardiment tous ces obstacles. Les fils ont été tendus de montagne en montagne, au travers de ravins d'une immense profondeur, et

supportés par des poteaux distans d'un kilomètre et plus. D'autres fois ces fils s'enfoncent sous terre, quand le niveau de la contrée s'élève. L'habile ingénieur italien M. Bonelli a eu le bonheur d'exécuter ces travaux qui surpassent tout ce qui a été fait en Angleterre.

Une des annonces qui a le plus intéressé le public anglais a été la détermination prise par la compagnie des Indes Orientales d'introduire la télégraphie électrique dans ses vastes possessions territoriales d'Asie. L'importance des communications électriques est immense dans un pays dont les routes sont si mauvaises et dont les rivières sont si peu navigables. MM. Morewood et Rogers sont occupés à galvaniser plusieurs milliers de tonnes de fil de fer destiné à relier entre elles les principales cités de l'Inde britannique. Les fils seront supportés par des bambous vissés dans le sol.

Passons maintenant l'Atlantique.

La première ligne de télégraphe américain fut construite en 1844; elle allait de Washington à Baltimore, une distance de 65 kilomètres. Le congrès alloua 150,000 francs pour la dépense de l'entreprise. En 1848, un système gigantesque unissait déjà Albany, New-York, Boston, Québec, Montréal, Toronto, et de là descendait vers la Nouvelle-Orléans, au travers de la Virginie! Cincinnati, Saint-Louis et les lacs du Canada sont reliés à New-York et à Boston par des lignes multiples et entrecroisées, dont quelques-unes ont été poussées jusqu'à Halifax, près du banc de Terre-Neuve. Enfin, en 1852, des fils électriques ont été posés sur une immense étendue, principalement dans les vastes états du centre qui avoisinent le Mississipi et le Missouri, au-delà des contrées qu'arrose l'Ohio.

Si, avec une carte devant les yeux, nous traçons les diverses routes suivies par cette télégraphie électrique, nous trouvons que le télégraphe ne connaît pas les questions de territoire, de pêche ou de nationalité anglaise ou américaine. Halifax et Saint-Jean sont unis par le télégraphe aussi bien que Montréal et le Bas-Canada avec les rives du lac Champlain, et de là avec New-York et Boston. Enfin, dans les états du nord aussi bien que dans l'Amérique britannique, nous trouvons un réseau des plus compliqués de lignes télégraphiques qui se coupent en tout sens. Sur plusieurs routes et entre les mêmes villes, il y a deux et même trois entreprises rivales. Dans les états du sud, les télégraphes électriques, comme toute autre espèce d'entreprise commerciale, sont moins développés que dans le nord, ce qui n'empêche pas les nouvelles commerciales apportées à New-York par les paquebots de Liverpool d'arriver à la Nouvelle-Orléans en 20 minutes, par une ligne électrique ou plutôt par deux lignes électriques de près de 3,000 kilomètres de long! C'est encore M. Charles Olliffe qui me fournit cette donnée curieuse. Ces fils, que les Américains du Nord trouvent peu nombreux, traversent néanmoins le Maryland, la Virginie, les deux Carolines, la Georgie et atteignent le golfe du Mexique. C'est surtout dans les états du centre et de l'ouest que le télégraphe électrique est quelque chose d'étonnant! non qu'il égale en longueur ceux des états de l'est, mais c'est qu'il contraste étrangement avec l'état à demi civilisé de ces localités, il y a très peu d'années. Non-seulement dans l'Ohio, le Kentucky, le Tennessee et l'Alabama, mais encore plus à l'ouest, où naguère on ne voyait que des Indiens sauvages, chassant aux

fourrures, les appareils le plus essentiellement du domaine exclusif de la pensée se rencontrent partout. Les compagnies électriques vendent *leur longitude* (quelle denrée commerciale!) aux villages qui seront dans quelques années d'immenses cités, car la population américaine, dans ces fertiles vallées, *essaime* sur place indépendamment de l'émigration qu'elle reçoit d'Europe et ailleurs de Chine. Que dire d'un pays où la ligne électrique de Philadelphie à la Nouvelle-Orléans, d'environ 3,000 kilomètres, est desservie par deux compagnies totalement distinctes? Quant au total de longueur des fils télégraphiques, on l'évalue de 18,000 à 25,000 kilomètres : c'est plus que la moitié du tour de notre planète. Sur ces énormes distances, il faut compter le Canada comme faisant un dixième du total, ce qui ne laisse pas moins pour les États-Unis un développement fabuleux, qui de jour en jour prend encore un rapide accroissement.

On a peu fait au Mexique pour la télégraphie électrique. On parle d'un fil allant de Mexico à Acapulco, sur le Pacifique, et, dans l'est, traversant le Texas pour rejoindre la Nouvelle-Orléans; mais il n'y a pas grand'chose à attendre d'une république si pauvre et si désorganisée. La proposition faite d'un câble sous-marin de la Floride à Cuba semble devoir arriver plus tôt à bonne fin, surtout si l'on songe aux vues persévérantes des États-Unis sur l'annexation de Cuba.

L'importance des télégraphes de l'ancien monde est tellement dépassée par celle des télégraphes d'Amérique, qu'il n'y a aucune comparaison à faire. C'est particulièrement dans la transmission des nouvelles commerciales et politiques que brille le génie télégraphique américain. La première nouvelle transmise de New-York à Washington, en 1846, fut celle d'un vaisseau lancé à la mer, à Brooklyn, en face de New-York, nouvelle destinée à l'insertion dans les journaux de Washington. Comme les dépenses étaient lourdes, on n'insérait alors que peu de nouvelles transmises électriquement; mais le grand intérêt qui s'attachait à la guerre du Mexique et la rapide transmission des nouvelles de victoires réitérées mirent le télégraphe électrique en grande faveur. Quelque temps après, les journaux de New-York et de Boston se cotisèrent pour obtenir le plus tôt possible les nouvelles d'Angleterre. Dès que les paquebots anglais touchaient à Halifax, un exprès était envoyé à Annapolis, et ensuite un autre exprès à vapeur partait pour Portland, d'où le télégraphe transmettait les nouvelles à Boston et à New-York. Ce système coûtait environ 5,000 francs par paquebot, mais l'extension des chemins de fer et des télégraphes dans l'est a beaucoup diminué ces frais.

Quelque temps après, il s'organisa un corps de gazetiers électriques, qui bientôt inventèrent un chiffre sténographique des plus abrégés. M. Jones, l'un de ces sténographes, donne un exemple pour montrer la prodigieuse abréviation que produit cette diplomatie électrique. Supposons le message composé des neuf mots suivans : *Bad, came, aft, keen, dark, ache, lain, fault, adapt*. Ces mots, traduits en langage ordinaire, comprennent les renseignemens commerciaux que voici : « Le marché à la farine pour les qualités communes ou même bonnes venant de l'ouest est peu actif. Il y a cependant quelques demandes pour la consommation intérieure et l'exportation. Vente, 8,000 barils. Le *genessee* est à 5,12 dollars; le froment en première

qualité est bien tenu et demandé; la seconde qualité est faible avec tendance à la baisse. Vente 4,000 boisseaux à 1,10 dollars. Pour les autres céréales, les nouvelles de l'étranger ont pesé sur le marché. Aucune vente importante n'a eu lieu. Il n'y a eu que 2,500 boisseaux livrés à 67 centièmes de dollar.» On ne peut pas pousser plus loin l'économie des signes et celle de la transmission qui se paie par mots.

L'usage de la sténographie a été rendu nécessaire par le prix considérable des mots transmis. On prend 5 centimes par mot de New-York à Boston, et quatorze fois autant, c'est-à-dire 70 centimes de France, pour chaque mot transmis de Washington à la Nouvelle-Orléans. La presse quotidienne ne pouvait à l'origine insérer plus d'une demi-colonne de nouvelles électriques; mais, à mesure que la concurrence s'est établie, les prix se sont beaucoup abaissés, et les entrepreneurs de rédaction électrique, travaillant en communauté pour plusieurs journaux, se sont un peu relâchés de leur sévère sténographie. Les commerçans continuent à employer les chiffres ou combinaisons de lettres, qui sont interprétés par une espèce de dictionnaire dont les conventions, changeant à volonté, leur assurent le secret le plus absolu.

Voici l'arrangement fait en commun par sept journaux de New-York. Un agent spécial et responsable recueille toutes les nouvelles télégraphiques importantes au moyen de correspondans distribués dans les principales cités de l'Union; il en fait faire huit ou dix copies par des machines adaptées à ce genre de travail (après que ces nouvelles ont été mises en anglais vulgaire), et il envoie ces copies aux sept journaux associés. Quand le congrès est assemblé, il y a un sténographe électrique près de chaque chambre, et on estime que les nouvelles électriques ne reviennent pas à chacun des journaux de New-York à plus de 25,000 fr. par an, ce qui porte les frais collectifs à 175,000 fr. environ.

Dans les anciens télégraphes américains, l'isolement des fils était très incomplet, et les pertes éprouvées par le courant électrique très considérables. Jusqu'ici la construction des télégraphes a coûté de 100 à 200 dollars (500 fr. à 1,000 francs) par mille anglais d'environ un kilomètre et demi; mais on pense que pour un bon établissement des poteaux et des fils il faudrait au moins doubler cette somme. Comme il y a aux États-Unis au moins trente compagnies télégraphiques, cette active concurrence a produit plusieurs avantages. Ces compagnies ne répugnent point à l'obligation de payer les patentes de Morse, de Bain et de House, et presque toujours c'est en cédant une part des bénéfices nets que le droit de patente est rémunéré. Contrairement à ce qui a lieu en Angleterre, les télégraphes américains ne sont point confinés aux chemins de fer. Ils traversent d'immenses contrées désertes et de profondes forêts dont les arbres servent de poteaux. Plusieurs de ces lignes sont sujettes à des interruptions occasionnées par la chute des pins, sans compter l'influence des frimas qui s'attachent l'hiver aux fils et causent une énorme déperdition de courant. Enfin les orages électriques eux-mêmes mêlent leur action à celle des piles des stations, et troublent tout. M. Bréguet a aussi reconnu des actions de courant en retour fort obscures quant à leur cause, et il y a remédié, comme à tous les autres accidens qui se sont présentés dans notre pratique française, qui n'admet rien d'à peu près bien. Les Américains passent complétement sous silence le risque d'être foudroyés que courent les

employés du télégraphe électrique sans des précautions judicieuses. Pour cet objet, M. Breguet, au moyen d'un fil convenablement délié, a construit un vrai paratonnerre qui met en sûreté l'employé, même pendant le plus violent orage de foudre. Il recommande aussi très prudemment de ne faire entrer dans les stations que des fils assez petits pour se fondre par une électricité trop abondante, et faire par là même disparaître tout danger. En Amérique, chaque compagnie emploie des inspecteurs chargés de vérifier fréquemment le bon état des fils. Chaque homme inspecte une longueur de 30 à 150 kilomètres suivant la localité, et surtout durant et après les orages et les tempêtes.

En France comme en Amérique, l'administration, forcée par les exigences du service anglais des Indes, a osé établir des fils électriques sur les routes ordinaires. De Châlon-sur-Saône à Avignon, le télégraphe électrique n'est point renfermé dans l'enceinte d'un chemin de fer. Il en est de même de Poitiers à Angoulême; seulement les poteaux ont été tenus un peu plus élevés : ils ont de 9 à 10 mètres. Jusqu'ici, aucun dégât n'a été l'ouvrage de la malveillance, et dès que les nouvelles de l'Inde arrivent à Marseille, elles sont immédiatement transmises à Londres.

Il y a une grandeur étonnante dans plusieurs des plans conçus par les Américains. M. O'Reilly, qui a construit plus de 12,000 kilomètres de télégraphe électrique dans l'Amérique centrale, a récemment proposé d'étendre les fils électriques jusqu'en Californie, dans l'Orégon et au Nouveau-Mexique. Sur la ligne, à chaque station, de 30 en 30 kilomètres, on établirait un poste de vingt dragons pour protéger les fils, tenir les Indiens en respect et secourir les émigrans qui vont en Californie. Leur service comprendrait aussi la transmission des dépêches, qu'ils porteraient d'une station à l'autre, comme le font les piétons dans l'Inde. Ce serait une ligne de civilisation autant qu'une ligne de télégraphie électrique. Depuis lors, un comité du congrès a recommandé une ligne télégraphique différente de celle de M. O'Reilly. Cette ligne, partant de Natchez, sur le Mississipi, arriverait, par le nord du Texas, au golfe de Californie, et suivrait ensuite la côte jusqu'à Monterey et San-Francisco. La distance serait d'environ 4,000 kilomètres et un peu plus grande que celle de M. O'Reilly; mais elle traverserait une contrée occupée par des populations moins sauvages.

Les télégraphes municipaux font un service de sûreté très utile en Amérique. Toutes les alarmes pour cause d'incendie sont propagées avec rapidité, et des secours sont appelés aussitôt. A New-York, huit cloches d'alarme sont reliées entre elles et avec la tour centrale de l'hôtel de ville par des fils électriques; à Boston, on a employé dans la ville seule plus de 75 kilomètres de fil pour le même objet. On peut présumer qu'à Londres, où le système des fils souterrains a pris beaucoup de développement, un service de petite poste électrique ne tardera pas à s'organiser.

C'est à l'Amérique encore que revient l'honneur d'avoir appliqué la première le plus étonnant de tous les résultats de la télégraphie électrique, savoir l'établissement du système sous-marin, établissement qui nous fait entrevoir dans l'avenir la connexion et la communication instantanée des deux extrémités de la terre, car s'il faut à peu près une heure ou deux pour envoyer un

message à une ville éloignée, ce n'est réellement que le procédé mécanique d'ouvrir les communications qui produit ce retard : l'agent électrique lui-même ne mettrait qu'un temps indivisible pour aller aux antipodes.

Les premiers fils sous-marins ont été employés à New-York. La position de cette immense cité, actuellement de près de 700,000 âmes, est tout à fait exceptionnelle. La principale partie est située à l'est du fleuve Hudson, qui descend du nord; une espèce d'immense faubourg, appelé la cité Jersey, est à l'ouest et de l'autre côté de l'Hudson; enfin une troisième partie de cette ville, Brooklyn, est bâtie sur une île au sud-est. Le lit de la rivière est un point de grande activité commerciale au-dessus duquel on ne pouvait point tendre des fils. On fut donc obligé de remonter la rivière à 90 kilomètres de la ville, afin de trouver des rives assez escarpées et assez élevées pour y placer sans inconvénient un fil électrique. Ainsi le détour occasionné par l'obstacle de la rivière était de 180 kilomètres. M. Jones établit que cette difficulté donna naissance à l'établissement d'un télégraphe sous-marin avant qu'il fût adopté en Angleterre; mais les fils étaient brisés ou perdaient le courant. Enfin la *gutta-percha* fut employée, et maintenant des lignes sous-marines ou sous-fluviales traversent l'Hudson de New-York à Jersey. De temps à autre, un des fils est enlevé par une ancre; mais, comme il y en a plusieurs de distance en distance, il en reste toujours suffisamment pour le service du télégraphe.

Tout le monde sait qu'en août 1850 un simple fil sous-marin fut établi de Douvres à Calais. Quoique l'établissement d'un tel fil ne pût être regardé comme une œuvre sérieuse, cependant les dépêches passèrent pendant quelques minutes, et on fut encouragé à former un fil ou plutôt un câble doué d'une plus grande résistance. Ce câble, qui fonctionne maintenant depuis un an et demi, contient quatre fils séparés les uns des autres, revêtus de *gutta-percha* et entourés d'un mélange de résine et de graisse; de fortes spirales en fer recouvrent le tout. Ce câble vigoureux pèse à peu près 180,000 kilogrammes, et a presque 40 kilomètres de longueur. Il est juste de remarquer que l'entreprise de M. Brett fut spécialement patronée par la France, et notamment par l'empereur actuel des Français, sans la protection duquel il est probable que l'Angleterre serait encore séparée du continent (1). Je n'ai point entendu dire que les distinctions honorifiques soient allées chercher le persévérant M. Brett, le Christophe Colomb de la télégraphie électrique. Cependant le service qu'il a rendu à l'Angleterre est immense : la communication entre Douvres et Calais a rattaché Londres aux lignes de Belgique et de France. On trouve dans les tarifs de la compagnie sous-marine le prix des dépêches pour Bruxelles, Berlin, Hambourg, Dresde, Munich, Venise, Florence, Milan et Paris. Un message de cent mots peut être expédié pour le prix de 125 francs à Lemberg, presque au centre de la Russie d'Europe, en Hongrie ou en Italie.

(1) J'ai vu avec beaucoup de satisfaction que dans les journaux anglais de l'époque mon nom n'avait point été oublié parmi ceux des personnes qui avaient été favorables à M. Brett. Je pense qu'il est juste de dire que M. l'abbé Moigno, l'auteur d'un intéressant *Traité de Télégraphie électrique*, a beaucoup contribué par ses démarches empressées à faciliter à M. Brett l'accès des personnes qui pouvaient lui prêter un secours efficace, après avoir signalé avec éloge tout ce que son entreprise, alors jugée d'un succès bien peu probable, pouvait offrir d'intérêt scientifique ou pratique.

Après les cours de la Bourse de Paris, la première dépêche politique qui fut transmise par la voie sous-marine, et qui parut dans le *Times* du 14 novembre 1851, était datée de Paris à sept heures du soir du jour précédent, et elle annonçait le rejet de la loi électorale par une majorité de 355 voix contre 348. Comme pour toute œuvre grandiose, l'étonnement que produit le succès s'affaiblit à mesure que nous nous familiarisons avec les avantages qui en découlent. Les journaux anglais reçoivent maintenant avec la plus grande régularité les nouvelles du continent par la voie sous-marine, et l'on ne peut s'empêcher d'espérer que ces relations sociales contribueront puissamment à répandre les lumières de la civilisation et à consolider la fraternité de tous les peuples.

En mai 1852, un câble de télégraphe sous-marin fut déposé dans le canal d'Irlande, entre Holyhead et Howth, près de Dublin. L'opération réussit à merveille, et le câble, qui avait 100 kilomètres de long, fut tendu directement et avec le plus grand succès. Les dépêches furent transmises, et, suivant l'usage de M. Brett (étranger cependant à l'entreprise), un canon fut tiré près de Dublin au moyen d'un choc électrique envoyé d'Angleterre. Le câble, qui n'a qu'un pouce anglais de diamètre (un peu plus de 25 millimètres), a été manufacturé par MM. Newall et la compagnie de la gutta-percha, les mêmes constructeurs qui avaient confectionné dans leurs ateliers le câble de Douvres à Calais, lequel était gros comme le bras. Le câble d'Irlande n'a qu'un seul fil. Je suis parfaitement informé que, malgré le succès de la pose de cette voie sous-marine, ce télégraphe ne fonctionne pas encore au moment où j'écris.

On a beaucoup parlé de l'intention où étaient les États-Unis de traverser l'Atlantique par un câble de 5,000 kilomètres, distance de Liverpool à New-York, ou bien par un câble plus court établi entre Galloway et Terre-Neuve, dont la distance est à peu près moindre de moitié. Je ne puis regarder ces idées comme sérieuses, et la théorie des courans pourrait donner des preuves sans réplique de l'impossibilité d'une telle transmission, même quand on ne tiendrait pas compte des courans qui s'établissent d'eux-mêmes dans un long fil électrique, et qui sont très sensibles dans le petit trajet de Douvres à Calais. Je répéterai ici ce que j'ai dit plusieurs fois, savoir : que le seul moyen de joindre l'ancien monde au nouveau, c'est de franchir par voie sous-marine le détroit de Behring, qui, avec les îles qui le partagent, n'offre pas plus de difficulté que la Manche ou le canal d'Irlande, à moins peut-être qu'on ne puisse passer par les îles britanniques, les Feroë, l'Islande, le Groënland et le Labrador. Mais que d'études à faire d'ici là sur les courans polaires, la profondeur des mers, la nature du sol, le climat, ses influences sur les conducteurs, et mille autres élémens dont pourrait dépendre le succès d'une si gigantesque entreprise, qui du moins ne paraît avoir contre elle aucune impossibilité matérielle, comme en présente la voie sous-marine transatlantique! car, malgré leur *outrecuidance* (*go a head*), les citoyens des États-Unis n'ont sans doute pas la prétention d'établir des stations intermédiaires au fond de l'Océan.

Si nous regardons la jonction télégraphique des deux mondes comme un problème réservé à une solution éloignée, nous pouvons fixer notre attention sur des projets moins hasardeux. Il y a tant de compagnies qui se forment ou qui sont formées pour exploiter les lignes sous-marines, qu'il est difficile

de connaître les projets de chacune. Les fils de Douvres à Calais et le câble de Holy-Head à Dublin sont la propriété de deux compagnies différentes; elles sont l'une et l'autre menacées de concurrences. La distance de Port-Patrick en Écosse à Donaghadee en Irlande n'est que le tiers de la distance de Dublin à Holy-Head, et il est question d'unir la Grande-Bretagne à l'Irlande par ce point au moyen d'un câble électrique sous-marin. D'autres personnes ont pensé à franchir la distance du moulin de Cantire à Fair-Head, qui est encore moindre, et n'excède pas 21 kilomètres, ce qui est la plus courte distance entre les deux îles.

Il est évident néanmoins que pour l'Angleterre les routes les plus importantes sont celles qui doivent la rattacher au continent. Il paraît que la compagnie du télégraphe électrique de Douvres a été peu conciliante dans les arrangemens à prendre pour utiliser le système sous-marin, et le résultat est que trois autres compagnies organisent un plan de communication internationale sans sa participation. L'une des compagnies rivales est celle qui est propriétaire du câble sous-marin de Douvres à Calais. Une autre compagnie a le projet d'établir une ligne sous-marine de Douvres à Ostende; une troisième compagnie a établi ses fils sous terre de Londres à Douvres en suivant la grande route des voitures ordinaires, et c'est par là, comme nous l'avons dit, que nuit et jour passent les nouvelles du continent qui arrivent à la presse anglaise. Enfin une dernière compagnie songe à une ligne sous-marine du cap de la Hogue en France à quelque point de la côte britannique. C'est une chose fort importante pour l'Angleterre qu'il y ait plus d'un télégraphe sous-marin qui la joigne au continent, pour éviter le monopole, car, sans la crainte d'une nouvelle voie sous-marine, peut-être le système actuel donnerait-il déjà naissance à plusieurs abus (1).

Un projet récemment publié, et qui a déjà reçu un commencement d'exécution par des marchés passés et des concessions obtenues ou sur le point de l'être, est celui qui, après la jonction déjà presque faite du système français au système piémontais, prolongerait cette ligne télégraphique en Corse au moyen d'un fil sous-marin jeté de Corse en Italie. Un télégraphe ordinaire traverserait l'île, et un autre conducteur sous-marin unirait la Sardaigne à la Corse. Après avoir traversé la Sardaigne, le télégraphe aboutirait à l'un des caps du sud de l'île, dans le voisinage de Cagliari, pour franchir ensuite par un câble sous-marin la distance de la Sardaigne à

(1) Il y a quelques semaines, le bruit s'était répandu que l'idée de joindre Douvres à Ostende était abandonnée. Un passage que nous tirons d'un journal anglais, l'*Athenæum* du 21 mai 1853, prouve que ces nouvelles d'abandon n'avaient aucun fondement. « L'achèvement de la communication sous-marine de Douvres à Middlekirk, près d'Ostende, est un événement qui ne manque pas d'importance tant au point de vue des intérêts sociaux que de ceux de la science. On ne pouvait pas se dissimuler qu'après le peu de succès des tentatives réitérées pour établir un câble électrique dans le canal d'Irlande, le public se laissait gagner par le découragement. Réellement, après le succès du télégraphe sous-marin anglo-français, il ne restait théoriquement aucun doute sur la possibilité de faire communiquer entre elles toutes les nations par des réseaux de fils électriques; mais comme les essais infructueux s'accumulaient de plus en plus, il était possible de supposer que les industriels, tout en admettant la théorie comme parfaitement

l'Afrique et arriver à La Calle ou à Bone, dans les possessions françaises, un peu à l'ouest de Tunis. Cette distance est d'environ 180 kilomètres. Bone ou Tunis deviendrait alors un grand centre télégraphique qui pourrait envoyer une ligne à l'ouest dans l'Afrique française et une ligne à l'est vers l'Égypte pour le service des nouvelles de l'Inde. Ce projet, tout grandiose qu'il est, ne présente rien d'impossible, surtout d'après les sondages opérés dans toutes ces localités maritimes.

La télégraphie électrique, avec sa prodigieuse rapidité, avec l'agent presque immatériel qu'elle emploie et le peu de poids des fils qui sont parcourus par les signaux, semble de toutes les applications importantes de la science celle qui, en passant de la théorie à la pratique, a conservé le plus son caractère purement scientifique. Je sais qu'il est de mode actuellement d'attaquer les académies et de leur imputer à crime toutes les applications qu'elles n'ont pas faites elles-mêmes et qu'elles ont laissé réaliser à d'autres qui, sans être préoccupés de la partie théorique, ne cherchent que la pratique utile et commerciale. A chacun son œuvre. Nous reviendrons victorieusement là-dessus une autre fois dans cette *Revue*, en montrant que les travaux d'application sont avant tout des travaux collectifs. Sans l'art de fondre le fer comme on le fait aujourd'hui en fonte douce et d'aléser les cylindres des corps de pompe, aurait-on pu faire les machines à vapeur? Dans les paroles citées d'Ampère, ne voit-on pas que l'ignorance où nous étions de la portée où pouvait atteindre le courant transmis par les fils conducteurs nous imposait le doute le plus impérieux sur la réussite du télégraphe électro-magnétique pour de grandes distances? Sans les découvertes de M. Arago sur l'aimantation par les courans électriques, aurait-on la force nécessaire pour imprimer, pour faire presser, piquer, rayer, percer les papiers à dépêches? Et avant de savoir que cette forte aimantation se produisait à des distances de 1,000, de 2,000 kilomètres, où étaient les télégraphes américains? L'œuvre des académies est collective, c'est un travail d'abeilles dans lequel sont compris les industriels eux-mêmes, qui disent avec Cicéron : *Cui bono?* Dans quel but d'utilité? Les œuvres littéraires sont au contraire tout à fait individuelles et n'admettent aucune collaboration; mais passons du domaine de l'amour-propre à celui de la philanthropie.

Je déclare que la plus belle propriété du télégraphe électrique est celle qu'il a d'empêcher la plupart des accidens qui arriveraient sans lui, accidens

infaillible, ne craignissent d'avoir trop longtemps à en attendre la réalisation pratique. La ligne ouverte avec la Belgique est une nouvelle et évidente preuve que la science est parfaitement en mesure de surmonter tous les obstacles qui pourraient se présenter dans l'établissement des fils sous-marins. Quant aux avantages sociaux et commerciaux, cette ligne est d'une très grave importance. C'est pour nous une seconde grande route de communication avec toutes les nations européennes, surtout lorsqu'on réfléchit qu'en cas d'éventualités, sans doute peu probables, mais enfin non impossibles, cette voie serait bien plus à notre disposition que celle de Douvres à Calais. En outre elle est plus directe et se relie plus immédiatement avec le grand système central des chemins de fer de l'Europe. Non-seulement c'est la voie la plus courte, mais nous pouvons dire la plus naturelle, car c'est à Ostende que se trouve la tête de tous les chemins de fer allemands, et par suite de tous ceux du continent, qui aboutissent en grand nombre aux rives du Rhin, soit dans la partie supérieure, soit dans la partie inférieure de son cours. »

comparativement très rares aujourd'hui. Dans les premiers mois de l'établissement du télégraphe de Douvres à Londres, une locomotive se détacha d'un convoi et se mit à courir, dans la direction de la capitale, avec la vitesse que donne une force aveugle. Quel moyen d'éviter tous les malheurs et les dégâts de cette locomotive, si l'on n'avait pu être prévenu sur toute la ligne? C'est ce qu'on fit par le télégraphe électrique. Des obstacles élastiques furent disposés en avant de l'embarcadère de Londres pour atténuer autant que possible le choc de cette masse lancée avec une vitesse désastreuse. Mais il y a mieux. A une station déjà assez éloignée de Londres, deux intrépides mécaniciens chauffèrent à toute vapeur une locomotive déjà prête au service. Quand la locomotive échappée passa devant eux avec la rapidité d'un cheval de course, ils se précipitèrent sur ses traces avec la rapidité du vol de l'hirondelle, qui est trois ou quatre fois plus grande. Je tiens de personnes bien informées que, dans cette course périlleuse, le choc de l'air ne permettait point à ces deux hommes de se tenir debout. La machine fugitive, suivant l'expression d'un des narrateurs, fut gagnée de vitesse, puis accostée, puis enfin un des mécaniciens passa dessus, et, saisissant les manivelles, la maîtrisa aussi facilement qu'un écuyer maîtrise un cheval bien dressé. Le génie britannique a calculé que les dégâts que la locomotive aurait causés à l'embarcadère (accident arrivé déjà plusieurs fois) surpassaient la valeur du prix de toute la ligne électrique; mais on ne dit rien des dangers que les hommes auraient courus par suite de ce train spécial d'une si dangereuse espèce! Dans le dernier voyage de l'empereur des Français, des trains extraordinaires partaient à toute heure sans le moindre inconvénient : il n'y eut pas même l'ombre d'une crainte. Quand la malle des Indes débarque à Marseille, elle est à l'instant livrée à une locomotive dont le service est exclusif; elle arrive à Avignon et roule de là jusqu'à Châlon-sur-Saône, où elle reprend tout de suite un train spécial pour arriver sans retard à Paris, à Calais, et enfin à Londres. Comment, sans le télégraphe électrique, faire déblayer la voie et éviter de funestes rencontres? Disons encore que M. Bréguet a garni un grand nombre de convois d'appareils électriques mobiles, en sorte que partout où l'on s'arrête, de gré ou de force, on correspond avec les deux stations entre lesquelles on se trouve. Il y a très peu de jours, un convoi, sur la route d'Orléans à Paris, n'a pu continuer sa marche, par suite d'un essieu brisé. Un secours a été demandé et obtenu, par l'appareil mobile de M. Bréguet, tellement qu'on s'est à peine aperçu du retard éprouvé. Ajoutons que cette facilité d'appeler du renfort a permis de diminuer considérablement le nombre des locomotives qu'on était obligé de tenir en relais pour parer aux accidens, et qu'ainsi il en est résulté économie comme sûreté. Les gens qui ne sont contens de rien critiquent la télégraphie électrique en ce qu'elle est impuissante à transporter sur ses fils un papier pesant seulement un gramme. Ils lui doivent peut-être la vie, parce qu'elle aura prévenu une catastrophe qui leur eût été fatale! En un mot, le plus beau titre d'honneur de la télégraphie électrique est la sûreté des voyageurs sur les chemins de fer, sûreté pour laquelle elle a plus fait que tous les règlemens imposés aux employés, et dont cent fois le hasard déjouait la prévoyance.

BABINET, de l'Institut.

DU

DRAME MODERNE.[1]

I.

Quand je voyageais en Grèce, je m'asseyais dans la solitude, sur les gradins écroulés des théâtres antiques, et là j'imaginais à mon aise les plus belles tragédies du monde, auxquelles assistaient les chênes et les cyprès qui ont grandi dans l'enceinte. Il m'arrive aujourd'hui quelque chose de semblable. Tout mon espoir actuel, en exposant l'idée du drame tel que je le conçois aujourd'hui, est de le voir représenté dans les mêmes conditions, devant cette même con science invisible, par une troupe de faunes, sortis tout exprès avec leurs masques d'airain des ruines de Messène ou de Corinthe.

Je me suis trouvé en des jours où la conscience humaine m'a paru se troubler. Au milieu de la mêlée universelle, je cherche à me bâtir une forteresse morale pour m'y abriter quelque temps. Dans un isolement presque complet, je pense à la foule, dont j'entends encore le murmure. C'est ainsi que ma pensée se tourne vers la forme populaire du drame, sans songer où se rencontreront les spectateurs.

Je choisis pour mon héros *l'esclave;* c'est le seul que les poètes et les historiens aient oublié. Le personnage sur lequel reposait l'anti-

(1) Un drame que M. Edgar Quinet vient de terminer, et qu'il compte publier sous ce titre : ***Spartacus ou les Esclaves***, l'a amené à s'interroger lui-même sur l'avenir du théâtre et sur le rôle qui pourrait lui appartenir dans la société contemporaine. C'est le résultat de ces réflexions que nous donnons ici, comme apportant, avec l'exposé de la conception poétique de l'auteur, quelques vues nouvelles sur des questions qui ont toujours appelé l'attention de la ***Revue***.

quité est aussi celui qu'elle nous a fait le moins connaître; il portait le monde social sur ses épaules, et le monde l'a méprisé au point de n'avoir rien voulu savoir de lui. C'était la plaie éternelle de la société antique, et comme les hommes ont une répugnance invincible à s'avouer le mal par lequel ils doivent périr, les anciens n'ont jamais tourné sérieusement les yeux de ce côté. Il en est résulté que le point infirme de leur morale a été aussi le point infirme de leur intelligence et de leur art.

Comment ont-ils expliqué les révolutions serviles qui ont mis tant de fois en péril leur existence entière? A peine s'ils les racontent en quelques lignes furtives. Quand ils sont obligés de donner à ces insurrections une place dans l'histoire, l'humiliation éclate chez eux avec une ingénuité cruelle. C'était trop déjà de constater les révoltes de cette *seconde espèce* d'hommes. Il ne pouvait entrer dans l'esprit des maîtres de rechercher une cause morale aux incursions d'un troupeau privé, selon eux, de conscience et de raison. Le cœur humain, tel qu'ils le faisaient, n'avait rien à voir ni à démêler, encore moins à acquérir dans l'étude de l'esclave. A force de le dédaigner, ils se sont condamnés à l'ignorer.

Qui me dira pourquoi, dans ces révoltes, tant de brillans débuts aboutissent tous au même dénoûment, la ruine irrémédiable? Pourquoi ces innombrables armées serviles si vite dissipées en poussière? Pourquoi ce sang d'esclave répandu par torrens ne féconde-t-il pas, n'échauffe-t-il pas la terre? Il y a là un secret que je cherche ; les anciens ne me le disent pas. L'historien, le poète antique, dès qu'il franchit le seuil du monde servile, prend un cœur d'airain. Il ne voit plus, il n'entend plus. Comment sentirait-il le drame des choses? Il a commencé par se dépouiller de la pitié. Il ne garde de tous les sentimens que le mépris. Ce n'est pas du sang, mais de l'eau qui coule sous ses yeux. Si encore les anciens s'étaient contentés de ne rien dire de l'esclave! Mais pour mieux l'achever, ils l'ont tué par le ridicule. Les Latins surtout se sont bornés à s'en faire dans la comédie un jouet monotone, un masque burlesque approprié à toutes les situations. Relégué hors de l'humanité, ils l'ont contraint de rire.

Ainsi après la déchéance, la dérision, et nulle part dans le monde fondé sur la servitude, ni le drame sérieux de l'esclave, ni son histoire. C'est là un des grands vides qu'il appartient aux modernes de combler, s'il est vrai que tout ouvrage inspiré de l'antiquité doit la compléter en quelque chose. Retrouver l'histoire intime de l'esclave, son dialogue avec la société civile, le restituer dans sa misère morale, rendre une voix à ce chaos muet, si cela était donné à quelqu'un, ce ne serait pas seulement imiter l'antiquité, mais la continuer.

Reste à savoir où sont ces archives qu'aucune main n'a consenti à écrire. Où en retrouver un vestige, quand les vainqueurs ont dédaigné de raconter leur victoire? On a pu reconstruire sur un débris d'ossemens tout un monde antédiluvien. Sur quel débris reconstruirons-nous le monde antique de l'esclave? Sur nous-mêmes. De la même manière que les grands mouvemens des peuples, les invasions qui ont rempli les quinze premières années de notre siècle ont rendu aux historiens de nos jours le sentiment perdu des nationalités et des races, de même aussi les bouleversemens intérieurs des états auxquels nous avons été mêlés ont révélé sur les révolutions sociales de l'antiquité plus d'un secret qui lui a échappé. Le temps ou la nécessité nous a enseigné des choses que les anciens ont dédaigné de savoir. Dieu merci! nous portons encore au fond du cœur plus d'un anneau de la vieille chaîne; avec ce débris, je ne désespère pas de retrouver l'autre bout de chaîne rivé aux pieds des compagnons de Spartacus.

J'appelle révolution servile toute révolution qui se propose un but matériel indépendamment de tout progrès moral, de toute émancipation spirituelle ou religieuse, et je m'explique ainsi le sort commun de ces entreprises qui, répétées à des époques si différentes, semblent pourtant toujours la même, tant elles sont uniformes par le dénoûment. Comme la pensée n'y joue qu'un faible rôle, l'audace n'y est qu'apparente. Bien qu'elles commencent par effrayer le monde, elles sont encore plus épouvantées d'elles-mêmes; car elles ont peur des conquêtes de l'esprit, et par-là les plus fières se mettent aussitôt dans l'impossibilité de déplacer une motte de terre. Renfermées dans le cercle d'intérêts matériels, elles participent de l'uniformité des révolutions de la matière. On voit d'immenses forces déployées; tout leur cède, de grandes conquêtes sont accomplies; puis, l'âme restant serve malgré l'affranchissement des bras, ces conquêtes s'évanouissent d'elles-mêmes, dès le premier sommeil du corps.

Si toutes les révolutions serviles sont ainsi identiques, il doit y avoir un drame de l'esclave, lequel peut s'appliquer à tous les temps, à toutes les formes de société : reflet de la tragédie éternelle qui a toujours et dans chaque moment de la durée un individu ou un peuple sur la scène.

Il m'a toujours paru que c'était une situation pathétique entre toutes que celle de ce personnage confiné hors de la société civile, dans un exil éternel, et dont les douleurs, le désespoir, les imprécations ne sont comptés pour rien. C'est ce qui m'avait déjà attiré auprès des figures de *Prométhée enchaîné* et d'*Ahasvérus errant*. J'ai voulu voir ce qu'il y avait au fond des malédictions amassées

dans ces légendes de la Grèce et du christianisme; j'ai déjà sur ce point contenté mon désir. Aujourd'hui je rencontre le véritable exilé, Spartacus, l'esclave, celui qui est à la fois enchaîné au rocher et errant à travers la terre; en lui, je retrouve la chute du Titan, la proscription éternelle du maudit, avec un surcroît d'ironie qui manque aux deux premiers pour mettre le comble à leur enfer. D'ailleurs ce n'est pas ici une légende, une vision; il s'agit d'un être que j'ai moi-même vu de mes yeux et pour lequel je porte témoignage.

En entrant dans l'antiquité, rien ne m'a plus frappé d'abord que ce terrible silence de l'esclave. Il me paraissait que la faute était à moi, si je ne discernais pas sous les fêtes perpétuelles des anciens au moins un soupir étouffé de ce monde souterrain; mais non : cet enfer est resté muet; c'est bien à nous de le faire parler. Il y a dans la lyre de l'antiquité des cordes basses, qu'elle n'a jamais voulu toucher. Aujourd'hui le vent qui passe fait vibrer d'elles-mêmes ces cordes oubliées. Écoutez sur votre seuil, et vous les entendrez.

On a décrit souvent les maux extérieurs de l'esclavage. La plaie que la servitude fait à l'âme de l'esclave, le spectacle de cette décomposition interne, cette ruine qui se détruit elle-même, ces chaînes de fer qui finissent par pénétrer jusqu'au cœur et le dénaturer, voilà ce qui n'a jamais été peint, que je le sache du moins.

Voulez-vous avoir le spectacle de la chute dans l'homme, regardez cet esprit qui au plus fort de sa révolte ne songe pas même à s'affranchir; dans chacune des émancipations extérieures, il trouve un nouveau moyen de se circonscrire et de se lier. Ingénieux à déduire la servitude du milieu même de la liberté, le voilà qui rentre dans la nuit par le chemin qui mène les autres à la lumière. De décombres en décombres, il renverse l'esclavage sans s'apercevoir qu'il le porte en soi et le refait à chaque souffle : un esprit qui, aveuglé par sa ruine, se réveille en sursaut, puis s'enchaîne de sa victoire, se mutile, se poignarde dans le vertige, au moment où il s'imagine triompher, — c'est là, si je ne me trompe, en soi, la tragédie humaine par excellence.

On peut refaire cette tragédie de cent manières, comme tous les grands sujets que n'épuiseront jamais aucune société, aucune littérature; mais si ce drame était exposé un jour aux yeux des hommes dans un langage digne du sujet, si ce monde d'ilotes était montré à nu au peuple dans son ivresse morale, qui est en même temps sa grandeur; si cette première idée produisait une action capable de toucher une multitude; si à cela se joignait une pompe extérieure, qui en fît un spectacle réel, je doute qu'il ne sortît pour le spectateur quelque impression salutaire de cette vue de l'homme, ainsi promené par des retours subits du ver de terre au demi-dieu. Jean-

Jacques Rousseau, au moment où il jetait son accusation contre les spectacles, n'a pu s'empêcher d'ajouter : « Il est sûr que des pièces, tirées, comme celles des Grecs, des malheurs passés de la patrie ou des défauts présens du peuple, pourraient offrir aux spectateurs des leçons utiles. »

Je crois que ce serait un nouvel élément dans le drame, que de prendre l'homme là où on ne l'a pas encore cherché, au-dessous de l'humanité, déformé, dénaturé, anéanti intérieurement par l'esclavage, puis, après l'avoir fait renaître, de le réparer par l'héroïsme, de telle sorte qu'ayant commencé par être moins qu'un homme, il finit par être le premier de tous. Il me paraît que la nature humaine dans le bien et dans le mal s'agrandirait de tout ce terrain conquis sur le néant. Il y a là tout un ordre de sentimens à rétablir; l'instrument de la poésie peut s'en accroître de quelques notes.

Vainement, de nos jours, on croit être débarrassé de ces questions quand on dit que le christianisme a fait disparaître l'esclavage. Je veux bien que vos corps soient déliés. Qui me prouve que le véritable esclavage, celui de la pensée, ait disparu?

II.

A de certains momens, il est bon qu'il se produise quelque ouvrage dramatique loin de la scène. L'auteur, n'ayant rien à espérer de la présence du public, ne sera tenté de lui faire aucune concession. Que l'on veuille bien y songer. En appeler au jugement immédiat de la foule, au théâtre, quelle foi cela suppose! quel respect pour ces inconnus! quelle confiance dans l'élévation soudaine des esprits et même dans les mœurs de ces hommes! Je me tais s'ils murmurent; je me déclare vaincu, je me retire, s'ils hochent la tête. Admirable obéissance! Elle suppose de la part du public un caractère et un respect de soi-même que je ne trouve plus.

J'ai vu le moment où notre public témoignait d'une avidité presque semblable à celle des spectateurs romains dans l'amphithéâtre. Il permettait difficilement sur la scène à un personnage d'en sortir, sans y laisser l'honneur. Ce n'était pas appétit du sang, mais curiosité et apprentissage de l'agonie morale. Les écrivains ont compris où menait cette pente, le public les a applaudis de lui avoir résisté.

Changeons tant que nous voudrons les conditions extérieures de la scène, l'important sera toujours de savoir s'il reste encore une fonction sérieuse à exercer au théâtre dans nos sociétés. Il est frappant que les hommes sont dominés par les formalités bien plus que par le fond des choses, même dans ce qu'il y a de plus spontané au

monde, l'art. On vient seulement de s'apercevoir d'hier que ces questions des vieilles unités, si solennellement débattues, n'étaient que de pures formalités devant lesquelles le poète et le public se sont arrêtés pendant des siècles. Quelle lutte et que de génie n'a-t-il pas fallu de nos jours pour en finir avec cette procédure, et quelle reconnaissance ne méritent pas ceux qui ont gagné la cause! Pourtant tout n'est pas fini avec le procès, et le terrain si glorieusement conquis, il s'agit de savoir ce qu'il faudrait en faire.

Ici vous m'arrêtez sur le seuil; vous m'annoncez qu'il est trop tard, que le temps de la tragédie est passé pour jamais. Quoi! se peut-il? Le fond tragique a disparu de la vie humaine! Le combat avec la destinée a fini pour tous? Avec le moule classique ont disparu les pleurs au fond de l'urne? Mais non, telle n'est pas votre pensée. Vous voulez dire que l'homme ne se prend plus au sérieux. S'il en est ainsi, ce n'est pas la tragédie qui a cessé d'être, c'est l'homme même.

Après le drame héroïque, on a cru que le drame bourgeois est un progrès dans le sens populaire de l'art. Rien ne s'est montré plus faux. Le peuple, même en haillons, a besoin d'un héros, il ne peut s'en passer; il consume sa vie à le chercher. Si vous ne pouvez le lui trouver parmi les représentans éternels de la justice, il ira le chercher fût-ce au cirque de Byzance.

Quand j'examine ce que j'éprouve devant une pièce du théâtre antique, ce n'est pas seulement un mélange de surprise, de pitié et de terreur, comme le disent les critiques. D'autres genres de poésie peuvent produire ces effets. Ce que je trouve, ce que je sens au fond du drame héroïque, c'est un sentiment très particulier qui ne m'est inspiré à ce degré par aucun autre art, je veux dire le sentiment de l'héroïsme. Je me sens vivre de la vie plus intense des grands hommes; je reçois l'impression contagieuse de leur présence immédiate; je suis emporté dans le tourbillon de leurs sphères; j'habite un instant avec eux la région où se forme la tempête qui frappe du même coup les états, les peuples, les individus. Ces sentimens ne sont-ils plus de mon temps?

Ébranler l'âme en tout sens n'est pas seulement l'objet de l'art dramatique. Il ne me suffit pas que mon cœur soit entre vos mains; je veux encore, dans cette émotion, ce trouble, sentir une force virile qui se dégage du fond même de votre œuvre, et qui, en se communiquant à moi, m'élève au-dessus de moi-même. Participer d'une nature supérieure, devenir pour un moment un héros dans la compagnie des héros, c'est la plus grande joie que l'âme humaine soit capable d'éprouver. Voilà en quoi se ressemblent les théâtres d'Eschyle, de Sophocle, de Shakspeare, de Corneille, de Racine. Que me font les différences artificielles qui les séparent? le principe chez eux

est le même. Ils m'arrachent à ma raison vulgaire, ils me prêtent un moment de grandeur morale. Tout est là.

Remuer ce fonds de tristesse héroïque qui survit dans l'homme à toutes choses; le replacer un instant, par surprise, dans sa grandeur native; remettre, en passant, ce roi détrôné dans les ruines de son palais, de peur qu'il ne s'accoutume à la déchéance, à la domesticité, au fait accompli, à la tranquillité banale, voilà ce qu'ils ont fait pour nos pères. N'avons-nous plus besoin de héros?

Ceci explique pourquoi la réduction de la tragédie au roman est impossible. Ce sont des choses de nature tout opposée; les confondre, c'est les détruire. Que le roman me montre à moi-même tel que je suis, sauf à me décourager et à m'énerver, c'est là son droit, je n'ai rien à prétendre de plus. Je n'attends pas de lui, au milieu des troubles de l'âme, cette force virile qui me transporte au-dessus de moi-même pour me les faire dominer; mais c'est là ce que j'exige du drame. Je veux qu'il me montre non seulement tel que je suis, mais aussi tel que je puis être, car j'acquiers dans cette vue un redoublement de puissance. Mon être s'accroît de cette possibilité d'existence que je découvre en moi-même. Je veux devenir un héros en vous écoutant.

Ainsi, mettre le spectateur de niveau avec les grandes destinées, lui montrer qu'il est le familier, le compagnon des demi-dieux, qu'il conserve en lui les restes d'une dynastie tombée; l'intéresser par cette alliance à ne pas déchoir d'une telle parenté; l'obliger de sentir, par la présence des temps les plus différens, qu'il porte en lui un commencement d'éternité, qu'il n'est pas seulement un bourgeois, un traitant, un solliciteur, mais qu'il fait partie du grand chœur de l'humanité, et que lui-même joue à cette heure, à cet instant, son personnage dans ce chœur, c'est-à-dire le personnage de l'éternelle conscience, le rôle du juge suprême; en un mot, faire sentir à une âme vulgaire le plaisir d'une grande âme, telle me semble être la source la plus haute de l'émotion tragique. En ce sens, on peut concevoir pour le théâtre une fonction semblable à celle qu'il exerçait dans les démocraties anciennes.

Le public, dans les pièces des modernes, joue silencieusement le personnage que remplissait le chœur chez les Grecs. C'est à former ce personnage muet de la conscience, à tenir ce juge éveillé, que consiste la partie la plus élevée peut-être du poème dramatique.

Il m'importe peu, après cela, que les méchans soient punis ou récompensés sous mes yeux; je vous en laisse le choix : usez d'eux comme vous voudrez pour mon plus grand divertissement. Qu'ils soient sur le trône ou sur l'échafaud, cela vous regarde et non pas moi. Qu'ils m'écrasent de leur victoire pendant cinq actes, je serai

content, si vous m'avez transporté assez haut pour que leur châtiment soit déjà dans mon cœur; je ne vous marchanderai pas même leur triomphe à la dernière scène; il me suffit que leur juge survive chez moi au baisser du rideau.

Oserai-je l'avouer? Dans le drame moderne, malgré tout le génie qui y est dépensé, malgré la liberté de tout dire, de tout montrer, je me sens quelquefois plus captif que dans l'ornière de Corneille ou de Racine; pourquoi cela? N'est-ce pas qu'en proportionnant par complaisance vos personnages à ma petitesse, vous m'emprisonnez dans ma propre misère? Vous me ramenez à moi, et c'est ce moi chétif qui me gêne et m'importune. Que ne m'aidez-vous plutôt à en sortir? Essayez seulement. Il me semble que là, dans le fond de mon être, il y a un personnage meilleur, plus grand, plus fort, qui m'apparaîtrait à moi-même, si vous aviez moins de complaisance pour ce personnage vulgaire que je suis et que je joue tous les jours. Me voilà comme un marbre brut entre vos mains. Pourquoi en tirez-vous une table d'offrande, un trépied boiteux, une urne de sacrifice? Il y avait là peut-être la matière d'un demi-dieu. Usez-en donc plus durement avec moi, je vous prie; je croirai que vous m'en estimez mieux. Me traiteriez-vous par hasard comme un être déchu dont vous n'espérez rien?

Vous prenez une mesure ordinaire, vous me toisez de haut en bas et vous dites : Voilà ta grandeur. — Je vous crois; mais que n'avez-vous ajouté une coudée? j'y aurais atteint peut-être par émulation, car je ne suis pas une nature fixe, immuable; je suis une nature multiple et changeante. Ma compagnie fait une partie de moi-même : je me rapetisse avec les petits, je grandis avec les grands.

A quoi bon renverser sur la scène l'obstacle des vingt-quatre heures et celui des décorations, si mon âme ne profite pas de ces vastes espaces conquis pour se dilater avec la conscience universelle? Croyez-vous que je sois un enfant devant lequel vous ne puissiez parler des secrets importans de la famille humaine? Je vous assure que je suis plus capable qu'il ne semble d'entrer en communication avec les grandes choses, de m'émouvoir aux crises qui ont changé le monde. Ne pensez pas que je ne puisse plus m'accommoder que de sentimens bourgeois. Vous me rempliriez d'envie en songeant à nos pères qui chaque soir visitaient entre deux rangées de fauteuils Oreste ou Agamemnon.

Quoi donc! les Atrides, Prométhée, le vieil Horace, Rodrigue, ne sont-ils faits vraiment que pour un parterre de rois? faut-il être prince du sang pour les entendre? Dans la plus étroite, dans la plus infime carrière, j'ai besoin sept fois le jour de hausser mon cœur au niveau de ces personnages. Les laisserai-je faire entre eux une caste? A Dieu ne plaise! Quand je m'élève à eux, je suis leur compagnon de tente :

ils me touchent alors d'infiniment plus près que mon voisin de chambre que vous faites monter sur la scène. Dans mon néant, j'ai besoin autant qu'eux de leur grandeur.

Prêtez-moi donc l'enseignement de vos personnages. J'attends dans ma chute un signe d'eux pour me relever; qu'ils rendent le ton, l'accent à mon âme détendue; c'est pour cela que je viens les visiter. J'attends pour avancer qu'ils me montrent que le chemin des forts n'est pas impraticable. Qu'un seul être, fût-ce même un spectre, me précède dans cette région; j'y poserai après lui mon pied avec assurance. Marchez devant moi, fantômes de vertu et d'amour, je m'engage à vous suivre!

Qui peut dire jusqu'à quel point cette éducation de l'âme par le théâtre n'a pas contribué à tenir en 89 l'âme de la France dans la région des grandes choses? Je veux bien que cet élan de l'art tragique ait fini par se perdre sur les nues dans un idéal forcé; mais ne m'en avez-vous pas trop précipitamment fait descendre? N'avez-vous pas trop rabattu de mon orgueil originel? Vous me ramenez aujourd'hui avec une invincible énergie sur la scène, à ma condition, à mon temps, à mon métier, à ma correspondance interrompue. Je me reconnais, hélas! si bien dans mes défaillances ordinaires, qu'il me semble ne pas être sorti de ma chambre. Vous m'enchaînez par exception à une date de circonstance, à mon jour de naissance, à la fête de mon patron. Ne savez-vous pas que j'ai horreur d'être rivé à un moment de hasard, moi qui convoite l'éternité! Les voilà rassemblés sur le théâtre, tous les sophismes de mon cœur, et si j'en ai oublié, vous les avez aperçus. Mais c'est précisément à ce chaos sordide que je voudrais échapper pour me trouver moi-même, car je sens que ce costume de rencontre n'est pas moi, que la parole qui exprime tout mon être n'a jamais pu sortir du bout de mes lèvres. Je viens à vous pour que vous me montriez qui je suis. Sous cette dépouille de convention, je m'ignore. Je voudrais, avant de mourir, me sentir non pas tel que les choses, le hasard, la gêne du moment, la timidité de ma condition me font paraître; je voudrais apercevoir, ne fût-ce qu'un instant, cet homme immortel que je porte en moi et que je ne puis atteindre. Donnez-moi cette joie de l'éternité pour prix de mes applaudissemens : je vous dispense du reste. C'est là ce que font les grands maîtres : ils me découvrent à moi, dans ma propre substance; les autres ne me prennent, il semble, que pour un personnage d'occasion, un fâcheux à éconduire, un costume qui va passer de mode. Cela m'humilie d'être considéré ainsi, moi dont la prétention est d'être une personne immortelle.

Le temps n'est pas loin où toutes les grandes inspirations humaines étaient attribuées à la masse anonyme. La foule seule avait tout fait,

l'Iliade, l'Odyssée, les marbres de Phidias et le reste; les noms propres avaient disparu. Rendez-moi les grands hommes, sans lesquels nous périssons! Surtout ne me parquez pas dans un moment de la durée; j'ai acquis le droit de cité dans tout le passé. Hier on m'enfermait dans l'antiquité, aujourd'hui le moyen âge seul est autorisé; demain, à quelle époque sera le privilége? O pitié! je n'ai qu'un moment pour m'asseoir sur la terre, à ma place de théâtre, et vous voulez me cloître dans un siècle, dans une décade! Vous tirez le rideau sur la plus grande partie de ce passé si rapide pour une âme qui se défend de mourir! Pourquoi faut-il que Pharamond ou Mérovée me tienne plus au cœur qu'Épaminondas ou Dion? Si c'est l'éloignement qui le veut, où est la limite? A quelle extrémité du temps poserai-je la borne où mon cœur peut atteindre? Dix siècles, est-ce ma mesure, ou bien onze, ou bien neuf? Est-ce cette arithmétique qui décidera de mon attachement pour ce qui n'est plus?

Vous dites que l'antiquité est trop loin pour vous toucher? Mais combien faut-il de temps pour qu'une chose devienne antique? Si tout n'est pas éternellement présent et vivant, tout est éternellement vieilli et suranné. Vous qui me parlez, prenez garde à ce compte d'être vous-même dès ce soir une antiquité ruinée, sans lendemain et sans témoin.

III.

Je sais qu'il est imprudent d'exposer ainsi sa pensée à nu; c'est là ce qui s'appelle de nos jours manquer d'habileté, car il est des temps où les hommes ne demandent à l'art que de les amuser, tant ils ont peur d'être ramenés sérieusement à eux-mêmes; s'ils s'aperçoivent que vous vous proposez autre chose que de les divertir, cela les met aussitôt sur leurs gardes. Ils se défient de votre œuvre comme d'un piége tendu à leur indifférence. Mais pourquoi en toutes choses cette diplomatie profonde? Le but vaut-il ce qu'on lui sacrifie? J'en doute.

Dans les grandes époques, ce qui fait le bonheur de l'écrivain, c'est qu'il lui suffit de suivre le courant moral de l'opinion pour se trouver dans le chemin de la vérité immortelle. En marchant sur les traces de tous, il est sûr de rencontrer le bien. Plus il donne au sentiment public, plus il s'enrichit. On ne sait si l'écrivain suit la foule, ou si la foule suit l'écrivain.

Mais quand celui-ci s'aperçoit que la conscience générale se trouble, j'imagine que ce doit être la fin de l'époque heureuse des lettres, car il faut que l'écrivain fasse alors sa route seul, sans guide, à ses risques et périls. Il faudrait même, à vrai dire, qu'il se jetât dans le gouffre pour le salut moral du peuple. Or le gouffre pour lui, c'est

l'isolement, l'indifférence, et dans cet isolement il finit par s'apercevoir d'une chose qui doit être l'épreuve la plus douloureuse de l'esprit. Dans les temps corrompus, en effet, ce qu'il y a de plus triste, le voici : c'est que les œuvres qui ne portent pas le sceau de la corruption semblent factices et le sont en partie. Le vice, apparent ou caché, devient le sceau du naturel. L'artiste, le poète, ne peuvent paraître honnêtes gens sans paraître prétentieux; toute vertu chez eux tient de l'affectation. C'est pour eux qu'a été trouvé ce mot : « Tes paroles ressemblent aux cyprès; il sont élevés et touffus, mais ils ne portent pas de fruits. «

A ne juger que le naturel, Martial, Pétrone et leurs compagnons d'infamies l'emporteront toujours en simplicité et en grâces, je ne dis pas seulement sur Sénèque et Lucain, mais sur le grand Tacite lui-même. Les premiers sont parfaitement à l'aise dans le même temps où les autres sont à la gêne et se roidissent. Comment le langage ne se ressentirait-il pas de cette différence? Les uns restent dans la vérité, quoique triviale, quand les autres touchent à la déclamation. Le goût et la morale se brouillent; l'art est d'un côté, la conscience de l'autre; ainsi finissent les littératures et les sociétés.

Marchons-nous vers des temps semblables? Touchons-nous à ce moment où la décadence des peuples se trahit d'une manière fatale dans la parole et dans l'accent de l'écrivain? Je refuse de le savoir. Sommes-nous redevenus païens, pour obéir au destin? Je me ris du destin, la plus vieille, la plus sotte des divinités écroulées.

Et pourtant que signifie ce silence de l'âme dans l'Europe entière? Est-ce le recueillement de la force? Est-ce l'assentiment donné au déclin? Pareil silence de l'âme ne s'est jamais rencontré dans notre Occident. Assurément, je crois au génie de notre race, à la destinée de mes semblables dans le plan de l'univers, et malgré cela, je serais heureux, je l'avoue, d'entendre dans ce désert la voix d'un être animé, fût-ce d'une cigale ou d'un oiseau. Je voudrais sentir en passant la chaude étreinte d'un vivant. Cœurs faits de la même cendre que moi, hommes, mes frères, compagnons d'un moment sur cette terre, où êtes-vous? M'entendez-vous quand je vous appelle? Ces ombres que je rencontre et qui me fuient, sans voix, sans regards, sans pensée, est-ce vous? Aurore printanière qui précédiez la vie, ne reparaîtrez-vous pas? Soleil de l'intelligence, qu'ai-je fait pour ne plus voir ton lever sur ma tête?

C'est à vous, poètes, de parler dans ce silence suprême. Je n'ai tenté de le faire que parce que vous vous taisiez. Vous qui savez le chemin des oreilles et des cœurs, vous, les guides acceptés et aimés, *duca mio!* parlez-nous! Ne laissez pas la nature humaine s'accoutumer à cette insensibilité, à cet endurcissement de la nature morte.

Montrez-moi par un signe qu'une fibre bat encore dans la poitrine de mes semblables. Il faut si peu de chose pour empêcher un monde de mourir!

Dans les temps de cataclysme moral, quand la nature aveuglée menace de disparaître, on est tenté par contradiction de devenir aussi pur que le premier rayon du monde. Que ne m'emportez-vous, ô poètes, sur le pic le plus élevé de la justice, là où le déluge n'arrive pas! Il reste là assurément une place pour un brin d'herbe; je verrais à mes pieds la nature immense renaître de cet atome inviolé!

Chimère! dites-vous. Jamais l'âme humaine ne fut enveloppée d'une si épaisse cuirasse d'indifférence. Ils se bouchent les oreilles. Qui se soucie en Europe de prose ou de vers? Qui pense encore que la poésie, la philosophie, les lettres, soient une des conditions de la vie sociale? Chacun s'arrange pour se passer de ces hôtes, dont on a trop bien reconnu l'humeur incommode. La curiosité de l'esprit et du cœur n'existe plus chez personne. « Jupiter a changé en pierre le cœur de ces peuples. »

Et voilà pourquoi il faut toucher ces pierres par la seule parole qui accomplisse les miracles. Gardons-nous de trop mépriser, il n'est pas de plus grand danger. De tous les sentimens, c'est celui qui stérilise le plus vite l'esprit de l'homme. C'est pour avoir trop méprisé que l'antiquité est morte. A la fin, il ne restait plus chez elle que deux ruines : d'un côté un groupe d'esprits hautains, qui dédaignaient de vivre plus longtemps : c'était le stoïcien; de l'autre, un innombrable troupeau, qui n'avait jamais vécu ou qui avait oublié de vivre : c'était l'esclave.

Un général polonais (1) m'a raconté que dans l'une des dernières guerres contre la Russie, ayant conduit son corps d'armée sur les bords du Niémen, sans intention de le franchir, il voulut savoir pourtant si l'autre rive était restée polonaise. Pour cela, il rassembla la musique de ses régimens, et il lui fit jouer un des vieux airs de la patrie. A peine les premiers sons eurent-ils traversé le fleuve, il s'éleva de la terre qu'on ne pouvait atteindre (c'était, je crois, Kowno) un murmure de voix qui consola le cœur du vieux soldat. Moi aussi, je suis séparé de la rive des aïeux par un fleuve infranchissable. Je frappe l'air de ma cymbale, mais je ne sais si une voix répondra.

EDGAR QUINET.

(1) L'illustre général Dembinski.

LOUIS XIV

ET

GUILLAUME III.

Letters of William III and Louis XIV and of their ministers, illustrative of the domestic and foreign politics of England from the peace of Ryswick to the accession of Philip V of Spain. London.

Le mode de publication du recueil qui nous a fourni le sujet de cette étude a quelque chose de singulier. Les documens dont il se compose ont presque tous été écrits en français; ils émanent en majeure partie d'un de nos plus grands rois et de ses plus habiles ministres; ils sont souvent aussi remarquables par l'élévation, la dignité et l'élégance de la forme que par l'intérêt et l'importance du fond; ils ont trait à une des grandes époques de notre histoire. Néanmoins c'est à Londres, c'est dans une traduction *anglaise* que ces documens ont été mis au jour par un éditeur *français*, cette entreprise n'ayant pas semblé sans doute offrir en France même des chances suffisantes de succès. Rien ne prouve mieux combien, parmi nous, en dehors du cercle nécessairement étroit des hommes qui se consacrent spécialement aux travaux historiques, les esprits sont peu portés aux études et aux recherches qui ne se recommandent pas par leur liaison avec quelque préoccupation du moment.

Les pièces contenues dans le recueil publié à Londres sont assez peu homogènes. Les lettres de Louis XIV, de M. de Torcy, son ministre des affaires étrangères, et de son ambassadeur à Londres

M. de Tallard, sont en réalité, du moins pour la plupart, des dépêches de cabinet extrêmement soignées dans lesquelles les vues de la politique française se trouvent exposées avec beaucoup de développement, de netteté, et en termes très choisis. Celles de Guillaume III, de ses ministres et du comte de Portland, son ambassadeur en France, ne sont au contraire, en grande partie, que des lettres confidentielles écrites, pour ainsi dire, au courant de la plume, et qui indiquent plus qu'elles n'approfondissent la situation. Comme l'éditeur le fait remarquer, il n'y a aucune comparaison à établir, quant au mérite de la rédaction, entre ces deux correspondances. Il croit pouvoir ajouter qu'autant celle de Louis XIV l'emporte à cet égard, autant celle de Guillaume III est supérieure par les sentimens de droiture et de bonne foi dont elle est l'expression, et qui, suivant lui, font un contraste complet avec la duplicité de la politique attestée par les dépêches du monarque français. Je dois dire que cette dernière appréciation me paraît bien rigoureuse, pour ne pas dire plus. Je n'entends certes pas nier la sincérité de Guillaume dans les négociations par lesquelles il s'efforça d'arriver à des arrangemens qui eussent prévenu la terrible guerre de la succession d'Espagne : cette sincérité est évidente; mais ce qui ne l'est pas moins, à mon avis, c'est que Louis XIV partageait ces dispositions pacifiques et conciliantes, et qu'il y persévéra jusqu'au moment fatal où un concours de circonstances en partie imprévues l'entraîna presque irrésistiblement à rompre les engagemens qu'il avait pris, à se donner toutes les apparences de la mauvaise foi préméditée, et à précipiter l'Europe dans une guerre où la France faillit succomber.

I.

A l'époque où s'ouvre la correspondance dont nous voudrions faire comprendre ici l'intérêt historique, — en 1697, — quelques mois avant la conclusion de la paix de Ryswick, Louis XIV commençait à vieillir et la fortune de la France à chanceler. Ce prince, luttant depuis près de dix ans contre l'Europe presque entière qu'il avait exaspérée par son orgueilleuse prépotence, éprouvait pour la première fois une résistance énergique dont il ne pouvait triompher; il était forcé de reconnaître que les autres puissances, si longtemps vaincues, s'étaient aguerries par leurs défaites mêmes, qu'elles avaient appris de lui l'art de mettre en mouvement ces masses énormes de soldats dont le nombre finit toujours par fixer la victoire, et que sous l'habile direction de Guillaume, avec le concours de l'Angleterre, qui, dans les guerres précédentes, s'était tenue à peu près à l'écart, elles étaient désormais en mesure de lui tenir tête sans trop

d'inégalité. Déjà les ressources de la France s'épuisaient, ce n'était plus qu'à grand'peine que les successeurs des Colbert et des Louvois fournissaient à ceux des Condé, des Turenne, des Duquesne, des ressources suffisantes en hommes et en argent. Déjà aussi sur mer nous avions perdu la supériorité; sur terre, nous remportions encore des victoires, mais presque toujours c'étaient de ces victoires peu décisives qui, pour un grand état attaqué par de nombreux ennemis, sont souvent le prélude de véritables désastres. Voltaire a parfaitement caractérisé cette situation en représentant la France comme *un corps puissant et robuste, fatigué d'une longue résistance, épuisé par ses victoires, et qu'un coup porté à propos eût fait chanceler.*

Cet état de choses était grave. Il était d'autant plus urgent d'y mettre un terme, que déjà on prévoyait, dans un prochain avenir, un événement qui ne pouvait manquer d'apporter dans la politique générale les plus redoutables complications. Le roi d'Espagne Charles II, jeune encore, mais d'une santé depuis longtemps ruinée, semblait presque toucher à ses derniers momens; il n'avait pas d'enfans, et en lui finissait la descendance mâle de Charles-Quint, dont l'immense héritage allait nécessairement être disputé par de nombreux prétendans. Le dauphin, fils de Louis XIV et d'une sœur de Charles II, se présentait en première ligne; après lui venait le prince électoral de Bavière, petit-fils d'une autre sœur du prince moribond. On leur objectait les actes de renonciation souscrits par la mère de l'un d'eux et par la grand'mère de l'autre au moment de leur mariage, et dans le cas où ces renonciations auraient été jugées valables, l'empereur Léopold, soit comme descendant d'une tante de Charles II, soit comme chef de la seconde branche de la maison d'Autriche, issue d'un frère cadet de Charles-Quint, paraissait appelé à recueillir lui-même ou par un de ses fils la succession de la branche aînée. Trente ans auparavant, la santé du roi d'Espagne encore presque au berceau inspirant déjà des inquiétudes sérieuses, l'empereur avait conclu secrètement avec Louis XIV un traité éventuel pour le partage de la monarchie espagnole; mais la suite des événemens avait annulé ce traité. Depuis lors, les circonstances s'étaient beaucoup modifiées, les esprits s'étaient aigris, et Léopold était moins disposé à la conciliation. Pour que la France ne courût pas le risque de voir ses prétentions échouer complétement, il importait de prendre à l'avance des arrangemens auxquels il n'était pas possible de travailler tant qu'elle serait en guerre avec le cabinet de Madrid et avec toutes les autres puissances de premier ordre. Bien qu'il ne soit pas vrai, comme on le crut généralement alors, que cette considération ait été le motif déterminant des sentimens plus pacifiques dont Louis XIV se montra tout à coup animé, il n'est guère

possible de croire qu'elle y ait été complétement étrangère; ce serait accuser sa prévoyance.

Quoi qu'il en soit, Louis XIV, une fois résolu à faire la paix et même à l'acheter au prix de sacrifices réels, montra une grande habileté dans les moyens qu'il mit en œuvre pour atteindre son but. Tout en s'abstenant, malgré ses victoires, d'exiger des cessions territoriales comme dans les négociations précédentes, tout en offrant même des restitutions et des garanties dont l'importance étonnait les plus modérés de ses ennemis, il fit entendre très nettement que ces propositions étaient son dernier mot, et qu'on n'obtiendrait rien de plus; il se refusa constamment à toutes les modifications qu'on essaya d'y apporter, et comme en effet les conditions proposées par lui étaient raisonnables, elles finirent par être acceptées, en sorte que Louis XIV parut avoir dicté encore le traité même qui était pour lui un premier pas rétrograde, et que la paix de Ryswick, si elle mit un terme aux agrandissemens matériels de la France, si même elle lui enleva une partie de ses dernières conquêtes, ne porta aucune atteinte à sa considération ni à sa force morale. Là où se révélait en réalité le résultat d'un commencement de lassitude et de faiblesse, on voulut voir l'effet, non pas peut-être de la modération, mais de quelque calcul ambitieux que l'avenir expliquerait bientôt. Quelques-unes des puissances alliées contre la France, l'Autriche surtout, s'étaient d'ailleurs promis, d'une coalition en apparence si formidable, de tels avantages, que ceux auxquels elles se trouvaient réduites leur paraissaient presque de nouveaux sacrifices. La France restait encore la première des puissances, la plus riche, la plus féconde en ressources de tout genre, la plus habilement gouvernée, et capable à elle seule de se faire craindre du reste de l'Europe.

Nul plus que Guillaume III n'avait contribué à cette pacification. Avec la sagacité et la prudence qui le caractérisaient et qui ne laissaient en lui aucune place à l'entraînement des passions, il avait su discerner mieux que ses confédérés le moment et les conditions auxquels on pouvait et on devait terminer d'une manière utile autant qu'honorable une guerre dont les deux nations qui lui avaient confié leurs destinées, l'Angleterre et la Hollande, supportaient presque tout le poids. Il avait réduit l'ambition de Louis XIV à s'arrêter dans ses empiétemens et son orgueil à le reconnaître comme roi de la Grande-Bretagne; il jugeait avec raison que c'étaient là d'assez grands résultats, et il s'étonnait en quelque sorte de les avoir obtenus. Les difficultés qu'il éprouvait dans le gouvernement de l'Angleterre, si différent de celui des Provinces-Unies, auquel il était habitué depuis sa première jeunesse, devaient l'engager d'ailleurs à ne pas prolonger sans une nécessité absolue une lutte qui, aux yeux des Anglais,

peu préoccupés alors des affaires du reste de l'Europe, cessait d'être suffisamment justifiée dès que Louis XIV ne prétendait plus leur imposer la tyrannie de Jacques II, et ne menaçait pas leurs intérêts commerciaux. Enfin Guillaume III s'inquiétait des dangers que recélait pour l'Europe la question de la succession espagnole, et il pensait sans doute que cette question, si difficile à résoudre, même en temps de paix, par les moyens de conciliation, rendrait la guerre interminable, si elle venait à s'ouvrir avant qu'on eût déposé les armes et qu'on eût pu essayer de se concerter.

Un accord complet avec Louis XIV était le seul moyen d'écarter ces dangers en imposant silence aux prétentions et aux passions des autres gouvernemens, moins capables de se modérer parce qu'ils étaient à la fois plus faibles, moins clairvoyans, moins habiles, et qu'ils avaient des injures à venger, des ressentimens à satisfaire. Aussi Guillaume, sans attendre même la conclusion du traité de Ryswick, mit-il tous ses soins à ménager cet accord. Dans les pourparlers qui eurent lieu entre son confident intime, le comte de Portland, et le maréchal de Boufflers, qui commandait l'armée française en Flandres, à l'effet de hâter la signature du traité, l'envoyé de Guillaume, obéissant sans doute à des ordres formels, exprima, avec une effusion qui ressemblait presque à de l'humilité, le sentiment de *vénération et de respect* dont son maître était animé pour le roi de France, et son vif désir d'obtenir l'estime et l'amitié d'un prince qu'il considérait, non-seulement comme le plus grand souverain, mais comme le plus grand homme du monde; il donna à entendre qu'une fois la paix conclue, Louis XIV ne regretterait sans doute pas d'avoir un allié comme le roi d'Angleterre, qu'il trouverait aussi fidèle, aussi consciencieux à favoriser ses intérêts que jusqu'alors il avait pu l'être à les contrarier; il essaya même d'insinuer que l'utilité de ces rapports intimes ne se renfermerait pas exclusivement dans le cercle de la politique extérieure, et que les deux rois pourraient se prêter un appui mutuel contre les complots auxquels leur autorité se trouverait exposée de la part des mécontens et des rebelles. Louis XIV ne repoussa pas ces avances de celui qu'il affectait encore, dans ses dépêches officielles, de n'appeler que le prince d'Orange; mais la condescendance altière avec laquelle il les reçut, alors qu'en réalité il entrait dans ses calculs de se rapprocher de son puissant adversaire, est un exemple curieux de la hauteur de langage dont il s'était fait une habitude. Il autorisa le maréchal de Boufflers à exprimer sa satisfaction du désir manifesté par Guillaume de mériter le retour de ses bonnes grâces; tout en prenant acte, en termes naïvement orgueilleux, des protestations de *vénération* et d'*admiration* pour sa personne que le maréchal lui avait transmises, il se borna à y répondre par l'assu-

rance de son *estime* pour Guillaume. Quant aux insinuations qui avaient trait à l'appui que les deux princes pouvaient se prêter contre leurs ennemis intérieurs, il les écarta avec une raideur dédaigneuse, disant qu'il n'y avait pas à cet égard parité de situation, et que la soumission de ses sujets, la tranquillité de son royaume, ne lui donnaient lieu de craindre ni faction, ni rébellion. Cela eût été parfaitement exact quelques années auparavant; mais déjà à cette époque la révocation de l'édit de Nantes et les proscriptions qui la suivirent avaient jeté dans les provinces méridionales de la France des semences d'agitation qui ne devaient pas tarder à porter des fruits bien amers. Il n'en est pas moins vrai que Louis XIV était parfaitement autorisé à ne pas redouter pour son compte les périls qui menaçaient la puissance de Guillaume, sortie d'une révolution si récente, et sa fierté s'indignait de l'assimilation qu'eût paru établir entre les deux couronnes l'espèce de garantie mutuelle qu'on lui proposait. Il voyait d'ailleurs très distinctement le but de cette proposition : Guillaume eût voulu qu'au moment du rétablissement de la paix Jacques II fût forcé de quitter Saint-Germain pour se retirer dans quelque contrée éloignée. Louis XIV s'y refusa d'une manière absolue, déclarant qu'aussi longtemps qu'il conviendrait à ce malheureux prince de rester dans l'asile qu'il lui avait accordé, cet asile lui serait maintenu. Guillaume n'insista pas pour le moment.

Comme cependant le roi d'Angleterre tenait beaucoup à se délivrer des inquiétudes que lui causait le foyer de conspiration permanente établi à Saint-Germain, il revint à la charge après la signature du traité de Ryswick. Le comte de Portland, son ambassadeur en France, fit auprès des ministres, auprès du roi lui-même, des démarches multipliées qui n'eurent aucun succès, bien qu'il y portât une grande ténacité. Guillaume crut bientôt devoir réprimer cet excès de zèle, parce que son esprit plus clairvoyant ne tarda pas à comprendre qu'en s'opiniâtrant inutilement sur ce point, on risquerait de compromettre des intérêts plus importans encore. Il craignait d'ailleurs de n'être pas suffisamment soutenu dans cette question par le sentiment public de l'Angleterre. « Le refus de sa majesté très chrétienne, écrivait-il au comte de Portland, ne fera pas ici le moindre effet sur les esprits, car à présent rien ne semble capable de réveiller chez ces gens-ci la préoccupation de leur sûreté. Ils sont si infatués, qu'à moins d'une invasion effective, ils fermeront les yeux à tout danger. » Ce passage, et bien d'autres analogues que l'on trouve dans la correspondance du roi d'Angleterre avec ses ministres confidentiels, peignent très bien cet état d'indifférence, d'affaissement apathique, où les nations tombent parfois à la suite des longues périodes de révolutions et de guerres, et que l'on prend pour la mort de tout esprit

public, tandis qu'on ne devrait y voir qu'un sommeil momentané dans lequel un grand peuple renouvelle ses forces épuisées. Bien peu d'années devaient suffire pour démontrer, par des faits éclatans, que l'Angleterre n'était pas en décadence; mais les symptômes étaient tels qu'on pouvait s'y tromper, et Guillaume III, malgré sa prodigieuse sagacité, s'y trompait plus que personne.

Dans cet état de choses dont résultait incontestablement pour lui, quelles que pussent être les chances de l'avenir, un affaiblissement réel dans le présent, il sut, avec la force d'âme qui caractérise les hommes nés pour l'action et pour le pouvoir, se mettre au-dessus des irritations personnelles et des délicatesses de l'amour-propre; il sut consacrer tous ses soins, toutes ses ressources, aux grands intérêts de l'Angleterre et de l'Europe. Il recommanda au comte de Portland de s'abstenir d'une susceptibilité inopportune et de fermer les yeux sur des procédés dont, en d'autres temps, on eût pu s'offenser. Louis XIV, de son côté, animé du même esprit de conciliation, s'efforça d'adoucir par les honneurs et les distinctions extraordinaires dont il combla l'ambassadeur d'Angleterre l'impression pénible des refus qu'il lui faisait essuyer. A l'exemple du roi, les courtisans presque sans exception prodiguaient les prévenances et les caresses au représentant d'un prince dont la cause inspirait pourtant à la France, alors si monarchique, une profonde aversion. Malgré tous ces soins, la position du comte de Portland ne fut jamais facile ni tout à fait agréable. Le voisinage de la cour de Saint-Germain et les visites, d'ailleurs assez rares, qu'elle faisait à celle de Versailles gênaient la liberté de ses mouvemens et l'obligeaient parfois à se renfermer chez lui pour éviter des rencontres embarrassantes. Un des inconvéniens des gouvernemens sortis d'une révolution et par conséquent plus ou moins contestés, un des moins graves sans doute, mais un des plus inévitables, un de ceux qui survivent le plus longtemps, ce sont les difficultés de cette nature, les tracas, la malveillance sourde, qui assiégent leurs envoyés dans les cours étrangères. L'expérience a prouvé qu'il n'existe pas à ce mal de remède absolu. Napoléon lui-même, dans toute sa force, dans tout son éclat, n'y put échapper complétement. Au moment même où il semblait tenir entre ses mains les destinées des peuples et des rois, ses ambassadeurs, entourés habituellement d'hommages et de flatteries, éprouvaient pourtant, au moindre nuage apparaissant sur l'horizon, au moindre soupçon de la possibilité d'une rupture, des dégoûts qui leur faisaient comprendre que le grand et glorieux empereur n'était encore admis qu'à titre provisoire dans la famille des rois. Ce que n'avaient pu la puissance et le génie de Napoléon, — l'habile modération de Louis-Philippe, placé dans des conditions si

différentes, ne l'a pas pu davantage. De tels exemples disent assez qu'il y a là un obstacle auquel les gouvernemens nouveaux doivent se résigner, en comptant, pour l'aplanir peu à peu, sur le bénéfice du temps, sur les progrès de leur consolidation, et sans essayer d'en triompher prématurément soit par des exigences hautaines, soit par un excès de condescendance, qui seraient également impuissans.

De telles préoccupations s'effacent d'ailleurs dans les esprits élevés devant les grands intérêts, et jamais peut-être on n'en a vu de plus grands que celui qui poussait alors Louis XIV et Guillaume III à se rapprocher l'un de l'autre, — je veux dire l'arrangement pacifique de la question imminente de la succession espagnole. C'était là, en ce moment, l'objet des craintes, des espérances, des calculs de tous les cabinets; mais ces deux princes paraissaient seuls en mesure d'exercer une influence efficace sur la solution de la question, comme seuls aussi, au milieu des passions aveugles qui agitaient les autres gouvernemens, ils étaient capables d'en bien peser les immenses difficultés et de comprendre la nécessité d'y porter de grands tempéramens pour ne pas précipiter l'Europe dans un abîme de maux.

Avant d'en venir à des explications tout à fait catégoriques sur les dispositions qu'il convenait de prendre à cet effet, les deux rois essayèrent de sonder leurs intentions réciproques. Chacun d'eux craignait de se compromettre en se découvrant trop tôt. Louis XIV se décida enfin à prendre l'initiative. Il chargea le comte, depuis maréchal, de Tallard, son ambassadeur à Londres, de proposer à Guillaume un projet d'arrangement fondé sur une alternative. — Suivant le premier terme de cette alternative, le roi d'Espagne venant, comme tout l'annonçait, à mourir sans laisser d'enfans, le prince électoral de Bavière, son plus proche héritier naturel après le dauphin, aurait eu l'Espagne proprement dite, les Pays-Bas, la Sardaigne, les Indes et les Philippines; les Deux-Siciles eussent été, avec le duché de Luxembourg, la part du dauphin, et le duché de Milan, celle de l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, depuis empereur lui-même sous le nom de Charles VI. — Si ce partage ne convenait pas au roi d'Angleterre, on lui offrait cette autre combinaison : un des fils cadets du dauphin devait hériter de l'Espagne et des Indes; les Pays-Bas auraient appartenu au prince bavarois, les Deux-Siciles à l'archiduc, le Milanais au duc de Savoie, qui avait aussi quelques prétentions éloignées sur la succession de Charles II. Il était bien entendu que, dans cette seconde hypothèse, la masse principale de la monarchie espagnole assignée à un prince de la maison de Bourbon devait être possédée par un de ses membres qui ne fût pas en même temps roi de France, tandis que, si le dauphin était seulement appelé à recueillir quelques portions détachées de

ce vaste héritage, ce seraient des provinces nouvelles incorporées à la monarchie française. Ainsi s'explique l'apparente inégalité de ces deux projets dont Louis XIV laissait le choix au cabinet de Londres.

Chose singulière, et qui prouve à la fois l'extrême désir de conciliation qui animait Guillaume, et l'idée qu'il se faisait de la puissance de la France comme de la nécessité de lui offrir de grands avantages! — peu de jours avant celui où le gouvernement français chargeait M. de Tallard de lui faire ces propositions, le roi d'Angleterre exprimait lui-même à cet ambassadeur, dans une forme moins positive il est vrai, des idées qui s'en rapprochaient beaucoup et qui reposaient sur une alternative à peu près semblable. Seulement, préoccupé des intérêts qui agissaient le plus sur les esprits des peuples dont il était le représentant, — les Anglais et les Hollandais, — il y avait ajouté des clauses qui avaient pour objet de garantir le commerce de ces peuples par la cession de quelques places, tant dans la Méditerranée qu'en Amérique, et aussi de donner dans les Pays-Bas une barrière aux Provinces-Unies contre la France.

Lorsque Guillaume eut connaissance des propositions formelles du cabinet français, elles lui parurent tellement modérées, qu'il y soupçonna quelque artifice. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est qu'entre les deux projets dont Louis XIV lui laissait le choix, il inclinait d'abord à préférer celui qui, en donnant à un des fils du dauphin la péninsule espagnole et les Indes, n'eût apporté à la France elle-même aucun accroissement territorial. Ainsi donc la combinaison qui devait finir par triompher après une des guerres les plus sanglantes et les plus longues dont l'Europe ait gardé le souvenir fut sur le point de se réaliser à l'amiable. La sagesse de deux grands rois avait deviné le point où il faudrait s'arrêter pour ménager autant que possible les droits, les intérêts, les prétentions engagés dans cette affaire.

Malheureusement il ne leur fut pas donné de prévaloir contre les passions et les entraînemens des esprits médiocres, qui, dans les cabinets et dans les assemblées politiques comme partout, forment toujours l'immense majorité. Guillaume se serait passé de l'assentiment préalable de ses anciens alliés, de l'Autriche surtout, dont il connaissait l'intraitable ambition, mais qu'il comptait mettre facilement à la raison lorsqu'il se serait entendu avec Louis XIV, de même qu'il lui avait déjà imposé la paix de Ryswick; il craignait peu l'opposition de ses sujets anglais, trop absorbés alors par leurs querelles domestiques pour se montrer bien exigeans en fait de politique extérieure, pourvu que leurs intérêts commerciaux fussent mis à couvert. Les Hollandais toutefois étaient moins traitables. Encore émus par le ressentiment de l'injuste invasion qui, vingt-cinq années

auparavant, avait mis leur république dans un si grand danger, tout ce qui tendait à augmenter la puissance ou la grandeur du monarque français irritait à la fois leur rancune et les remplissait de terreur. Guillaume, après avoir consulté le grand-pensionnaire Heinsius, qui, en son absence, exerçait la principale autorité dans les Provinces-Unies et qui avait toute sa confiance, dut reconnaître l'impossibilité d'amener les états-généraux à entrer dans un arrangement par lequel un prince français aurait été placé sur le trône des Espagnes. Louis XIV lui-même sentit bientôt qu'il serait inutile d'insister dans ce sens, et comme, dès le principe, il avait laissé le choix au roi d'Angleterre entre cet arrangement et celui qui consistait à donner l'Espagne et les Indes au prince bavarois, en enrichissant la France de quelques-unes des possessions léguées par Charles-Quint à sa postérité, c'est sur cette dernière base que s'établit la négociation.

Là aussi se présentaient de nombreuses difficultés. La France, en demandant pour sa part, avec les Deux-Siciles, le duché de Luxembourg, avait voulu couvrir la seule de ses frontières qui, malgré les conquêtes de Louis XIV, ne fût pas encore suffisamment protégée; mais les Hollandais, repoussant avec colère, avec effroi, la pensée d'un agrandissement qui eût encore rapproché de leur territoire la puissance française, prétendaient au contraire lui faire acheter les avantages qu'elle obtiendrait dans d'autres contrées par la cession de quelques places de la Flandre, qui, suivant eux, depuis que les derniers traités les avaient mises entre nos mains, compromettaient la sûreté de la république. De part et d'autre, on était bien décidé à ne rien céder de ce côté. On ne tarda pas à comprendre que le maintien du *statu quo* était la seule base sur laquelle il fût possible de tomber d'accord. Cette difficulté écartée, celles qui restaient à vaincre étaient comparativement peu considérables. Il ne s'agissait plus guère que de régler la proportion un peu plus ou un peu moins forte des possessions territoriales qui seraient accordées à la France dans des régions où il ne pouvait résulter de cette concession aucun danger sérieux pour l'équilibre européen.

Cependant, malgré l'immense intérêt qu'on avait à terminer la négociation avant que la mort toujours imminente de Charles II fît éclater la crise que l'on voulait prévenir, plusieurs mois s'écoulèrent encore en pourparlers, en contre-propositions, en incertitudes. La nécessité où se trouvait Guillaume III de sonder à chaque instant les sentimens des Provinces-Unies, toujours si mal disposées envers la France, et de s'assurer leur concours, contribua beaucoup à ces retards, mais n'en fut, je crois, ni la seule ni la principale cause. En lisant la correspondance des deux rois avec leurs agens, on voit, à travers leur sincère désir de se mettre d'accord, percer sans cesse,

surtout de la part de Guillaume, un sentiment de défiance et d'inquiétude que les antécédens n'expliquent que trop. Le roi d'Angleterre, en traitant ainsi avec la France, courait certainement de grands risques : comme il l'écrivait à lord Portland en le chargeant de faire valoir les concessions auxquelles il se prêtait, les engagemens qu'il prendrait avec Louis XIV le mettraient en état de rupture avec ses anciens alliés, et désormais il ne pourrait plus compter que sur la France. Louis XIV s'efforçait, par des protestations bienveillantes et par des raisonnemens spécieux, de le rassurer, de lui prouver qu'il trouverait dans l'alliance de la France des avantages qu'aucune autre ne pourrait lui procurer. — L'Autriche, lui faisait-il dire, était dans une telle situation financière, que si elle se trouvait engagée dans une coalition avec l'Angleterre, elle lui demanderait nécessairement des subsides, et le parlement ne les accorderait certainement pas, à moins qu'il ne s'agît de quelque intérêt national bien évident. L'alliance avec la France au contraire, sans imposer à Guillaume de pareils sacrifices, assurerait et consoliderait sa position en Angleterre même, parce que ses ennemis intérieurs, ne pouvant plus compter sur un appui étranger, abandonneraient forcément leurs projets; les deux rois, sincèrement unis, deviendraient les arbitres de l'Europe, qui serait bien obligée de se conformer à leurs volontés.

Malgré ces avances, on pourrait dire malgré ces coquetteries réciproques, rien ne se terminait. Louis XIV, encouragé par les embarras de la situation de Guillaume, à qui un parlement presque factieux refusait les moyens de maintenir un état militaire tant soit peu respectable, et par l'indifférence que le peuple anglais manifestait pour tout ce qui se rapportait à la politique extérieure, semblait parfois vouloir devenir plus exigeant. Fier du sentiment de ses forces, sachant qu'en Espagne un parti puissant se prononçait pour appeler au trône un des fils du dauphin, il donnait à entendre qu'il pourrait tenter cette chance, si on ne lui accordait pas des conditions raisonnables. Il n'est pas étonnant que les dissensions intérieures de l'Angleterre et les symptômes de cet épuisement moral qu'éprouvent passagèrement les peuples les plus énergiques à la suite de longues révolutions aient fait illusion à un monarque absolu, peu familiarisé avec les conséquences et les abus de la liberté. Guillaume lui-même, qui aurait dû mieux comprendre un tel état de choses, se laissait souvent aller à de tels accès de découragement, qu'il se croyait condamné, par la folie de la nation anglaise, à une entière impuissance. Sa correspondance exprime à plusieurs reprises la conviction que, même en présence des tentatives les plus audacieuses auxquelles pourrait se porter l'ambition française, dût-elle violer les engagemens les plus positifs, il ne serait pas possible de persuader aux Anglais de s'y

opposer avec la vigueur nécessaire. L'ambassadeur de France à Londres, Tallard, dont les dépêches attestent un esprit supérieur et une rare pénétration, voyait mieux que les deux rois les véritables sentimens de l'Angleterre. Stimulé par le désir de mener à bon terme une négociation dont le succès devait, suivant toute apparence, lui frayer la voie à la plus haute fortune, il s'efforçait constamment de ramener le cabinet de Versailles à une appréciation plus juste de la situation (1).

« Bien qu'il soit vrai, écrivait Tallard au roi, que l'Angleterre est très épuisée, qu'elle doive plus de 200 millions dont le paiement est assigné sur presque tous les fonds dont on peut tirer de l'argent,... bien que la nation soit, à l'égard du roi, dans des dispositions très peu dociles, et que certainement il ne dépendît pas de lui de l'entraîner à une guerre, si elle n'était pas absolument persuadée que ses intérêts l'exigent impérieusement, il est également certain que les Anglais considèrent le partage de la succession du roi d'Espagne comme une chose à laquelle ils doivent prendre part... Ils savent que leur commerce et leurs intérêts sont en jeu, et qu'ils seraient ruinés, si votre majesté était maîtresse de Cadix et des Indes... Ainsi donc, sire, sans examiner l'état de leurs ressources, vous pouvez être assuré qu'ils se décideraient à une guerre, si on leur persuadait que votre majesté veut se rendre maîtresse des pays que je viens de nommer... Et soyez bien convaincu aussi que le roi d'Angleterre, qui rencontre à présent tant d'opposition, qui, si la paix est maintenue, en rencontrera plus encore dans le prochain parlement,... sera en mesure de tirer des poches des Anglais jusqu'à leur dernier penny le jour où il y aura guerre contre la France,... et je dois ajouter que le crédit ne leur manquerait pas, parce que le parlement a payé de bonne foi tous les bills de l'échiquier. »

Peu de jours après, Tallard, revenant à la charge, donnait à entendre que, si l'on poussait à bout le roi Guillaume, il pourrait bien, pour se tirer des embarras de toute espèce dont il était entouré et comme par un coup de désespoir, se décider à la guerre en se prévalant, pour y pousser les Anglais, de la terreur que leur inspirait la crainte de voir Cadix et les Indes au pouvoir de la France. Dans une dépêche postérieure de quelques semaines, l'ambassadeur reproduisait, en termes plus pressans encore et presque menaçans, ses conseils de modération et de conciliation.

« S'il arrivait, disait-il, qu'un des fils du dauphin fût appelé à la couronne d'Espagne sans concert préalable avec le roi d'Angleterre, je me hasarde à dire que votre majesté se verrait engagée dans une guerre semblable à celle qu'elle a si récemment terminée, que l'Angleterre, la Hollande, une partie des princes allemands y prendraient part,... que l'empereur ne s'oublierait

(1) Je dois avertir que les citations qu'on va lire ne sont pas textuelles : j'ai dû les retraduire en français sur une traduction du français en anglais.

pas,... et que toutes les affaires du monde tomberaient dans un chaos plus affligeant qu'on n'en a jamais vu. »

Ce langage était presque prophétique. Tallard, pour mieux calmer les élans ambitieux auxquels le cabinet de Versailles pouvait se laisser emporter, ajoutait que l'Espagne, entre les mains d'un prince français, avait autant de chances de devenir, à la première occasion, l'ennemie de la France, que si elle passait aux mains d'un prince bavarois. Ces sages conseils prévalurent. On se mit d'accord sur les bases d'un arrangement qui donnait au prince électoral de Bavière l'Espagne et les Pays-Bas avec toutes les colonies, et au dauphin, par conséquent à la couronne de France, les royaumes de Naples et de Sicile, les places de Toscane qui en dépendaient alors, la ville et le marquisat de Final et la province de Guipuzcoa, dont les nombreux et excellens ports devaient suppléer à ceux qui nous manquent sur les côtes du golfe de Gascogne. Le duché de Milan était assigné à l'archiduc Charles; dans le cas où le jeune prince bavarois viendrait à mourir sans postérité, son père l'électeur lui succéderait. Les trois parties contractantes, c'est-à-dire la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies, s'engageaient à maintenir contre toute opposition les stipulations ainsi arrêtées.

Il ne restait plus qu'à signer le traité. Ce qui est presque incroyable, c'est que jusqu'à ce moment Guillaume III, traitant directement avec la France par l'intermédiaire de son favori, le comte de Portland, Hollandais d'origine, avait caché la négociation à ses ministres anglais, sans en excepter le secrétaire d'état chargé des affaires étrangères, ni même le lord chancelier Somers, à qui il accordait une confiance presque absolue pour tout ce qui regardait les questions intérieures. Il fallut bien enfin rompre ce silence, d'autant plus que rien ne pouvait être signé qu'en vertu de pleins pouvoirs revêtus du grand sceau de l'état que le chancelier avait entre les mains. De Hollande, où le roi se trouvait alors, il écrivit à lord Somers que la France venait de lui faire des propositions sur lesquelles il ne voulait rien décider avant d'avoir pris l'avis de ses conseillers. Il lui fit entendre que, pour ne pas laisser échapper une occasion favorable, et les circonstances pouvant devenir urgentes, il importait d'envoyer promptement les pouvoirs nécessaires pour conclure. Le comte de Portland écrivit dans le même sens au secrétaire d'état Vernon.

Les réponses des ministres anglais sont remarquables. Les conditions du traité projeté ne leur semblent pas exemptes de dangers pour l'Angleterre et pour l'Europe; mais dans la situation des choses il ne leur paraît pas possible de les rejeter, et l'on voit même, à leur langage, qu'ils en auraient accepté de plus défavorables. Le chan-

celier Somers, si ferme à d'autres égards, l'un des auteurs principaux de la révolution de 1688, s'exprime, à ce sujet, avec l'accent du plus profond découragement sur l'état moral du pays. Après avoir dit qu'on redoute la puissance supérieure de la France et qu'on se défie de sa sincérité, il ajoute : « Néanmoins, quant à ce qui regarde l'Angleterre, je croirais manquer à mon devoir, si je laissais ignorer à votre majesté que l'esprit public est si complétement, si universellement mort dans cette nation, qu'il serait impossible de la décider à une nouvelle guerre, et que le fardeau des impôts lui a laissé une fatigue, un épuisement qu'on ne pouvait soupçonner avant les dernières élections. » Le chancelier en conclut, au nom du conseil, que bien qu'on voie de grands inconvéniens aux exigences de la France, comme il n'est pas probable qu'elle s'en désiste, on ne peut que s'en rapporter au roi pour tirer des circonstances le meilleur parti possible, et que, s'il réussissait à obtenir en faveur de l'Angleterre quelque avantage commercial, on lui en aurait la plus grande reconnaissance.

Le secrétaire d'état Vernon n'est pas moins explicite dans sa correspondance avec lord Portland. Avant même que le conseil en ait délibéré, il exprime la conviction que le ministère et le parlement se montreront satisfaits de tout arrangement qui, en évitant une guerre pour laquelle on est si mal disposé, soustraira la péninsule espagnole et les Indes à la domination française. « Les membres du conseil, dit-il, voient très bien que le but de la France est de s'étendre partout sur les côtes, d'augmenter sa puissance par mer, de devenir maîtresse absolue du commerce de la Méditerranée et du Levant; mais ils ne pensent pas que nous soyons en mesure de faire une nouvelle guerre, ni capables de la pousser comme la précédente. Leur avis est donc que, tout balancé, ce que l'Angleterre a de mieux à faire, c'est de travailler à obtenir, s'il se peut, une transaction satisfaisante. » La politique de la Grande-Bretagne était alors, comme on voit, bien éloignée de la hauteur et de la fermeté qu'elle avait eue jadis sous Cromwell, qu'elle devait retrouver un jour sous les Chatham, les Pitt et leurs heureux successeurs.

Le chancelier ayant envoyé au roi, en vertu de la décision du conseil, des pleins pouvoirs dans lesquels on avait laissé en blanc les noms des commissaires chargés de négocier avec la France, le traité fut enfin signé au Loo, le 24 septembre 1698. Quelques semaines plus tard, on en échangea les ratifications. On était convenu de le tenir secret jusqu'à la mort du roi d'Espagne; mais il est facile de comprendre combien un tel secret, sur une question d'un intérêt si universel, et qui tenait tous les esprits en suspens, était difficile à garder. Aussi commençait-on, à Vienne et à Madrid, à en avoir quelque

vague connaissance qui excitait dans ces deux cours une vive irritation, lorsqu'un événement imprévu renversa par la base l'édifice politique dont Louis XIV et Guillaume III venaient, après tant d'efforts et de soins, de poser les fondemens : le prince électoral de Bavière, désigné par eux comme héritier de la couronne d'Espagne, mourut de la petite vérole dans les premiers jours du mois de février 1699. Il fallut chercher une autre combinaison contre les dangers que le premier traité de partage avait eu pour but de prévenir.

La pensée de Guillaume III fut d'abord de substituer l'électeur de Bavière à son fils. Un tel arrangement se recommandait en apparence par sa simplicité; il semblait être la conséquence de la stipulation par laquelle on avait décidé que si le prince électoral, après être monté sur le trône d'Espagne, venait à mourir sans enfans, son père lui succéderait; mais Louis XIV repoussa absolument cette proposition. Il représenta, non sans raison, que l'électeur eût pu sans doute être considéré assez naturellement comme l'héritier de son fils dans le cas où ce dernier serait devenu roi, mais qu'il serait tout à fait arbitraire de le donner pour héritier immédiat à Charles II, avec qui il n'avait aucun lien de parenté, que l'empereur ne se soumettrait certainement pas à l'exclusion dont on voudrait frapper sa famille au profit d'un prince tout à fait étranger à la maison d'Espagne, et que la guerre deviendrait inévitable. Ces considérations étaient péremptoires. Guillaume n'insista pas, et l'on dut aviser à un autre moyen de garantir la paix et l'équilibre de l'Europe.

Ce fut la France qui posa la base de cette nouvelle négociation. L'arrangement proposé par elle consistait, d'une part, à donner à l'archiduc Charles la couronne espagnole avec ses principales dépendances, de l'autre, à étendre dans une certaine proportion les cessions territoriales que le premier traité de partage avait faites au dauphin. Cette base paraissait conforme à la raison et à l'intérêt public : cependant il devait se passer bien du temps avant que l'on parvînt à se mettre d'accord. Le recueil publié récemment des dépêches échangées entre Louis XIV et Guillaume présente ici une lacune considérable, et laisse à peine entrevoir la nature des difficultés qui arrêtèrent pendant plus d'une année une œuvre dont la santé de plus en plus affaiblie du roi d'Espagne rendait l'achèvement si urgent. Ce qui contribua beaucoup à ces lenteurs, c'est que, le secret qui avait facilité la négociation du premier traité n'ayant pu être gardé plus longtemps et l'objet des pourparlers engagés entre les cabinets de Versailles et de Londres étant en quelque sorte devenu public, les gouvernemens étrangers, dont les vues étaient ainsi contrariées, l'Espagne, justement offensée de ce qu'on traitait sans elle de son démembrement, l'Autriche, assez ambitieuse pour aspirer à recueillir

tout l'héritage de Charles-Quint et pour ne pas se contenter de la part magnifique que lui réservaient les deux rois, eurent la possibilité d'entraver, par leurs représentations et par leurs intrigues, le travail auquel se livraient avec une si active prévoyance les deux plus grands politiques de l'Europe. Les Hollandais, de leur côté, ne se résignaient pas sans peine à concourir à l'agrandissement de la puissance de Louis XIV, et toute la persévérance, toute l'habileté de Guillaume suffisaient à peine à les convaincre de la nécessité de surmonter, dans l'intérêt de la paix, leur profonde répugnance. Enfin les embarras toujours croissans que ce prince rencontrait dans le gouvernement de l'Angleterre, la lutte acharnée que les partis lui livraient dans le parlement, les refus, les humiliations que lui infligeait sans cesse une chambre des communes en qui l'esprit de faction semblait avoir étouffé tout sentiment de patriotisme et toute pensée vraiment politique, le mettaient en assez mauvaise situation pour traiter avec un roi absolu qui n'avait de comptes à rendre à personne dans l'intérieur de ses états, et qui au dehors n'avait pas d'alliés à ménager. Le gouvernement français suivait très attentivement le mouvement de ces querelles intérieures, et, comme il en comprenait trop peu la nature pour ne pas s'en exagérer la portée, il n'était par momens que trop enclin à se persuader qu'il pouvait sans péril élever ses prétentions en présence d'adversaires aussi divisés. Tallard continuait à faire tout ce qui dépendait de lui pour prémunir le cabinet de Versailles contre cet excès de confiance. Il informait Louis XIV des votes par lesquels la chambre des communes venait de refuser à Guillaume la possibilité d'appuyer ses négociations au moyen d'une attitude militaire imposante; mais il lui écrivait en même temps: « Je dois avertir votre majesté que s'il survenait la moindre circonstance qui pût inspirer aux Anglais un sentiment d'inquiétude jalouse, si on pouvait leur persuader qu'ils ont des raisons de se tenir sur leurs gardes, le même esprit de liberté et de mobilité qui les pousse à faire tout ce que j'ai eu l'honneur de vous exposer les amènerait à donner jusqu'à leur dernier penny pour leur défense, ou pour repousser ce qu'ils considéreraient comme une injure qu'on voudrait leur infliger. »

Après quinze mois employés par Guillaume III à surmonter ces obstacles divers et surtout à essayer bien vainement d'obtenir le consentement de la cour de Vienne, le second traité de partage de la monarchie espagnole fut enfin signé à Londres le 13 mars 1700, et à La Haye le 29 du même mois, entre les trois puissances qui avaient conclu le premier. Il assignait au dauphin les Deux-Siciles, les places de Toscane, les îles situées dans le voisinage, le Guipuzcoa et le duché de Lorraine, dont le souverain devait être dédommagé par la

cession du Milanais. L'Espagne et toutes ses autres dépendances, c'est-à-dire les Pays-Bas, la Sardaigne et les colonies, étaient données à l'archiduc Charles. Un terme de trois mois était accordé à l'empereur pour accepter ces conditions; ce terme passé sans qu'il y eût adhéré, les trois puissances contractantes devaient désigner un autre prince pour hériter des états offerts à l'archiduc. En vertu d'un article secret, si le duc de Lorraine se refusait à accepter l'échange avantageux qu'on lui proposait, le dauphin, au lieu de la Lorraine, devait avoir ou la Navarre, ou le Luxembourg, au gré de l'Angleterre et des Provinces-Unies, et le Milanais aurait appartenu à l'électeur de Bavière.

L'empereur n'accepta pas. Conformément aux habitudes de la politique autrichienne, le langage de la cour de Vienne ne fut pourtant pas assez positif pour que, de prime abord, on dût croire à l'impossibilité d'un accommodement. Celle des stipulations du traité contre laquelle le gouvernement autrichien élevait le plus d'objections, c'était l'interdiction qu'on y avait insérée de réunir jamais sur la même tête la couronne impériale et celle d'Espagne. Il exprimait contre Guillaume un très vif ressentiment, mais il essayait ou il feignait d'essayer de s'entendre avec Louis XIV. Il lui faisait offrir pour le dauphin toutes les colonies espagnoles, s'il voulait renoncer aux états d'Italie, ou bien, à la place de la Lorraine, la Sardaigne et le Luxembourg. De telles offres, dont l'acceptation eût excité au plus haut point contre la France la jalousie défiante de l'Angleterre et de la Hollande, étaient des piéges trop grossiers pour qu'on pût consentir seulement à les discuter. L'ambassadeur impérial, le comte de Zinzendorff, fut aussi chargé de poser au marquis de Torcy une question plus sérieuse; il lui demanda si, dans le cas où les Espagnols en viendraient, avant le terme fixé pour l'acceptation du traité de partage, à offrir à un prince français la succession de Charles II, la France se considérerait comme engagée à repousser la proposition. Torcy n'hésita pas à répondre qu'on la repousserait; il ne prévoyait pas un avenir bien prochain pourtant. Les trois mois de délai accordés à l'empereur pour faire connaître sa détermination s'écoulèrent de la sorte en stériles pourparlers. Il finit par déclarer qu'il ne pouvait accéder au traité de partage, qu'heureusement la santé du roi d'Espagne ne devait inspirer aucune inquiétude immédiate, mais que, dans le cas où ce prince viendrait à mourir, il se considérerait comme son seul et légitime héritier, et qu'il espérait que les trois puissances, avec lesquelles il désirait maintenir les relations les plus amicales, ne voudraient pas compliquer encore une question si délicate en désignant, aux termes du traité, un successeur au trône d'Espagne.

Tandis qu'on s'efforçait sans succès d'obtenir l'adhésion de l'em-

pereur à des stipulations si avantageuses pour la maison d'Autriche, Louis XIV négociait aussi, d'une part, avec le duc de Lorraine, pour qu'il consentît à échanger son duché contre le Milanais, de l'autre, avec le duc de Savoie, pour qu'il cédât au dauphin la Savoie et le Piémont en échange des Deux-Siciles. Suivant un autre projet auquel Guillaume III donnait la préférence, le dauphin aurait eu la Savoie et l'île de Sicile, le duc de Savoie aurait conservé le Piémont en y joignant le Milanais, et le duc de Lorraine aurait reçu le royaume de Naples proprement dit. Quelle que fût celle de ces combinaisons qui vînt à être adoptée, les frontières de la France devaient être grandement améliorées, et son territoire aurait obtenu des accroissemens plus considérables encore par la position des provinces qu'elle eût ainsi acquises que par leur valeur intrinsèque et par leur étendue.

Aucun de ces projets ne devait être exécuté. Pendant que les plus grands politiques de l'Europe épuisaient à les former toutes les ressources de leur habileté, il se passait à Madrid, dans le secret le plus intime du cabinet royal, un événement qui devait les mettre à néant. Charles II touchait enfin à son heure dernière. Dominé, dès sa première jeunesse, par des influences hostiles à la France, il s'était pendant longtemps montré disposé à préférer pour son successeur tout autre prince qu'un des enfans de Louis XIV. Par un premier testament, il avait, avant la paix de Ryswick, désigné l'archiduc Charles comme héritier de la monarchie espagnole; par un second, il avait appelé le prince électoral de Bavière à ce brillant héritage, mais la mort de ce jeune prince, les exigences hautaines de la cour impériale, et en même temps l'impuissance où elle semblait être de protéger l'Espagne contre le ressentiment de Louis XIV, avaient peu à peu amené le cabinet de Madrid à d'autres dispositions. La nation espagnole, menacée de voir rompre par un partage le faisceau des états qui composaient encore son immense empire, en était venue à croire que le seul moyen d'en maintenir l'intégralité, c'était d'y intéresser le souverain le plus puissant de l'Europe, celui qui s'était montré jusqu'alors capable de résister seul avec succès à toutes les autres puissances coalisées. Un parti s'était formé en faveur du duc d'Anjou, second fils du dauphin, et l'ambassadeur de France, le marquis, depuis duc et maréchal d'Harcourt, sans prendre des engagemens qui eussent été en contradiction formelle avec l'objet des négociations qui se suivaient alors entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies, avait su, par son habileté, sa patience, sa modération, ses ménagemens délicats, fortifier ce parti, tandis qu'au contraire l'attitude insolente et les maladroites menaces de l'ambassadeur impérial rendaient de jour en jour la cause de l'Autriche plus impopulaire. Le malheureux roi d'Espagne, cédant aux instances qui

le pressaient de tous côtés, aux avis des théologiens, à ceux du pape lui-même, dont il avait imploré les conseils, se décida à signer un troisième testament qui instituait le duc d'Anjou héritier de tous ses états, et, dans le cas où il n'accepterait pas cet héritage, lui substituait l'archiduc Charles.

Quelques semaines après la signature de ce testament, qui était resté secret, le 1er novembre 1700, Charles II termina, à trente-neuf ans, sa triste existence. Le conseil de régence, ayant pris connaissance du testament, fit partir aussitôt pour Paris un courrier chargé de porter à Louis XIV l'offre de la couronne d'Espagne pour son petit-fils; à défaut d'une acceptation complète et immédiate, le courrier devait se diriger sur Vienne.

Le gouvernement français se vit alors placé dans une des situations les plus difficiles, les plus embarrassantes où jamais gouvernement ait pu se trouver. Accepter le testament, c'était rompre les engagemens solennellement contractés avec l'Angleterre et les Provinces-Unies, c'était se donner les apparences, pour ne pas dire plus, d'une insigne mauvaise foi, et courir les chances presque infaillibles d'une nouvelle guerre européenne. Ces inconvéniens, ces dangers étaient graves; mais ceux auxquels on se serait exposé en suivant une autre politique ne semblaient pas devoir l'être moins. En repoussant le legs de Charles II pour s'en tenir au traité de partage, on forçait en quelque sorte l'Espagne, pour échapper à un démembrement, à se jeter entre les bras de l'empereur, qui, seul de toutes les grandes puissances, n'avait pas accédé à ce traité; les vice-rois et gouverneurs des diverses dépendances de la monarchie espagnole les eussent livrées aux forces impériales; Louis XIV, pour entrer en possession des états attribués au dauphin par les arrangemens conclus avec les cabinets de Londres et de La Haye, se serait vu contraint de recourir à la force des armes, de faire la guerre, non-seulement à l'empereur, mais à une nation qui ne lui avait donné aucun sujet de plainte, qui, bien loin de là, avait voulu couronner son petit-fils, et ne lui demandait que de ne pas la dépouiller de ses légitimes possessions. Dans cette guerre injuste, odieuse, qui eût tourné contre la France l'opinion publique, elle ne pouvait pas même compter sur l'appui bien énergique des alliés équivoques auxquels elle eût essayé de complaire. Si la lutte se prolongeait tant soit peu, il était évident que l'Angleterre, que la Hollande surtout ne s'imposerait pas de grands sacrifices pour agrandir la puissance française, objet de leurs plus vives jalousies, aux dépens de l'Autriche et de l'Espagne, avec qui elles avaient fait cause commune dans les guerres précédentes : les termes du traité de partage les y obligeaient sans doute, ils étaient formels, ils les constituaient en état d'alliance avec

la France pour tout ce qui concernait la succession espagnole; mais un traité d'alliance, alors même qu'il est l'expression parfaitement sincère des intentions momentanées de ceux qui l'ont signé, ne prévaut guère, à la longue, contre la force des choses, contre les intérêts des états, contre les sentimens et les passions des peuples. Ce qui ajoutait encore à la force de cette dernière considération, c'est que le cabinet de Versailles, trompé en ce point par une défiance injuste, mais assez naturelle, n'était pas même bien convaincu de la bonne foi de Guillaume, qu'il soupçonnait d'encourager secrètement la résistance de l'empereur à toute idée de partage.

Nous venons d'indiquer les argumens qui furent allégués pour et contre l'acceptation du testament de Charles II dans un conseil extraordinaire tenu en présence de Louis XIV, et où siégeaient seulement le dauphin, le chancelier de Pontchartrain, le marquis de Torcy, secrétaire d'état des affaires étrangères, et le duc de Beauvilliers, ministre d'état. Le seul duc de Beauvilliers opina pour qu'on s'en tînt au traité de partage; le chancelier évita de conclure dans l'un ou l'autre sens; le dauphin et M. de Torcy se prononcèrent pour le testament. Leur avis l'emporta, et le duc d'Anjou fut déclaré roi d'Espagne sous le nom de Philippe V.

Dans un mémoire qui fut remis au comte de Manchester, ambassadeur d'Angleterre, pour expliquer et, s'il était possible, pour faire agréer cette détermination, le ministre des affaires étrangères s'efforça de démontrer que, l'empereur n'ayant pas adhéré au traité de partage et ne pouvant manquer par conséquent d'accepter la clause du testament qui appelait son fils au trône d'Espagne en cas de refus de la part de la France, ce refus aurait eu pour effet de créer un droit légitime à l'archiduc, que la guerre serait devenue inévitable, et que l'avénement du duc d'Anjou à la royauté espagnole était le meilleur moyen de la prévenir. De pareilles raisons, sous quelque forme qu'on les présentât, n'étaient pas de nature à faire beaucoup d'impression sur l'esprit de Guillaume. L'irritation, le dépit que lui inspira la résolution du gouvernement français se peignent vivement dans une lettre qu'il écrivit à son confident intime, le grand-pensionnaire Heinsius, au moment même où il venait de recevoir le mémoire communiqué au comte de Manchester.

« Je ne doute pas, lui dit-il, que le procédé inouï de la France ne vous surprenne autant qu'il m'a surpris. Je n'ai jamais beaucoup compté sur les engagemens qu'on pouvait prendre avec elle; mais jamais, je dois l'avouer, je n'aurais pu me persuader qu'en cette occasion elle en vînt à rompre, à la face du monde, un traité aussi solennel. Les motifs allégués dans le mémoire que je vous envoie sont tellement déhontés, que je ne puis concevoir comment on a eu l'effronterie de produire une telle pièce. Nous devons reconnaître que

nous sommes dupes: mais en prenant le parti de fausser sa parole, de manquer à la foi promise, il est aisé de tromper tout le monde. Ce qu'il y a de pire, ce qui me met dans le plus grand embarras, c'est l'état des choses en ce pays, car l'aveuglement de cette nation est incroyable. Bien que l'affaire ne soit pas encore publique, le bruit ne s'est pas plus tôt répandu que le testament du roi d'Espagne était en faveur du duc d'Anjou, qu'on a commencé à dire généralement que, dans l'intérêt de l'Angleterre, l'acceptation de ce testament par la France était préférable à l'accomplissement du traité de partage... Pour moi, j'ai la ferme persuasion que, si le testament est exécuté, l'Angleterre et la république sont dans le plus grand danger d'être totalement perdues ou ruinées. »

Dans la suite de cette lettre, Guillaume exprime un vif regret de se voir, par l'effet de la mauvaise disposition des esprits, dans l'impossibilité d'agir avec vigueur et de donner l'exemple aux autres puissances; il espère que les Provinces-Unies s'en chargeront, et il promet de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour amener peu à peu le peuple anglais à une politique mieux entendue. Il se demande s'il vaut mieux que l'Autriche accède enfin au traité de partage ou réclame tout l'héritage de Charles II. Suivant lui, ce que l'empereur a de mieux à faire en ce moment, c'est d'envahir sur-le-champ le Milanais et de travailler à soulever les Deux-Siciles. Quant aux Pays-Bas, Guillaume s'en montre assez inquiet, parce qu'il pense que l'électeur de Bavière, qui en a le gouvernement, se soumettra aux ordres qui lui arriveront de Madrid; les troupes hollandaises, qui y tiennent garnison dans plusieurs places, devront donc être sur leurs gardes. En résumé, il conseille les mesures vigoureuses, tout en reconnaissant qu'il est assez mal placé pour demander aux autres une initiative énergique qu'il ne peut pas prendre lui-même.

Cette lettre, qui peint si naïvement les premières dispositions du roi d'Angleterre et la position singulière où il se trouvait, termine le recueil qui sert de base principale à notre travail. Je regrette que l'éditeur n'ait pas eu la pensée ou la possibilité d'y joindre des documens postérieurs qui nous auraient conduits jusqu'à la conclusion de la grande alliance formée contre la France. Une année entière devait s'écouler encore avant que les puissances se décidassent à prendre les armes. L'irritation était grande pourtant dans les cabinets, qui, en voyant la France et l'Espagne réunies sous l'autorité de Louis XIV, se croyaient plus que jamais menacés de la monarchie universelle; elle était d'autant plus grande qu'on supposait généralement que le testament de Charles II avait été inspiré par les artificieuses manœuvres du gouvernement français, et qu'en négociant avec l'Angleterre et les Provinces-Unies les traités de partage, on n'avait eu d'autre but que de les endormir dans une trompeuse sécurité, de les empê-

cher de prendre d'autres mesures. C'était une complète erreur, dont les *Mémoires* de Torcy ont depuis fait justice, mais elle s'appuyait sur de telles vraisemblances, que des esprits moins prévenus y seraient eux-mêmes tombés. Louis XIV cependant prenait possession, au nom de son petit-fils, de la monarchie espagnole, expulsait des places des Pays-Bas les garnisons hollandaises, et, pour se prémunir contre les hostilités dont il était menacé, s'empressait de conclure avec la Savoie, le Portugal, la Bavière et d'autres états allemands des traités d'alliance auxquels la plupart ne devaient pas rester longtemps fidèles, mais dont alors on ne pouvait prévoir la rupture si prochaine. Jamais la France n'avait paru plus forte, plus imposante; jamais le trône de Louis XIV n'avait brillé d'un plus grand éclat. Vainement l'empereur protestait et réclamait l'appui de l'Angleterre et de la Hollande; ces deux puissances, ne se sentant pas encore en état de lui venir en aide, reconnaissaient le duc d'Anjou en qualité de roi d'Espagne, et se bornaient pour le moment à essayer, au moyen de négociations ouvertes avec les cabinets de Versailles et de Madrid, d'obtenir dans les Pays-Bas, par l'occupation de quelques places, une barrière contre les empiétemens de la France, et dans les colonies des garanties pour leur commerce. Leurs propositions étaient repoussées, il était évident pour tout le monde qu'on ne parviendrait pas à s'entendre, et cependant les négociations se prolongeaient, parce que Louis XIV n'avait aucune raison, aucun prétexte de prendre l'initiative de l'attaque, et parce que ses adversaires n'étaient pas prêts encore. Il entrait d'ailleurs dans la politique de Guillaume III de bien démontrer à ses sujets qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour arriver à une conciliation, et que l'intraitable ambition du gouvernement français s'était refusée à tout accommodement. C'était le meilleur moyen de hâter le réveil de l'opinion publique, qui commençait à se ranimer chez les Anglais.

Comme l'avait si bien prévu la sagacité du comte de Tallard, la nation britannique, en voyant toute la monarchie espagnole passer sous le sceptre d'un prince français, sentait renaître ses vieilles jalousies. Vainement le parti tory, qui dominait alors dans la chambre des communes, où il décrétait d'accusation le lord chancelier Somers et d'autres ministres whigs, voulut-il d'abord essayer d'arrêter, d'éluder le mouvement : il fut bientôt entraîné lui-même par la force du sentiment national, et la chambre, par plusieurs votes non équivoques, manifesta l'intention de concourir à la défense de l'équilibre européen. Déjà l'empereur, assuré sans doute de trouver bientôt des alliés, s'était décidé à commencer la guerre; une armée autrichienne, commandée par le prince Eugène, était entrée dans le Milanais, et les premières hostilités, bien que peu décisives encore, avaient sem-

blé indiquer que, dans cette nouvelle lutte, l'énergie, l'habileté, la fortune ne se trouveraient plus du côté où, depuis quarante ans, on les avait toujours vues. Guillaume comprit qu'il était temps d'intervenir. Le 7 septembre 1701, dix mois après la mort de Charles II, le traité qu'on a appelé depuis celui de la *grande alliance*, fut conclu à La Haye, entre l'empereur, l'Angleterre et les Provinces-Unies. L'objet de ce traité, c'était de procurer une satisfaction à l'empereur et de donner des garanties, tant territoriales que commerciales, aux puissances alliées. On ne se proposait pas encore de détrôner Philippe V au profit de l'archiduc Charles, comme on y pensa plus tard, lorsque les revers de la France eurent inspiré plus de confiance aux coalisés; mais on voulait faire des Pays-Bas une barrière en faveur des Hollandais, mettre l'empereur en possession du Milanais, des Deux-Siciles, des forteresses de la Toscane, et donner aux Anglais et aux Hollandais les places qu'ils conquerraient dans les Indes; on s'engageait aussi à empêcher l'union de la France et de l'Espagne sous le même sceptre et la cession à la France d'aucune partie des colonies espagnoles. Telles étaient les stipulations, tel était le but du traité. Il était à peine signé et il n'avait pas encore reçu de publicité, lorsqu'un événement inattendu vint surexciter l'irritation dont le peuple anglais commençait à être animé contre la France et prêter par conséquent un nouveau point d'appui à la politique de Guillaume III. Jacques II étant mort dans sa retraite de Saint-Germain, Louis XIV, entraîné par un faux sentiment de grandeur et de générosité, consentit à reconnaître son jeune fils en qualité de roi d'Angleterre. Vainement le cabinet français prétendit établir, par des raisonnemens subtils et par des précédens plus ou moins concluans, que cette reconnaissance était un acte de pure courtoisie, auquel on ne devait attacher aucune importance; Guillaume, y voyant ou affectant d'y voir une violation du traité de Ryswick, par lequel la France l'avait reconnu comme souverain de la Grande-Bretagne, rappela sur-le-champ l'ambassadeur qu'il avait encore à Paris, en lui prescrivant de ne pas prendre congé. La nation anglaise considéra comme une insulte le droit que s'arrogeait un prince étranger de proclamer un roi d'Angleterre; un mouvement général d'indignation patriotique imposa silence à ceux qui auraient pu vouloir encore s'opposer à la guerre, et s'il n'est pas vrai, comme on l'a dit quelquefois, que le procédé imprudent de Louis XIV ait été la cause déterminante de cette guerre, on peut affirmer au moins qu'il assura à Guillaume l'appui unanime de tout ce qui n'était pas jacobite déclaré.

Tel fut le triste dénouement de ces longues négociations suivies avec tant d'habileté et, je le répète, avant tant de sincérité dans l'intention de maintenir la paix en garantissant l'équilibre de l'Europe.

On avait été dès le début sur le point d'atteindre par voie de transaction le résultat auquel on devait finalement arriver après treize années d'une effroyable lutte. Lorsqu'on cherche les causes qui firent échouer les efforts pacifiques de Louis XIV et de Guillaume, et qui infligèrent au monde civilisé de telles calamités, on est amené à reconnaître qu'elles se résument en une seule, — la terreur, le ressentiment profond qu'inspiraient à l'Europe les souvenirs encore si récens des entreprises ambitieuses du monarque français. Les peuples et les princes qu'il avait si longtemps vaincus et humiliés, et dont il avait plus d'une fois envahi le territoire au mépris de traités formels, sous les prétextes les plus frivoles, croyaient ne pouvoir prendre trop de sûretés contre lui. La modération même, l'amour de la paix dont il se montrait maintenant animé, leur étaient suspects; les témoignages qu'il en donnait leur paraissaient des piéges, et lors même qu'il serait parvenu à les convaincre de sa sincérité, ils en auraient conclu qu'il se sentait faible, parce que leur implacable rancune ne pouvait admettre la réalité d'une pareille conversion, et ils en seraient devenus plus exigeans, plus intraitables encore. Nous avons vu que dans le cours des longs pourparlers qui précédèrent la signature des traités de partage, les deux parties se soupçonnaient réciproquement de mauvaise foi. C'était injuste de part et d'autre, mais c'était naturel, et si deux princes tels que les rois de France et d'Angleterre, sans se dégager entièrement de ces préventions dangereuses, pouvaient par momens trouver dans la grandeur de leur caractère et de leur intelligence politique la force nécessaire pour les surmonter, il n'était guère possible d'espérer que les hommes d'état, que les peuples mêmes dont le concours et l'assentiment leur étaient nécessaires pour mener à bien l'œuvre de conciliation qu'ils avaient entreprise, s'élèveraient à la même hauteur. Il y a là, si je ne me trompe, une grande leçon : c'est que, dans le monde européen tel qu'il est constitué depuis plusieurs siècles, avec les élémens d'un équilibre qui tend toujours à se rétablir, les torts et les excès de l'ambition s'expient tôt ou tard; qu'il n'est donné à aucun souverain, à aucun gouvernement, quelque glorieux, quelque puissant qu'il soit, d'infliger impunément aux autres états de trop graves injures, et qu'une fois engagé dans les voies d'une prépotence inique, il n'est guère plus facile et guère moins dangereux d'en sortir que d'y persévérer.

II.

Les informations diplomatiques dont je viens de donner le résumé ne sont ni les seules ni peut-être les plus importantes que contienne

le recueil d'où je les ai extraites. Celles qu'on y trouve sur la situation de l'Angleterre pendant les premières années qui suivirent la révolution de 1688 sont d'un grand intérêt.

Cette révolution a un caractère particulier qui la distingue de tous les événemens du même genre, et qui, si je ne me trompe, a puissamment contribué à en assurer le succès définitif, bien qu'il ait nui à l'éclat de ses commencemens. Les autres révolutions ont été, presque sans exception, le résultat, l'explosion d'un sentiment d'enthousiasme tendant à la conquête d'institutions et de libertés nouvelles; celle de 1688 n'a été qu'un acte de défense contre les injustes agressions d'un pouvoir usurpateur, et le peuple anglais ne s'y est même déterminé qu'à contre-cœur, à la dernière extrémité, après avoir supporté tout ce qu'il était possible de supporter sans renoncer à ses plus chers intérêts.

Cette longue patience s'explique par les agitations et les vicissitudes diverses que l'Angleterre avait eu à traverser depuis un demi-siècle. Entraînée un moment par le fanatisme religieux aux derniers excès du fanatisme politique, elle avait renversé les deux fondemens les plus solides de sa constitution, le trône et l'église. Elle en avait été punie par un despotisme glorieux sans doute, mais oppressif, et qui n'avait pu parvenir à se consolider. La royauté et l'épiscopat s'étaient relevés, et les Stuarts, en reprenant leur couronne, avaient trouvé les esprits tellement désabusés des illusions auxquelles on attribuait les malheurs du pays, tellement enclins même à confondre dans un anathème commun les égaremens de l'anarchie et les principes de la liberté, qu'il leur eût été possible, j'en suis convaincu, de rendre leur puissance absolue, au moins pour bien longtemps, si, plus ou moins dominés par les influences du catholicisme, ils n'eussent inquiété les seuls sentimens qui conservassent encore chez leurs sujets quelque vitalité et quelque énergie, la haine de la religion romaine et la crainte de retomber sous l'autorité du saint-siége.

On sait comment, pendant les vingt-cinq années du règne de Charles II, l'Angleterre, flottant sans cesse entre cette préoccupation passionnée qui la jetait dans les bras des amis de la liberté et les souvenirs terribles de la révolution qui la ramenaient repentante et docile aux pieds de son indigne monarque, s'abandonna successivement, dans les sens les plus contradictoires, à de sanglantes réactions. On sait comment Jacques II, par l'ardeur téméraire de son prosélytisme catholique, bien plus que par les cruautés et les illégalités sans nombre de son gouvernement, parvint en trois années à tourner contre lui non-seulement le parti whig, dont les dispositions lui avaient toujours été hostiles, mais le parti tory, qui avait défendu ses droits avec le dévouement le plus passionné, lorsqu'ils avaient été menacés. Une révolution nouvelle sortit de cette lutte, et les hommes

qui n'avaient voulu d'abord qu'opposer une digue à l'arbitraire se trouvèrent, comme il arrive toujours en pareil cas, conduits par la force des choses bien au-delà de leur pensée première. Le trône fut déclaré vacant, et Guillaume III, à qui la majorité de la nation anglaise n'eût voulu conférer qu'une sorte de régence, mais qui n'était pas homme à s'en contenter, se vit investi du pouvoir royal, dont les conditions, mieux déterminées et désormais établies sur un pacte formel, cessèrent d'être une menace pour les libertés publiques.

C'est là ce que les Anglais appellent aujourd'hui la *glorieuse* révolution de 1688, ce que tous les partis proclament comme l'ère et le principe de la force, de la prospérité et de la grandeur du pays; mais on se tromperait beaucoup, si l'on croyait que cette révolution, justifiée, illustrée, purifiée en quelque sorte aux yeux de la postérité par ses heureuses conséquences, se présentât aux contemporains sous l'aspect où nous la voyons maintenant. Accomplie à l'aide d'un prince étranger et d'une armée étrangère, elle froissait en beaucoup de points les sentimens, les croyances, les affections d'une partie considérable de la nation, et l'ordre de choses qui commençait ainsi, malgré les grandes destinées qui lui étaient réservées dans un avenir inconnu, ne pouvait exciter ces transports de joie, ces élans d'espérance et de confiance illimitées qui accueillent souvent des révolutions éphémères, dépourvues de toute vitalité, mais plus conformes aux passions du moment.

L'état moral de l'Angleterre était d'ailleurs fort triste à cette époque. Les esprits, fatigués par cinquante années de troubles et de changemens, n'éprouvaient plus ni ces convictions profondes, ni ces attachemens passionnés qui sont la force et l'honneur des partis. Non-seulement les hommes d'état s'étaient habitués à changer d'opinions, à passer d'un camp à l'autre au gré de leurs intérêts mobiles et de leurs passions, pour ne pas dire de leurs susceptibilités et de leurs rancunes, mais la trahison dans sa forme la plus grossière, la plus hideuse, était devenue quelque chose de si ordinaire, qu'il n'est presque pas un personnage considérable de cette époque qui n'en ait été convaincu par les révélations de l'histoire. Et en employant le mot de trahison, je n'entends pas ce qu'on a souvent qualifié de la sorte dans notre siècle, comparativement bien moins perverti, quoi qu'on en puisse dire; je n'entends ni la facilité à se rallier au vainqueur après avoir été comblé des faveurs du vaincu, ni même la prompte défection des serviteurs d'un pouvoir qui s'écroule : on voyait bien mieux que cela en Angleterre à l'époque de la *glorieuse* révolution. Pour trouver dans nos récentes annales quelque chose qui y soit analogue, il faut se rappeler le rôle de Fouché, ministre de Napoléon pendant les cent-jours, conspirant à tout événement avec les gouvernemens et les partis qui aspiraient à renverser son maître. Ce qui, de la part d'un

tel homme, a scandalisé notre génération était le procédé habituel des ministres et des dignitaires de la cour de Guillaume III dès qu'ils éprouvaient le moindre mécontentement. Pour ne citer que quelques-uns des plus illustres, il est parfaitement avéré que l'amiral Russell, le vainqueur de La Hogue, lord Marlborough, le futur vainqueur de Blenheim, lord Godolphin, dont la carrière ministérielle devait plus tard avoir tant d'éclat, ont été, sous Guillaume III, à des époques diverses, en relations secrètes avec Jacques II. D'après certains indices, on pourrait croire que quelques-uns d'entre eux, avant de former ces relations, s'étaient munis de l'autorisation de Guillaume, à qui ils servaient ainsi d'espions. Je ne pense pas qu'on trouve dans cette circonstance, en la supposant prouvée, une justification morale de leur conduite. Je ne pense pas non plus qu'on puisse se prévaloir, pour excuser les jacobites qui prêtaient serment à Guillaume avec l'intention de ne pas lui être fidèles, de la permission que Jacques II leur en avait donnée : une telle permission formellement accordée par un roi détrôné qui ne renonçait pas à revendiquer sa couronne n'était autre chose qu'une invitation à trahir le pouvoir nouveau, et les jacobites scrupuleux ne l'acceptèrent pas.

A défaut des sentimens de droiture et de haute probité dont on ne trouve aucune trace à cette triste époque, et qui, à vrai dire, sont toujours une exception dans les régions de la politique, une forte organisation des partis, telle qu'elle existe aujourd'hui en Angleterre, est un lien puissant qui suffit en général pour maintenir les hommes publics dans la ligne du devoir et de l'honneur. Malheureusement il n'y avait alors rien de pareil en Angleterre. Cette habile et persistante aristocratie, qui a fait depuis la gloire et la puissance du pays, n'était pas constituée encore. Ceci a besoin de quelques explications pour ne pas sembler paradoxal. Sans doute, dès cette époque et longtemps auparavant, la chambre des lords réunissait dans son sein les plus grands noms et les plus grandes existences du royaume; la chambre des communes se composait, beaucoup plus exclusivement même que de nos jours, des grands propriétaires des comtés, de ceux qui, sans jouir comme les lords d'une fortune princière, étaient pourtant en mesure, par leurs possessions territoriales, d'exercer une influence considérable sur la population. C'étaient bien là, à divers degrés, des aristocrates; il y avait bien là tous les élémens d'une aristocratie politique, mais on peut dire qu'elle n'existait pas encore en réalité. Les grands seigneurs, au lieu de se rallier sous la bannière de quelques hommes éminens par le talent ou par le caractère pour maintenir ou faire triompher quelque grand principe, se laissaient aller d'ordinaire à l'impulsion de leurs intérêts personnels les plus étroits, de leurs ressentimens, de leurs jalousies, de leurs rancunes, et changeaient à chaque instant d'alliances et de direc-

tion. Les gentilshommes de campagne (*country gentlemen*), dont se composait la chambre basse, avaient alors et conservèrent longtemps encore une rusticité de mœurs et d'habitudes qui les rendait peu propres à se mêler utilement des affaires publiques : dénués de toute instruction, passant presque tout leur temps dans la surveillance des travaux agricoles ou dans les plaisirs de la table et de la chasse, sauf les momens qu'ils donnaient à leurs fonctions de juges de paix, ne voyageant jamais, et ne se montrant même à Londres que lorsqu'ils y étaient appelés pour siéger au parlement, ils portaient dans leurs fonctions législatives les préjugés, la crédulité, l'ignorance, la facilité d'entraînement, la turbulence aveugle et passionnée que l'on croit généralement être le caractère exclusif de la démocratie. C'est qu'il n'y a rien de si difficile à constituer qu'une aristocratie politique; c'est que la pratique de la liberté, l'exercice du pouvoir, sont nécessaires pour la former; c'est qu'enfin cette éducation, comme toutes les autres, exige du temps, des épreuves multipliées, des sacrifices souvent pénibles. Les nations, comme les individus, ne s'instruisent que par leur propre expérience. Ceux qui, reconnaissant les avantages d'une constitution libre, veulent qu'on attende pour en doter un peuple qu'il soit parfaitement capable d'en manier sans danger les ressorts compliqués et délicats, ceux-là ressemblent au médecin qui, avant de consentir à entreprendre la guérison d'un malade, exigerait qu'il eût déjà repris, pour mieux supporter les remèdes, les forces que ces remèdes seuls peuvent lui rendre.

Ce qui augmentait singulièrement alors les difficultés de la situation, c'est que les principes de la constitution britannique étaient loin d'être définis et compris aussi nettement qu'ils l'ont été plus tard. On sait que cette constitution n'est écrite nulle part, qu'elle se compose de précédens successifs, sanctionnés en quelques rares occasions par un petit nombre de statuts applicables à des cas particuliers qui avaient appelé d'une manière plus spéciale l'attention et l'intervention des pouvoirs publics. A l'avénement de Guillaume III, le bill des droits pourvut à empêcher le renouvellement de quelques-uns des abus principaux qui, en étendant outre mesure la prérogative royale, avaient entraîné les Stuarts aux actes qui venaient de les précipiter dans l'exil; mais le parlement n'eut pas la pensée, si étrangère à l'esprit anglais, de reprendre en sous-œuvre l'édifice des institutions du pays pour lui donner des proportions exactes et régulières, il n'essaya pas de résoudre des questions de principe que la nécessité, et une nécessité immédiate, n'avait pas soulevées. Ces questions d'ailleurs ne se présentaient pas encore bien distinctement aux esprits. Les bornes de la liberté, ou, pour mieux dire, de la tolérance religieuse, dont on excluait presque complétement les catholiques et qu'on n'accordait même aux protestans dissidens que

dans des proportions assez étroites, celles de la liberté de la presse, qu'on ne tarda pas à dégager de la censure préventive, mais à laquelle on ne reconnaissait pas le droit d'attaquer les dépositaires du pouvoir et qui voyait suspendue sur elle la menace permanente de la prison, des amendes ruineuses, du pilori, même du gibet, les conséquences de la responsabilité ministérielle sur les rapports des ministres avec le souverain, la force, l'autorité qu'ils doivent y puiser, l'indépendance des juges, toutes ces questions et d'autres encore dont la solution nous semble aujourd'hui la base essentielle et indispensable d'une constitution libre étaient alors enveloppées d'un véritable nuage. Ni la nation, ni le roi qu'elle s'était donné n'en comprenaient la portée.

Pour bien apprécier le rôle que Guillaume III joua en Angleterre, il est nécessaire de se rendre un compte exact de la position tout à fait extraordinaire qu'il occupait en Hollande et en Europe et du caractère singulier, des qualités étranges et diverses qui lui assignent une place à part entre les plus grands hommes de tous les temps.

D'autres ont parcouru une carrière plus éclatante, ont obtenu, soit à la guerre, soit dans la politique, des succès plus brillans, plus immédiats, plus propres à frapper les imaginations : aucun peut-être n'a atteint en réalité d'aussi grands résultats et n'a laissé dans l'histoire des traces aussi durables. Né dans une condition presque privée et au milieu de circonstances qui rendaient singulièrement difficile pour lui l'accès des fonctions publiques, appelé néanmoins, presque au sortir de l'enfance, au gouvernement d'une république que la France et l'Angleterre coalisées menaçaient alors d'effacer du nombre des états libres, Guillaume sut, à force de dévouement, de constance, d'habileté, la sauver de cet immense péril et la maintenir, malgré l'infériorité de ses forces, au rang des puissances prépondérantes. Plus tard, il eut la singulière fortune de rétablir les libertés, d'affermir, de perfectionner la constitution de l'Angleterre et de jeter les bases de sa prospérité future. Placé ainsi à la tête de deux peuples libres, il fit servir cette grande position à l'accomplissement d'une œuvre plus grande encore, — la défense de l'équilibre politique et de l'indépendance de l'Europe contre la prépotence de Louis XIV, qui semblait alors sur le point de réaliser la monarchie universelle.

Ce sont là sans doute de glorieux résultats, mais il ne fut pas donné à Guillaume, dans le cours d'une existence abrégée par les fatigues et les chagrins, de pouvoir jouir de ses triomphes ni même en constater lui-même l'étendue et la réalité. Sauf la délivrance des Provinces-Unies qu'au début de sa carrière il avait arrachées des mains victorieuses de Louis XIV, en les engageant, il est vrai, dans un système de politique extérieure qui préparait leur décadence, il put

craindre en mourant d'avoir échoué dans les entreprises auxquelles il avait consacré sa vie. Louis XIV, en ce moment, semblait avoir réalisé le rêve le plus exalté de son ambition en plaçant sur le trône d'Espagne un de ses petits-fils dont il devait pour longtemps diriger les conseils, et bien que Guillaume, avec sa persévérance habituelle, eût déjà organisé la grande alliance dont le but était de garantir l'Europe contre les conséquences d'un tel événement, il était loin sans doute de prévoir avec certitude les prodigieux succès qui devaient couronner ce dernier effort de son habile diplomatie. Tout indique qu'il n'apercevait pas encore, dans l'état intérieur de la France, les principes d'affaiblissement qui devaient faciliter les victoires des alliés.

Bien moins encore paraissait-il avoir conscience des résultats définitifs de la révolution qu'il venait de faire en Angleterre. Autant qu'on en peut juger, l'importance de cette révolution consistait surtout pour lui dans le changement qu'elle avait apporté au système des alliances politiques; Guillaume y voyait surtout l'avantage d'avoir fait rentrer dans les rangs des ennemis naturels de la France une puissance qui, sous la domination anti-nationale des Stuarts, avait presque constamment, pendant trente années, toléré ou même secondé les empiétemens et les conquêtes de Louis XIV. Quant à l'avenir de grandeur que la révolution de 1688 ouvrait à la nation anglaise, il le soupçonnait d'autant moins, que, comme il arrive souvent aux esprits les plus pénétrans et les plus élevés, la préoccupation bien naturelle des difficultés et des misères inséparables des premiers temps qui suivent ces grands changemens ne lui laissait rien apercevoir au-delà. Les proportions, la nature même de l'œuvre qu'il avait accomplie, échappaient à ses regards. Il se croyait simplement le successeur des Stuarts. Il se persuadait avec tous ses contemporains que la constitution de l'Angleterre était encore en principe ce qu'elle avait été sous ses prédécesseurs, mieux pratiquée seulement et plus fidèlement observée; il ne voyait pas qu'il avait inauguré l'ère des libertés modernes, si différentes, même en Angleterre, des franchises du moyen âge, et cette illusion, ce malentendu ne contribua pas peu à irriter l'état d'hostilité presque permanent qui ne tarda pas à s'établir entre lui et ses nouveaux sujets.

Il faut lire les innombrables pamphlets du temps pour comprendre la violence des haines qui inspiraient cette lutte. Ceux que l'esprit de parti a dictés de nos jours contre Napoléon et contre Louis-Philippe peuvent à peine en donner l'idée. Les plus grossières, les plus absurdes, les plus monstrueuses calomnies faisaient le fonds habituel de ces publications, d'autant plus virulentes que leurs auteurs se sentant menacés, s'ils venaient à être découverts, des plus terribles châtimens, y portaient les sentimens de fureur que l'on éprouve dans une guerre à mort. Une telle exaspération n'a rien qui puisse nous

surprendre de la part des jacobites et même des tories, dont Guillaume avait vaincu la cause et les principes. On conçoit facilement l'aversion profonde qu'ils ressentaient pour lui et leurs efforts désespérés pour l'accabler sous les expressions les plus véhémentes du mépris et de l'horreur; on conçoit qu'aussi longtemps que les Stuarts ont conservé des partisans en Angleterre, un nom qui rappelait aux défenseurs de la cause vaincue de si pénibles souvenirs soit resté en exécration parmi eux à tel point que plus de soixante ans après sa mort le célèbre docteur Johnson, que l'on peut tout à la fois considérer comme un des derniers tories jacobites et comme un des premiers tories hanovriens, ne le prononçait encore qu'en y joignant les épithètes les plus outrageantes. Ce qui pourrait nous sembler plus étonnant si l'expérience des révolutions ne nous avait appris l'injustice des partis envers les hommes qui les ont le mieux servis, c'est que les whigs eux-mêmes, qui depuis ont presque divinisé la mémoire de Guillaume III, ne cessèrent tant qu'il vécut de le contrarier, de l'entraver, de lui susciter toute sorte d'obstacles et d'humiliations, de l'accuser d'arbitraire et d'ingratitude. Il n'y avait pas deux ans qu'il était monté sur le trône, que déjà il semblait presque aussi impopulaire que Jacques II et beaucoup plus que Charles II. Pour soutenir son autorité, attaquée de toutes parts, il se voyait réduit à louvoyer entre les deux partis, à les opposer l'un à l'autre, à recourir, afin de neutraliser les pernicieux effets de l'esprit de faction, aux ressources de la corruption individuelle, à l'achat des votes parlementaires, non-seulement par la distribution des emplois publics, mais par l'expédient plus direct, plus grossier de largesses pécuniaires faites aux membres de l'opposition. La fierté de son âme répugnait pourtant à l'emploi de pareils moyens d'influence; mais, comme il le disait à l'évêque Burnet, il s'y croyait condamné par la profonde immoralité du temps. Il pensait qu'en s'en abstenant, il aurait tout mis en péril.

Le fond de cette situation, c'était la triste et inévitable condition des époques révolutionnaires; mais il faut reconnaître que le caractère de Guillaume n'était pas fait, au moins sous bien des rapports, pour aplanir de semblables difficultés. S'il possédait à un degré éminent la fermeté d'âme, la persévérance, le bon sens, toutes les grandes facultés de l'homme d'état, il n'était pas doué au même point de cette souplesse, de cet esprit d'insinuation, de cette bienveillance réelle ou apparente qui sont indispensables pour concilier les partis, pour désarmer les haines et pour faire aimer ou simplement pour rendre supportable un pouvoir nouveau, toujours exposé à de si violens ressentimens. Au flegme, à la réserve naturels de ses compatriotes, il joignait des manières toujours froides, quelquefois dures, qui repoussaient également la confiance et l'affection. Il

n'était certainement pas cruel : deux ou trois actes regrettables ne suffiraient pas pour justifier à son égard une telle qualification; mais ce qui est incontestable, c'est qu'à l'exemple de beaucoup d'autres politiques du premier ordre, il ne voyait guère dans les hommes que les instrumens de ses projets, que des outils qu'il fallait employer avec ménagement sans doute, avec prudence, avec économie, mais dont la valeur consistait surtout dans l'utilité qu'on en pouvait tirer pour atteindre un but déterminé. Un passage des mémoires de Gourville, avec qui il avait eu des relations intimes, jette un grand jour sur son caractère. Gourville s'étant permis de lui demander s'il était vrai qu'il eût eu part au meurtre du grand-pensionnaire Jean de Witt, qui avait dirigé son éducation avec un soin et une intelligence admirables, mais dont l'existence faisait obstacle à son ambition, Guillaume protesta qu'il n'avait donné aucun ordre pour tuer le grand-pensionnaire, mais il avoua en même temps qu'en apprenant sa mort, il n'en avait pas éprouvé peu de soulagement. Gourville, encouragé par la franchise de ce langage, se hasarda à lui faire une autre question qui avait pour but de savoir s'il était vrai, comme on le racontait à Paris, qu'au moment où il avait livré au maréchal de Luxembourg la bataille de Saint-Denis, près Mons, il eût déjà dans sa poche le traité de paix signé à Nimègue. Guillaume répondit qu'il ne l'avait reçu que le lendemain, mais qu'à la vérité il en connaissait déjà la conclusion; qu'il avait pensé que ce pouvait être une occasion pour le général français d'être moins sur ses gardes; que, peu expérimenté encore dans la guerre, il avait voulu à tout prix prendre une leçon, et qu'il y avait surtout été déterminé par cette considération, qu'en supposant même qu'il lui en coûtât quelques hommes, cela serait de peu de conséquence, puisque, la paix faite, il aurait bien fallu les congédier. Il y a, ce me semble, dans cette dernière explication une naïveté qui fait frémir; évidemment Guillaume ne soupçonnait pas même ce qu'elle avait d'odieux. L'emportement fougueux d'une nature ardente et passionnée excuserait à peine un si grand mépris de la vie humaine; mais cette excuse manque à Guillaume, qui, comme il en convenait lui-même, n'avait obéi qu'à un calcul froidement personnel.

Il semblerait que le cœur d'un tel homme dût être fermé à toute affection; mais le cœur humain est inconséquent dans ses défauts comme dans ses qualités. Guillaume eut quelques amis, il eut même des favoris. Il les aima avec abandon, avec passion, on peut dire avec caprice, et comme ces favoris étaient des Hollandais, la confiance absolue qu'il leur accorda, à l'exclusion de tous ses sujets anglais, les faveurs excessives et quelquefois illégales qu'il ne cessa de leur prodiguer, leurs exigences, leurs jalousies, les efforts auxquels il était condamné pour essayer, sans beaucoup de succès, de les

mettre d'accord, l'irritation naturelle et légitime qu'éprouvaient les Anglais de ce traitement fait à des étrangers, devinrent pour lui la source de difficultés sérieuses. Ces tracasseries misérables, qui entravèrent plus d'une fois les plus importantes affaires, ne sont pas la moins triste page de l'histoire de ce grand prince. Il y paraît singulièrement rapetissé, et lorsqu'on en lit les détails, soit dans sa correspondance, soit dans les mémoires du temps, on se rappelle malgré soi Catherine II s'efforçant tout aussi vainement de concilier le comte Orloff avec le prince Potemkin. L'histoire, pleine d'indulgence pour les entraînemens des âmes naturellement bienveillantes, a peut-être le droit de juger avec plus de sévérité celles qui, n'ayant pour l'humanité en général que sécheresse et rudesse, portent dans quelques affections intimes une faiblesse où l'on ne peut plus voir que le résultat de préférences égoïstes.

Guillaume, peu habile à dissimuler l'antipathie qu'il ressentait pour le peuple anglais en général, ne savait pas mieux cacher son impatience des obstacles que les institutions parlementaires, pratiquées par des chambres factieuses, opposaient à son autorité, et qui l'arrêtaient souvent dans l'exécution de ses plus utiles projets. Ce n'est pas qu'il désirât précisément le pouvoir absolu; il était trop éclairé, il comprenait trop bien les nécessités de sa situation, pour le croire possible, et à certains égards même, par exemple en ce qui concerne les questions de liberté religieuse, les tendances libérales de son esprit allaient au-delà de ce que comportaient les lumières et les passions du temps. Il était né, il avait été élevé dans une république; mais, habitué aux libertés municipales de la Hollande, à cette organisation d'états où des assemblées peu nombreuses délibéraient secrètement, avec calme et maturité, sur les intérêts du pays, il se sentait mal à l'aise en présence d'un parlement agité de toutes les passions du dehors, souvent modifié, dans son élément le plus puissant et le plus essentiel, par le mouvement des élections populaires, et dont les discussions et les votes, à raison du grand nombre de personnes qui y prenaient part, avaient déjà une véritable publicité de fait, bien qu'il fût encore interdit aux journaux d'en rendre compte. Guillaume d'ailleurs, populaire et presque tout-puissant dans les Provinces-Unies sous la modeste dénomination de *stathouder*, s'irritait des soupçons, des défiances injurieuses, des tracasseries de toute espèce dont la pompe du titre royal ne le préservait pas en Angleterre. Il ne pouvait guère manquer de considérer les Hollandais comme le seul peuple apte à la liberté par sa flegmatique circonspection, la constitution des Provinces-Unies comme la seule qui mît dans un équilibre durable les droits d'un peuple libre avec les nécessités du pouvoir, et la nation anglaise, avec ses institutions et son carac-

tère si différens, comme la proie d'une irrémédiable anarchie. Les sentimens qu'elle lui inspirait devaient être à peu près ceux qu'éprouvaient il y a quelques années, au spectacle des agitations aveuglément passionnées de nos élections et de nos chambres, les chefs de cette aristocratie britannique, devenue à son tour, à force d'expérience, si habile, si pratique, si conservatrice.

Je viens d'indiquer la situation respective de Guillaume III et du peuple qu'il était venu affranchir; j'ai dit leurs antipathies réciproques et les causes presque nécessaires de cette antipathie. Les correspondances que j'analyse contiennent sur ce point des détails précieux et qui peignent au vif l'état de l'Angleterre à cette époque de transition. Voici comment s'exprime, par exemple, dans une dépêche adressée à Louis XIV, le comte de Tallard, son ambassadeur à Londres :

« Le roi d'Angleterre est très loin d'être le maître ici; il est généralement haï par tous les hommes considérables et par la noblesse tout entière. Je n'oserais pas dire qu'il est méprisé, car en vérité on ne peut lui appliquer une telle expression; mais c'est pourtant le sentiment que lui portent tous ceux que je viens de désigner. Il n'en est pas ainsi du peuple, qui est favorablement disposé à son égard, moins pourtant que dans les commencemens. L'amitié que ce prince témoigne aux Hollandais, son intimité avec eux et d'autres étrangers, les avantages démesurés qu'il leur accorde et la faveur déclarée du comte d'Albemarle, qui est un très jeune homme, ont produit l'effet dont je viens de rendre compte. »

La dépêche qui renferme ce passage est du 9 mai 1698. Un an après, la situation avait encore empiré, et, s'il faut en croire Tallard, l'autorité royale avait reçu de singuliers échecs.

« Tout ce qui s'est passé cette année dans le parlement et le mécontentement d'un grand nombre de lords ont tellement affaibli l'autorité royale, qu'on n'en tient presque plus de compte... Rien ne se fait plus dans ce pays que par acte du parlement. Quand une chose est ainsi réglée, on nomme des commissaires pour l'exécuter, et ils sont en quelque sorte indépendans, car le roi ne peut leur donner d'ordres contraires à leur mission, le secrétaire d'état n'oserait pas les signer. Ils sont donc maîtres de l'interprétation, et telle est la confusion où ce pays est tombé, qu'on ne sait à qui s'adresser pour les moindres affaires, aucun des fonctionnaires publics ne prenant sur lui de rien décider ni de rien signer. »

Telle était, dans ses rapports avec le parlement et l'administration intérieure, la situation du prince qui, en matière de politique étrangère, se croyait assez indépendant pour conclure le premier traité de partage, non-seulement sans l'assentiment des deux chambres, mais sans en faire part à ses ministres! On voit qu'alors on comprenait autrement qu'aujourd'hui l'équilibre des pouvoirs, ou plutôt

qu'il y avait encore à ce sujet beaucoup de confusion et d'incertitude.

Il serait trop long de rapporter tous les détails que contient la correspondance de Tallard sur les difficultés du gouvernement de Guillaume III, sur les embarras financiers où le plaçait sans cesse la mauvaise volonté du parlement, sur les accusations diverses, multipliées, dont sa politique était l'objet. La nation tout entière lui reprochait sa prédilection exclusive pour les Hollandais. Les grands seigneurs se plaignaient de n'avoir plus de part aux affaires importantes, que les favoris étrangers étaient seuls admis à traiter confidentiellement avec lui. La chambre des lords, s'indignant de la prépondérance que la révolution avait donnée à la chambre des communes, imputait à la volonté du roi ce qui n'était que le résultat de la force des choses. Toutes ces accusations se conçoivent; bien qu'injustes ou exagérées, elles avaient quelque apparence de fondement. Ce qui se comprend plus malaisément, c'est qu'un prince dont la faible santé s'est usée prématurément dans les travaux du gouvernement civil et dans les fatigues de la guerre, un prince qui n'a jamais eu d'autres préoccupations véritables que celles du pouvoir, pût être présenté par la malveillance sous les traits, tantôt d'un vil débauché, tantôt d'un homme paresseux et frivole consacrant des journées entières aux plaisirs de la table. L'esprit de parti, fidèle aux habitudes des temps révolutionnaires, mettait tout en œuvre pour le discréditer.

Quelle que fût sa patience, à quelque point qu'il fût doué du flegme proverbial de ses compatriotes, il n'était pas possible que Guillaume restât insensible à tant de provocations. Le ressentiment qu'il en éprouvait lui rendit bientôt insupportable le séjour de l'Angleterre. Lorsqu'il pouvait la quitter pour aller passer quelque temps en Hollande, dans ce pays où il se sentait aimé, où il était sûr d'être apprécié, où il pouvait compter sur un concours sincère et affectueux, on eût cru voir un prisonnier qui recouvre sa liberté. « Sa contenance, écrit l'ambassadeur de France au moment de son départ pour un de ces voyages, sa contenance exprimait toute sa joie; il n'a pris aucune précaution pour la cacher aux Anglais, et ils en parlent très ouvertement. » Dans une autre occasion où Guillaume avait plus que jamais lieu de se plaindre des procédés du parlement, il écrivait au grand-pensionnaire ces lignes significatives : « Enfin cette triste session est terminée, et je me propose, s'il plaît à Dieu, de quitter l'Angleterre au commencement du mois prochain. Dieu sait combien j'y aspire! Je n'en ai encore parlé à personne, mais tout le monde en parle. »

La correspondance de Guillaume III avec lord Portland et surtout

avec le grand-pensionnaire contient encore de nombreux passages qui peignent son irritation contre les Anglais et le jugement sévère qu'il portait d'eux. Il ne cesse de se plaindre de leur mobilité, de l'absence complète d'esprit politique qui les caractérise et qu'il se plaît à mettre en contraste avec la sagesse des Hollandais, des préjugés étroits, des agitations factieuses auxquelles ils s'abandonnent et qui les rendent insensibles aux grands et sérieux intérêts du royaume. Il s'étonne de les voir, uniquement préoccupés des prétendus empiétemens du pouvoir et des dangers imaginaires de la liberté, fermer les yeux sur tout ce qui se passe en dehors de leur île, et marchander ou refuser au gouvernement les moyens de contenir l'ambition de la France. Il déplore amèrement l'impuissance où il se trouve réduit, par suite de cet aveuglement, de former avec quelque certitude des projets pour l'avenir, de contracter des engagemens que peut-être il ne pourrait pas tenir, et de se mettre d'avance en mesure contre des éventualités menaçantes. « Si la France, dit-il quelque part, avait donné de l'argent pour amener les choses au point où nous les voyons, elle l'aurait placé à un très bon intérêt; mais en vérité elle peut s'épargner cette peine, car ces gens-ci sont généralement si aveugles, si mal disposés, qu'ils n'ont nul besoin d'être payés pour abandonner complétement le soin de leur propre salut. »

Il y eut un moment où tant de contrariétés furent sur le point de triompher de sa constance. Réduit par les votes opiniâtres et persévérans de la chambre des communes et par la volonté unanime du pays à la nécessité de congédier la plus grande partie de l'armée et de renvoyer la garde hollandaise qui l'avait suivi en Angleterre, trompé dans tous les expédiens auxquels il avait eu successivement recours pour conjurer, pour atténuer cette extrémité si pénible, désarmé ainsi en présence de l'Europe au moment même où il aurait eu besoin de se présenter dans une attitude imposante pour exercer une utile influence sur le règlement de la question d'Espagne, il conçut la pensée de quitter l'Angleterre et de se retirer en Hollande. Il voulait se transporter en personne au sein des deux chambres et leur déclarer que, dans l'impossibilité de surmonter leurs défiances et leurs jalousies, il allait sortir du royaume après avoir fait passer un bill qui les eût autorisées à charger des commissaires pris dans leur sein des soins du gouvernement. Le discours qu'il devait prononcer à cet effet était déjà rédigé, et le texte en a été conservé. Peut-être conservait-il un vague espoir qu'en présence d'une telle menace le parlement deviendrait plus docile; mais c'était beaucoup compter sur la prudence et le bon sens des partis. Lord Somers, par ses énergiques remontrances, le fit renoncer à une résolution dont les conséquences eussent été si graves pour l'Angleterre et pour l'Europe entière.

Ce qui affaiblissait encore la situation de Guillaume, c'est qu'il n'avait pas d'enfans, c'est que, bien qu'il fût d'un âge peu avancé, l'état de sa santé ne permettait guère d'espérer qu'il pût vivre longtemps, en sorte que les ambitieux étaient naturellement portés à tourner leurs calculs vers de nouvelles combinaisons.

Ces diverses circonstances n'influaient pas seulement sur les dispositions du peuple anglais : plus ou moins connues des cabinets européens, elles ne pouvaient manquer de susciter des obstacles à la politique extérieure du cabinet de Londres. La cour de Vienne, voulant empêcher la conclusion du second traité de partage, représentait à l'ambassadeur de France que le roi d'Angleterre avait contre lui, dans son pays même, l'opinion publique, qu'il était mal avec le parlement, que sa santé ne valait guère mieux que celle du monarque espagnol, et que par conséquent il n'y avait pas de sûreté à se lier avec lui. Louis XIV de son côté, étudiant soigneusement le mouvement des affaires intérieures de l'Angleterre, s'efforçait d'en tirer avantage dans les négociations. Comme le lui recommandait le comte de Tallard, il évitait, autant que cela pouvait se concilier avec l'ensemble de ses projets et de ses vues, tout ce qui eût été de nature à inquiéter les Anglais, tout ce qui, en leur donnant l'idée qu'il méditait des entreprises dangereuses pour leur religion, leur liberté ou leur commerce, eût pu empêcher le parlement de refuser, comme il y était disposé, les subsides et les soldats demandés par Guillaume. Par momens, le cabinet de Versailles, — s'exagérant les difficultés contre lesquelles ce prince avait à lutter, ou plutôt, car il n'était guère possible de se les exagérer, ne rendant pas suffisamment justice à son énergie, à ses ressources personnelles et à la dignité de son caractère, — croyait entrevoir la possibilité de reconquérir sur le gouvernement britannique l'ascendant que des conjonctures semblables lui avaient permis de prendre au temps de Charles II. Louis XIV eut un instant la pensée de venir pécuniairement en aide à son glorieux adversaire, mais de plus mûres réflexions l'empêchèrent d'y donner suite. Une idée plus étrange encore, qu'on s'étonne de voir suggérée par un homme aussi judicieux que le comte de Tallard et que le cabinet de Versailles adopta avec empressement, c'est celle de proposer à Guillaume, comme moyen d'affermir son autorité en conciliant les partis, l'adoption du prince de Galles, fils de Jacques II. L'argument principal qu'on alléguait pour appuyer cette proposition était curieux : Guillaume, disait-on, serait moins exposé à voir son trône renversé par quelque nouveau caprice de la légèreté du peuple anglais, lorsque ce peuple aurait à craindre qu'il ne fût remplacé par un successeur catholique, comme si la révolution qui eût emporté le roi régnant n'eût pas dû emporter, à plus forte raison, les droits de son

successeur désigné, bien plus odieux encore à raison de sa religion! Tallard fut donc autorisé à proposer cet expédient, si l'occasion s'en offrait à lui; mais il paraît qu'elle ne se présenta pas, ou que, mieux avisé, il finit par comprendre ce qu'un tel plan avait d'impraticable.

Tels furent les premiers temps du régime sorti en Angleterre de la révolution de 1688. On se demande par quelle transformation il est devenu ce qu'on l'a vu depuis, et comment Guillaume III a pu, en luttant contre tant d'obstacles, non-seulement maintenir l'édifice de la liberté britannique qu'il venait de fonder, mais former les combinaisons politiques qui ont sauvé l'indépendance de l'Europe, soutenir sans trop de désavantage une guerre de huit années contre le monarque français réputé jusqu'alors invincible, et préparer, commencer avant de mourir une guerre bien autrement longue, bien autrement terrible, dans laquelle la France faillit succomber complétement. Quelque part qu'il soit juste de faire aux grandes qualités de Guillaume dans ces résultats, on peut douter qu'elles eussent suffi pour les assurer sans un concours de circonstances singulièrement favorables.

Au moment de la révolution de 1688, le parti républicain, auteur de la révolution précédente, avait cessé d'exister en Angleterre, — en sorte que les tories et les whigs, qui les uns comme les autres voulaient la royauté, occupant seuls le théâtre de la politique, on n'avait pas à craindre, au milieu de leurs luttes les plus violentes, ces coalitions contre nature qui dans d'autres temps et dans d'autres pays ont plus d'une fois, par l'effet de déplorables surprises, donné le pouvoir à d'insignifiantes minorités aux dépens des opinions vraiment dominantes.

L'esprit de propagandisme politique n'était pas né encore à cette époque, et les communications entre les peuples étant beaucoup plus difficiles, beaucoup moins intimes qu'aujourd'hui, les gouvernemens étrangers, les rois, même les plus absolus, ne pouvaient être aussi vivement frappés qu'ils le sont de nos jours du danger de l'exemple donné par une nation qui détrône son souverain.

Enfin l'inquiétude que les plus prévoyans d'entre eux pouvaient en concevoir était plus que balancée par la terreur d'un danger bien autrement pressant et immédiat, celui que l'ambition du puissant Louis XIV faisait courir à l'indépendance européenne, et par l'implacable ressentiment qu'avaient déposé dans l'esprit des princes et des peuples les humiliations dont il les abreuvait depuis si longtemps. Pour se mettre à l'abri de ses entreprises et pour satisfaire leurs rancunes, tout moyen leur semblait bon, et la révolution qui enlevait à la France l'appui de l'Angleterre était, par cela seul, justifiée à leurs yeux. Telle était la force de cet entraînement, qu'il l'emportait même sur les passions religieuses qui, naguère encore, étaient le principe

de toutes les alliances. La catholique Espagne apprit avec satisfaction la chute de Jacques II, renversé pour avoir voulu restaurer en Angleterre la religion romaine, et dans les premiers momens le pape lui-même, alors maltraité par Louis XIV, vit sans trop de déplaisir le triomphe de Guillaume III, qui lui apparaissait presque comme un vengeur.

Je le répète : ces circonstances plus ou moins accidentelles, en assurant le succès définitif de la plupart des entreprises du monarque anglais, contribuèrent puissamment à sauver la révolution de 1688, dont le triomphe, par une étrange destinée, se trouva lié à celui de la cause européenne. Les commencemens du nouvel ordre de choses qu'elle avait inauguré furent pourtant bien difficiles, bien pénibles; ils annonçaient bien peu la grandeur de son avenir. On était encore séparé par plus de soixante années de l'époque où, cet ordre de choses étant enfin accepté unanimement par tous les partis, l'Angleterre devait rentrer dans la plénitude de ses forces, retrouver le sentiment de la stabilité, et recueillir enfin les fruits du grand changement auquel elle s'était résignée en chassant les Stuarts. Jamais on n'a vu une démonstration plus éclatante de cette vérité, que les révolutions les plus nécessaires dans le présent, les plus utiles dans l'avenir, entraînent pour la génération qui les accomplit d'inévitables, d'immenses souffrances; que ce n'est pas elle qui est appelée à en goûter les bienfaits, et que la seule consolation qui lui soit réservée, c'est, si elle a véritablement foi dans son œuvre, de prévoir que les générations suivantes en profiteront.

L'Angleterre a eu cette fortune. La révolution de 1688, en lui assurant la réalité du gouvernement constitutionnel au prix de bien des agitations et même de quelques humiliations passagères, a jeté les bases du glorieux édifice où elle se repose aujourd'hui dans sa grandeur et dans sa sécurité. Par un contraste qui peut paraître singulier au premier aspect, mais qu'un peu de réflexion suffit pour expliquer, le despotisme de Louis XIV, en enlevant aux diverses classes de la nation toute influence directe et légitime sur les affaires publiques, donnait alors à la France quelques années d'un éclat sans pareil, qui malheureusement recelaient le germe fatal des faiblesses et de la corruption du règne de Louis XV, comme aussi des catastrophes dont l'interminable série se déroule au milieu de nous depuis plus de soixante années. Les développemens de ce contraste pourraient fournir à l'historien philosophe la matière d'un beau travail : il me suffit de les avoir indiqués.

LOUIS DE VIEL-CASTEL.

PROMENADE

EN AMÉRIQUE.

WASHINGTON.[1]

WASHINGTON. — LE CAPITOLE. — SÉANCES DU CONGRÈS. — M. HOUSTON. — VISITE AU PRÉSIDENT. — ARRIVÉE DE KOSSUTH. — QUESTION DU COMPROMIS. — M. DOUGLAS. — NATURE ET HISTOIRE DES PARTIS AUX ÉTATS-UNIS. — TENDANCES NOUVELLES DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE. — AVERTISSEMENS DE M. CHANNING. — INSTITUT DE SMITHSON. — UNE OPINION SINGULIÈRE SUR L'ARCHITECTURE DES ÉTATS-UNIS. — MODÈLES DE MACHINES ET MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE. — OBSERVATOIRE. — CARTES MARINES. — DINER CHEZ LE PRÉSIDENT AVEC KOSSUTH. — DÉPART POUR LE SUD.

Décembre 1851.

Washington est une preuve frappante de cette vérité, que l'on ne crée pas une grande ville à volonté. Pour préparer à la capitale politique des États-Unis un emplacement digne d'elle, on a détruit les arbres fort loin à la ronde, on a tracé une immense rue à l'une des extrémités de laquelle on a bâti le Capitole, où siége le congrès, tandis qu'à l'autre s'élève la Maison-Blanche, — ainsi s'appelle la demeure du président; — puis on a dirigé d'autres rues dans tous les sens, de manière à faire de la place pour une cité de deux cent mille âmes, et Washington en compte au plus cinquante mille. Moore s'est raillé de la *ville en germe* où l'esprit voit des *squares dans les marais* et des *obélisques dans les arbres*. La population est clair-semée sur un espace mal rempli, ce qui fait dire qu'à Washington il y a des maisons sans rues et des rues sans maisons.

Le premier aspect de cette ville m'a attristé. Au milieu d'une campagne couverte de neige, à travers laquelle le Potomac dormait comme

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 janvier, des 1er et 15 février, des 15 mars et 1er avril, et du 1er mai.

un serpent gelé, s'élevaient dans la brume les tourelles brunes de l'institut de Smithson, établissement scientifique de forme bizarre. Les rues étaient blanchies par l'hiver, et au milieu de ces frimas grelottaient, bizarrement dépaysées, les grotesques figures des noirs, car l'esclavage existe dans le district de Colombia, soumis à l'autorité immédiate du congrès; l'esclavage est à la porte du palais de la liberté.

J'ai le bonheur de trouver à Washington dans le ministre de France, M. de Sartiges, une ancienne connaissance de Rome et d'Athènes; depuis ministre plénipotentiaire en Perse, il représente aujourd'hui l'urbanité française et l'esprit parisien auprès de la froideur américaine, et me paraît vivre en fort bons termes avec elle. Pour moi, reçu sous son toit hospitalier, je trouve que la France, et surtout une France aussi aimable que celle de l'ambassade, est bonne à rencontrer en tout pays (1).

Allons au Capitole en rendre grâce aux dieux.

Le Capitole est un monument remarquable. Bien placé sur une petite hauteur, il domine le cours du fleuve et une vaste plaine terminée par quelques collines. Souvenirs à part, cet horizon ne vaut pas l'horizon romain; il a plus d'étendue que de grandeur, deux choses qui ne sont pas synonymes, quoiqu'on paraisse quelquefois les confondre ici. Du côté opposé à la ville sont placées quelques sculptures de mérites divers : l'Amérique *découverte* par Colomb, et qui, comme on l'a dit assez plaisamment, est apparemment découverte parce qu'elle est nue; une statue de Washington, de M. Greenough. On y placera bientôt un autre ouvrage du même sculpteur : c'est un groupe remarquable par la pensée et l'exécution, qui représente la race anglo-saxonne dominant et contenant la race indigène. J'ai vu ce groupe dans l'atelier de M. Greenough, à Florence, et il me semble qu'il ornera convenablement le Capitole américain. Le dôme central du Capitole me paraît trop surbaissé, trop écrasé pour l'étendue des bâtimens latéraux. La salle intérieure placée sous la coupole est très belle. D'un côté siége la chambre des représentans, de l'autre le sénat. Les colonnes du vestibule qui conduit à cette dernière assemblée offrent une tentative singulière et assez gracieuse d'architecture indigène; elles figurent des tiges de maïs groupées en faisceau. Les

(1) J'ai eu beaucoup à profiter dans les entretiens de M. Boileau, aujourd'hui premier secrétaire de la légation française de Washington, après être sorti le premier de l'École polytechnique, ce qui est assez rare pour un diplomate. M. Boileau s'est livré à une étude approfondie du bassin houiller de la Pensylvanie et de l'exploitation de ce bassin : ses entretiens sur ce sujet m'ont dédommagé de n'avoir pu faire dans le pays des mines de fer et des houilles une excursion que la saison rendait impossible.

chapiteaux sont formés d'épis et de feuilles de la même plante. Non loin de là, on a employé pour décorer d'autres colonnes la feuille du tabac, qui produit un effet moins heureux. Au reste, il est naturel à l'architecture d'un pays d'emprunter des décorations à la végétation de ce pays. Ainsi ont fait les Égyptiens pour le lotus et le papyrus, les Grecs pour l'acanthe, les Français, les Anglais, les Allemands au moyen âge pour le trèfle et la feuille de chou. Seulement il faut tirer un bon parti de ces imitations de la nature locale et les employer avec goût. Les cigares me semblent offrir un emploi trop satisfaisant de la feuille de tabac pour l'en distraire.

Je n'ai point trouvé à la chambre des représentans ni au sénat cette tenue négligée et ces habitudes grossières dont j'avais entendu parler, mais chez plusieurs orateurs une grande violence de gestes, des éclats de voix immodérés suivis d'une intonation beaucoup plus basse; en somme, pas assez de simplicité. L'auditoire était en général très calme, et l'assemblée ne semblait point partager les passions des orateurs. Les tribunes aussi étaient ordinairement fort tranquilles; seulement, pendant une discussion sur Kossuth, il y a eu un peu d'agitation parmi les représentans : les tribunes ont applaudi. J'ai entendu dire autour de moi : *We have a french house to day* (nous avons aujourd'hui une chambre française). L'on voulait exprimer par là une certaine agitation dans l'assemblée et les tribunes; mais les chambres françaises, qui ont vu bien des désordres et bien des tumultes, n'ont rien vu qui ressemble à certaines scènes dont le Capitole de Washington a été témoin. Ce n'est point, grâce au ciel, le ton habituel des séances du congrès, et pour ma part je n'ai rien remarqué de pareil. Il faut songer que les États-Unis renferment des portions encore peu civilisées. Un homme qui arrive des extrémités de l'ouest est un peu, en ce pays, comme un Français qui viendrait à Paris des montagnes de la Corse. Faudrait-il conclure des habitudes violentes de cet homme que la *vendetta* est dans les mœurs françaises? Un abus plus ordinaire était la longueur des discours. Il y a sur ce sujet des anecdotes incroyables. Maintenant, à l'imitation de la clepsydre de quelques républiques de l'antiquité et du sablier des premiers prédicateurs puritains, on a réglé que la durée des discours ne pourrait pas dépasser une heure. Il n'en est pas de même dans le sénat, où l'abondance oratoire n'est contenue par aucune prescription, et où se trouvent en ce moment les orateurs les plus éminens de l'Union.

Le temps des grandes luttes est passé, alors que M. Calhoun, l'homme du sud, avec son teint basané, son geste ardent, sa dialectique pressante et quelquefois factieuse, luttait contre la parole ample et sonore, contre l'attitude impérieuse et le geste souverain

de M. Webster, quand M. Clay, l'Aristide de cette république, venait opposer l'énergie de son langage et l'intégrité de sa politique et de sa vie aux violences des partis. En ce moment, M. Clay est à Washington, mais mourant; M. Calhoun ne vit plus, M. Webster est ministre, et, comme tel, l'entrée du congrès lui est fermée; mais, à défaut de ces grands héros du passé, j'ai entendu quelques-uns des hommes dont le nom commence à être prononcé parmi ceux des candidats à la présidence future, entre autres MM. Houston et Douglas, tous deux du parti démocrate.

M. Houston est un homme du Tennessee, qui, dans sa jeunesse, a quitté cet état pour aller passer plusieurs années au milieu des Indiens, puis a été le principal agent de la formation du Texas. Tandis qu'il guerroyait contre les Mexicains, le général Houston a eu la bonne fortune de battre Santa-Anna et de le faire prisonnier. C'est un homme célèbre par l'audace de son caractère. Quelques-uns craindraient de retrouver en lui un second Jackson et un appui pour le parti de la guerre; d'autres assurent que le fougueux chef de bandes, le demi-sauvage d'autrefois, ferait aujourd'hui un président très sage. Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai été témoin, au sénat, du grand empire que M. Houston peut exercer sur lui-même. Il avait, dans un discours, excité la colère de M. Foote, gouverneur du Mississipi, que j'ai entendu parler plusieurs fois, toujours avec beaucoup de violence. Celui-ci a mis dans sa réponse une extrême âpreté, accusant M. Houston de vouloir scinder et par là détruire le parti démocrate dans des vues personnelles, de faire alliance avec les *free soilers* pour se ménager un chemin à la présidence; l'attaque ne pouvait être plus véhémente et plus directe. M. Houston a répondu avec un grand calme, avec cette douceur un peu dédaigneuse d'un vieux soldat qui ne veut pas de querelle ce jour-là. Il s'est plaint des accusations lancées contre lui et désavouées tour à tour, disant que, lorsqu'il attaque, il le fait franchement et sans mauvaise humeur (*in a good humoured way*); il a fini en racontant, et en racontant très bien, l'histoire d'un curé (*parson*) grand trouble-fête. « On alla le chercher au ciel, il n'y était pas, puis au purgatoire; le gardien du lieu reçut très poliment les visiteurs (on rit), et répondit: Celui que vous cherchez mettait tout le purgatoire en désordre; mais il a rompu sa chaîne, et je n'en ai plus de nouvelles. » Le mérite assez mince de cette petite histoire était relevé par l'expression de bonhomie railleuse qu'elle prenait dans la bouche du formidable chef texien, provoqué jusqu'à l'outrage et raillant avec calme un adversaire frémissant. Celui-ci, prenant l'anecdote au tragique, s'est écrié à propos de la chaîne de l'enragé du purgatoire : « M. Houston ne m'enchaînera pas. » Puis, comme dans le débat celui-ci avait

parlé de l'oligarchie de la Caroline du sud, état dans lequel c'est la législature et non la majorité des citoyens qui nomme le président de l'Union et le gouverneur, voici un député de la Caroline du sud qui se lève furieux et s'écrie « qu'on n'a pas le droit de censurer la constitution particulière d'un état, que cette constitution est comme la religion. Qui se permettrait, dit-il, de reprocher à la Louisiane ou au Maryland d'être catholique? Après la religion, la loi. » Tout ce discours était une vigoureuse protestation du sentiment le plus ardent, le plus irritable de tous les sentimens politiques dans ce pays,—l'indépendance, l'autonomie des états. Après quelques paroles amères contre le Texas et son représentant, le fougueux orateur se rassied en grondant, et repousse la main que lui tend M. Houston. Évidemment celui-ci était bien aise de montrer, dans l'intérêt de sa candidature présidentielle, qu'il n'était pas un homme de violence, comme pourrait le faire croire la première partie de sa carrière, et peut-être ses adversaires auraient été charmés de déterminer chez lui quelque explosion de colère qui pût effrayer sur son caractère; mais il ne leur a point donné cette satisfaction, et l'Achille du Texas a montré le calme d'Ulysse, modérant son courroux et disant : « Supporte encore cela, ô mon cœur! » tandis que pleuvaient sur lui les insultes des prétendans.

Le 1er janvier, on va faire une visite au président. La porte est ouverte à tous ceux qui se présentent. Cela fait une assez grande foule, on se presse comme chez nous pour entrer à une séance extraordinaire de l'Institut, pas davantage. Quoiqu'il n'y ait rien de prescrit, je n'ai vu personne qui ne fût mis convenablement. J'avais lu dans un voyage aux États-Unis que cette réception était une affreuse cohue, et entre autres exemples du désordre qu'il disait y régner, l'auteur racontait qu'un père de famille avait imaginé de placer ses deux filles sur la cheminée, afin qu'elles pussent mieux jouir du coup d'œil. Rien de semblable ne m'a frappé. Une fois échappé à la presse qui a lieu à l'extérieur et sous le vestibule, on est introduit dans un premier salon, d'où l'on entre dans celui où se trouve le président, qui est debout; on lui donne une poignée de main, on salue Mme la présidente, et l'on passe dans un troisième salon, très grand, où l'on se promène quelque temps. J'y suis resté une heure, et n'ai rien surpris qui s'écartât de la plus parfaite convenance. Ce n'est la faute de personne, tout au plus la mienne, si, dans la presse du dehors, on m'a pris ma bourse dans ma poche. Je mentionne ce petit fait seulement pour avertir les étrangers qui, se trouvant le 1er janvier à Washington, *iraient à la cour*, de prendre leurs précautions.

Kossuth est arrivé. Il est descendu sans bruit à l'hôtel. Il n'est plus question de cette réception enthousiaste de New-York, de cette

foule qui restait tout le jour et une partie de la nuit sous ses fenêtres : je viens de passer devant la porte de son hôtel et n'y ai vu personne. La popularité de Kossuth baisse considérablement. Les Américains sentent de plus en plus qu'il serait insensé de renoncer à la politique de neutralité, qui a été celle de leur gouvernement depuis Washington, pour se mêler, à propos de la Hongrie, des affaires de l'Europe. Je vois que dans cette ivresse de New-York entrait pour beaucoup ce besoin d'excitation, de manifestations bruyantes, qui est le seul amusement vif de la multitude dans un pays où l'on ne s'amuse guère. Ce vacarme est sans conséquence et sans danger : tout cela se borne, comme me le disait un homme d'esprit, à lâcher la vapeur (*let out the steam*), ce qui, comme on sait, ne cause point les explosions de la machine, mais les prévient. A New-York même, il y a quelques jours, les auto ités ont déclaré à Kossuth qu'elles allaient cesser de payer à l'hôtel sa dépense et celle de sa suite.

Au congrès, où il est question de lui, il y a quelque agitation, et les tribunes répondent par des applaudissemens aux défis que certains orateurs envoient à l'Europe; mais on crie *order, order*, et tout se calme bientôt. Un orateur prend la parole et dit : « Parce qu'on accorde l'hospitalité à un étranger illustre, il ne s'ensuit point qu'on partage ses sentimens et qu'on épouse ses opinions. Ainsi, dans cette chambre, nous sommes très courtois les uns pour les autres, sans être pour cela du même avis; cette courtoisie ne prouve point, par exemple, que nous partagions les abominables sentimens des abolitionistes. Ce *gentleman* qui siége près de moi vit très bien avec ses voisins, et cependant ceux-ci ne pensent pas comme lui. »

Après avoir prononcé ce discours, si modéré sur le fond de la question, mais incidemment si agressif sur un point qui touche beaucoup plus les vraies passions de l'assemblée, l'orateur s'est avancé vers moi. Je m'étais glissé pour entendre dans l'espace réservé aux membres du congrès, j'ai cru qu'il allait m'engager à m'éloigner; au lieu de cela, il m'a obligeamment offert sa place. Il est revenu plusieurs fois pour voter, et quand il avait voté, il se retirait. J'étais vraiment confus de tant d'obligeance et très reconnaissant. J'ai donc figuré, pendant le reste de la séance, parmi les législateurs, craignant seulement, lorsqu'on votait en levant la main, qu'en ne levant pas la mienne, je ne comptasse dans la majorité ou la minorité. Il était d'autant plus important qu'il n'en fût pas ainsi, que, par une tactique concertée probablement d'avance, le nombre de voix pour une proposition concernant Kossuth a été égal au nombre des voix contre la motion.

Il est visible qu'on s'entend pour éviter de s'engager trop avec Kossuth, tout en conservant pour lui les égards que commandent son

malheur, son talent, ce qu'il conserve encore de sa popularité, ce qu'impose au congrès sa position d'hôte des États-Unis (1).

On m'avait annoncé que la séance du sénat serait aujourd'hui intéressante : elle l'a été en effet, encore moins par ce qu'on a dit que par le motif qui faisait parler les orateurs. La plupart des discours que j'ai entendus étaient des professions de foi en faveur du *compromis*, c'est-à-dire des dispositions législatives qui tendent à concilier le nord et le sud. M. Foote et M. Houston, les antagonistes du combat parlementaire de l'autre jour, avaient tous deux parlé dans ce sens. Aujourd'hui le général Cass a suivi leur exemple; M. Douglas, député de l'Illinois, est venu faire une protestation pareille et expliquer au sénat comment il n'avait pas voté la *loi des fugitifs*. Il est entré à ce sujet dans des détails tout personnels : appelé par une affaire à New-York, il croyait être de retour pour voter; contre son attente et toutes les probabilités, il est revenu trop tard; alors il est allé à Chicago, il a bravé avec quelque péril l'opinion très exaltée en ce quartier-là contre le *compromis*, il a fait revenir sur sa résolution le conseil de la ville de Chicago. Pourquoi M. Douglas met-il tant d'insistance à expliquer dans tous ses détails la conduite qu'il a tenue en cette occurrence? C'est qu'il aspire à la présidence et que tous les prétendans à ce poste suprême tiennent extrêmement à établir qu'ils sont pour le *compromis*. Cet empressement général à adopter le programme de la conciliation montre à quel point cette opinion est celle de la majorité des électeurs : chacun, pour se rendre possible, vient l'arborer successivement, et ce n'est qu'en se plaçant sur cette *plate-forme*, pour employer le langage parlementaire américain, qu'on peut espérer d'être président l'année prochaine.

M. Douglas est un des hommes dans le congrès dont le discours et l'aspect m'ont le plus frappé. Petit, noir, trapu, sa parole est pleine de nerf, son action simple et forte. Il a eu à parler de lui et l'a fait avec chaleur et convenance. Quelques mots à la fin de son discours m'ont paru inspirés par un sentiment vraiment politique. A propos de ce *compromis* que tout le monde préconise, il a dit avec raison, ce me semble : « Oui, restons-lui fidèles; mais si nous voulons réel-

(1) Depuis mon départ, on m'a raconté la réception que lui a faite le sénat. Cette réception donnait quelque embarras. M. de Lafayette, reçu de la même manière, avait été complimenté officiellement et avait répondu, ce qui avait parfaitement convenu à tout le monde; mais ce précédent inquiétait : on craignait que Kossuth ne voulût parler aussi, et que son discours ne fût compromettant pour le congrès; d'autre part, un manque d'égards envers l'hôte de la nation eût déplu universellement. Voici ce qu'on a imaginé. A peine a-t-il eu pris place dans l'assemblée sur l'invitation du *speaker*, qu'un sénateur s'est levé et a dit qu'un grand nombre de ses collègues désirant faire connaissance personnellement avec l'illustre champion de la liberté, le héros hongrois, etc., il demandait que la séance fût levée.

lement servir la cause de la conciliation, n'en parlons pas trop et avec trop de vivacité; attendons qu'elle soit attaquée : alors il sera temps de nous lever et de la défendre. Jusque-là craignons de l'exposer en voulant trop la servir. » Cela était à la fois fin et sincère, habile et vrai. M. Douglas, qu'à cause de sa taille et de son talent on appelle le petit géant de l'Illinois, me paraît un des hommes de ce pays qui ont le plus d'avenir; il pourra bien arriver au pouvoir quand l'ouest, qui n'y a pas encore été représenté, voudra à son tour avoir son président. L'esprit de M. Douglas me semble, comme sa parole, vigoureux, ardent, ce qui en fait un représentant très fidèle des populations énergiques qui grandissent entre la forêt et la prairie, dans la portion la plus nouvelle des États-Unis, et qui, déjà riches et puissantes, ont encore en elles, avec la séve du défricheur, la hardiesse du pionnier (1).

C'est peut-être le lieu de dire quelque chose de ce qui divise les deux grands partis politiques des États-Unis, les whigs et les démocrates. D'abord il faut reconnaître que ces deux partis représentent à quelques égards l'antagonisme universel des conservateurs et des novateurs de tous les pays. Cependant je ne crois pas que ce soit là ce qui les constitue. Ainsi les démocrates, progressifs quant à leurs doctrines économiques, puisqu'ils sont partisans de la liberté du commerce, sont conservateurs et même retardataires par rapport à l'esclavage, auquel le plus grand nombre d'entre eux est moins opposé que la majorité des whigs. D'autre part, on ne peut dire que les uns soient plus favorables que les autres à la liberté, ce qui est une question fort différente de la première. En effet, il y a partout dans les sociétés européennes une querelle entre l'esprit et les intérêts anciens, l'esprit et les intérêts nouveaux. Cette querelle, qui se confond parfois avec celle de la liberté et du despotisme, en est cependant essentiellement distincte, car il est arrivé souvent en Europe que l'esprit ancien favorisait les libertés locales et individuelles, et que l'esprit nouveau tendait à les opprimer. La tradition, représentée par l'église, par la royauté, par l'aristocratie, a en diverses circonstances défendu l'indépendance des associations ou des individus, et l'innovation, sous la forme d'une assemblée ou d'un despote, a opprimé cette indépendance. A plus forte raison, aux États-Unis, la lutte

(1) En parcourant les actes du congrès, il m'en tombe un sous la main qui se rapporte à un homme dont le nom doit être prononcé avec reconnaissance par tout Français et tout Américain, c'est M. Vattemare, qui par sa persévérance est parvenu à établir entre la France et les États-Unis un échange de livres auquel nous devons de posséder à Paris une collection d'ouvrages sur ce pays plus complète qu'aucune de celles qu'il possède lui-même. Presqu'à chaque pas que j'ai fait en Amérique, j'ai rencontré des témoignages de la gratitude des Américains pour M. Vattemare; j'aime à placer ici l'expression de la mienne.

fondamentale ne saurait être entre le passé et l'avenir, car la tradition y est mère de la liberté, et l'esprit d'innovation ne lui est point contraire. Tout au plus quelques habitudes, provenant de ce que l'Angleterre avait communiqué à ses colonies de son génie hiérarchique, rattachent aux whigs ceux auxquels ces habitudes se sont quelque peu transmises, et les mœurs de l'égalité poussent vers les rangs des démocrates ceux chez lesquels ces mœurs ont plus d'empire; mais, selon moi, ce n'est là que l'accessoire. La principale ligne de démarcation entre les whigs et les démocrates des États-Unis, c'est celle qui sépare deux tendances inhérentes à toute société: la tendance à faire prévaloir l'autorité du gouvernement sur les diverses fractions du corps social ou sur les individus, et la tendance contraire.

Ces deux directions de la politique américaine étaient très nettement tranchées dans les deux partis qui la divisaient durant les années qui ont suivi l'établissement de l'indépendance : les *fédéralistes* (1) et les *républicains*. Ces deux partis ont été remplacés par deux autres qui, au fond, ont hérité, l'un, les *whigs*, de l'esprit des *fédéralistes*, l'autre, les *démocrates*, de l'esprit des *républicains*, les premiers inclinant en général à donner plus d'empire au gouvernement de l'Union sur les citoyens des différens états, et les autres à restreindre cet empire. Même au sein des états particuliers, tout ce qui tend à fortifier l'autorité et la loi est appuyé par les whigs, tout ce qui rend l'autorité plus mobile et la loi moins pesante peut compter sur la faveur des démocrates.

La politique des deux partis découle de ces deux principes. Ainsi les démocrates sont en général plus ardens que les whigs à défendre le droit que réclament les états à esclaves de ne pas permettre qu'on s'immisce dans leur organisation intérieure, parce qu'il y a là pour ces états une question d'indépendance individuelle. Les démocrates sont opposés à la protection, dont les whigs sont partisans, parce qu'il répugne aux premiers de reconnaître au congrès le droit, en légiférant sur les matières commerciales, de favoriser ou de contrarier les intérêts particuliers des états. Par la même raison, les démocrates se sont constamment efforcés de restreindre le pouvoir du congrès en ce qui touche aux voies de communication à établir dans les différentes parties de l'Union. C'est toujours le principe opposé à celui de centralisation, poussé souvent jusqu'à l'excès dans un pays aussi

(1) Il ne faut pas être trompé par les mots. Les fédéralistes américains étaient ceux qui tendaient à faire prévaloir dans une certaine mesure l'unité gouvernementale, et le *Fédéraliste* fut écrit pour combattre l'excès de ce que nous sommes accoutumés en France à appeler le fédéralisme. Les fédéralistes d'Amérique furent ainsi nommés parce que leurs adversaires étaient pour une fédération encore moins fortement liée et gouvernée.

peu centralisé que le sont les États-Unis. La même défiance de l'autorité, quelle qu'elle soit, fera toujours pencher les démocrates dans chaque état pour toutes les mesures qui limiteront le pouvoir. Ainsi l'ascendant du parti démocrate a presque partout transporté l'élection des juges des mains du gouverneur dans celles de la législature, puis des mains de la législature dans celles des électeurs. Il tend à rendre électives toutes les fonctions publiques, à en empêcher la prolongation; il tend à établir partout un système de rotation qui, en renouvelant sans cesse l'administration, prévienne, au prix de la stabilité, le danger qu'un pouvoir puisse abuser de sa force et de sa durée. Voilà par où les whigs et les démocrates d'aujourd'hui se rattachent en principe aux deux tendances opposées dont les *fédéralistes* et les *républicains* furent les énergiques représentans; mais il faut ajouter qu'en fait ces différences sont beaucoup moins prononcées qu'elles ne l'étaient alors, que les deux partis actuels ont plutôt des instincts que des doctrines contraires, que l'ambition personnelle entre pour beaucoup dans leurs luttes. Le plus grand nombre des emplois changeant de possesseurs chaque fois qu'un des deux partis l'emporte, on cherche à faire arriver au pouvoir les chefs de son parti pour arriver avec eux. Rien entre les whigs et les démocrates ne ressemble à la haine qui existe en Europe entre les conservateurs et les révolutionnaires, car aux États-Unis il n'y a qu'une question de plus ou de moins; personne ne veut détruire la constitution, personne ne peut être soupçonné de revenir en-deçà, personne ne songe à aller au-delà, personne ne veut la monarchie ni l'anarchie. C'est ce qui fait, je crois, la différence des partis en Amérique et en Europe : ceux-ci sont presque toujours secrètement les partis d'un passé que leurs adversaires détestent, ou d'un avenir que leurs adversaires redoutent, du moins on peut les soupçonner de l'être.

Aux États-Unis, les passions politiques s'agitent dans les conditions du présent, nul ne nourrit d'arrière-pensée révolutionnaire ou contre-révolutionnaire, nul ne suppose de pareilles pensées chez ses adversaires. C'est ce qui fait que, malgré tout le tapage des discours et toutes les violences des journaux, il n'y a pas de véritable haine entre les partis, sauf sur un point, l'esclavage, parce que là il y a réellement quelque chose à détruire ou à conserver. Cette question de l'esclavage est d'un si grand poids, qu'elle opère une scission dans les deux grands partis américains, et fait naître des alliances entre les différentes fractions dont ils se composent. Ainsi aujourd'hui une portion des démocrates se sépare du reste et s'allie aux ennemis de l'esclavage; parmi les whigs, les uns portent à la présidence le même candidat que les abolitionistes du nord, le général Scott, et les autres le candidat des états du sud, M. Webster.

Ce n'est pas en un jour qu'un certain équilibre s'est établi entre ces deux forces, dont l'une tendait à faire prévaloir le pouvoir du congrès, et l'autre à maintenir l'indépendance des états particuliers. Quelques mois après la déclaration de l'indépendance, le congrès établit ou plutôt proclama une fédération américaine. L'insuffisance de cette première constitution fut manifeste dans la guerre, et il fallut conférer une sorte de dictature temporaire et sans danger au général Washington. A la paix, les inconvéniens de la fédération devinrent plus évidens encore, car, la nécessité de la défense commune n'étant plus là, nul lien solide n'existait entre les états; le gouvernement central n'avait aucun moyen de se faire obéir. En effet, le congrès ne pouvait alors que *recommander* aux différens états de lui permettre de lever des impôts pour payer la dette publique, ou de faire des traités, et, quand les états ne s'y prêtaient pas, il était impossible de suivre une négociation, comme il arriva pour celle qu'on avait commencée avec l'Espagne au sujet de la navigation du Mississipi.

Il fallait sortir de là. Une convention, composée de délégués des différens états, s'assembla à Philadelphie et forma la constitution actuelle. Cette constitution fut ensuite soumise à des conventions représentatives nommées dans chaque état, qui l'acceptèrent successivement après de longs débats; ceux de la convention de Virginie sont restés célèbres. En lisant les discours qui furent prononcés à cette occasion, on est stupéfait de voir des hommes éminens poursuivis et troublés de la crainte chimérique que de cette constitution, la plus libérale qu'ait jamais vue le monde, sortît une tyrannie sous la forme d'un congrès, et même un tyran sous celle d'un président; mais on s'explique ces craintes exagérées, quand on songe que les états appelés à délibérer avaient vécu jusque-là dans une entière indépendance les uns des autres, et se gouvernaient eux-mêmes. Cependant tous finirent par adhérer au projet de constitution proposé par la convention de Philadelphie, et au lieu d'une fédération sans tête et d'un congrès sans bras, voté à huis clos par quelques hommes pour le besoin du moment, au milieu de la guerre, les États-Unis eurent une constitution acceptée par les délégués du peuple entier, c'est-à-dire par le suffrage universel à deux degrés, ce qui est la meilleure forme du suffrage universel.

Avec Washington, la politique des fédéralistes prévalut au milieu des plus grandes difficultés extérieures, appuyée sur la fermeté et le bon sens du président, soutenue par le talent et l'énergie d'Hamilton. John Adams continua Washington. Puis vint Jefferson, qui avait été dans l'opposition sous Washington. Homme différent de la vieille race anglo-américaine et presque semblable à un Français du XVIIIe siècle, esprit très distingué, mais moins sûr, il posa, sous

le nom de *nullification*, le droit des états à récuser l'autorité du congrès, et par là jeta les germes d'un conflit qui s'est reproduit depuis, au grand danger de l'Union. A Jefferson succéda Madison, l'un des fondateurs, dans *le Fédéraliste*, de la politique gouvernementale qui porte ce nom; mais depuis il dériva toujours vers le parti contraire, suivant avec mesure Jefferson, dont il était l'admirateur et l'ami. Il écrivit contre son ancien collaborateur du *Fédéraliste*, Hamilton, les *Lettres d'Helvidius*, pour contester au président le droit de déclarer la guerre; il combattit l'*acte de sédition* et la *loi sur les étrangers*, mesures conservatrices que Washington obtint du congrès, il admit le droit dangereux de *nullification*, et enfin devint l'idole du parti démocrate en faisant la guerre à l'Angleterre, et en la faisant heureusement. Monroe, qui vint après Madison, avait combattu aussi jusqu'à un certain point la politique des fédéralistes. Il appartenait au parti démocrate; un homme de ce parti pouvait seul arriver à la présidence, quand la guerre avec l'Angleterre et le succès de cette guerre en avaient assuré le triomphe. La double présidence de Monroe vit expirer le parti fédéraliste, au moins sous son ancien nom. C'est alors que ceux qui s'y rattachaient commencèrent à adopter la désignation de whigs. Ces dénominations des partis américains sont singulières. Le mot fédéraliste y exprimait précisément le contraire de ce qu'il signifia en France pendant la révolution, et les whigs sont les tories de l'Amérique.

Les démocrates et les whigs, appelés à lutter sans cesse depuis, ne se firent pas une rude guerre sous la présidence pacifique de Monroe; lui-même avait été démocrate dans l'opposition, et le fut encore un peu après son élection à la présidence, quand par exemple il combattait le droit du congrès à établir des voies de communication et des écoles; il le fit du reste sans violence et sans acharnement, car il déclara que la constitution devait être amendée sur ce point, et il finit par reconnaître que le congrès pouvait approprier les sommes nécessaires pour ces objets d'utilité publique. L'époque de son administration fut une trêve entre les querelles ardentes des partis, que les passions, excitées d'abord par une constitution à fonder et par le contre-coup des luttes européennes, n'agitaient plus. On appelle ce temps l'*ère des bons sentimens, les jours calmes* (1). Les démocrates, dans leur sécurité et en présence d'adversaires qui semblaient désarmés, concoururent à des actes qu'ils ont vivement combattus depuis : le rétablissement d'une banque centrale, et un tarif protecteur. Sous Quincy Adams, fils du second président, ancien démocrate devenu whig modéré, les États-Unis continuèrent à se déve-

(1) *Halcyon days.*

lopper et à prospérer sans grande agitation politique au dedans et sans grandes affaires au dehors; mais l'agitation reparut à l'avénement du général Jackson.

Jackson fut, comme je l'ai dit, le parti démocrate président. Avec l'ardeur d'un homme des forêts, l'inflexibilité d'un homme des camps, l'ascendant d'un général victorieux, Jackson se fit contre le congrès le champion et le soldat des passions populaires. Appuyé sur ces passions, il empêcha le congrès de renouveler la charte de la banque des États-Unis, que les démocrates regardaient comme un moyen de tyrannie dans les mains de l'état, un privilége dangereux dans les mains des riches, mais que Washington avait fondée et que Madison avait respectée.

Après la majestueuse figure de Washington, et bien loin au-dessous d'elle, s'élève la figure un peu sauvage, mais grande encore, originalement énergique, de Jackson. Depuis, nul président ne fut un personnage. On tombe dans le commun et l'insignifiant. Le vieux général Harrison ne fit que passer, et mourut, au bout de quelques mois, de la fatigue des poignées de main, inauguration laborieuse de son pouvoir populaire. Tyler, démocrate nommé par une combinaison des whigs contre le sud, leur échappe, et tombe après sa première présidence, n'ayant plus personne pour allié. Avec Van Buren, la grande question de l'esclavage agite l'Union, et l'affaire du Texas ouvre cette route d'entreprises ambitieuses qui est pour elle un autre danger. Le parti démocrate change de nature; son principe de l'indépendance des états n'était pas un principe d'envahissement, tant s'en faut, car la politique de guerre et de conquête doit toujours fortifier le pouvoir central. En se faisant belliqueux, il devient infidèle à ce principe; il adopte les passions ordinaires aux partis démocratiques dans les autres pays; il commence à être révolutionnaire, non au dedans, mais au dehors. Un nouvel ordre de choses s'établit, ou plutôt un élément de désordre s'introduit dans la politique américaine. A ce moment, le plus éloquent, le plus grand, le plus sage entre les citoyens des États-Unis, le plus infatigable représentant de l'esprit primitif de la république, celui en qui semblait avoir passé quelque chose de l'âme de Washington, M. Clay, fut au moment d'être élu président; mais, signe fâcheux des temps, au lieu de M. Clay, on nomma un prétendant obscur et médiocre, M. Polk. Grâce aux bizarreries de la destinée, c'est sous ce président de hasard que le territoire des États-Unis s'accrut considérablement au nord-ouest par son extension dans l'Orégon, et au sud par la conquête du Mexique, conquête dont les résultats furent immenses, non pas seulement parce qu'elle mit dans l'Union deux états de plus, dont l'un était la Californie, mais parce qu'elle seconda puissamment

deux sentimens qui commençaient à naître : le goût de la guerre et l'ambition des conquêtes, élémens nouveaux d'où, s'ils n'y prennent garde, peut sortir la ruine des États-Unis.

Le premier effet de l'impulsion nouvelle donnée à la politique américaine fut l'élection d'un président qui dut sa nomination à la part qu'il avait prise à l'expédition du Mexique, le général Taylor. Sa mort, arrivée durant sa présidence, a mis le pouvoir aux mains de M. Fillmore, qui s'est montré fort digne de sa situation inattendue. Modeste, prudent, honnête, M. Fillmore serait peut-être le meilleur candidat pour l'élection prochaine; mais on pense généralement que ni lui ni M. Webster, l'éloquent orateur et whig comme M. Fillmore, ne seront nommés, et que les démocrates, qui l'emportent dans presque toutes les élections particulières des états, l'emporteront aussi dans l'élection présidentielle. Le courant de l'opinion les porte. On vient de voir que depuis Jefferson, ils ont eu presque constamment le pouvoir. Il devait en être ainsi, car ils représentent plus complétement que leurs adversaires les sentimens et les défauts de la majorité. Les whigs la modéraient, les démocrates la poussent. Le gouvernement des États-Unis est comme une locomotive lancée sur un chemin de fer : elle a commencé sa course avec une sage lenteur; bientôt on a chauffé la fournaise, le mouvement s'est accéléré, on va maintenant à toute vapeur, et l'on fait rapidement beaucoup de chemin; mais il arrive souvent dans ce pays que la chaudière fait explosion et que la locomotive saute en l'air. Avis aux Américains.

Depuis un certain nombre d'années, deux difficultés dominent toutes les autres : l'une est le maintien de l'union entre les états du nord et les états du sud, différens de caractère, opposés par les intérêts, surtout en ce qui concerne les questions de tarifs, parce que le sud est agricole et le nord industriel, séparés enfin par la terrible question de l'esclavage. L'autre difficulté, c'est de conjurer les dangers que peut faire naître l'extension démesurée vers laquelle l'esprit nouveau et la tentation de leur supériorité entraînent les États-Unis.

La première de ces difficultés, celle qui touche au maintien de l'Union, semble ajournée : le bon sens prévaut sur la passion, et la majorité se rallie aux mesures conciliatrices qu'on appelle le *compromis*.

La seconde est plus menaçante, surtout en ce qui concerne la Havane et le Mexique, et la situation intérieure de ces deux pays favorise encore les désirs ambitieux qu'ils excitent. Les inconvéniens d'un empire trop étendu sont évidens. Certainement la forme du gouvernement des États-Unis offre des garanties contre ces dangers,

chaque état se régissant lui-même, et par-là l'agglomération d'un grand nombre de populations dans les cadres de l'Union étant moins difficile à maintenir que si ces populations étaient administrées par le pouvoir central. On dit aussi avec raison que la rapidité des communications abrége les distances, rapproche et confond pour ainsi dire les points les plus éloignés, et qu'il importe peu que des pays soient géographiquement séparés quand leurs habitans peuvent se visiter en quelques jours et s'écrire en quelques minutes. Enfin on ajoute que les populations les plus diverses sont absorbées rapidement par cette incroyable puissance de fusion et d'assimilation que possèdent les institutions américaines, et qu'elles doivent au principe de liberté. Toutefois ces garanties ne suffisent pas pour rassurer beaucoup d'esprits éclairés contre les périls que peut susciter un accroissement rapide et disproportionné. Le gouvernement central, quelles que soient ses limites, doit exercer une autorité assez grande dans certaines circonstances : pourra-t-il la faire sentir au-delà des Montagnes-Rocheuses et à travers le golfe du Mexique? Malgré les chemins de fer, les bateaux à vapeur, le télégraphe électrique, il y aura toujours un peu loin de Washington à Tehuantepec. Les races européennes, qui fournissent le plus à l'émigration, se fondent, il est vrai, dans la nationalité des États-Unis; mais en sera-t-il de même de ces populations du sud au sang mêlé, aux habitudes indolentes, populations engourdies ou dépravées par de détestables gouvernemens? Les difficultés que les Mormons donnent à cette heure au congrès peuvent en faire prévoir d'autres, et leur répulsion haineuse de tout ce qui n'est pas eux montre que la puissance d'absorption a ses bornes. Quand certains hommes entrevoient dans l'avenir une division possible des États-Unis en trois confédérations, l'une au nord, l'autre au sud, l'autre dans l'ouest, n'est-ce pas augmenter beaucoup les chances de dissolution que d'étendre démesurément le territoire de l'Union? Enfin, ce qui est encore plus grave, cette politique envahissante ne favorise-t-elle pas des instincts funestes à la conservation de la liberté? Ne tend-elle pas à transporter l'amour insatiable du gain — des mœurs privées, où il n'a déjà que trop d'empire, dans les mœurs publiques, dans la vie générale du pays? Les États-Unis se sont formés sous la discipline de vertus sévères : qu'ils craignent de périr par le relâchement des principes qui ont préparé leur existence indépendante, fait leur force dans la lutte, fondé leur constitution après la victoire! Leur puissance a été dans le sentiment du droit : ils seront perdus le jour où ils auront achevé d'oublier leur origine.

Ces avertissemens d'une voix amie auront plus d'autorité dans une bouche plus célèbre, et je vais laisser parler un homme apostolique, dont le nom vénéré est béni de tous, — l'éloquent écrivain

unitairien Channing, qui a mérité d'être appelé le Fénelon de l'Amérique (1). Channing disait en 1837, à l'occasion de l'expédition contre le Texas et des projets contre le Mexique : « Si ce pays se connaissait lui-même ou était disposé à profiter de cette connaissance, il sentirait la nécessité de mettre sans retard un frein à la passion qui le porte à étendre son territoire... Nous sommes une nation inquiète, portée aux empiétemens, impatiente des lois ordinaires du progrès... Nous nous vantons de notre accroissement rapide, oubliant que dans la nature toute croissance noble est lente (*noble growths are slow*)... Peut-être il n'y a pas un peuple chez lequel les liens qui enchaînent aux lieux soient si relâchés. Même les tribus errantes sont attachées à un point du sol par les tombeaux de leurs pères; mais les demeures et les tombeaux de nos pères ne nous retiennent que faiblement. Ce qui est connu et familier est souvent abandonné pour ce qui est lointain et inexploré, et quelquefois ces terres inexplorées n'en sont pas moins convoitées, parce qu'elles appartiennent à autrui... On dit que les nations sont gouvernées par des lois constantes comme celles qui régissent la matière, qu'elles ont leurs destinées; que, par une nécessité pareille à celle qui fait écrouler un édifice caduc, les Indiens ont disparu devant la race blanche, et que la race mêlée et dégradée des Mexicains doit disparaître devant les Anglo-Saxons. Arrière ces sophismes! Il n'y a pas de nécessité pour le crime; il n'y a pas de destinée qui justifie les nations rapaces non plus que les joueurs et les brigands. Nous vantons le progrès de la société; mais ce progrès consiste dans la substitution de la raison et du principe moral à l'empire de la force brute. Il est vrai qu'un peuple civilisé est toujours appelé à exercer une grande influence sur des voisins qui le sont moins que lui; mais ce doit être pour éclairer et améliorer, non pour écraser et détruire. Nous parlons d'accomplir notre destinée! Ainsi disait le dernier conquérant de l'Europe, et la destinée l'a relégué sur un rocher solitaire au milieu de l'océan, victime d'une ambition qui n'a été en définitive funeste qu'à lui. »

Channing montre ensuite les inconvéniens d'un grand empire pour la sûreté et la prospérité des Etats-Unis : « Nous attirerons en Amérique l'intervention des puissances européennes... Vulnérables sur beaucoup de points, nous aurons besoin d'une force militaire considérable; de grandes armées demanderont de lourds impôts, et feront surgir de grands capitaines. Sommes-nous si las de la république, que nous lui donnions de tels gardiens? La république a-t-elle résolu de périr de ses propres mains? Qui ne sent que, si la guerre devient pour nous une habitude, nos institutions ne pourront être conser-

(1) *A Letter on the Annexation of Texas to the United-States*, by William Channing.

vées!... Je ne suis point porté à peindre en noir notre condition morale... je ne désespère pas, je suis loin de désespérer. Parmi des présages menaçans je discerne des augures favorables, j'aperçois des remèdes et des influences qui peuvent combattre le mal. Je sais que ce qu'il y a de vicieux dans notre système fait plus de bruit et d'étalage que ce qui est sain. Je sais que les prophéties qui annoncent la ruine de nos institutions viennent en général des hommes exclus du pouvoir, et que beaucoup de prédictions sinistres doivent êtres mises sur le compte du désappointement et de l'irritation. Je suis sûr qu'un péril pressant réveillerait l'esprit de nos pères dans beaucoup de ceux chez qui cet esprit sommeille en ces jours de calme et de sécurité. Je pense qu'avec tous nos défauts, une plus grande somme d'intelligence, de sévérité morale, de respect de soi-même est répandue parmi nous que dans toute autre société. Cependant je suis forcé de reconnaître qu'une corruption qui menace la liberté et nos plus chers intérêts, qu'une politique qui peut donner à cette corruption un encouragement nouveau et durable, multiplier indéfiniment les crimes publics et particuliers, doivent être signalées comme la plus grande calamité qui nous puisse frapper. La liberté livre ses batailles dans le monde avec assez de chances défavorables : n'en donnons pas de nouvelles à ses ennemis. »

Détournons nos regards de ces perspectives alarmantes pour jeter un coup d'œil sur plusieurs établissemens scientifiques d'un véritable intérêt : l'institut de Smithson, le *Patent-Office,* où sont les modèles de toutes les machines inventées aux États-Unis, et un musée ethnographique; enfin l'observatoire et l'établissement dans lequel on grave les cartes marines et terrestres du littoral des États-Unis.

L'institut de Smithson, qui porte le nom d'un particulier dont la munificence l'a fondé, est un établissement fort bien entendu; il a déjà rendu et il est appelé à rendre de vrais services à la culture des sciences aux États-Unis. Les fonds dont il est dépositaire ont plusieurs emplois distincts : on y forme une bibliothèque, on y fait des cours. Le but principal est de publier des travaux scientifiques contenant des faits nouveaux. C'est dans les deux premiers volumes de la collection publiée par l'institut qu'ont paru les recherches de MM. Davies et Squier sur les curieuses antiquités dont j'ai parlé, les travaux de M. Hitchcock sur les *pas fossiles,* qui lui ont permis, d'après ces vestiges conservés à travers les siècles, de reconnaître et de classer un assez grand nombre d'espèces perdues. L'institut ne se borne pas à publier les résultats des recherches scientifiques, il en provoque de nouvelles; il a organisé un système d'observations météorologiques sur l'étendue presque entière des États-Unis. Déjà, de cent

cinquante points différens, des rapports mensuels lui sont transmis.

Un physicien distingué, M. Hare, a donné à l'institut une fort belle collection d'instrumens de physique. Dans un rapport que j'ai sous les yeux, je lis ces paroles : « Il ne serait point conforme à l'organisation qu'a reçue cet établissement de réserver l'emploi des instrumens aux personnes qui en font partie. On permettra l'usage de ces instrumens, sauf certaines restrictions, à tous ceux qui sauront s'en servir. Il peut en résulter que des instrumens seront perdus ou brisés; mais la diffusion et le progrès de la science qui résulteront de cette manière d'agir compenseront largement les frais qu'elle pourra entraîner. » Cela est libéralement pensé, et rappelle le mot de sir Joseph Banks, qui avait aussi ouvert son cabinet de physique à ceux qui voulaient y expérimenter. Un jour le gardien vint tout en colère lui apprendre qu'un instrument de grand prix avait été cassé par un jeune homme; sir Joseph se contenta de répondre en souriant : « Il faut que les jeunes gens cassent les machines pour apprendre à s'en servir. »

La collection d'histoire naturelle s'est élevée en une année à dix mille individus : ce sont surtout des poissons et des reptiles. Parmi les derniers figurent ces êtres curieux, appelés *salamandroïdes,* qui participent de la nature de deux classes d'animaux, qui ont des pattes comme les reptiles et des branchies comme les poissons. La collection renferme, m'a-t-on dit, plus de cent espèces propres à l'Amérique, et qui n'ont pas encore été décrites. Il est à regretter qu'une institution si sage soit logée dans un édifice si excentrique. C'est un nouvel exemple de cette singulière architecture qui prodigue hors de propos les créneaux, les tourelles et les ogives, et ici l'emploi en est d'autant plus à regretter, qu'il a coûté fort cher, que presque tout l'intérêt du fonds légué à l'établissement a été employé à bâtir; cette somme eût été beaucoup mieux dépensée, si on eût construit un bâtiment plus simple et publié un certain nombre d'ouvrages de plus. On a fait comme pour le *collége Girard,* et l'on n'a pas élevé un monument qui vaille le palais de Philadelphie.

J'ai déjà eu occasion de parler de ce mélange de styles que les Américains se permettent, et que même ils semblent rechercher dans leur architecture. Je trouve ici un ouvrage où cette doctrine, à l'occasion de l'institut de Smithson, est exposée systématiquement. L'auteur, M. Owen, a fait de cet éclectisme la loi de l'architecture américaine; il cherche quelles doivent être les autres conditions de cette architecture : partant de la nature du pays et du peuple, il arrive, par une argumentation ingénieuse, à de singuliers résultats. D'abord l'auteur pose en principe que l'architecture est un *art d'utilité,* qu'il n'y a pas d'excellence abstraite, parce qu'il n'y a pas de convenance absolue.

On ne s'étonnera pas de cette théorie toute positive dans une esthétique écrite aux États-Unis. « Que ferions-nous, dit-il, dans notre âge utilitaire, de constructions religieuses tellement vastes, qu'au-dessus pût s'établir, comme à Luxor, un village avec ses habitans (1)? » Ainsi voilà les vastes monumens religieux supprimés; il suffit que dans chaque église il y ait de quoi placer les banquettes de la congrégation. L'auteur ajoute avec un sens tout pratique : « Les trésors que les Égyptiens prodiguaient pour la sépulture des morts, nous aimons à les approprier, ce qui est certainement plus sage, au comfort des vivans. » Les Égyptiens, selon Hérodote, disaient en effet que, la vie étant passagère, il fallait bâtir des maisons fragiles, et la mort étant pour toujours, des tombeaux éternels. Les Américains ne pensent pas ainsi : les Égyptiens étaient le peuple de la mort, ils sont le peuple de la vie. M. Owen dit encore : « L'architecture des États-Unis, née à la fois dans des climats éloignés et divers, doit s'écarter d'un type uniforme et se faire remarquer par sa variété. » Je ne trouve pas qu'il en soit ainsi : les Américains reproduisent au contraire partout le même type de construction; ils ont comme une ville stéréotypée qu'ils portent avec eux ainsi qu'une tente, et qu'ils dressent à l'est et à l'ouest, au nord et au midi. Enfin, de la liberté qui règne aux États-Unis, l'auteur conclut qu'il doit y avoir dans les monumens une certaine indépendance des différentes parties (2), dispensées, par le principe du *self government* sans doute, de correspondance et de symétrie.

Je ne crois pas à cette architecture de la liberté, et quelle que soit la tendance des états à ne point se subordonner les uns aux autres, je crois qu'il y aura toujours dans l'architecture des parties subordonnées, et je désire que l'absence de centralisation ne se traduise pas dans l'art par une incohérence qui le perdrait.

J'ai été heureux de rencontrer dans le secrétaire de l'institut de Smithson, M. Henry, l'homme qui en Amérique s'est occupé de l'électro-magnétisme avec le plus de suite et de succès. La théorie de l'électro-magnétisme, créée par mon père, m'inspire un intérêt bien naturel pour tous ceux qui ont marché sur ses traces. Un grand plaisir m'attendait à Washington, celui de trouver, dans une déposition judiciaire faite par M. Henry à l'occasion d'un procès où il s'agissait de se prononcer sur les droits de M. Morse à la découverte du télégraphe électrique, un hommage à la mémoire de mon père. Dans cette déposition, M. Henry a tracé l'histoire des découvertes électro-magnétiques, sans lesquelles, comme on sait, la télé-

(1) Ce n'est pas à Luxor qu'un village a été construit sur la plate-forme 'un temple égyptien, c'est sur la rive opposée du Nil, à Medinet-Abou.

(2) *No forced inexorable correspondence of parts.*

graphie électrique était impossible; mais ce qu'on ne sait pas aussi généralement, c'est que mon père avait pressenti l'application de l'électro-magnétisme à la transmission des signes télégraphiques assez longtemps avant que personne eût entrepris de réaliser cette admirable découverte, qui lui appartient aussi bien que l'idée de la navigation à vapeur appartient à Papin. M. Henry n'a jamais connu personnellement mon père et ne se doutait pas qu'il verrait son fils à Washington. Interpellé judiciairement dans l'affaire de M. Morse, après avoir mentionné les expériences faites par MM. OErsted, Arago et Davy, et la découverte sur laquelle mon père a fondé sa théorie de l'électricité dynamique, théorie aujourd'hui universellement adoptée, M. Henry a ajouté : « Ampère a déduit de cette théorie des résultats que l'expérience a depuis confirmés; il a proposé à l'Académie des sciences de Paris un plan pour l'application de l'électro-magnétisme à la transmission des nouvelles à de grandes distances. Ainsi la découverte du télégraphe électrique a été faite par Ampère *aussitôt qu'elle a été possible.* »

Voici, en effet, ce qu'on lisait dans le premier mémoire de mon père sur l'action que les courans électriques exercent sur l'aiguille aimantée : « Autant d'aiguilles aimantées que de lettres qui seraient mises en mouvement par des conducteurs qu'on ferait communiquer successivement avec la pile, à l'aide de touches de clavier qu'on baisserait à volonté, pourraient donner lieu à une correspondance télégraphique qui franchirait toutes les distances et serait aussi prompte que l'écriture ou la parole pour transmettre la pensée. » Les procédés télégraphiques ont dû varier et se perfectionner; mais il est impossible de méconnaître que la découverte du télégraphe électrique est là.

C'était sur une question de procédé que roulait le débat judiciaire où M. Morse était engagé. Dans l'histoire des travaux scientifiques dont le procédé de M. Morse n'est qu'une application, M. Henry a eu à parler de lui-même : il l'a fait avec une convenance et une sincérité parfaites; mais il avait le droit de rappeler que des expériences faites en Amérique ayant donné lieu de penser que la force électro-magnétique s'affaiblissait rapidement en proportion des distances, c'était lui qui avait montré qu'on pouvait remédier à cet inconvénient bien avant les tentatives d'application de M. Morse, qui, sans ses perfectionnemens, n'auraient pas été praticables.

L'établissement connu sous le nom de *Patent-Office* (bureau des brevets d'invention) se compose de deux parties. Dans l'une sont des modèles de toutes les machines qui ont obtenu des brevets d'invention. A ces modèles correspond une description manuscrite de la machine, accompagnée de dessins. La description et les dessins sont mis à la disposition de ceux qui veulent les étudier. Dans une

autre partie de l'établissement a été placée une collection d'armes, de vêtemens, d'instrumens, etc., appartenant aux sauvages de l'Amérique ou aux insulaires de l'Océan Pacifique, et aussi certaines choses qui n'ont rien à faire dans le musée, comme je le dirai bientôt.

On est très libéral pour les brevets d'invention. Le gouvernement américain les accorde à un prix moins élevé que ne le font les principaux gouvernemens de l'Europe; mais, après avoir commencé par refuser le droit d'obtenir un brevet à tous les étrangers, on en est encore à leur faire payer ces brevets plus cher qu'aux natifs, ce qui ne me semble pas très raisonnable, car il est dans l'intérêt d'un pays que les étrangers viennent lui apporter le profit de leurs inventions. Au reste, même en Amérique, on réclame contre cet abus, né de la tendance fâcheuse qu'on appelle ici le *nativisme*.

Les Américains ont déjà mis dans le monde un certain nombre d'inventions importantes et dans tous les genres. A l'industrie ils ont donné la machine à séparer la graine de coton, imaginée par Whitney, et dont les résultats ont été immenses; à l'agriculture, la machine à moissonner; à la guerre, les *revolvers*, ces fusils et pistolets au moyen desquels on peut charger à la fois et tirer sans interruption douze coups de suite; à la médecine, le chloroforme. Ils ont les premiers établi sur une grande échelle la navigation à la vapeur et le télégraphe électrique pour les communications du commerce et de la pensée. L'agriculture provoque aussi bien que l'industrie l'esprit inventif des Américains : dans une seule année, on a accordé des brevets d'invention à 2,043 inventeurs d'instrumens agricoles

Les modèles de machines du *Patent-Office* auraient besoin d'être mieux exposés, comme le sont par exemple ceux du Conservatoire des arts et métiers de Paris. A Washington, on les entasse dans des armoires, d'où, il est vrai, on les tire sur la demande de ceux qui désirent les étudier; mais l'effet général est nul, et l'on peut être curieux de considérer des machines sans avoir d'études à faire sur l'une d'elles en particulier. Si j'en jugeais par le seul de ces modèles que j'ai pu comparer avec ce qu'il représente, — le modèle de *la machine à moissonner*, — je dirais qu'ils sont trop petits et ne donnent pas une idée assez complète de l'original.

La collection du *Patent-Office* renferme un grand nombre d'objets intéressans, mais disposés sans beaucoup d'ordre. On trouve là pêle-mêle des os fossiles, des minéraux, des animaux empaillés, des poissons dans des armoires, où ils sont presque aussi invisibles que lorsqu'ils habitaient les profondeurs de l'océan. L'habit de Jackson figure parmi ces curiosités de toute sorte. J'avoue que j'ai peu de goût pour la défroque des personnages célèbres. On a dit qu'il n'y avait point de grand homme pour son valet de chambre; or, en présence d'un vieux

vêtement pompeusement exposé aux regards, le spectateur se trouve un peu traité comme un valet de chambre et médiocrement disposé à l'enthousiasme. Passe pour l'uniforme que Nelson portait quand il fut frappé du coup mortel, et qu'on montre à Greenwich. Le sang généreux dont il est, je ne dirai pas taché, mais paré, éloigne toute idée vulgaire. Il faut du sang pour faire d'un habit une relique.

Ce que je ne puis concevoir, c'est qu'on laisse parmi les échantillons dont se compose ce musée des enluminures très indignes d'y figurer, entre autres celle qui représente une femme couchée et dont la longue chevelure tombe jusqu'à terre, tandis qu'un petit monstre représentant, je pense, le cauchemar est assis sur sa poitrine. Chacun a pu voir à la porte des coiffeurs de Paris ce chef-d'œuvre, qui n'est autre chose qu'une réclame d'un marchand de pommade pour montrer combien la sienne fait croître abondamment les cheveux des dames. J'ai rencontré avec quelque surprise un tel objet d'art dans le musée ethnographique de Washington.

L'observatoire de Washington a, comme celui de Cambridge, été le théâtre de plusieurs observations astronomiques d'une certaine importance. En 1846, après la découverte de la planète Neptune, M. Walker, attaché à cet établissement, reconnut que cette planète avait été vue en 1795 par Lalande, qui l'avait prise pour une étoile; ce qui fournissait des observations datant de cinquante années et mit M. Walker en état de déterminer les élémens de son orbite. La même année, M. Maury, directeur de l'observatoire, découvrit le premier ce fait singulier, que la comète de Biela s'était partagée en deux morceaux. Le ciel a ses révolutions comme la terre, et les astres se brisent comme les empires.

Dans cet observatoire se voit l'horloge électrique du docteur Locke, application ingénieuse de l'électro-magnétisme aux observations astronomiques, qui, combinée avec le télégraphe électrique, permet, selon l'expression de M. Maury, à un astronome observant à Washington de faire entendre à Saint-Louis les battemens de son horloge magnétique et de diviser, grâce à cet instrument, les secondes en centièmes avec la dernière exactitude. Les beaux travaux hydrographiques de M. Maury sont connus de toute l'Europe. Le patriarche de la science, M. de Humboldt, leur a rendu une éclatante justice. « Je vous prie, écrivait-il à un correspondant, d'exprimer à M. Maury, l'auteur des belles *Cartes des vents et des courans*, ma reconnaissance de cœur et mon estime. C'est une grande entreprise, aussi importante pour le navigateur pratique que pour le progrès de la météorologie en général. Elle a été considérée ainsi en Allemagne par toutes les personnes qui s'intéressent à la géographie physique. » Les cartes marines exécutées sous la direction de

M. Maury, qu'il appelle *Cartes des vents et courans*, sont certainement un des plus beaux et des plus utiles résultats de la science nautique.

Convaincu que la routine faisait encore suivre aux navigateurs des routes qui n'étaient pas les meilleures, M. Maury demanda en 1842 aux capitaines de bâtimens américains de consigner sur leurs livres de route toutes les circonstances qui pouvaient influer sur la navigation, et de lui adresser le résultat de leurs observations. D'abord on se pressa peu de répondre à son appel; mais de premières comparaisons entre quelques vieux livres de route conservés au dépôt de la marine ayant permis à M. Maury d'abréger de vingt-sept jours le voyage de Baltimore à Rio-Janeiro, les renseignemens affluèrent, et il y a maintenant mille bâtimens sur lesquels jour et nuit on fait volontairement les observations qu'il a demandées. M. Maury est parvenu aussi à réduire le temps moyen du voyage de Californie de cent quatre-vingt-sept jours à cent quatorze, c'est-à-dire à l'abréger de près d'un tiers.

Outre cette application pratique, les études de M. Maury l'ont conduit à des considérations élevées et neuves sur les causes des vents et des pluies, sur la nature des courans, sur les régions habitées par les différentes espèces de baleines. Ainsi il a reconnu que les moussons du sud-est soufflent avec plus de force que ceux de l'hémisphère septentrional, et il attribue cette différence à l'influence des grands déserts de l'Afrique, qui retardent ces vents en enlevant de grandes masses d'atmosphère pour remplir le vide produit par l'ardeur de leur soleil. Selon lui, ces plaines brûlantes agissent comme une fournaise en aspirant les vents de la mer pour remplacer l'air qui s'élève en colonne au-dessus d'un sol trop échauffé, « de sorte, ajoute M. Maury, développant les résultats généraux de cette influence de l'Afrique et de l'Amérique méridionale sur les vents, que si le pied de l'homme n'avait pas pénétré dans ces deux continens, on pourrait cependant affirmer que le climat de l'un est humide, que ses vallées sont en grande partie couvertes d'une végétation abondante qui protége sa surface contre les rayons du soleil, tandis que les plaines de l'autre sont arides et nues.

« Ces recherches semblent déjà suffire pour justifier l'assertion que, sans le grand désert de Sahara et les autres plaines arides de l'Afrique, les côtes occidentales de notre continent dans la région des moussons seraient en tout ou en partie un district privé de pluie, stérile et inhabité. De telles considérations captivent vivement l'esprit; elles nous apprennent à regarder les grands déserts, les bassins méditerranéens, les plaines arides, comme des compensations dans le grand système de la circulation atmosphérique : — pareilles,

continue M. Maury en employant une comparaison où l'on retrouve l'astronome, à ces contre-poids du télescope qui nous semblent parfois une gène, elles sont nécessaires pour donner à la machine un mouvement doux et régulier. »

D'autres travaux qui se rapportent aussi à l'hydrographie marine, et qui font grand honneur aux États-Unis par la manière dont ils sont exécutés, sont ceux qui ont pour but de connaître à fond les côtes et les mers littorales des États-Unis. A la tête de ces travaux est placé, comme on l'a dit dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences, « le célèbre M. Bache, au grand avantage de la science en général, et de la géographie en particulier. »

J'ai passé une journée à parcourir l'établissement que dirige M. Bache, dont l'infatigable complaisance n'a rien laissé d'inexpliqué à ma curiosité, vivement excitée par tout ce que je voyais. Une grande maison qu'il habite contient tout ce qui se rapporte à la confection des cartes qu'il fait exécuter, et dont il surveille les moindres détails, après avoir pris une part personnelle à cette grande exploration des côtes (*coast survey*), dont il est l'âme, et à laquelle son nom restera attaché. En parcourant les diverses parties de ce bel établissement, où tout marche avec une régularité et une activité parfaites, on assiste aux degrés successifs par lesquels passe la confection des cartes hydrographiques, on voit ces cartes en progrès, depuis la préparation du papier jusqu'à leur parfait achèvement. Elles sont gravées au moyen de l'électrotypie. Le cuivre, déposé par le courant galvanique, forme des saillies qui servent à produire les creux. Si l'on veut changer quelque chose à la gravure, on rase cette saillie; il en résulte sur la carte un blanc où l'on ajoute à la main ce que l'on veut ajouter.

Tout est exécuté avec la plus grande précision et le soin le plus minutieux. Ainsi dans les cartes ordinaires, même les cartes marines françaises, que M. Bache proclame admirables, il arrive parfois que le mouvement de la presse pousse en avant et déforme un peu le dessin. Un ouvrier, M. Sexton, duquel Herschel a dit : « C'est le premier ouvrier mécanicien du monde, » a voulu remédier à cet inconvénient au moyen d'une presse hydraulique qui appuie sur le papier uniformément. J'en ai vu un essai en petit qui a réussi. Quant à l'électrotypie, dont on se sert pour les planches, un autre Américain, M. Mathiot, est parvenu, en chauffant la pile, à augmenter la quantité du cuivre déposé dans une proportion de un à trois, et il espère la sextupler. Le cuivre ainsi déposé a beaucoup de ténacité et ne cristallise pas, ce qui est un avantage, la cristallisation le rendant fragile. Ces perfectionnemens sont le fruit d'efforts individuels provoqués par le désir ardent et la confiance de faire mieux, désir et confiance

qui se manifestent énergiquement dans tous les travaux scientifiques des Américains.

Sur les cartes marines, la vitesse du courant est indiquée par la largeur des lignes, sa direction par des flèches qui se contournent dans le sens des courans, et la rapidité des pentes par le rapprochement des hachures; ainsi l'œil saisit sur-le-champ tout ce qu'il importe au marin de connaître. L'exécution de ces cartes était une tâche immense. Il a fallu combiner un grand travail de triangulation terrestre avec un travail plus grand encore, qui déterminât tout ce qui concerne les bas-fonds et les courans. Le premier est exécuté par des ingénieurs civils et des officiers de terre, le second par la marine des États-Unis.

On a déjà gravé quatre-vingt-dix cartes; il en faut encore deux cent cinquante. Dans quinze ans, le travail pour les côtes de l'est sera terminé. On ne saurait calculer à quelle époque tout pourra être achevé, car on ne sait pas ce que seront dans quelques années les rivages des États-Unis. Le congrès, qui est impatient de voir la fin de ce vaste travail, demandait à M. Bache combien d'années étaient nécessaires pour l'achèvement de son œuvre? Il a répondu : pour combien d'états? Et il avait raison, car pendant ce dialogue un vote du congrès ajoutait le Texas aux États-Unis, et depuis il a fallu s'occuper de l'Orégon et de la Californie.

A ces travaux hydrographiques et géodésiques s'ajoutent d'autres études. On signale tous les points sur lesquels il est nécessaire d'établir des phares; on désigne les obstacles à faire disparaître, comme ce rocher, dans la rade de New-York, qu'un Français, M. Maillefert, est en ce moment occupé à faire sauter. Des observations magnétiques sont aussi liées aux opérations du *Coast Survey*, et des cartes particulières indiquent la température des mers dans les différentes saisons. En somme, c'est une vaste entreprise très bien conduite, et dont l'utilité pour la navigation est considérable. « Il n'est presque aucune portion de notre littoral qui n'ait livré à nos observations des découvertes importantes, » dit M. Bache dans un rapport de 1850. Je n'en citerai qu'un exemple que je tiens de lui. La barre qui obstruait l'entrée de la rade de Mobile a été déplacée par les courans. On l'ignorait, et l'on évitait toujours cette barre, qui n'existait plus. On sait maintenant que cet obstacle a cessé d'être à craindre. Si, au contraire, une barre nouvelle s'est formée, on en est averti par les sondages, dont les résultats sont conservés soigneusement, comme une collection doublement utile, au point de vue de l'hydrographie et au point de vue de la géologie.

L'institut de Smithson, le *Patent-Office*, les travaux de l'observatoire, ceux de M. Maury et de M. Bache, forment, comme on voit, à

Washington, un ensemble d'activité scientifique qui n'est pas sans importance et même sans grandeur. On doit en tenir compte dans une appréciation impartiale de la civilisation des États-Unis.

J'ai eu l'honneur d'être invité à dîner chez le président avec Kossuth, les *speakers* des deux assemblées législatives, M. Webster, d'autres ministres, et plusieurs des prétendans à la présidence prochaine. Là, j'ai été témoin d'une nouvelle scène de ce drame de la venue de Kossuth en Amérique, dont j'avais vu à New-York, il y a quelques semaines, l'exposition si brillante et en apparence si pleine de promesses. L'action, en avançant, s'est beaucoup refroidie; elle languit et fait présager un dénoûment assez plat. On n'en est pas encore là. D'ailleurs le président et les hommes politiques qu'il avait aujourd'hui réunis à Kossuth honorent en lui un proscrit illustre à la délivrance duquel ils ont concouru, qui a choisi l'hospitalité de leur pays, et ils se respectent trop pour manquer d'égards envers lui. Il a été placé à la droite de Mme Fillmore, et Mme Kossuth à la droite du président; mais du reste, ni avant, ni pendant, ni après le dîner, il n'a été fait, à ma connaissance, aucune allusion à la cause de la Hongrie. Je n'ai vu que de la politesse pour l'homme, mais nulle expression à haute voix de sympathie pour sa cause, quoique certainement cette sympathie fût dans tous les cœurs, rien surtout qui pût l'encourager à espérer une intervention politique des États-Unis dans les affaires de l'Europe. Kossuth, qui a le tort d'aimer les costumes de fantaisie, portait une lévite de velours noir, et m'a semblé beaucoup moins imposant dans cette tenue que quand il haranguait, appuyé sur son grand sabre, dans la salle de Castle-Garden, à New-York. Peut-être étais-je moi-même sous l'impression du refroidissement général. Autre chose est un homme accueilli comme un héros par une foule enivré, quand il n'a pas encore dit ce qu'il prétend obtenir et qu'il apparaît seulement comme un martyr de la liberté, et ce même homme quand il s'est montré chimérique dans ses prétentions, malhabile dans ses discours malgré son éloquence, et que le bon sens du peuple qui l'accueillait avec transport a détaché en partie de son front l'auréole dont l'enthousiasme de ce peuple l'avait environné. Kossuth vu de près dans ce salon où on ne le cherchait point, où on évitait de lui parler politique, et où il était forcé, pour dire quelque chose, de discuter sur l'étude de l'histoire et sur les langues; Kossuth mécontent, mal à l'aise, Kossuth tombé, me paraissait, je l'avoue, tout différent de Kossuth radieux et triomphant.

Si l'on peut être partagé à quelques égards sur le compte du tribun magyar, il est impossible de ne pas s'intéresser sans mélange à Mme Kossuth, courageuse et fidèle compagne du proscrit, et pour

laquelle on voudrait que le succès de son époux en Amérique durât plus longtemps. Elle a adressé une réponse charmante à une dame qui fait en ce moment un cours à New-York sur l'émancipation de la femme, et qui voulait l'engager dans cette cause : « Ma vie a été si agitée, a dit Mme Kossuth, que je n'ai pas eu le temps d'étudier la question dont vous me parlez; mais ayant le bonheur d'être la femme d'un homme qui inspire à tant d'autres l'admiration que je ressens pour lui, vous trouverez naturel que je n'aie jamais songé à lui disputer l'empire. » Du reste, le dîner a été fort agréable. Les prétendans whigs et démocrates à la présidence, parmi lesquels il faut compter M. Fillmore lui-même, puis M. Webster, le général Cass, le général Scott, vivaient fort bien ensemble. L'abolitioniste Siward causait gaiement avec les partisans du *compromis*. Le dîner ne valait pas tout à fait ceux de M. de Sartiges, mais il n'était pas non plus trop républicain, et tout dans les manières de M. Fillmore avait un cachet de simplicité digne et bienveillante qui me semble faire de lui le type de ce que doit être un président américain.

Maintenant que j'ai vu le Canada, le nord et l'ouest des Etats-Unis, Boston, New-York, Philadelphie, Washington, des écoles, des prisons, des hôpitaux, des élections, des fêtes populaires, le congrès et le président, je commence à avoir envie de voir autre chose. Le froid qui m'a surpris, et qu'il n'était nullement dans mes intentions de rencontrer, me presse d'aller chercher un climat plus doux d'abord dans la partie méridionale de l'Union, à Charleston et à la Nouvelle-Orléans, puis à la Havane, puis peut-être au Mexique. C'est un pays où il n'est pas aussi facile d'arriver et de voyager qu'aux États-Unis; mais on le dit curieux par ses antiquités, admirable par les beautés naturelles qu'il présente, unique par la diversité des climats qu'il réunit et rapproche. Je trouve une tentation de plus dans la rencontre que j'ai faite ici de M. Calderon, qui fut ministre d'Espagne à Mexico avant de l'être à Washington, et de la femme spirituelle qui porte son nom et qui a écrit un très intéressant ouvrage intitulé *la Vie à Mexico*. L'obligeance de M. Calderon et les honorables souvenirs qu'il a laissés au Mexique m'y assureraient de précieuses recommandations; mais Mexico est un peu loin de Paris, où il faut être dans quatre mois pour rouvrir mon cours. Tout cela est bien tentant et bien difficile; nous verrons. En attendant, je pars demain pour le sud. Le sud, c'est un but de voyage qui me séduit et m'entraîne toujours.

J.-J. AMPÈRE.

BEAUMARCHAIS

SA VIE, SES ÉCRITS ET SON TEMPS.

VIII.

LE DÉNOUEMENT DU PROCÈS LA BLACHE ET LES DÉBUTS POLITIQUES DE BEAUMARCHAIS. [1]

I. — BEAUMARCHAIS DEVANT LE PARLEMENT D'AIX.

A l'époque de la vie de Beaumarchais où nous sommes arrivés, les circonstances étaient bien changées depuis le jour où, prisonnier au For-l'Évêque pour avoir été insulté par un duc et pair, plaidant en 1773, pour son honneur et sa fortune, contre un maréchal de camp, il adressait en vain ses doléances à M. de Sartines, et se voyait écrasé sous l'influence du comte de La Blache, vaincu sans avoir pu combattre, condamné, ruiné, déshonoré, sans qu'une voix s'élevât en sa faveur. En 1777, réhabilité de la sentence rendue contre lui par le parlement Maupeou, jouissant du brillant succès du *Barbier de Séville*, dirigeant les auteurs dramatiques dans leur querelle contre les comédiens, déjà investi de la confiance intime du gouvernement dans la question américaine, bien accueilli à la cour, populaire à la ville, Beaumarchais peut se considérer comme un homme qui a vaincu enfin la mauvaise fortune; cependant il n'est pas encore dégagé de toutes les entraves du passé. Ce premier procès civil contre le comte

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre 1852, 1er janvier, 1er mars et 1er mai 1853.

de La Blache, qui fut l'origine de ses tribulations et de sa célébrité, subsiste toujours, et au milieu de ses triomphes tient en échec sa fortune et son honneur. L'homme de confiance du ministère dans l'affaire des États-Unis, le populaire auteur du *Barbier*, est sous le coup d'une sentence inique qui le déclare indirectement faussaire et met ses biens à la discrétion d'un ennemi. C'est encore là une discordance qu'il est important pour lui de faire disparaître de sa vie; aussi devons-nous, avant de le suivre dans sa carrière d'agent politique et d'armateur, où il apparaît sous un jour nouveau, le montrer se débarrassant enfin de cet éternel procès, dont la conclusion nous fournira quelques détails de mœurs assez curieux.

Le jugement rendu contre Beaumarchais avait été cassé par un arrêt du grand-conseil à la fin de 1775, et l'affaire renvoyée devant le parlement de Provence. Le comte de La Blache, voyant grandir rapidement le crédit de son adversaire, pressait de toutes ses forces la solution définitive. Beaumarchais y mettait moins de hâte : occupé d'organiser son opération d'Amérique et d'obtenir sa réhabilitation au criminel, il ne voulait vider l'incident civil qu'après avoir bien assuré sa situation et s'être ménagé tous les moyens de lutter avec avantage contre un maréchal de camp riche, opiniâtre et remuant. Ainsi s'explique le billet suivant du ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, à Beaumarchais, qui avait demandé un ajournement, et qui, on le verra, avait déjà su établir une liaison assez étroite entre les affaires de l'état et ses propres affaires.

« Versailles, le 2 juin 1776.

« Je n'ai reçu qu'hier, monsieur, votre billet daté, je crois, par erreur du 30 mai. Je n'ai pas été moins surpris que vous d'apprendre qu'il y avait un rapporteur nommé à Aix dans votre affaire avec M. le comte de La Blache. J'ai vu hier à cette occasion M. le garde des sceaux, qui a immédiatement donné ordre pour qu'il soit écrit à M. de La Tour, premier président de ce tribunal, à l'effet de faire suspendre toute procédure ultérieure. M. le garde des sceaux estime, au reste, que la nomination d'un rapporteur ne peut être d'aucune conséquence. Vous connaissez, monsieur, la sincérité de mon intérêt pour tout ce qui vous regarde. »

Le billet est sans signature comme plusieurs des billets de M. de Vergennes, mais il est parfaitement authentique et nous donne une idée du degré de crédit auquel Beaumarchais était parvenu en 1776.

Un mois après la date de ce billet, en août 1776, il perdit un de ses patrons les plus affectueux et les plus puissans, le prince de Conti. Ce prince, que Louis XV appelait *mon cousin l'avocat* à cause de son goût pour la discussion et l'opposition, était de plus un esprit fort. Au lit de mort, il refusait de recevoir les sacremens de l'église. Si l'on en croit Mme Du Deffant, il persista dans son refus, car elle dit :

« Le prince de Conti a reçu la visite de l'archevêque et les exhortations de M. de La Borde; *c'est tout ce qu'il a reçu.* » mais si je m'en rapporte au manuscrit inédit de Gudin, on parvint à le déterminer à mourir plus chrétiennement en ajoutant aux exhortations de l'archevêque de Paris le poids de celles de l'auteur du *Barbier de Séville.* — « Le prince, dit Gudin, repoussait tous ceux qui voulaient le préparer aux lugubres cérémonies de l'église. On eut recours à Beaumarchais. Il était aimé du prince, il savait traiter les choses importantes avec autant de gravité qu'il mettait d'agrément dans les choses frivoles, il avait le talent de tout hasarder sans déplaire et de ramener les esprits à son opinion par des motifs inattendus qui ne se présentaient qu'à lui. » Beaumarchais se mit donc en frais d'éloquence, et l'on vit, par un contraste assez bizarre, l'auteur du *Barbier* associé à l'archevêque de Paris et déterminant un prince du sang à recevoir l'extrême-onction (1).

A la même époque, un incident relatif à son procès d'Aix fournit à Beaumarchais l'occasion d'écrire une des lettres les mieux tournées qui soient sorties de sa plume. La femme d'un des présidens à mortier du parlement de Provence, Mme de Saint-Vincent, arrière-petite-fille de Mme de Sévigné, était gravement compromise dans un procès des plus scandaleux qui se jugeait à Paris, entre cette dame,

(1) Le récit de Gudin est rendu assez vraisemblable par la liaison du prince et de Beaumarchais. J'ai trouvé dans les papiers de ce dernier plus d'une trace de cette liaison. Je ne citerai à ce sujet qu'une lettre inédite de Beaumarchais au prince, qui annonce une assez grande familiarité, en même temps qu'elle présente un tour ingénieux pour demander deux bouteilles de vin.

« Monseigneur,

« Je chantais hier au soir les grandes qualités de votre altesse; je vantais surtout sa munificence et j'employais cette foule de synonymes redoutables de l'un de vos serviteurs pour prouver que vous étiez, monseigneur, non pas le prince, mais l'homme le plus généreux que je connusse, lorsqu'un vilain, que Lucifer confonde, m'a répondu froidement que tout cela était bon pour le discours, mais qu'il était sûr que votre altesse sérénissime laisserait crever comme un chien un pauvre chrétien au coin d'une haie faute d'une bouteille de romanée. — Vil calomniateur! ai-je dit avec dédain. — Médisant, voilà tout ce que je suis, a-t-il répliqué. — Je ne puis souffrir, monseigneur, que l'on déchire à mes yeux la réputation d'un grand prince, et j'ai fait un projet de vengeance qui ne sera pas différé même à demain, si votre altesse ne le trouve pas trop cruel. J'ai commencé par provoquer à dîner chez moi le traître, à quatre heures, aujourd'hui : il ne se doute de rien. Là notre dessein est de lui boire au nez la bouteille de romanée et de lui casser le carafon sur la nuque, et, si le premier coup ne le tue pas sur la place, de redoubler du carafon de la seconde bouteille. Laissez agir vos serviteurs, monseigneur, il ne s'agit que d'armer leurs bras. Puisse le traître se voir, comme nous l'avons dit ailleurs, accablé sous les boucliers des Samnites! Le porteur de cette lettre est, la hotte aux épaules, chargé d'attendre les ordres de votre altesse.

« Je suis avec un zèle intarissable, monseigneur, de votre altesse sérénissime, le très humble et très obéissant serviteur, BEAUMARCHAIS.

« Ce dimanche, 5 février 1775. »

le duc de Richelieu et quelques autres personnes d'un rang moins élevé. La décadence des gouvernemens est toujours marquée par des procès de ce genre; ils abondent en France dans les années qui précèdent la révolution de 89. Dans celui-ci, il ne s'agissait de rien moins que de 240,000 francs de billets faux que le duc de Richelieu accusait Mme de Saint-Vincent d'avoir fabriqués et négociés sous son nom, tandis que la dame, depuis longtemps séparée de son mari et ayant entretenu avec le duc de Richelieu des relations coupables, l'accusait à son tour de l'avoir trompée, de lui avoir donné lui-même ces billets, sachant bien qu'ils étaient faux. Le maréchal de France impliqué dans une semblable affaire avait alors soixante-dix-huit ans (1). — Mme de Saint-Vincent était prisonnière à la Conciergerie, lorsqu'elle apprit par son avocat que Beaumarchais rendait des visites au duc de Richelieu; ces visites étaient alors motivées par le débat avec les comédiens dont nous avons déjà rendu compte. Mme de Saint-Vincent se persuada que Beaumarchais, pour être agréable au duc, allait écrire en son nom un mémoire contre elle, et, afin de conjurer ce danger imaginaire, elle lui adresse de la Conciergerie une lettre où l'on retrouvera quelque chose de l'esprit de son illustre aïeule. Quel crève-cœur pour Mme de Sévigné, la plus aimable, la plus gaie, mais la plus honnête des femmes, si, revenant au monde, elle eût pu voir une de ses descendantes à la Conciergerie, affreusement compromise de toutes les manières, écrire à Beaumarchais, d'un ton leste que son horrible situation rend inconvenant, la lettre suivante!

« Je vous vois d'ici tailler votre plume, cette plume charmante qui n'aurait dû être employée que pour louer les grâces et faire admirer les muses; cependant, monsieur, vous allez vous en servir contre moi, et, quand vous sortirez de cette carrière, sous quel laurier comptez-vous vous reposer? dans quel Jourdain purifierez-vous cette plume souillée du sang innocent? Tous les cordons bleus, tous les maréchaux de France ne vous justifieront pas; je n'ai qu'une espérance, c'est que le Saint-Esprit, qui souffle où il veut, ne voudra pas vous inspirer la moindre pensée, ni la moindre petite phrase; vous serez obligé d'avoir recours au diable, et, dans ce cas-là, vous vous ressou-

(1) Lorsque mourut ce vieux libertin, qui était membre de l'Académie française, et que Voltaire appelait *mon héros*, un grave historien, Gaillard, alors président de l'Académie, répondant au nom de ce corps au duc d'Harcourt, qui succédait au duc de Richelieu, faisait l'éloge de ce dernier en des termes qui paraissent incroyables, quand on les lit dans la correspondance de Grimm, et qui peignent toute une époque. Après avoir qualifié le défunt d'*Alcibiade français* et l'avoir comparé à un demi-dieu *dont la foi partout offerte est reçue en cent lieux*, le docte et galant président de l'Académie continuait ainsi son parallèle mythologique : « Les Hélène, les Péribée, les Ariadne, tant d'autres dont les noms lui sont même échappés, éblouies de sa gloire, alarmées de ses grâces, brignent sa conquête, déplorent son inconstance; toutes le préfèrent, toutes sont préférées. » C'est ainsi qu'on louait un académicien en l'an de grâce 1789, à la veille de la révolution

venez assez de votre catéchisme pour savoir qu'avec un signe de croix nous ferons disparaître votre mémoire. Vous en avez commencé un contre M. de Vedel (1), je le sais, et vous aurez beau répondre non. Je connais le style de l'avocat du maréchal; s'il paraît un mémoire, que je ne bâille pas dès la première page, si je ne dors pas à la seconde, si je ne finis pas par le jeter par la fenêtre, je dirai : c'est M. de Beaumarchais qui l'a écrit, composé et fait imprimer. Alors je taillerai aussi ma plume, et ce sera moi qui vous répondrai, monsieur.

« En attendant, comme vous êtes encore pour moi un homme aimable, un homme avec qui je ne refuserais pas d'être confrontée, quand il m'en coûterait bien d'être Mme Goëzman, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante. VENCE DE SAINT-VINCENT. »

« A la Conciergerie, samedi. »

Cette lettre était embarrassante pour Beaumarchais : celle qui l'écrivait était la femme d'un des présidens du parlement devant lequel son procès avec le comte de La Blache allait être jugé en dernier ressort. Il ignorait alors que le président de Saint-Vincent, depuis longtemps séparé de sa femme par l'inconduite de celle-ci, ne prenait à elle aucune espèce d'intérêt; il redoutait que cette fausse idée de Mme de Saint-Vincent n'exerçât sur son procès d'Aix une fâcheuse influence; il tenait donc à la dissuader, mais il tenait aussi à ne pas indisposer contre lui le duc de Richelieu, au cas où Mme de Saint-Vincent montrerait sa réponse, et en même temps il éprouvait le besoin de faire sentir poliment à une dame de qualité, dont la réputation était très entamée, qui se trouvait accusée d'un crime pour lequel elle fut condamnée, que sa gaieté n'était pas tout à fait en harmonie avec sa situation. Tout cela exigeait beaucoup de tact, et comme cette qualité n'est pas la plus saillante de toutes celles de Beaumarchais, on aimera peut-être à la rencontrer dans sa réponse à l'arrière-petite-fille de Mme de Sévigné :

« On vous a mal instruite, madame; quelques affaires de comédie m'ont attiré chez M. le maréchal de Richelieu, d'où M. Blondel a beaucoup trop légèrement conclu qu'il s'agissait de mémoires de ma part. Je ne suis point avocat, et, dans une affaire aussi grave, M. le maréchal doit plus rechercher un homme de loi qui dise les choses qu'un homme de lettres qui fasse des phrases.

« De ma part, madame, je suis encore en reste avec M. le comte de La Blache d'un épais mémoire qu'il vient de publier à Aix, où nous sommes renvoyés; j'ai sur mon bureau les matériaux d'une requête à la cour des pairs contre la cour sans pairs qui m'a blâmé d'avoir eu raison, et M. Blondel veut que j'aille m'immiscer dans les tracas d'autrui, lorsque tout mon temps ne peut suffire aux miens : cela n'est ni probable ni vrai.

(1) C'était une des personnes compromises avec Mme de Saint-Vincent dans l'accusation de faux. L'assertion de la dame était d'ailleurs absolument inexacte.

« Non, madame, je n'ai point commencé de mémoire contre M. de Vedel; je n'en ferai point contre vous, et je n'ai reçu de M. le maréchal ni de personne aucune demande à ce sujet. Pour l'univers entier, je ne voudrais me servir de ma plume pour un ressentiment étranger, et comme vous le dites très bien, madame, une inspiration de reflet ne me fournirait ni pensée ni expression; ce n'est même qu'avec le plus vif regret que j'ai quelquefois été forcé d'employer ma plume contre mes ennemis personnels. D'ailleurs un procès d'une aussi sombre gravité que le vôtre exige un ton dont je désire sincèrement n'être jamais dans le cas d'user contre personne. Voilà ma profession de foi. Je suis on ne peut plus sensible à tout ce que vous me dites d'honnête et d'obligeant; mais, quoique j'estime infiniment la force d'esprit qui soutient les malheureux dans l'oppression, ce n'est pas sans quelque douleur que j'ai vu tant d'esprit, de grâces et de gaieté briller au milieu d'une aussi grande infortune et s'échapper du triste lieu que vous habitez.

« Ce sentiment qui conduit ma plume vous prouvera mieux que tout l'enjouement du monde combien je suis éloigné de m'en servir contre vous, dont j'ai l'honneur d'être avec un profond respect, madame, etc.

« BEAUMARCHAIS. »

Retardé par les nombreuses affaires que Beaumarchais menait de front, le dernier et décisif combat entre le comte de La Blache et lui se livra enfin à Aix en juillet 1778. L'auteur du *Barbier de Séville*, accompagné du fidèle Gudin, partit pour la Provence; il allait du même coup expédier à Marseille deux vaisseaux pour les États-Unis, et en finir à Aix avec son éternel adversaire.

Les mémoires publiés en Provence par Beaumarchais ont été réimprimés dans ses œuvres; nous n'avons donc pas à nous en occuper. Au milieu de beaucoup d'inégalités, ils renferment des morceaux qui ne sont pas au-dessous des meilleurs passages des *mémoires* contre Goëzman; le ton général est d'une audace qui, sans exclure l'habileté, touche parfois un peu à la forfanterie : on y sent un homme qui a la confiance de sa force, qui conduit de grandes opérations, jouit d'une grande célébrité et considère son importance sociale comme égale au moins à celle d'un maréchal de camp. Il y a des pages, le début par exemple du mémoire intitulé *le Tartare à la légion*, où le genre du pamphlet avec ses qualités et ses défauts est traité de main de maître, et qui rappellent ce qui a été écrit en ce genre de plus âpre, de plus vif et de plus dégagé.

La ville d'Aix semblait alors prédestinée aux procès célèbres. — Au même lieu où Mirabeau devait bientôt venir faire entendre les premiers rugissemens de son éloquence, on voyait briller la verve étincelante de l'auteur du *Barbier de Séville*, du triomphateur du parlement Maupeou. Vainement le comte de La Blache s'était entouré de six avocats et préparait depuis longtemps sa victoire, la plume de Beaumarchais agit rapidement sur les têtes provençales. Tout le

monde raffola bientôt de lui. « Vous avez retourné la ville, » lui disait son procureur. Son triomphe fut complet, et un arrêt définitif le débarrassa pour toujours du comte de La Blache. L'ivresse de ce triomphe après tant d'années d'incertitudes et de combats, l'exaltation provençale avec laquelle il fut accueilli, sont tracées au naturel dans une lettre inédite, écrite d'Aix par Gudin, et qui nous paraît offrir assez d'intérêt pour être reproduite.

« D'Aix, 28 juillet 1778.

« Beaumarchais a enfin gagné son procès à Aix. La cause a été jugée en sa faveur tout d'une voix, avec dépens, dommages et intérêts, le Falcoz (1) débouté de toutes ses demandes et prétentions, comme mal fondées et *calomnieuses*, ce mot est dans l'arrêt. L'affaire a été examinée et discutée ici avec une attention particulière, et les questions de droit ont été traitées avec une clarté et une profondeur qui doivent faire honneur au barreau de cette ville. Le Falcoz était d'une prodigieuse activité et d'une excessive adresse; tous les jours, il sortait dès cinq heures du matin, il visitait tous ses juges, il courait chez ses six avocats, il se montrait partout. Beaumarchais faisait tout le contraire, il ne voyait personne, il n'allait pas même chez ses juges; je l'en grondais quelquefois, il me répondait, comme le misanthrope : « Ma cause n'est-elle bonne? » Pour répondre à la consultation du Falcoz, qui avançait avec une impudence inconcevable que jamais Beaumarchais n'avait eu de liaisons avec M. Duverney, Beaumarchais lui décocha le mémoire que vous devez avoir reçu, *Réponse ingénue*, etc. Le Falcoz, secondé de Châtillon et de six avocats, ayant présenté sa requête pour faire brûler ledit mémoire par la main du bourreau, et ayant publié un autre mémoire et une autre consultation, signée des six, Beaumarchais leur riposta par un nouvel écrit que vous ne connaissez pas encore, intitulé *le Tartare à la légion*. Il les y traitait en véritable Tartare, si ce n'est qu'il les plaisantait avec plus de gaieté qu'il n'y en eut jamais dans toute la Scythie. Pendant qu'il s'amusait ainsi et qu'il riait avec ses conseils, maints avocats de cette ville communiquaient à lui et à son avocat, ou même faisaient imprimer des écrits qui prouvaient qu'il avait pour lui la loi et les autorités de tous les commentateurs des lois. Les juges gardaient le plus profond silence et examinaient cette affaire avec une sévérité propre à confondre tout téméraire. Notre Tartare demanda à parler à tous ses juges assemblés et à les instruire tous ensemble; mais comme il ne prétendait aucun avantage sur son adversaire, il demanda la même grâce pour lui; on la leur accorda, et comme ils parlent bien l'un et l'autre, les deux séances furent très intéressantes. Mais la fierté, la confiance, la manière franche d'exprimer les faits, les bonnes raisons de notre Tartare ne pouvaient manquer d'entraîner les esprits, que les subtilités de son adversaire, entendu après lui, ne purent éblouir. Les esprits, prévenus depuis deux ans par la consultation du Falcoz et depuis deux mois par ses visites, par ses discours, par son uniforme et son titre et ses allégations, lui avaient tout à coup été enlevés par les réponses vigoureuses du Tartare. Il ne lui restait plus qu'un

(1) M. de La Blache s'appelait Falcoz de La Blache.

faible parti de gens obstinément attachés à la noblesse ou à leurs intérêts.

« Toute cette ville, qui subsiste de procès, était dans l'attente et dans l'impatience. Les juges délibéraient, les portes du palais étaient assiégées; les femmes, les curieux, les amateurs, étaient sous une belle allée d'arbres, non loin du palais; les oisifs remplissaient les cafés qui bordent cette promenade. Le Falcoz était dans son salon, bien éclairé, regardant sur cette allée, notre ami dans un quartier fort éloigné; la nuit venait, enfin les portes du palais s'ouvrent, ces mots se font entendre : *Beaumarchais a gagné;* mille voix les répètent, les battemens de mains se propagent le long de la promenade, les fenêtres et les portes du Falcoz se ferment soudainement, la foule arrive avec des cris et des acclamations chez notre ami, les hommes, les femmes, les gens qu'il connaît et ceux qu'il ne connaît pas l'embrassent, le félicitent, le congratulent; cette joie universelle, ces cris, ces transports le saisissent, les larmes le gagnent, et le voilà qui, comme un grand enfant, se laisse aller dans nos bras et y reste évanoui. C'est à qui le secourra, qui du vinaigre, qui un flacon, qui de l'air; mais, comme il l'a dit lui-même, les douces impressions de la joie ne font point de mal. Il revint bientôt, et nous allâmes ensemble voir et remercier le premier président. Ce magistrat, avec la noble sévérité du chef d'un tribunal auguste, lui reprocha la vivacité de ses mémoires. Il avait raison : comme homme, on doit les approuver; comme magistrat, on ne le peut pas en conscience. En effet, le parlement les avait trouvés si gais, qu'il n'avait pu se dispenser de condamner le second à être lacéré, non pas par la main d'un bourreau, comme le voulait ce Falcoz, mais par celle d'un huissier, ce qui est bien différent. Pour lui apprendre à être si plaisant, on l'a condamné, outre cette lacération, à donner mille écus aux pauvres de cette ville, et il leur en a donné deux mille, « pour les féliciter, a-t-il dit, d'avoir de si bons et de si vertueux magistrats. » Les mémoires du Falcoz ont été aussi supprimés. En revenant de chez le premier président, nous retrouvâmes la même foule à la maison : les tambourins, les flûtes, les violons se succédèrent avant et après le souper; tous les fagots du quartier furent entassés et firent un feu de joie. Les gens instruits disaient, en passant sous les fenêtres :

Montrez Héraclius au peuple qui l'attend.

Les dames qui étaient dans l'appartement voulurent jouir de ce spectacle, et obligèrent notre ami à s'approcher d'une fenêtre et à n'être pas modestement cruel pour un peuple qui lui témoignait tant de bienveillance. Les artisans de cette ville ont fait une chanson pour lui, en patois provençal, et sont venus en corps la lui chanter sous ses fenêtres. Tous les cœurs ont pris part à sa joie, et tout le monde, enchanté, le traite comme un homme célèbre, à la probité duquel on vient enfin de rendre la justice qui lui était due. »

Non content de célébrer en prose le triomphe de son ami, Gudin voulut le chanter en vers, et mal lui en prit. A son retour à Paris, il avait rédigé une grande épître à Beaumarchais dont voici le début :

Ainsi du parlement la sévère justice
A de tes ennemis confondu la malice.

Ils se flattaient pourtant que leur art ténébreux,
Qui d'*un vil sénateur* en des temps malheureux
Avait fait incliner la vénale balance,
De nos vrais magistrats surprendrait la prudence.

Ce chef-d'œuvre, composé d'une centaine de vers, avait été inséré dans un journal français, *le Courrier de l'Europe,* qui se publiait à Londres, et qui avait altéré le texte en mettant à la place de ces mots : *Qui d'un vil sénateur*, etc., ceux-ci : Qui d'un *sénat profane*, etc., de telle sorte que l'allusion au juge Goëzman, qui avait le plus contribué à faire perdre à Beaumarchais son premier procès contre le comte de La Blache, se trouvait transformée en une allusion au parlement Maupeou tout entier. Or ce corps judiciaire, on l'a déjà dit ailleurs, en cessant d'exister comme parlement, avait vu la plupart de ses membres rentrer dans le grand conseil ou conseil d'état, d'où Maupeou les avait tirés. Le grand conseil était donc de fait, sinon de droit, identifié au parlement Maupeou; il avait subi sans mot dire les attaques de Beaumarchais, n'osant pas se faire une querelle avec un aussi rude jouteur, qui avait d'ailleurs contre lui de justes griefs; mais en apprenant que l'inoffensif Gudin s'était permis de qualifier le défunt parlement Maupeou de *sénat profane,* il saisit l'occasion de faire un exemple et de fustiger Beaumarchais sur le dos de son son ami. Celui-ci était absent, parti pour La Rochelle, où il expédiait de nouveaux bâtimens aux États-Unis, lorsqu'un décret de prise de corps, rendu sans aucune information préalable, vient tout à coup surprendre le pacifique Gudin; mais laissons-le raconter lui-même son aventure, dans laquelle nous allons bientôt retrouver Beaumarchais :

« Je ne songeais point à mal, dit Gudin, et je me croyais parfaitement en sûreté, lorsqu'un jour, étant chez moi, entre ma mère et ma nièce, je reçois un petit billet de Mme Denis, nièce de feu M. de Voltaire. Elle m'aimait beaucoup à cause de l'extrême attachement que j'avais toujours eu pour son oncle : « Vous venez d'être décrété, me mandait-elle, de prise de corps par le grand conseil; vous allez être arrêté, et c'est pour des vers imprimés dans *le Courrier de l'Europe*. Vous n'avez pas un instant à perdre. »

« Je n'en perdis pas. J'avais lu ce billet tout bas, et, quittant la table sans rien dire, je passai dans mon cabinet, m'habillai à la hâte et me réfugiai chez Beaumarchais. Je lus ce billet à Mme de Beaumarchais. J'envoyai chercher mon ami M. T*** et M. Genée de Brochat, homme de loi très expérimenté. Nous tînmes conseil. Mon premier soin fut de charger mon ami d'aller prévenir ma mère de l'étrange visite qu'elle allait recevoir des gens du grand conseil, de lui en dire la raison, de la prier de ne pas s'alarmer, et de répondre qu'elle ignorait où j'étais, qu'il était possible que je fusse avec Beaumarchais à cent lieues de Paris.

« Genée de Brochot me conseilla de ne pas me laisser prendre. « Ces messieurs du grand conseil, haïssant cordialement Beaumarchais, pourraient

fort bien, me dit-il, se venger de ses mémoires sur son ami, et être fort expéditifs à le condamner, puisqu'ils ont commencé par le décréter de prise de corps sans informer contre lui, ce qui est violer toutes les lois. »

« Je le crus, et, tout délibéré, dès que la nuit fut close, je sortis par une petite porte qui donnait dans une rue détournée, et, bien accompagné par deux ou trois amis, je me retirai dans l'enclos du Temple.

« Ce château, ce vaste terrain que Philippe le Bel enleva si scandaleusement aux Templiers, et qui fut depuis cédé aux chevaliers de Malte, était alors, grâce aux priviléges de cet ordre, un lieu d'asile, non pour les criminels, mais pour toute personne qui, sans avoir commis aucun délit grave, avait pourtant une affaire fâcheuse, telle que des dettes, telle qu'une dénonciation hétéroclite, telle en un mot que mon affaire (1).

« L'usage était de se faire inscrire en arrivant sur les registres du baillif du Temple; il me demanda quelle cause m'engageait à réclamer les priviléges du lieu. — Sont-ce des dettes? — Je n'en ai pas. — Une rencontre? — Mes ennemis, si j'en ai, ne m'ont jamais attaqué qu'avec leur plume. — Quelque querelle de jeu, quelque affaire de femmes? — Je ne joue jamais. Je n'ai jamais causé ni désordre dans une famille, ni scandale dans une maison de joie. — Mais pourquoi donc? — Pour des vers que de graves personnages ne trouvent pas bons, vers imprimés je ne sais comment à Londres, dénoncés je ne sais pourquoi à Paris, et que le grand conseil, qui n'a point la police des livres et qui n'est point juge de ce qui se fait en Angleterre, prétend être injurieux à un tribunal qui n'existe plus, parce qu'ils font l'éloge d'un homme que ces équitables magistrats voudraient qu'on ne louât jamais.

« Il n'hésita pas à m'accorder l'asile que je demandais. — Mais, me dit-il, l'usage est que ceux qui viennent ici changent de nom; comment voulez-vous qu'on vous appelle? — Le Blanc, car je le suis et je prétends toujours l'être, en dépit de tous les dénonciateurs et de tous les censeurs, soit des tribunaux ou des journaux, tous un peu trop enclins à juger sans informations préalables, encore que la loi et le bon sens en ordonnent. — Où voulez-vous loger? — Dans le très petit appartement que la belle Mme de Goodville occupe dans votre enclos; elle veut bien que je partage avec elle sa chambre, sa table, ses meubles pendant ma clôture. — Vous n'y serez pas mal; c'est une femme fort belle et de beaucoup d'esprit (2). Ce fut en effet chez elle que je trouvai l'asile le plus doux que jamais homme décrété ait rencontré dans le monde; elle était au Temple pour ses dettes, et nous ne cessions de rire en pensant que nous logions ensemble, elle par décret du Châtelet, et moi par décret du grand conseil.

« Cela nous parut si gai, que le lendemain nous l'écrivîmes à M. de Sartines qu'elle connaissait beaucoup; nous lui envoyâmes d'assez drôles d'épigrammes que nous faisions ensemble sur mon affaire. Ce n'était ni à ce mi-

(1) On ne sait guère généralement que le quartier du Temple, aujourd'hui le quartier général des fripiers de Paris, était encore en 1778 *un lieu d'asile*.

(2) Il nous semble que le candide Gudin, qui nous parlait tout à l'heure de sa vertu, devient ici bien léger. Apparemment cette Mme de Goodville, dont il partage *les meubles*, est de son côté une femme légère dont l'influence lui donne ce petit ton avantageux, assez rare chez lui.

nistre ni à son ami le lieutenant de police que nous voulions céler ni ma conduite, ni ma retraite, et nous continuâmes notre petit commerce clandestin tout le temps que je demeurai sequestré.

« Beaumarchais, de retour à Paris, apprit mon aventure, en ressentit un juste courroux, vint me prendre et m'emmena chez lui. « Soyez sûr, me dit-il, qu'ils ne vous feront arrêter ni dans ma voiture ni dans ma maison. »

« Il fut trouver M. de Maurepas et lui dit que j'allais porter plainte au parlement contre le grand conseil, et que mon affaire, compromettant l'un avec l'autre ces deux grands tribunaux, ferait encore plus de bruit que la sienne. — Ce n'est pas cela qu'il faut faire, lui répartit le comte de Maurepas; que votre ami présente une requête au conseil, et nous anéantirons bientôt ce décret rendu *ab irato*. »

Au bout de quelques jours, en effet, Beaumarchais eut tiré l'ami Gudin de ce mauvais pas, et rien ne peint mieux sa situation à cette époque que le ton de ses lettres aux ministres, et particulièrement au garde des sceaux :

« Monseigneur, lui écrit-il, j'ai l'honneur de vous adresser la requête au conseil du roi de mon ami M. Gudin de la Brenellerie, qui réunit au génie le plus attrayant la simplicité d'un enfant, de *Candide*, et qu'en votre qualité de protecteur des lettres en France, vous jugeriez digne de toute votre bienveillance, s'il avait plus l'honneur d'être connu de vous. »

Gudin obtient d'abord sa liberté provisoire, et Beaumarchais insiste par la lettre suivante :

« Paris, le 28 décembre 1778.

« Monseigneur, en vous rendant de très humbles actions de grâces de la liberté provisoire que le roi a accordée à M. Gudin de la Brenellerie, permettez-moi de solliciter l'arrêt définitif qui casse et annulle l'étrange arrêt du grand conseil.

« Ce tribunal, plus étrange encore que son arrêt, avait chargé ses huissiers de fouiller exactement tous les papiers de mon ami, pour tâcher d'y trouver quelque chose qui lui donnât prise sur moi. Ils s'en sont expliqués; mais n'ayant vu de moi chez lui que mon portrait gravé, ils ont eu la sottise, en décrivant jusqu'aux verres, cadres et estampes qui ornaient son cabinet, de mettre dans l'annotation des gravures ces mots : *et notamment une estampe représentant le sieur Caron de Beaumarchais.*

« Certes, mon cher huissier, tu as raison, ai-je dit en lisant ce mot *notamment*. Mon portrait offre *notamment* le souvenir du plus sanglant reproche qu'on puisse faire au méchant tribunal auquel le grand conseil a la bonhomie de s'identifier aujourd'hui. C'est donc moi *notamment*, monseigneur, que ces messieurs poursuivent dans la personne de mon ami.

« Si j'avais eu à plaider la cause de M. Gudin devant eux, aussi bon logicien qu'ils sont injustes magistrats, je leur aurais dit en trois mots latins : est-ce comme grand conseil, messieurs, que vous m'attaquez? Je ne suis point bénéficier, *nescio vos*. Est-ce comme juge naturel des ouvrages imprimés? Vous n'êtes point le parlement; *non bis in idem*. Est-ce enfin comme les tristes

mânes d'un parlement enterré? Que voulez-vous de moi, ombres plaintives? *Non mortui laudabunt me, Domine;* voilà pour le décédé : *Neque omnes qui descendunt in infernum;* voilà pour ceux qui le défendent.

« S'ils avaient trouvé mon plaidoyer gaillard, je leur aurais répondu d'un ton plus sérieux, qu'il l'était bien moins que l'indiscret arrêt par lequel ils s'étaient arrogé le droit d'attenter à la personne et à la liberté d'un citoyen.

« Monseigneur, il est de la justice du roi, de la vôtre, et surtout de votre amour pour la paix, d'empêcher à jamais cet inquiet tribunal d'ouvrir sans cesse matière au conflit de juridiction entre le parlement de Paris et lui.

« Je suis, avec le plus profond respect, monseigneur, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Dans le même mois où Beaumarchais faisait trêve un instant à ses opérations d'armateur pour arracher son ami Gudin des griffes du grand conseil, il reçoit d'Aix la lettre suivante, qui nous donnera une idée de l'état intellectuel et moral d'une jeune fille du XVIIIe siècle qui a trop lu *la Nouvelle Héloïse*.

« D'Aix, ce 1er décembre 1778.

« Monsieur,

« Une jeune personne accablée sous le poids de ses douleurs vient chercher près de vous des consolations. Votre âme, qui lui est connue, la rassure sur la démarche qu'elle ose faire et qui lui paraîtrait inconséquente, si elle s'adressait à tout autre que vous. Mais n'êtes-vous pas monsieur de Beaumarchais, et ne dois-je pas espérer que vous daignerez prendre ma cause et diriger la conduite d'une fille jeune et sans expérience? Je suis moi-même cette infortunée qui vient déposer ses peines dans votre sein; daignez me l'ouvrir. Laissez-vous toucher au récit de mes maux... Ah! s'il est des cœurs endurcis, le vôtre n'est pas du nombre.

« Vous serez, monsieur, sans doute étonné que, sans avoir l'honneur de vous connaître, je m'adresse directement à vous; mais n'accusez que vous seul, si vous avez gagné les suffrages de chacun. Il n'est pas une âme sensible qui, en vous lisant, ne se soit sentie pénétrée d'admiration et comme entraînée vers vous par un attrait invincible. Vous voyez en moi une de vos plus zélées admiratrices. Que de vœux n'avais-je pas faits pour vous dans un temps où vous aviez tout à craindre de l'injustice des hommes! que ne puis-je vous peindre ma joie lorsque j'appris que l'on vous avait enfin rendu la justice que vous méritiez!

« Vous dirais-je, monsieur, que je ressens pour vous une confiance qui n'est pas ordinaire? Vous ne sauriez vous en offenser, mon cœur me dit de suivre ce qu'il m'inspire. Il me dit que vous ne me refuserez pas votre secours. Oui, vous m'aiderez, vous soutiendrez l'innocence opprimée; c'est à vous qu'appartient cette gloire. Je suis délaissée par un homme à qui je me suis sacrifiée; je me trouve victime de la séduction sans m'y être abandonnée. J'avoue en pleurant, et non en rougissant, que j'ai cédé à l'amour, au sentiment, mais non pas au vice et au libertinage, qui est si commun dans ce siècle dépravé. J'ai déploré, même dans les bras de mon amant, la perte que je

faisais. Plus je versais de larmes sur ce douloureux sacrifice, plus je croyais avoir de mérite à le consommer. Oui, j'ose le dire, dans le sein même de l'amour, j'ai conservé la pureté de mon cœur. »

Ici la jeune fille en question se livre, avec des détails trop vifs pour pouvoir être reproduits, au développement d'un sophisme imité de Rousseau, qui consiste à démontrer qu'elle est d'autant plus vertueuse d'intention qu'elle a été moins vertueuse en fait. « J'ai longtemps combattu, dit-elle, je n'ai pu me vaincre. La cruelle privation qui m'était imposée durait depuis trop longtemps. Être cinq ans sans voir un homme que l'on adore, ah! *ce n'est pas dans la nature.* » Mais l'obéissance aux *lois de la nature* a produit un résultat social des plus fâcheux.

« Je jouissais de quelque considération, ajoute-t-elle; il me l'a enlevée. Je n'ai que dix-sept ans, je suis déjà perdue de réputation. Avec un cœur pur et des inclinations honnêtes, je vais être méprisée de chacun. Je ne puis me faire à cette idée, elle m'accable et me désespère. Non, je ne veux pas être la victime d'un fourbe qui fut assez lâche pour abuser de tant d'amour. L'ingrat! depuis l'âge de douze ans je lui avais engagé mes plus tendres affections. Je l'adorais. J'aurais répandu jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour assurer sa félicité. Hélas! je sens qu'il m'est toujours plus cher. Je ne puis vivre sans lui. Il doit être mon époux, il le sera. Si j'étais libre, je serais dans cet instant au pied du trône. Ma jeunesse, mes malheurs, ma figure, qui n'est point désagréable, tout intéresserait pour moi; mais, prisonnière, pour ainsi dire, d'un père et d'une mère qui ne me perdent jamais de vue, je ne puis rien entreprendre sans leur consentement. Dieu préserve (1) qu'ils sussent mon aventure! Je serais perdue. Et d'ailleurs ils s'opposeraient à mes desseins. Que deviendrais-je? Ah! monsieur, prêtez-moi votre secours, tendez-moi votre généreuse main, faites renaître les consolations et l'espérance dans mon âme oppressée! Je ne veux pas faire de la peine à mon perfide; non, je l'aime trop. C'est au pied du trône que je désirerais porter ma plainte. Si vous daignez m'aider, je me promets tout. Vous avez des protections, monsieur; vous connaissez le ministre, il vous considère. Eh! qui pourrait vous refuser la considération qui vous est due à si juste titre? Dites-lui, monsieur, qu'une jeune personne qui implore votre secours implore sa protection, qu'elle gémit et soupire nuit et jour; elle ne demande que la justice... Comme je désire que mes parens ne soient pas instruits de mes desseins, je ne vois qu'une chose qui pût me réussir, ce serait d'obtenir une lettre de cachet pour me conduire à Versailles seule, avec la permission seulement, si cette grâce m'était accordée, de mener une femme de chambre. Je vais bien vite, direz-vous; mais, quand on aime, on appréhende tout. J'entends parler de mariage. S'il se marie, que deviendrai-je? Je n'ai rien à opposer; je n'ai à faire valoir que mon amour. Il n'y paraît pas assez sensible pour espérer de le toucher. Je crois cependant pouvoir dire sans présomption

(1) *Dieu préserve que*, locution provençale.

que je ne suis pas indigne de sa tendresse. Il doit dans le fond me rendre justice. Il n'oppose à mon bonheur que ma fortune, qui n'est pas assez considérable pour arranger ses affaires, qui ne sont pas trop en ordre. Il n'a aucune aversion pour moi. Je n'ai rien qui puisse en inspirer. Le seul crime dont je sois coupable envers lui est de le trop aimer. Ne m'abandonnez pas, monsieur; je remets ma destinée entre vos mains! Daignez prononcer mon arrêt, daignez me rendre à la vie. Vous seul pouvez me faire chérir une existence que mes douleurs me font détester. Si vous me faites la grâce de me répondre, vous aurez la bonté d'adresser votre lettre à M. V...., rue du Grand-Horloge, à Aix, et sur mon adresse, simplement : A Mlle Ninon. Vous voudrez bien me pardonner, monsieur, si je vous tais encore mon nom. Ne l'attribuez pas, je vous en conjure, à mon peu de confiance. Votre probité m'est connue. Je sais, oui, je sais qu'avec vous je n'ai rien à craindre; mais une crainte, une certaine crainte que je ne puis vaincre, que je ne saurais définir, me retient encore. Vous avez des relations dans Aix; j'y suis très connue. Dans les petites villes, on sait tout; vous savez combien on y est méchant. Je vous en prie, que personne ne soit admis dans la confidence que j'ai pris la liberté de vous faire.

« Ne sachant pas votre adresse, je l'ai fait demander à M. Mathieu (1), qui, sur ce que je gardais l'incognito, faisait quelque difficulté de me la donner. Il pourrait vous l'écrire, vous le connaissez beaucoup..... Je croirais vous offenser si j'achevais. Non, non, je ne dois rien appréhender de vous.

« Monsieur, j'ai l'honneur d'être, avec les sentimens de la plus parfaite considération, votre très humble et très obéissante servante,

« NINON. »

Qu'on imagine une pareille lettre tombant tout à coup de deux cents lieues chez un homme de quarante-six ans, chez l'homme le plus occupé de France et de Navarre, chez un homme qui a besoin de conférer chaque matin avec les ministres, qui a quarante navires sur les mers, qui plaide contre les comédiens, qui prépare une brochure contre le gouvernement anglais, qui s'occupe de fonder la caisse d'escompte et la pompe à feu de Chaillot, qui songe à une édition de Voltaire, qui mène à la fois une douzaine d'entreprises : — à coup sûr cet homme va jeter au panier les doléances d'une jeune fille inconnue. Point du tout : Beaumarchais trouve du temps pour toute chose. Voici sa réponse à Mlle Ninon :

« Paris, ce 19 décembre 1778.

« Si vous êtes, jeune inconnue, l'auteur de la lettre que je reçois de vous, il en faut conclure que vous avez autant d'esprit que de sensibilité; mais votre état et votre douleur sont aussi bien peints dans cette lettre que le service que vous attendez de moi l'est peu. Votre cœur vous trompe, lorsqu'il vous conseille un éclat comme celui que vous osez entreprendre, et quoique votre malheur puisse intéresser secrètement tous les gens sensibles, son espèce n'est pas de celles dont on peut venir solliciter le remède au pied du trône. Ainsi,

(1) C'était le procureur de Beaumarchais dans son procès d'Aix.

douce et spirituelle Ninon, vous devez renoncer à un plan dont votre inexpérience peut seule vous dérober l'inutilité. Mais voyons en quoi je puis vous servir. Une demi-confidence ne mène à rien, et les circonstances véritables d'un aveu bien naïf pourraient me fournir les moyens peut-être de faire disparaître les obstacles qui éloignent votre amant d'une aussi charmante fille. Mais souvenez-vous bien qu'en me demandant le secret vous ne m'avez encore rien dit. Si vous me croyez bien sincèrement le galant homme que vous invoquez, vous ne devez pas hésiter de me confier votre nom, celui de votre amant, son état, le vôtre, son caractère, son genre d'ambition, quelle différence dans vos fortunes semble l'éloigner de celle qu'il abusa. Le parti que vous croyez pouvoir tirer de vos parens par le silence ou par un aveu m'est encore nécessaire à connaître. Quels sont les entours de votre perfide? Par où le croyez-vous attaquable? En me choisissant pour votre avocat, il faut me croire digne aussi d'être votre confesseur. Quelles circonstances ont pu causer une absence de cinq ans? Comment vous êtes-vous revus? Sur quel espoir, sur quelles promesses vous a-t-on amenée aux dernières bontés? Le trait de faire cacher un ami pour le rendre témoin de son triomphe me donne un peu d'horreur pour celui qui vous inspire encore de l'amour (1). On pardonne la légèreté dans un jeune homme, on le peut ramener par mille moyens; mais, ma belle, que dire à l'âme atroce, à l'homme qui s'est plu à déshonorer celle qui le préférait, qui s'est livrée à lui sur la foi de l'amour et de l'honnêteté? Ce jeune homme me paraît aussi indigne de vos regrets que de nos efforts communs, quels qu'ils puissent être. Voyez vous-même, essayez vos forces contre un penchant aussi mal placé. La vertu n'est pas de prodiguer l'amour à un objet indigne, mais de vaincre l'amour qu'on sent pour un indigne objet. Au reste, je ne puis qu'appliquer des préceptes généraux à des maux particuliers dont tous les détails me sont inconnus. Votre bonheur doit peut-être sortir de votre imprudence même. Nulle trace de votre faiblesse ne peut donner un avantage réel à votre indigne amant. Je suppose encore qu'il n'a pas de lettres de vous. Oubliez-le, ma belle cliente, et que cette malheureuse expérience de vous-même vous tienne en garde contre toute autre séduction du même genre. Ou si votre petit cœur, entraîné par l'attrait du passé, ne peut goûter l'austérité d'un pareil conseil, ouvrez-moi donc ce cœur tout entier, et que je voie, en étudiant tous les rapports, si j'en puis tirer quelque consolation à vous donner, quelque vue qui vous soit utile et agréable.

« Je vous promets la plus entière discrétion, et je finis sans compliment avec vous, parce que la manière la plus franche est celle qui doit vous inspirer le plus de confiance. Mais ne me cachez rien.

« BEAUMARCHAIS. »

Mlle Ninon ne demandait pas mieux que de soulager son pauvre cœur : elle adresse à Beaumarchais une avalanche de lettres dont quelques-unes n'ont pas moins de douze pages; elle dit son nom, le nom de son séducteur, et raconte tout son petit roman avec un mélange bizarre de naïveté, de précocité, parfois d'effronterie, de sen-

(1) Allusion à une noirceur dont Mlle Ninon accusait son amant d'avoir formé le projet, et dont j'ai supprimé le détail dans sa longue lettre.

sibilité, d'esprit et de bavardage. Cette Provençale de dix-sept ans est véritablement saturée de *la Nouvelle Héloïse;* elle en a les exclamations : « Fatale maison, dit-elle en parlant de la maison où elle a vu son amant pour la première fois, c'est toi qui causas tous mes malheurs! » Elle en a aussi les contradictions; elle se complaît dans des détails très scabreux, tout en protestant sans cesse que, si elle s'est écartée du sentier de la vertu, elle n'en a que mieux senti le prix d'une âme pure et vertueuse. « Aimable innocence, s'écrie-t-elle, qu'êtes-vous devenue? Vous aurais-je perdue? Ah! non, non. J'ai sondé jusqu'au plus petit recoin de mon cœur; il est trop sensible, mais il est toujours honnête. De grâce, monsieur, ne le croyez pas corrompu. »

Il y a dans ces lettres, d'un ton inégal et bizarre, comme une sorte de reflet du roman de Rousseau; c'est la conception fausse du philosophe de Genève qui, en égarant la tête d'une jeune fille bien douée, se mêle cependant chez elle à des accens sincères et naïfs qui la font aimer. C'est ainsi qu'elle écrit en parlant de son amant : « Je le voyais sans cesse. Que de progrès faisait dans mon cœur un amour que je ne connaissais pas encore! Si jeune, n'en devais-je pas être exempte! A douze ans, doit-on connaître cette terrible passion! » Plus loin, elle dira naïvement : « Cet homme avait un cœur de tigre. » Ou bien : « Ah! monsieur, voici bientôt l'instant critique. » Et tout cela mêlé à des bavardages philosophiques où l'on retrouve toujours Rousseau sous la forme d'une petite Provençale de dix-sept ans. C'est ainsi, par exemple, que pour justifier son beau projet de quitter père et mère pour aller à Versailles parler au roi, elle écrit à Beaumarchais la lettre suivante, dont je ne supprime que les passages d'une naïveté un peu effrontée. Il y a toujours de ces passages dans les lettres de Mlle Ninon :

« A Aix, ce 25 janvier 1779.

« Quelle tâche pénible, monsieur, j'ai à remplir! Il s'agit de justifier une démarche que vous avez trouvée dénuée de prudence et de bon sens; il s'agit de vous convaincre de la solidité d'un projet que vous désapprouvez. Fille présomptueuse, quelle est ta témérité, et que vais-je entreprendre! Vouloir justifier ce que vous avez condamné, vous, monsieur! Ah! n'importe. Je vais écrire. Vous me le permettez? Vous me pardonnerez? Allons, me voilà rassurée.

« Premièrement, ce n'aurait pas été pour moi seule que j'eusse entrepris ce que j'osais vous communiquer. Trois objets m'attiraient au pied du trône : la gloire de mon roi, celle de mon sexe et la mienne. Il y a trop longtemps que nous sommes victimes malheureuses de la perfidie des hommes. Leur despotisme s'étend tous les jours davantage, et, ce qui est plus cruel, c'est qu'ils parviennent, par leurs séductions, à nous faire sacrificateurs et victimes. A qui nous sacrifions-nous? Est-ce à des hommes? Non; à des barbares qui

abusent et se rient sans cesse de la faiblesse et de la crédulité d'un sexe dont ils sont adorés, malgré le cruel acharnement avec lequel ils le persécutent. Ils ne rougissent plus de rien, ils ne rougiront pas d'employer tous les moyens pour séduire une fille vertueuse qu'ils devraient respecter. Ils l'arrachent à la vertu, qu'avant de les connaître elle chérissait et révérait. Et quel est le prix d'un si douloureux sacrifice? Le dédain dont ils nous accablent, voilà tout ce que nous devons espérer; n'attendons rien de plus. L'honneur, qu'est-ce que cela pour eux? une vaine chimère. L'honneur, le beau mot! Il sonne bien à l'oreille; mais qu'il remplit peu les cœurs! Il n'est plus d'honneur, il n'en est plus. Qu'est devenu ce temps heureux où une fille pouvait même de son amant se faire un rempart, où il daignait être le soutien de sa vertu? Nous étions respectées, nous ne le sommes plus. Nous n'avons plus d'amans, il ne nous reste que d'indignes suborneurs.

« Ah! c'est le libertinage qui nous a fermé tous les cœurs! Ils ont commencé par être libertins; qu'il y a à craindre qu'ils finissent par être scélérats! Ce fut ainsi que la décadence de Rome commença, et qui la causa? Le luxe; oui, voilà la source de tous les vices, voilà d'où naissent tant de désordres, voilà tout ce qui corrompt tant de cœurs faits pour être honnêtes, voilà enfin, monsieur, les raisons qui avaient pu m'induire à entreprendre une démarche que je n'eusse point exécutée sans le secours d'autrui. A présent, condamnez-moi, je n'en serai pas moins soumise à tout ce que vous déciderez. »

Soit que les dissertations un peu verbeuses de ce petit philosophe en jupon aient donné à Beaumarchais l'idée qu'il serait trop difficile de rendre sage une cervelle aussi exaltée, soit que les travaux qui l'écrasaient de tous côtés l'aient empêché de suivre cette étrange correspondance, toujours est-il qu'il ne répond plus aux longues lettres de Mlle Ninon. Celle-ci lui adresse les reproches les plus douloureux; mais comment faire? La guerre vient d'éclater entre la France et l'Angleterre. Beaumarchais, qui a concouru pour sa part à amener ce résultat, est engagé en plein dans le conflit; il rédige des mémoires et arme des vaisseaux; où trouver le temps de répondre aux confidences de Mlle Ninon? Cependant il paraît que ces lettres l'avaient intéressé, car il les a classées lui-même dans un dossier, sur lequel il a écrit de sa main : *Lettres de Ninon ou affaire de ma jeune cliente inconnue de moi.*

Mlle Ninon, qui avait dix-sept ans en 1778, existe peut-être encore aujourd'hui; elle a quatre-vingt-douze ans; elle vient se ranimer un peu au soleil sur le Cours à Aix, courbée en deux et appuyée sur un bâton; elle ne se souvient plus seulement qu'elle a aimé autrefois d'une passion folle un jeune Lovelace, receveur du grenier à sel, ou, si elle s'en souvient, elle dit ce que disait un jour Benjamin Constant à l'entrée de la vieillesse : « Que me sert-il de vivre? Qu'est-ce que la vie quand on ne peut plus être aimé! »

II. — BEAUMARCHAIS AGENT POLITIQUE. — AFFAIRE DES ÉTATS-UNIS, PREMIÈRE PÉRIODE.

Parmi tous les écrivains français qui ont parlé de Beaumarchais à propos d'un des plus grands événemens des temps modernes, la guerre de l'indépendance américaine, je n'en connais qu'un qui ait eu une idée vague de la part d'action de l'auteur du *Barbier de Séville* dans cet événement. Tous les autres se contentent de dire Beaumarchais envoyait sous-main des munitions et des armes aux colonies insurgées. Dans l'édition des *Œuvres de Beaumarchais* faite en 1808 par Gudin, presque tous les documens relatifs à cette partie de sa vie ont été volontairement supprimés. Les héritiers de l'auteur du *Barbier de Séville* suivaient alors avec les États-Unis un procès qui n'a été définitivement vidé qu'en 1836. En présence des argumens qu'on leur opposait pour ne pas payer la dette contractée avec Beaumarchais, il y avait imprudence à publier ces pièces; car en rehaussant la situation du négociateur, en le présentant non plus seulement comme un spéculateur pur et simple, mais aussi comme un instigateur et un agent de la politique de la France, elles risquaient peut-être de donner quelque apparence de justice aux objections peu fondées du gouvernement des États-Unis. L'influence de Beaumarchais dans les faits qui ont préparé la guerre d'Amérique est donc restée en France à peu près inconnue. En revanche, il a été publié aux États-Unis contre la créance de Beaumarchais, et par suite contre lui-même, divers ouvrages où quelques faits vrais se mêlent à beaucoup d'erreurs, et qui prouvent que les nations comme les individus ne se distinguent pas toujours par la reconnaissance. Il n'y a plus d'inconvéniens aujourd'hui à exposer exactement, sans l'exagérer, mais aussi sans l'amoindrir ni le dénaturer, le rôle joué par Beaumarchais dans un des actes les plus considérables de la politique française.

L'écrivain que j'indiquais plus haut comme ayant eu seul quelque idée vague de ce rôle est le duc de Lévis, qui, dans ses *Souvenirs et Portraits*, en traitant de la rupture de l'Angleterre et de la France à propos des États-Unis sous le ministère Maurepas en 1778, a écrit les lignes suivantes : « Un ministre sage aurait profité de l'embarras des Anglais pour accroître notre flotte sans la compromettre, et Louis XVI, dont le caractère était pacifique, fût entré aisément dans ces vues. Il eût attendu avec patience le développement d'une grande force maritime capable de faire respecter sa puissance dans les deux mondes. Ce système de prudence était combattu par l'influence que Beaumarchais exerçait sur M. de Maurepas. *Cet homme, plus fameux en littérature qu'en politique, eut cependant une part assez grande à*

la guerre de l'indépendance. » Jusqu'ici, sauf la question d'appréciation que nous examinerons tout à l'heure, le fait énoncé par M. de Lévis est exact; mais ce qui suit est une erreur grossière, une confusion étrange de dates et d'objets. Voici ce que le duc de Lévis ajoute : « Beaumarchais, dit-il, avait acheté à vil prix en Hollande une immense quantité de fusils, pas moins de soixante mille; il les avait vendus à crédit aux agens des Américains. S'ils succombaient, sa créance était perdue avec leur liberté. L'adroit auteur de *Figaro,* qui avait trouvé accès auprès de M. de Maurepas et qui l'amusait par ses saillies, parvint à le décider aux premières hostilités. Le vieux ministre n'avait que trop de faible pour les gens d'esprit; il leur croyait beaucoup trop légèrement une capacité qui exige toujours un jugement sain et de la réflexion. » — C'était bien la peine de se montrer exactement informé tout à l'heure, pour confondre ici deux choses qui n'ont pas le moindre rapport : la politique française dans la question d'Amérique, qui s'agite de 1775 à 1778, et soixante mille fusils achetés par Beaumarchais en Hollande quatorze ans plus tard, en 1792, achetés non pour les États-Unis, qui n'en avaient alors nul besoin, mais pour la France, et par conséquent étrangers à l'affaire d'Amérique. Sous le ministère Maurepas, Beaumarchais n'avait pas à acheter des fusils en Hollande, par l'excellente raison qu'il les tirait des arsenaux de l'état. Les inductions que M. de Lévis rattache à l'achat des fusils tombent donc avec ce fait.

L'auteur des *Souvenirs et Portraits* ne se trompe pas moins lorsque, appréciant la politique de M. de Maurepas, inspirée, suivant lui, par Beaumarchais, il dit ceci : « Si M. de Maurepas eût été plus habile, il eût fait passer aux Américains des secours abondans et secrets; mais il n'en fût jamais venu à une rupture que les Anglais eux-mêmes cherchaient à éviter. De cette manière, il aurait prolongé une guerre ruineuse entre la métropole et les colonies : en ménageant les ressources de la France, il eût épuisé celles de son éternelle rivale. » Nous allons voir au contraire que le système des secours secrets, sinon abondans, que M. de Lévis reproche au ministère français de ne pas avoir pratiqué, est précisément celui qui fut adopté sous l'influence de Beaumarchais; que ce système fut maintenu aussi longtemps qu'il put l'être, mais qu'il arriva bientôt un moment où le continuer devint impossible, et où il fallut opter entre la guerre contre l'Angleterre unie à l'Amérique ou l'alliance avec l'Amérique contre l'Angleterre. De 1774 à 1778, la politique française dans la question qui nous occupe eut trois phases distinctes qui se succédèrent forcément : 1° la neutralité absolue en attendant les événemens, 2° l'appui secret, 3° l'alliance ouverte. Nous allons voir Beaumarchais s'épuiser en efforts pour entraîner notre politique de la pre-

mière phase à la seconde, qui devait engendrer la troisième, et y réussir; mais, s'il y réussit, ce ne fut pas seulement, comme le dit M. de Lévis, parce qu'il amusait par ses saillies la vieillesse de M. de Maurepas : il apporta dans la question autre chose que des saillies. M. de Maurepas, malgré son influence, ne constituait pas à lui seul tout le gouvernement; le département des affaires étrangères était alors confié à un ministre, M. de Vergennes, que l'histoire n'apprécie peut-être pas à toute sa valeur, parce qu'il ne s'occupait point de se faire prôner, mais qui n'en fut pas moins un des ministres les plus éclairés, les plus sages et les plus fermes qu'ait eus la France. M. de Vergennes n'était pas homme à se laisser prendre à des saillies. D'un autre côté, Louis XVI, le plus honnête des rois, répugnait fortement à user des détours que la politique autorise, même envers une puissance rivale qui, pour atteindre un but utile, ne s'inquiète pas toujours de la moralité des moyens. Pour qu'un tel roi et un tel ministre se soient déterminés à confier à Beaumarchais l'opération dangereuse et délicate dont nous allons rendre compte, il a fallu d'une part que les nécessités de la situation s'accordassent avec les argumens de ce dernier, et d'autre part que tous deux eussent quelque confiance non-seulement dans l'esprit, mais dans la capacité, la sagacité et la prudence de celui qui recevait d'eux une semblable mission.

Quelle était la position de la France par rapport à l'Angleterre au moment où éclata la querelle entre les colonies d'Amérique et la métropole? Cette situation était déplorable; la désastreuse guerre de sept ans n'avait profité qu'à l'Angleterre. Durant ces sept années d'hostilité, il avait péri plus de neuf cent mille hommes sur terre et sur mer, sans compter les victimes des ravages et des misères que la guerre entraîne, — et au sortir de ces longs combats, rien n'était changé dans les limites des puissances continentales. L'Angleterre seule s'était agrandie à nos dépens dans ses colonies et dans son commerce. Par le fatal traité de 1763, nous avions dû lui céder le Canada, l'île du Cap-Breton, les îles de la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, le Sénégal; nos possessions des Indes étaient ruinées, notre marine était à moitié détruite, et pour comble d'injure l'Angleterre nous avait forcés de raser les fortifications de Dunkerque et de subir à perpétuité la présence d'un commissaire anglais, sans l'autorisation duquel il n'était pas permis de remuer un pavé sur les quais ou sur le port d'une ville française. Ce dernier article du traité de 1763 était resté au cœur de la France comme un affront sanglant, et l'on aime à rencontrer, dans une dépêche inédite de M. de Vergennes à M. de Guines, notre ambassadeur à Londres, la vive impression du sentiment national froissé par cette stipulation

odieuse. On y sent le noble désir d'effacer cette honte, qui fut effacée par la guerre d'Amérique. « Vous connaissez, écrit le ministre à son ambassadeur en juillet 1775, la délicatesse jalouse de cet objet si humiliant pour la France, et l'abus que les ministres anglais n'en ont que trop souvent fait pour nous mortifier. » Le ton de la diplomatie anglaise était en effet celui des victorieux, il était aigre, facilement arrogant, et empreint du caractère haineux de la politique de lord Chatam.

Il était impossible que, dans une telle situation, la France et son gouvernement ne vissent pas avec un certain intérêt la querelle depuis longtemps engagée entre les colonies d'Amérique et l'Angleterre sur une question de taxes s'envenimer et prendre une physionomie de plus en plus grave. Les mesures de rigueur adoptées en 1774 par le ministère anglais contre la ville de Boston firent passer l'Amérique de l'état d'opposition à l'état de lutte; mais il était bien peu probable encore que le mouvement ne serait pas comprimé et que des milices inexpérimentées et sans armes tiendraient tête aux troupes anglaises. Si l'opposition en Angleterre se servait de cette rébellion et l'amplifiait pour attaquer le ministère de lord North, elle-même ne croyait pas encore à un danger sérieux. Quant au parti ministériel, il n'y voyait qu'une mutinerie insignifiante. Le gouvernement français pensa donc d'abord, comme tout le monde, que la querelle finirait par une répression prompte suivie de quelques concessions.

Cependant il lui importait d'être bien renseigné sur les événemens, leur marche, leur influence, et il ne pouvait l'être qu'à Londres. L'ambassadeur de France en Angleterre était alors le comte de Guines, homme d'esprit et de plaisir, mais d'une capacité très ordinaire, dont les renseignemens, puisés auprès des ministres anglais et acceptés sans contrôle, n'inspiraient qu'une médiocre confiance. De là la nécessité pour le gouvernement français de recourir à toutes les sources d'informations et d'envoyer à Londres divers agens. Beaumarchais, comme c'était assez son habitude, se mit en avant. On avait été content de l'habileté avec laquelle il avait traité l'affaire des papiers de d'Éon, qui traînait depuis plusieurs années. Cette affaire, n'étant pas encore complétement terminée, fournissait un prétexte naturel pour le renvoyer à Londres, où il avait cet avantage d'être lié à la fois avec les partis les plus opposés. On se souvient que, dix ans auparavant, dans son voyage en Espagne, il avait été le favori de lord Rochford, alors ambassadeur à Madrid et grand amateur de musique, avec lequel il chantait des duos; il avait toujours cultivé avec soin cette liaison. Or en 1775 lord Rochford était précisément ministre des affaires étrangères dans le cabinet dirigé par lord North, et lord Rochford n'était pas un modèle de discrétion, à en juger par ces lignes que j'extrais

d'une dépêche où M. de Vergennes caractérise le ministre anglais avec sa manière prudente et posée. « Si l'idée, écrit-il, que nous avons du lord Rochford est exacte, il ne doit pas être difficile de le faire parler plus qu'il n'en a le dessein. » On verra en effet plus loin que Beaumarchais sait très bien faire parler lord Rochford. A la vérité, le ministre fut changé à la fin de 1775, mais il resta toujours un homme très influent, vivant dans l'intimité de George III et par conséquent très utile à écouter.

Beaumarchais n'était pas moins lié avec le démocrate ou mieux le démagogue Wilkes, personnage assez peu digne de l'influence qu'il exerça pendant plusieurs années, mais qui à cette époque, maire de Londres, remuait et dirigeait les masses à son gré. Wilkes avait embrassé ardemment la cause des colonies, avec laquelle il battait en brèche le ministère. Chez lui, Beaumarchais rencontrait tous les Américains qui venaient en Angleterre plaider pour les *insurgents* ou observer la marche des affaires. A l'époque où nous sommes, en 1775, les colonies n'avaient point encore complétement rompu avec la métropole; mais le premier congrès tenu à Philadelphie, en repoussant l'idée d'une séparation, avait cependant posé cette perspective comme une menace au cas où l'Angleterre ne ferait pas droit aux justes griefs des colons. Le ministère avait répondu aux Américains par des envois de troupes et de nouvelles mesures de rigueur. Une proclamation du roi les déclarait coupables de rébellion. Un bill ordonnait de les traiter en ennemis, et de courir sus à tous leurs navires. Ces actes avaient produit les discussions les plus vives. Wilkes demandait la tête des ministres, lord Chatam les écrasait du poids de son éloquence. La situation était tendue au plus haut degré, et cependant, soit en Angleterre, soit en France, très peu de personnes croyaient à une séparation imminente. Les orateurs ministériels insistaient sur la nécessité d'en finir avec une poignée de mutins, les orateurs de l'opposition demandaient compte aux ministres du sang anglais versé par des mains anglaises, et présentaient des projets de conciliation; mais la possibilité d'une rupture complète était écartée par tous. C'est à ce moment, en septembre 1775, que Beaumarchais adresse au roi un grand mémoire inédit que je crois devoir reproduire en grande partie. On y remarquera avec quelle sagacité, près d'un an avant la déclaration d'indépendance, à une époque où le triomphe des Américains paraît encore une chimère, il pose ce triomphe comme une chose certaine, dont on ne peut pas douter, et dont la perspective assurée doit servir de base à la politique française. Voici ce mémoire :

AU ROI (1).

« Sire,

« Dans la ferme confiance où je suis que les extraits que j'adresse à votre majesté sont uniquement pour elle et ne sortent point de ses mains, je continuerai, sire, à vous présenter la vérité sur tous les points connus de moi qui me paraissent intéresser votre service, sans avoir égard aux intérêts de qui que ce soit au monde.

« Je me suis dérobé d'Angleterre sous prétexte d'aller à la campagne, et je suis venu tout courant de Londres à Paris, pour conférer avec MM. de Vergennes et de Sartines sur des objets trop importans et trop délicats pour être confiés à la fidélité d'aucun courrier.

« Sire, l'Angleterre est dans une telle crise, un tel désordre au dedans et au dehors, qu'elle toucherait presque à sa ruine, si ses voisins et ses rivaux étaient eux-mêmes en état de s'en occuper sérieusement. Voici le fidèle exposé de la situation des Anglais en Amérique; je tiens ces détails d'un habitant de Philadelphie, arrivant des colonies et sortant d'en conférer avec les ministres anglais, que son récit a jetés dans le plus grand trouble et a glacés d'effroi. Les Américains, résolus de tout souffrir plutôt que de plier, et pleins de cet enthousiasme de liberté qui a si longtemps rendu la petite nation des Corses redoutable aux Génois, ont trente-huit mille hommes effectifs armés et déterminés sous les murs de Boston; ils ont réduit l'armée anglaise à la nécessité de mourir de faim dans cette ville ou d'aller chercher ses quartiers d'hiver ailleurs, ce qu'elle va faire incessamment. Environ quarante mille hommes bien armés et aussi déterminés que les premiers défendent le reste du pays, sans que ces quatre-vingt mille hommes aient enlevé un seul cultivateur à la terre, un seul ouvrier aux manufactures. Tout ce qui travaillait à la pêche, que les Anglais ont détruite, est devenu soldat et croit avoir à venger la ruine de sa famille et la liberté de son pays; tout ce qui avait un commerce maritime, que les Anglais ont arrêté, s'est joint aux pêcheurs pour faire la guerre à leurs communs persécuteurs; tous les gens travaillant sur les ports ont grossi cette armée de furieux dont la vengeance et la rage animent toutes les actions.

« Je dis, sire, qu'une telle nation doit être invincible, surtout ayant derrière elle autant de pays qu'il lui en faut pour ses retraites, quand même les Anglais se seraient rendus maîtres de toutes leurs côtes, ce qui est bien loin d'arriver. Tous les gens sensés sont donc convaincus en Angleterre que les colonies anglaises sont perdues pour la métropole, et c'est aussi mon avis (2).

« La guerre ouverte qui se fait en Amérique est bien moins funeste encore à l'Angleterre que la guerre intestine qui doit éclater avant peu dans Londres; l'aigreur entre les partis y est montée au plus haut excès depuis la proclamation du roi d'Angleterre qui déclare les Américains rebelles. Cette ineptie, ce chef-d'œuvre de démence de la part du gouvernement a renouvelé les forces de tous les opposans en les réunissant contre lui; la résolution est prise de

(1) Remis au roi, cacheté, par M. de Sartines, le 21 septembre 1775.

(2) Beaumarchais exagère ici beaucoup l'état de l'opinion en Angleterre pour donner plus de poids à son avis, et il enlève à cet avis un mérite de sagacité que nous devons lui restituer.

rompre en visière ouvertement au parti de la cour dans les premières séances du parlement. On croit que ces séances ne se passeront pas sans qu'il y ait sept ou huit membres de l'opposition envoyés à la Tour de Londres, et c'est là l'instant attendu pour sonner le tocsin. Le lord Rochford, mon ami depuis quinze ans, causant avec moi, m'a dit en soupirant ces mots : *J'ai grand'peur, monsieur, que l'hiver ne se passe point sans qu'il y ait quelques têtes à bas, soit dans le parti du roi, soit dans l'opposition.* D'un autre côté, le lord-maire Wilkes, dans un mouvement de joie et de liberté à la fin d'un dîner splendide, me dit publiquement ceux-ci : « Depuis longtemps le roi d'Angleterre me fait l'honneur de me haïr. De ma part je lui ai toujours rendu la justice de le mépriser, le temps est venu de décider lequel a le mieux jugé l'autre, et de quel côté le vent fera choir des têtes (1). »

« Le lord North, que tout ceci menace, donnerait aujourd'hui de grand cœur sa démission, s'il pouvait le faire avec honneur et sûreté.

« . . . . . Le moindre échec que recevra l'armée royale en Amérique, augmentant l'audace du peuple et de l'opposition, peut décider l'affaire à Londres au moment qu'on s'y attendra le moins, et si le roi se voit forcé de plier, je le dis en frémissant, je ne crois pas sa couronne plus assurée sur sa tête que la tête de ses ministres sur leurs épaules. Ce malheureux peuple anglais, avec sa frénétique liberté, peut inspirer une véritable compassion à l'homme qui réfléchit. Jamais il n'a goûté la douceur de vivre paisiblement sous un roi bon et vertueux. Ils nous méprisent et nous traitent d'esclaves, parce que nous obéissons volontairement; mais si le règne d'un prince ou faible ou méchant a fait quelquefois un mal momentané à la France, jamais cette rage licencieuse que les Anglais appellent liberté n'a laissé un instant de bonheur et de vrai repos à ce peuple indomptable. Rois et sujets, tous y sont également malheureux (2). Aujourd'hui, pour augmenter encore le trouble, il s'est ouvert une souscription secrète à Londres, chez deux des plus riches marchands particuliers de cette capitale, où tous les mécontens envoient de l'or pour faire passer aux Américains, ou payer les secours que les Hollandais leur fournissent. Ils font plus, ils ont des liaisons secrètes en Portugal, jusque dans le conseil du roi, qu'ils paient fort cher, pour tâcher d'empêcher que les Portugais n'entrent en accommodement avec les Espagnols (3). Ils ont l'espoir que cette guerre attirera bientôt les Anglais et les Français dans la querelle de leurs alliés, et que ce nouvel incident détruira plus sûrement encore le ministère actuel, ce qui est l'objet constant de tous les opposans.

« Résumé. — L'Amérique échappe aux Anglais en dépit de leurs efforts; la guerre est plus vivement allumée dans Londres qu'à Boston. La fin de cette crise amènera la guerre avec les Français, si l'opposition triomphe, soit que

(1) Ce propos de Wilkes est d'autant plus insolent qu'il émane d'un homme qui manquait à la fois de moralité privée et de moralité politique.

(2) Voilà des opinions politiques qu'on n'est pas accoutumé à attribuer à l'auteur du *Mariage de Figaro*. A la vérité, Beaumarchais écrivait ceci à un roi dont il était l'agent, mais en général l'examen de ses papiers prouve que dans l'application ses idées politiques se ressentaient peu de l'effervescence de son esprit.

(3) Il y avait à cette époque un démêlé entre le Portugal et l'Espagne sur une question de limites.

Chatam ou Rockingham remplace lord North. Les opposans, pour augmenter le trouble, intriguent en Portugal pour empêcher l'accommodement avec l'Espagne.

« Notre ministère, mal instruit, a l'air stagnant et passif sur tous ces événemens qui nous touchent la peau.

« Un homme supérieur et vigilant serait indispensable à Londres aujourd'hui.

« La première chose que l'on ne peut s'empêcher de faire est d'engager le ministère d'Espagne à se rendre moins difficile sur les répétitions contre le Portugal. Pendant que le ministère anglais travaille à rapprocher le Portugal de la conciliation, et fait observer aux Portugais que les embarras intérieurs de l'Angleterre l'empêcheraient absolument aujourd'hui de les secourir, aux termes de leur dernier traité, notre démarche auprès du ministère d'Espagne est indispensable pour détruire autant qu'il est possible l'effet de l'intrigue et de l'argent de l'opposition anglaise, qui emploie les derniers efforts en Portugal pour y engager sérieusement la querelle entre les deux puissances du sud. . . . . .

« ..... Voilà, sire, quels sont les motifs de ma course secrète en France. Quelque usage que votre majesté fasse de ce travail, je compte assez sur la vertu, sur la bonté de mon maître, pour espérer qu'il ne fera pas tourner contre moi ces preuves de mon zèle, en les confiant à personne, en augmentant le nombre de mes ennemis, qui ne m'arrêteront jamais tant que je serai certain du secret et de la protection de votre majesté.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

On voit que dans ce mémoire Beaumarchais affirme avec une rare perspicacité le triomphe prochain des colonies d'Amérique, mais on voit aussi qu'il insiste pour qu'on éloigne tout ce qui pourrait entraîner la France dans un conflit dont le moment n'est pas arrivé. Si Beaumarchais s'exagère les conséquences de la lutte des partis en Angleterre, c'est qu'ici tout le monde se trompait comme lui. On supposait naturellement que des échecs éprouvés en Amérique rendraient l'Angleterre furieuse contre ses ministres; mais le peuple anglais, avec ce sentiment national et ce bon sens qui le caractérisent souvent dans les grandes crises, déjoua ces prévisions. La défaite des troupes anglaises affaiblit l'opposition plus encore que le ministère : tout fut subordonné à la nécessité de combattre et de vaincre, et l'irritation des esprits, au lieu de s'enflammer, s'amortit considérablement.

On doit noter aussi que le mémoire de Beaumarchais au roi est indiqué comme remis d'abord à M. de Sartines, ce qui nous autorise à supposer que Beaumarchais a fait un secret de cette démarche à M. de Vergennes, ou n'a pas trouvé chez ce ministre le degré de confiance qu'il désirait; c'est peut-être ce qui explique la lettre suivante à M. de Vergennes, écrite un jour après le mémoire :

« Monsieur le comte,

« Quand le zèle est indiscret, il doit être réprimé; lorsqu'il est agréable, il faut l'encourager; mais toute la sagacité du monde ne pourrait pas faire deviner à celui à qui on ne répond rien quelle conduite il doit tenir.

« Je fis hier parvenir au roi, par M. de Sartines, un petit travail qui n'est que le résumé de la longue conférence que vous m'aviez accordée la veille : c'est l'état exact des hommes et des choses en Angleterre; il est terminé par l'offre que je vous avais faite de bâillonner pour le temps nécessaire à nos apprêts de guerre tout ce qui, par ses cris ou son silence, peut en hâter ou retarder le moment. Il a dû être question de tout cela au conseil, et ce matin vous ne me faites rien dire. Les choses les plus mortelles aux affaires sont l'incertitude ou la perte du temps.

« Dois-je attendre votre réponse, ou faut-il que je parte sans en avoir aucune? Ai-je bien ou mal fait d'entamer les esprits dont les dispositions nous deviennent si importantes? Laisserai-je à l'avenir avorter les confidences et repousserai-je, au lieu de les accueillir, les ouvertures qui doivent influer sur la résolution actuelle? Enfin suis-je un agent utile à mon pays, ou seulement un voyageur sourd et muet?... J'attendrai votre réponse à cette lettre pour partir. Je suis, etc.,

« BEAUMARCHAIS. »

« Paris, ce 22 septembre 1775. »

Il reçut sans doute la réponse qu'il désirait, car le lendemain, repartant pour Londres, il écrit à M. de Vergennes :

« Paris, le 23 septembre 1775.

« Monsieur le comte,

« Je pars, bien instruit des intentions du roi et des vôtres; que votre excellence soit tranquille : ce serait à moi une ânerie impardonnable en pareille affaire que de compromettre en rien la dignité du maître et de son ministre : faire de son mieux n'est rien en politique, le premier maladroit en offre autant; faire le mieux possible de la chose est ce qui doit distinguer du commun des serviteurs celui que sa majesté et vous, monsieur le comte, honorez de votre confiance en un point aussi délicat. Je suis, etc,

« BEAUMARCHAIS. »

A dater de ce moment, la correspondance s'établit directement entre Beaumarchais et M. de Vergennes, et le thème qu'il déroule sans cesse sous diverses formes est celui-ci : Les Américains triompheront, mais il faut les aider dans leur lutte, car, s'ils succombaient, ils s'uniraient aux Anglais et se retourneraient contre nous. Nous ne sommes pas encore en état de faire la guerre; il faut nous préparer, faire durer la lutte, et pour cela envoyer avec prudence des secours secrets aux Américains.

Le mémoire suivant, adressé à Louis XVI par l'intermédiaire de M. de Vergennes, est le développement de cette idée, et, rapproché du premier, il nous montre quels pas avait faits la question.

LA PAIX OU LA GUERRE.

AU ROI SEUL (1).

« Sire,

« La fameuse querelle entre l'Amérique et l'Angleterre qui va bientôt diviser le monde et changer le système de l'Europe, impose à chaque puissance la nécessité de bien examiner par où l'événement de cette séparation peut influer sur elle et la servir ou lui nuire.

« Mais la plus intéressée de toutes est certainement la France, dont les iles à sucre sont, depuis la dernière paix, l'objet constant des regrets et de l'espoir des Anglais, désirs et regrets qui doivent infailliblement nous donner la guerre, à moins que, par une faiblesse impossible à supposer, nous ne consentions à sacrifier nos riches possessions du golfe à la chimère d'une paix honteuse et plus destructive que cette guerre que nous redoutons.

« Dans un premier mémoire, remis il y a trois mois à votre majesté par M. de Vergennes, j'ai tâché d'établir solidement que la justice de votre majesté ne pouvait être blessée de prendre de sages précautions contre des ennemis qui ne sont jamais délicats sur celles qu'ils prennent contre nous.

« Aujourd'hui que l'instant d'une crise violente avance à grands pas, je suis obligé de prévenir votre majesté que la conservation de nos possessions d'Amérique et la paix qu'elle paraît tant désirer dépendent uniquement de cette seule proposition : *il faut secourir les Américains.* C'est ce que je vais démontrer.

« Le roi d'Angleterre, les ministres, le parlement, l'opposition, la nation, le peuple anglais, enfin les partis qui déchirent cet état, conviennent qu'on ne doit plus se flatter de ramener les Américains, ni même que les grands efforts qu'on fait aujourd'hui pour les soumettre aient le succès de les réduire. De là, sire, ces débats violens entre le ministère et l'opposition, ce flux et reflux d'opinions admises ou rejetées qui, n'avançant pas les affaires, ne servent qu'à mettre la question dans un plus grand jour.

« Le lord North, effrayé de piloter seul au fort d'un tel orage, vient de profiter de l'ambition du lord Germaine pour verser tout le poids des affaires sur sa tête ambitieuse.

« Le lord Germaine, étourdi des cris et frappé des argumens terribles de l'opposition, dit aujourd'hui aux lords Shelburne et Rockingham, chefs de parti : « Dans l'état où sont les choses, messieurs, osez-vous répondre à la nation que les Américains se soumettront à l'acte de navigation et rentreront sous le joug, *à la seule condition,* renfermée dans le plan de lord Shelburne, *d'être remis en l'état où ils étaient avant les troubles de* 1763 ? Si vous l'osez, messieurs, investissez-vous du ministère, et chargez-vous du salut de l'état à vos risques, périls et fortunes. »

« L'opposition, disposée à prendre le ministre au mot et toute prête à dire oui, n'est arrêtée que par l'inquiétude que les Américains, encouragés par leurs succès et peut-être enhardis par quelques traités secrets avec l'Espagne et la France, ne refusent aujourd'hui ces mêmes conditions de paix qu'ils demandaient à mains jointes il y a deux ans.

(1) Remis à M. le comte de Vergennes, cachet volant, le 29 février 1776.

« D'autre part le sieur L. (M. de Vergennes dira son nom à votre majesté)(1), député secret des colonies à Londres, absolument découragé par l'inutilité des efforts qu'il a tentés par moi auprès du ministère de France pour en obtenir des secours de poudres et de munitions de guerre, me dit aujourd'hui : « Une dernière fois, la France est-elle absolument décidée à nous refuser tout secours et à devenir la victime de l'Angleterre et la fable de l'Europe par cet incroyable engourdissement? Obligé moi-même de répondre positivement, j'attends votre dernière réponse pour donner la mienne. *Nous offrons à la France, pour prix de ses secours secrets, un traité secret de commerce qui lui fera passer, pendant un certain nombre d'années après la paix, tout le bénéfice dont nous avons depuis un siècle enrichi l'Angleterre, plus une garantie de ses possessions selon nos forces.* Ne le voulez-vous pas? Je ne demande à lord Shelburne que le temps de l'allée et du retour d'un vaisseau qui instruira le congrès des propositions de l'Angleterre, et je puis vous dire dès à présent quelles résolutions prendra le congrès à cet égard. Ils feront sur-le-champ une proclamation publique par laquelle ils offriront à toutes les nations du monde, pour en obtenir des secours, les conditions que je vous offre en secret aujourd'hui. Et pour se venger de la France et la forcer publiquement à faire une déclaration à leur égard qui la commette à l'excès, ils enverront dans vos ports les premières prises qu'ils feront sur les Anglais : alors, de quelque côté que vous vous tourniez, cette guerre que vous fuyez et redoutez tant, devient inévitable pour vous, car ou vous recevrez nos prises dans vos ports ou vous les rejetterez; si vous les recevez, la rupture est certaine avec l'Angleterre; si vous les rejetez, à l'instant le congrès accepte la paix aux conditions proposées par la métropole; les Américains outrés joignent toutes leurs forces à celles de l'Angleterre pour tomber sur vos îles et vous prouver que les belles précautions mêmes que vous aviez prises pour garder vos possessions étaient justement celles qui devaient vous en priver à jamais.

« Allez, monsieur, allez en France; exposez-y ce tableau des affaires; je vais m'enfermer à la campagne jusqu'à votre retour pour n'être pas forcé de donner une réponse avant d'avoir reçu la vôtre. Dites à vos ministres que je suis prêt à vous y suivre, s'il le faut, pour y confirmer ces déclarations; dites-leur *que j'apprends que le congrès a envoyé deux députés à la cour de Madrid pour le même objet, et je puis vous ajouter à cela qu'ils ont reçu une réponse très satisfaisante.* Le conseil de France aurait-il aujourd'hui la glorieuse prérogative d'être seul aveuglé sur la gloire du roi et les intérêts de son royaume? »

« Voilà, sire, le tableau terrible et frappant de notre position; votre majesté veut sincèrement la paix! Le moyen de vous la conserver, sire, va faire le résumé de ce mémoire.

« Admettons toutes les hypothèses possibles, et raisonnons :

« Ce qui suit est bien important :

« Ou l'Angleterre aura dans cette campagne le succès le plus complet en Amérique;

(1) C'était Arthur Lee, qui fit depuis partie avec Franklin de la députation américaine à Paris.

« Ou les Américains repousseront les Anglais avec perte;

« Ou l'Angleterre prendra le parti, déjà adopté par le roi, d'abandonner les colonies à elles-mêmes et de s'en séparer à l'amiable;

« Ou l'opposition, en s'emparant du ministère, répondra de la soumission des colonies à la condition d'être remises en leur état de 1763.

« Voilà tous les possibles rassemblés : y en a-t-il un seul qui ne vous donne à l'instant la guerre que vous voulez éviter? Sire, au nom de Dieu, daignez l'examiner avec moi :

« 1° Si l'Angleterre triomphe de l'Amérique, ce ne peut être qu'avec une dépense énorme d'hommes et d'argent; or le seul dédommagement que les Anglais se proposent de tant de pertes est d'enlever à leur retour les îles françaises, de se rendre par là les marchands exclusifs de la précieuse denrée du sucre, qui peut seule réparer tous les dommages de leur commerce, et cette prise les rend à jamais possesseurs absolus du bénéfice de l'interlope que le continent fait avec ces mêmes îles.

« Alors, sire, il vous resterait uniquement le choix de commencer trop tard une guerre infructueuse, ou de sacrifier à la plus honteuse des paix inactives toutes vos colonies d'Amérique, et de perdre 280 millions de capitaux et plus de 30 millions de revenus.

« 2° Si les Américains sont vainqueurs, à l'instant ils sont libres, et les Anglais, au désespoir de voir leur existence diminuée des trois quarts, n'en seront que plus empressés à chercher un dédommagement devenu indispensable dans la prise facile de nos possessions d'Amérique, et l'on peut être certain qu'ils n'y manqueront pas.

« 3° Si les Anglais se croient forcés d'abandonner sans coup férir les colonies à elles-mêmes, comme c'est le vœu secret du roi, la perte étant la même pour leur existence et leur commerce étant également ruiné, le résultat pour nous est semblable au précédent, excepté que les Anglais, moins énervés par cet abandon à l'amiable que par une campagne sanglante et ruineuse, n'en auront que plus de moyens et de facilités de s'emparer de nos îles, dont alors ils ne pourront plus se passer, s'ils veulent conserver les leurs et garder un pied de terre en Amérique.

« 4° Si l'opposition se met en possession du ministère et conclut le traité de réunion avec les colonies, les Américains, outrés contre la France, dont les refus les auront seuls forcés à se soumettre à la métropole, nous menacent dès aujourd'hui de joindre toutes leurs forces à celles de l'Angleterre pour enlever nos îles. Il ne se réuniront même à la mère-patrie qu'à cette condition, et Dieu sait alors avec quelle joie le ministère composé des lords Chatam, Shelburne et Rockingham, dont les dispositions pour nous sont publiques, adoptera le ressentiment des Américains, et vous fera sans relâche la guerre la plus opiniâtre et la plus cruelle.

« Que faire donc en cette extrémité pour avoir la paix et conserver nos îles?

« Vous ne conserverez la paix que vous désirez, sire, qu'en empêchant à tout prix qu'elle ne se fasse entre l'Angleterre et l'Amérique, et qu'en empêchant que l'une triomphe complétement de l'autre, et le seul moyen d'y parvenir est de donner des secours aux Américains, qui mettront leurs forces en équilibre avec celles de l'Angleterre, mais rien au-delà. Et croyez, sire, que

l'épargne aujourd'hui de quelques millions peut coûter avant peu bien du sang et de l'argent à la France.

« Croyez surtout, sire, que les seuls apprêts forcés de la première campagne vous coûteront plus que tous les secours qu'on vous demande aujourd'hui, et que la triste économie de 2 ou 3 millions vous en fera perdre à coup sûr avant deux ans plus de 300.

« Si l'on répond que nous ne pouvons secourir les Américains sans blesser l'Angleterre et sans attirer sur nous l'orage que je veux conjurer au loin, je réponds à mon tour qu'on ne courra point ce danger, si l'on suit le plan que j'ai tant de fois proposé, de secourir secrètement les Américains sans se compromettre, en leur imposant pour première condition qu'ils n'enverront jamais aucune prise dans nos ports, et ne feront aucun acte tendant à divulguer des secours que la première indiscrétion du congrès lui ferait perdre à l'instant. Et si votre majesté n'a pas sous la main un plus habile homme à y employer, je me charge et réponds du traité, sans que personne soit compromis, persuadé que mon zèle suppléera mieux à mon défaut d'habileté que l'habileté d'un autre ne pourrait remplacer mon zèle.

« Votre majesté voit sans peine que tout le succès dépend ici du secret et de la célérité; mais une chose infiniment importante à l'un et à l'autre serait de renvoyer, s'il était possible, à Londres lord Stormont, qui, par la facilité de ses liaisons en France, est à portée d'instruire et instruit journellement l'Angleterre de tout ce qui se dit et s'agite au conseil de votre majesté.

« Cela est bien extraordinaire, mais cela est; l'occasion du rappel de M. de Guines est on ne peut pas plus favorable.

« L'Angleterre veut absolument un ambassadeur; si votre majesté ne se pressait pas de nommer un successeur à M. de Guines et qu'elle envoyât en Angleterre un chargé d'affaires ou ministre d'une capacité reconnue (1), à l'instant on rappellerait lord Stormont (1), et quelque ministre qu'ils nommassent en place de cet ambassadeur, il se passerait bien du temps avant qu'il fût en état par ses liaisons de nous faire autant de mal que nous en recevons de lord Stormont. Et la crise une fois passée, le plus futile ou le plus fastueux de nos seigneurs pourrait être envoyé sans risque en ambassade à Londres, la besogne étant faite ou manquée, tout le reste alors serait sans importance.

« Votre majesté peut juger par ces travaux si mon zèle est autant éclairé qu'il est ardent et pur.

« Mais si mon auguste maître, oubliant tous les dangers qu'un mot échappé de sa bouche peut faire courir à un bon serviteur qui ne connaît et ne sert que lui, laissait pénétrer que c'est par moi qu'il reçoit ces instructions secrètes, alors toute son autorité même aurait peine à me garantir de ma perte, tant la cabale et l'intrigue ont de pouvoir, sire, au milieu de votre cour, pour nuire et renverser les plus importantes entreprises. Votre majesté sait mieux que personne que le secret est l'âme des affaires et qu'en politique un projet éventé n'est qu'un projet manqué.

« Depuis que je vous sers, sire, je ne vous ai rien demandé et ne vous

(1) Le conseil de Beaumarchais fut suivi. Après le rappel de M. de Guines, on envoya d'abord en Angleterre un simple chargé d'affaires, M. Garnier.

demanderai jamais rien. Faites seulement, ô mon maître, qu'on ne puisse m'empêcher de travailler pour votre service, et toute mon existence vous est consacrée.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

On reconnaît ici que Beaumarchais juge le moment venu d'appuyer avec énergie le système des secours secrets, et qu'il présente ce système avec une habileté qui ferait honneur à un diplomate de profession; on voit aussi qu'il se propose pour la première fois comme prêt à le mettre lui-même à exécution. La prudence de M. de Vergennes s'y refuse encore. Beaumarchais écrit une douzaine de lettres de plus en plus vives, et il semble qu'on le voit peu à peu gagner du terrain sur l'esprit du ministre. M. de Vergennes ne croit plus autant à la possibilité de conserver la paix. «Quoique la tendance de la France et de l'Espagne, écrit-il à notre chargé d'affaires à Londres le 20 avril 1776, soit pour assurer la durée de la paix, je vous avoue que je ne suis pas tranquille quand je considère la foule des accidens indépendans de la volonté des souverains qui peuvent confondre leur prévoyance. » Les inquiétudes du ministre français sont bientôt fortifiées par l'attitude défiante et tracassière du gouvernement anglais; quoique la France garde encore en ce moment la plus absolue neutralité, cela ne suffit pas au cabinet de Londres : il prétend visiter nos navires, poursuivre les bâtimens américains jusque sous le canon de nos forts; il gêne notre commerce; il soutient que nous devons punir ceux de nos négocians qui trafiquent avec les rebelles. Beaumarchais exploite avec soin ces circonstances au profit de son idée. Il raconte à M. de Vergennes, avec une grande vivacité, une scène qu'il a eue avec lord Rochford au sujet de cette prétention du gouvernement anglais, d'obtenir la punition de nos négocians, et M. de Vergennes lui répond par la lettre suivante, où le calme habituel du ministre semble s'altérer un peu au contact de la vivacité fiévreuse de Beaumarchais :

« A Versailles, le 26 avril 1776.

« J'ai mis sous les yeux du roi, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le mardi 16 et non le 12 de ce mois. J'ai la satisfaction de vous annoncer que sa majesté a fort approuvé la manière noble et franche dont vous avez repoussé l'attaque que le lord Rochford vous a faite à l'occasion de ce bâtiment américain destiné, dit-on, pour Nantes et conduit à Bristol. Vous n'avez rien dit que sa majesté ne vous eût prescrit de dire, si elle avait pu prévoir que vous seriez dans le cas de vous expliquer sur un objet aussi étranger aux soins dont vous êtes chargé (1). Au ton de lord Rochford, il semblerait argumenter d'un pacte qui nous assujettirait à faire de

(1) La mission ostensible de Beaumarchais était à ce moment de réunir à Londres des piastres espagnoles pour le service de nos colonies.

l'intérêt de l'Angleterre le nôtre propre. Je ne connais pas ce pacte; il n'existe pas dans l'exemple que l'Angleterre nous a donné lorsqu'elle a cru pouvoir nous nuire. Qu'on se rappelle seulement la conduite qu'on a tenue à notre égard pendant les troubles de Corse, les secours de toute espèce qu'on y a versés sans aucune sorte de ménagement. Je ne cite pas cet exemple pour nous autoriser à le suivre. Le roi, fidèle à ses principes de justice, ne cherche point à abuser de la situation des Anglais pour augmenter leur embarras; mais il ne peut retrancher à ses sujets la protection qu'il doit à leur commerce... Il serait contre toute raison et bienséance de prétendre que nous ne devons vendre aucun article de commerce à qui que ce soit, parce qu'il serait possible qu'il passât de seconde main en Amérique. »

Après divers détails, le ministre termine ainsi :

« Recevez tous mes complimens, monsieur. Après vous avoir assuré de l'approbation du roi, la mienne ne doit pas vous paraître fort intéressante; cependant je ne puis m'empêcher d'applaudir à la sagesse et à la fermeté de votre conduite, et de vous renouveler toute mon estime.

« Je suis bien parfaitement, monsieur, etc.

« DE VERGENNES. »

Il est visible que le ministre commence à se fatiguer des exigences du cabinet anglais, et que Beaumarchais et son plan de secours secrets font des progrès dans son esprit. Celui-ci ne songeait pas encore à cette époque à réaliser ce système sous la forme d'une opération commerciale entreprise par lui avec le concours du gouvernement, mais à ses risques et périls. Il demandait 3 millions pour les transmettre directement soit en argent, soit en munitions, aux agens de l'Amérique.

Le ministère français se décida enfin à accepter et à faire accepter au roi la combinaison proposée; cependant la prudence de M. de Vergennes la repoussa sous cette forme, qui parut trop compromettante. On dit à Beaumarchais : « Il faut que l'opération ait essentiellement, aux yeux du gouvernement anglais et même aux yeux des Américains, l'aspect d'une spéculation individuelle, à laquelle nous sommes étrangers et que nous ne pouvons pas empêcher. Pour qu'elle soit telle en apparence, il faut qu'elle le soit aussi, jusqu'à un certain point, en réalité. Nous vous donnerons secrètement un million, mais rien de plus. Avec ce million, vous vous en procurerez d'autres, soit en Espagne, si le cabinet de Madrid s'unit à nous dans cet arrangement, soit auprès des particuliers qui voudront s'associer aux bénéfices possibles de votre entreprise. Vous fonderez une grande maison de commerce, et à vos risques et périls vous approvisionnerez l'Amérique d'armes, de munitions, d'objets d'équipement et de tous autres objets qui lui seront nécessaires pour soutenir la guerre. Nos arsenaux vous livreront des armes et des munitions, mais vous les

remplacerez ou vous les paierez. Vous ne demanderez point d'argent aux Américains, puisqu'ils n'en ont pas, mais vous leur demanderez des retours en denrées de leur sol, dont nous vous faciliterons l'écoulement dans le royaume, et vous leur accorderez de votre côté toutes les facilités possibles. » C'était, en un mot, une entreprise où le gouvernement figurait comme un principal actionnaire qui abandonnerait sa mise de fonds à certaines conditions, et sous ce rapport l'entreprise était certainement très avantageuse pour Beaumarchais. Elle n'était pas non plus sans difficultés. Ce million en exigeait beaucoup d'autres, car le premier envoi fait par Beaumarchais dépassait à lui seul trois millions. Il fallait donc autour de cette première mise de fonds appeler l'argent du commerce, et le risquer dans une opération qui pouvait tout engloutir et engloutir en même temps la fortune personnelle de Beaumarchais, car cette opération devait à la fois braver le danger des croiseurs anglais, subir les fluctuations journalières de la politique française, qui, à un moment donné, faisait décharger les navires ou s'opposait à leur sortie, et enfin s'adresser à des acheteurs qui se croyant, on le verra, autorisés à mettre peu d'empressement à payer, même en nature, pouvaient, par des retours trop tardifs, compromettre et paralyser l'entreprise. Telle était la véritable physionomie de l'opération présentée à Beaumarchais : elle eût pu effrayer un autre que lui, mais on sait déjà qu'il ne redoutait pas les choses difficiles. Il l'accepta donc sous cette forme, et le 10 juin 1776, un mois avant que les États-Unis eussent fait leur déclaration d'indépendance, il signa ce fameux reçu qui, tenu secret sous la monarchie, livré aux États-Unis sous la république, a occasionné un procès de cinquante ans sur lequel nous reviendrons. Il est ainsi conçu :

« J'ai reçu de M. Duvergier, conformément aux ordres de M. le comte de Vergennes, en date du 5 courant, la somme d'un million *dont je rendrai compte* à mondit sieur comte de Vergennes.

« CARON DE BEAUMARCHAIS.

« Bon pour un million de livres tournois. »

« A Paris, ce 10 juin 1776. »

A partir de ce jour, le rôle de Beaumarchais dans l'affaire d'Amérique change encore de nature. Il passe de l'état d'observateur et d'instigateur à l'état d'acteur. Il n'écrit plus seulement des mémoires, il expédie des cargaisons, il lutte contre les vents, les flots, les Anglais et les hésitations du ministère; il pousse de toutes ses forces à la guerre, et, quand elle éclate enfin, il y figure brillamment avec *sa marine*. Cette nouvelle période de l'opération veut être racontée à part.

LOUIS DE LOMÉNIE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1853.

Lorsque des questions graves, qui engagent la paix, la sécurité des peuples, qui remettent en doute toutes les conditions d'équilibre de l'Europe, lorsque ces questions, disons-nous, sont posées, il faut bien qu'elles suivent leur cours. Peut-être eût-il été facile et sage de les éviter et d'épargner au monde une épreuve que rien ne semblait appeler, pour le moment du moins; mais une fois que ces questions sont posées, dès que des gouvernemens ont mis sur elles l'enjeu de leur politique, de leur ambition ou de leur amour-propre, elles ont leurs phases, leurs péripéties et leurs crises inévitables. Elles touchent à trop d'intérêts, et à de trop grands intérêts, pour ne point émouvoir vivement l'opinion publique. Il n'y a plus guère qu'une chance pour qu'elles reviennent à des proportions plus simples et plus raisonnables, c'est qu'elles atteignent à leur développement extrême, parce qu'alors il y a dans leur excès même quelque chose qui arrête tout le monde. Les affaires d'Orient en sont depuis quelque temps le plus frappant exemple. Tous les regards sont tournés vers Constantinople, comme pour en attendre la paix ou la guerre. Tous les cabinets, tous les foyers de crédit public ressentent l'influence des nouvelles qui se succèdent. Si on pouvait se demander, il y a quelques semaines, quelle était la véritable nature de la mission du prince Menschikoff à Constantinople, on peut se demander aujourd'hui quelle sera la suite de cette sorte de rupture diplomatique qui vient d'éclater entre la Russie et l'empire ottoman. Tel est, pour le moment, l'état des complications récemment survenues à Constantinople.

On sait comment cette question orientale avait pris tout à coup un aspect menaçant par la mission du prince Menschikoff. Ce qu'il y avait de mystérieux et d'extraordinaire dans cette mission ne faisait qu'ajouter à l'impression profonde causée en Europe. On s'était accoutumé cependant, la première émotion passée, à croire que l'intention du tsar avait pu être moins d'obtenir des résultats effectifs immédiats que de produire un grand effet moral. L'événement démontre que les hypothèses les plus graves n'étaient pas les moins fondées. Si la question des lieux saints avait une place dans les instructions du prince Menschikoff, il est évident aujourd'hui qu'elle n'était pas la plus sérieuse. Quelques négociations ont suffi pour régler cette difficulté. Nous ne

rechercherons pas quelle est la signification des nouveaux firmans du sultan, rapprochés des stipulations précédemment acquises à la France; nous ne le rechercherons pas, parce que cette question, quelque importante qu'elle ait pu être, disparaît complétement devant la seule et grande question qui est le nœud des dernières complications. A peine, en effet, l'affaire des lieux saints était-elle réglée, que le véritable secret de la mission du prince Menschikoff se révélait. C'est le 5 mai qu'une note de l'envoyé russe faisait connaître au gouvernement ottoman la demande d'un traité garantissant les priviléges et immunités dont jouit l'église grecque en Orient, et constituant le tsar, arbitre du sens à donner à ces priviléges, protecteur de tous les chrétiens orientaux. Si ce n'était un *ultimatum*, — du moins, en réalité, un délai de cinq jours seulement était laissé au divan pour répondre. Le cabinet ottoman n'a point faibli dans ces circonstances difficiles : le 10, il répondait par un refus motivé d'accéder à la demande de l'envoyé russe. Sur ces entrefaites d'ailleurs éclatait une crise ministérielle qui ramenait au pouvoir un des hommes les plus éclairés de la Turquie et les moins sympathiques à la Russie, Reschid-Pacha. Le retour de Reschid-Pacha n'était point fait pour modifier les résolutions du divan. Aussi, après plusieurs délais successifs, après plusieurs essais infructueux de négociations nouvelles, le prince Menschikoff a-t-il définitivement quitté Constantinople le 22, se rendant à Odessa. Maintenant nous demanderons encore quelle sera la suite de cette rupture? Rien ne serait plus difficile certainement que de pressentir comment des négociations plus heureuses pourront se renouer, quelle issue trouveront ces complications inattendues. Il reste d'ailleurs à savoir encore si l'acte du prince Menschikoff sera sanctionné par l'empereur Nicolas. Dans tous les cas seulement, ce qu'il faut croire, c'est que la paix générale n'en sera point altérée. C'est une de ces questions auxquelles le sentiment public, si l'on nous passe ce terme, impose une solution pacifique. Nous nous fondons pour penser ainsi, et sur la nature même de l'incident d'où sont nées ces complications, et sur les grands intérêts généraux qu'elles affectent en Europe.

Quelle est donc la véritable nature des demandes que le prince Menschikoff a été chargé de porter à Constantinople? Comment le tsar y pourrait-il trouver la raison d'une solution imposée par les armes? On le concevrait peut-être, si ces réclamations s'appuyaient sur la violation de traités existans, sur des engagemens méconnus, sur des intérêts non garantis, même sur des persécutions violentes et systématiques exercées contre les populations chrétiennes de l'Orient; mais, au contraire, le sultan fait ce qu'il peut pour protéger ces populations, il renouvelle de son mouvement propre l'engagement de maintenir leurs priviléges : d'ailleurs nul traité jusqu'ici ne donne à la Russie un droit légitime d'intervention, du moins dans ces proportions. Plus on examine l'acte récent de la politique russe, plus il est sensible qu'il ne s'explique que d'une manière : c'est que les circonstances sont arrivées à un point où il est de l'intérêt de la Russie d'avoir en Orient la grande et forte position qu'elle réclame, et qu'elle veut faire inscrire dans le droit public par un traité solennel. Or il ne suffit pas évidemment d'avoir envie d'une situation, de demander tel ou tel avantage, tel ou tel bénéfice, de quelque genre qu'il soit, tel ou tel accroissement d'influence, à un état indépendant, pour se déclarer en rupture ouverte avec lui, s'il refuse ces bénéfices et ces avantages, et pour

tenter de les lui ravir par la force. Ainsi qu'on le disait récemment dans la chambre des communes en Angleterre, c'est comme si une puissance catholique réclamait auprès du gouvernement anglais un droit de protection à l'égard des catholiques irlandais. La différence n'est point aussi radicale qu'on pourrait le supposer; il n'y a d'autre différence que celle-ci : c'est que l'Angleterre est une grande nation dont les ministres ne recevraient pas même la note diplomatique qui leur porterait ce singulier message, tandis que la Turquie est un pays faible, appauvri, miné par toutes les causes de ruine et d'impuissance. L'intégrité et l'indépendance de ce pays n'en sont pas moins encore inscrites dans le code international de l'Occident. Sans doute, pourvu qu'on n'exagère point cette considération, il y a bien des affinités religieuses qui peuvent appeler la Russie à jouer un rôle spécial en Orient; mais ce rôle ne saurait être légitime qu'en restant compatible avec l'indépendance de l'autorité du sultan. On a cherché à signaler quelque analogie entre la protection exercée par la France à l'égard des populations latines orientales et le protectorat que la Russie revendique sur les populations grecques. En réalité, cette analogie n'est qu'une fiction. La protection de la France s'exerce à l'égard de quelques populations peu nombreuses, qui ne sont pas même sujettes du sultan, et si elle s'est étendue parfois à des sujets de l'empire, ce n'est qu'avec un caractère officieux. Le protectorat de la Russie au contraire aurait pour effet immédiat de substituer le pouvoir du tsar au pouvoir du sultan sur onze millions de sujets de celui-ci. Nous avons donc le droit de dire qu'au fond du dernier acte de la politique russe il y a simplement une pensée d'usurpation de souveraineté vis-à-vis de la Turquie, et aux yeux mêmes de l'empereur Nicolas, un désir d'agrandissement ne saurait légitimer des hostilités qui n'atteindraient pas seulement la Turquie d'ailleurs, qui mettraient immédiatement l'Europe sous les armes.

Si les prétentions de la politique russe, en effet, sont vis-à-vis de la Turquie une tentative d'usurpation de souveraineté, vis-à-vis de l'Europe elles sont une tentative pour résoudre directement, en dehors des autres puissances, une question qui est, pour ainsi parler, la propriété de tout le monde. Tout vieux et faible qu'il soit, cet empire turc est cependant la clé de voûte de l'équilibre occidental; bien des sacrifices ont été faits déjà au maintien de son indépendance, et, plus que tout autre pays, la France a pu sentir en certains momens le poids de ces sacrifices. Ce n'est point précisément par amour pour la Turquie qu'on la soutient et qu'on l'étaie périodiquement; c'est parce que, telle qu'elle existe, elle est nécessaire au repos du monde, c'est parce que son indépendance est la garantie de la paix continentale; c'est parce qu'en restant debout, elle empêche les intérêts, les rivalités, les ambitions des peuples et des gouvernemens de s'étreindre dans un choc formidable, dont la civilisation pourra frémir quand il éclatera. Aussi, toutes les fois que quelque incident vient mettre d'une manière trop visible en péril cette indépendance de l'empire ottoman, il se répand aussitôt une sorte d'anxiété universelle; dans des conditions semblables, dans les circonstances générales où se trouve l'Europe, est-il d'une politique prévoyante et élevée d'aller au-devant de ces terribles conflits, de les brusquer en précipitant des solutions qui ne peuvent être que l'œuvre du temps? C'est là une question qu'ont à se poser tous les gouvernemens. Quant à l'Angleterre et à la France, elles semblent en ce mo-

ment marcher d'accord dans leur politique. C'est certainement en partie aux conseils et à l'appui de leurs représentans à Constantinople qu'est due la fermeté d'attitude du cabinet de la Porte. Récemment encore, dans une séance du parlement, le cabinet anglais renouvelait l'assurance de l'entente des deux gouvernemens sur la question orientale, et il confirmait ses déclarations en faveur de l'indépendance de l'empire ottoman. Seulement il pourrait bien y avoir quelque dépit chez nos voisins d'outre-Manche. On a cru, au début, en Angleterre, qu'il ne s'agissait que de l'affaire des lieux saints, et on ne se faisait pas faute alors de laisser la France à son isolement. Voici cependant que la question se révèle dans ses véritables proportions, et le vieil instinct politique s'est réveillé non seulement dans le parlement, mais encore dans la presse, dans les journaux mêmes qui semblaient le mieux prendre leur parti, il y a quelque temps, du démembrement possible de la Turquie.

Quoi qu'il en soit, l'union actuelle de la France et de l'Angleterre est une première garantie de la paix. Parmi tous les gouvernemens de l'Europe, il en est un peut-être dont l'influence est de nature à avoir un grand poids selon l'attitude qu'il prendra : c'est celui de l'Autriche. Nous ne méconnaissons pas les raisons multipliées d'alliance intime qui existent entre la politique autrichienne et la politique russe. Bien des motifs cependant semblent dicter aujourd'hui à l'Autriche un système de conduite intelligent et modéré. N'a-t-elle point en définitive, elle aussi, le danger de la protection russe, dont elle porte encore la marque? N'a-t-elle point la Hongrie? n'a-t-elle point l'Italie? De telle sorte que plus qu'aucun autre pays elle aurait intérêt à accepter ou à partager ce rôle d'une médiatrice efficace. Faut-il croire que les efforts réunis de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, si elle vient se joindre à ce concert sur cette question spéciale, resteront infructueux? L'empereur Nicolas, dans ces dernières années, a donné des gages assez nombreux de son intelligence politique, de sa modération et de sa prudence pour que les considérations de la paix générale ne soient pas sans influence sur son esprit. Il y a enfin une raison suprême dont tous les gouvernemens sont en mesure de sentir la valeur après les catastrophes qu'ils ont essuyées : c'est que la guerre sonnerait infailliblement l'heure fatale du réveil de la révolution. Or il n'y aurait pas de plus triste spectacle que celui de grands gouvernemens donnant, pour la satisfaction de velléités ambitieuses, l'exemple de la violation du droit à l'égard d'un pays, et risquant de ramener la révolution en Europe. Voilà pourquoi nous osons croire au maintien de la paix, sans pouvoir pressentir la solution des complications qui ont pris tout à coup dans ces derniers temps un aspect menaçant.

Tandis que ces questions, d'un ordre général en Europe, s'agitent dans les sphères les plus hautes de la diplomatie et de la politique, réagissent nécessairement sur la situation de tous les pays, font sentir leur poids dans toutes les fluctuations du crédit, exagérées, défigurées souvent par les crédulités de Bourse, — le corps législatif, où elles ne retentissent plus, où elles ne peuvent plus retentir qu'en échos affaiblis et rapides, vient d'arriver au bout de la session de l'année après quelques jours de prorogation. Autant la conduite du corps législatif a été modeste, presque inoccupée dans sa première partie, autant elle a été active, animée, remplie, utilement remplie dans ces derniers temps par de longues et sérieuses discussions dont

nous n'avons ici à saisir que le sens général. Aussi bien tout se réunissait pour donner à ces derniers travaux du corps législatif un intérêt particulier, et le nombre, et l'importance des lois. La parole, sans doute, ne gouverne plus le monde; elle ne l'éblouit, ni ne le fascine, ni ne le trouble aussi dans ses impétuosités ardentes : contenue dans les limites qui lui sont tracées, doublant sa force par la modération, la parole ne peut-elle pas avoir néanmoins encore sa place et son influence, quand elle s'applique à des intérêts vrais, à des objets sérieux? Plus d'un trait prouve que la discussion peut amener d'utiles accords, des transactions profitables entre le gouvernement, le corps législatif et le conseil d'état. Le budget, les lois sur le jury, sur l'état-major de la marine, sur les pensions civiles, les modifications apportées à la législation criminelle en matière politique, le projet sur la propriété littéraire, tels sont les objets divers des dernières discussions ou des derniers travaux des commissions du corps législatif; nous ne les nommons pas tous.

Si quelques-uns de ces projets ont été ajournés, la plupart ont été votés après un examen approfondi. Une des plus importantes de ces lois, celle qui a donné lieu peut-être à la discussion la plus prolongée, est la loi sur les pensions civiles : elle est maintenant adoptée; elle fait entrer quatre-vingt mille nouveaux fonctionnaires dans le nombre de ceux qui ont droit à une pension de l'état; elle porte à cent cinquante mille le chiffre des employés auxquels une retraite est assurée. Plus de vingt caisses spéciales de retraite existaient, soumises aux règles les plus diverses, entraînant dans la situation des employés des différentes administrations les inégalités les plus singulières : la règle est la même pour tous aujourd'hui; l'uniformité existe; toutes les caisses spéciales sont remplacées par une caisse unique, celle du trésor public. Rien n'est plus juste indubitablement que la sollicitude de l'état pour tous les vieux fonctionnaires, pour tous les vieux services. Aussi n'est-ce point une loi juste dans son principe que nous discutons. C'est une observation générale qui nous vient à l'esprit au souvenir de bien des dispositions législatives ou administratives, expression de tendances étranges que les gouvernemens ne créent pas, qu'ils ne font que recueillir de la société elle-même. N'est-on pas frappé d'un des caractères de notre temps? Ce caractère, c'est un besoin universel de règlementation, d'organisation, d'agencement en quelque sorte mécanique et uniforme de la société. Qu'il s'agisse de bienfaisance, d'industrie, d'art même, d'administration, de toutes les sphères, en un mot, où se manifeste l'activité publique, la première pensée qui s'élève depuis longtemps, c'est celle de tracer des règles, de tout envelopper dans les réseaux d'un formalisme gigantesque. L'ordre administratif devient une sorte de vaste organisme, de ruche immense où chacun a sa fonction, suit son chemin de tous les jours pour arriver au même but méthodiquement, uniformément, par la force des choses en quelque façon. Il y a eu même des libéraux progressifs, très progressifs, qui ont voulu quelquefois supprimer dans les fonctions publiques ce qu'on nomme l'avancement au choix pour laisser régner souverainement le droit de l'ancienneté. C'était la merveille de la vie administrative mécanique. L'aptitude, sans doute, est ce qu'il y a de plus difficile à vérifier. Faute de cela, il en est un peu ici comme de la conscription, qui a ses conditions d'âge et de taille; mais l'âge de l'admission dans une fonction publique peut être passé lorsque la capacité se démontre, et alors

c'est un malheur; la capacité peut survivre à l'âge fatal de la retraite, notamment dans les carrières les plus éminentes, celles de la magistrature, de l'armée, de la marine, et alors c'est un malheur plus grand encore. Dans l'un et dans l'autre cas, l'homme avec sa valeur propre est sacrifié au mécanisme, le service réel à la régularité de la carrière. Dans tout cela, il y a plus qu'on ne croit la trace de cette triste influence démocratique qui tend à tout organiser dans une vue abstraite de nivellement, dans l'intérêt du plus grand nombre, comme on dit, sans tenir compte du choix intelligent, de la valeur des services, des supériorités véritables. Depuis longtemps, l'état semble moins s'occuper des conditions les meilleures dans lesquelles il peut être servi que d'organiser des cadres et des carrières, d'enrégimenter la société, — une société merveilleusement groupée et distribuée, payée et pensionnée.

Il y a une autre tendance qui naît de la même source et ne fait que concourir au même résultat : c'est celle qui consiste à substituer la protection, la prévoyance de l'état à la prévoyance individuelle, à la protection que chaque homme se doit à lui-même. On fait ainsi de l'état le distributeur, le ménager, le banquier, le rémunérateur universel. Il y a sans doute des carrières, et la carrière militaire surtout est de ce nombre, où la prévoyance de l'état est non-seulement une convenance politique, mais encore le plus strict, le plus juste devoir. Qu'arriverait-il si un soldat, sur le champ de bataille, était obligé d'être prévoyant pour lui-même, de calculer les chances de péril, de songer aux blessures qui vont le jeter dans l'inaction, à ceux qu'il laissera après lui peut-être? L'héroïsme ne s'éteindrait point, nous voulons le croire, parce qu'il tient à d'autres mobiles, mais n'aurait-il pas des momens d'anxiété légitime? Les plus fermes courages ne faibliraient pas sans doute, mais peut-être n'iraient-ils au-devant de la mort qu'avec un voile de tristesse. On citait récemment le mot d'un brave soldat de l'empire qui avait vaillamment payé de sa personne dans un jour de combat. Comme on lui demandait ce que seraient devenus sa femme et ses enfans, s'il avait péri, il répondait que l'empereur y aurait pourvu. C'est là le résumé simple et juste des obligations d'un pays à l'égard de ceux qui lui donnent leur héroïsme. Il y a bien d'autres carrières, bien d'autres positions d'ailleurs où les hommes peuvent avoir à risquer leur vie d'une manière différente, à user leurs forces, à braver le péril de climats meurtriers. Dans toutes ces conditions, c'est le devoir de l'état d'être prévoyant et libéral envers ceux dont l'imprévoyance pour eux-mêmes est une sorte de noble devoir. Au-delà de ces limites, le devoir social cesse à nos yeux, pour faire place à une de ces combinaisons démocratiques que nous signalions, et qui consistent à tout absorber, à tout confondre dans l'état, à faire de lui l'arbitre, le caissier universel. Qu'on nous comprenne donc bien, ce n'est point le principe des pensions civiles que nous mettons en doute, c'est cette espèce de droit à la pension qui semble s'accréditer, et qui s'étend par degrés à toutes les classes, à tous les genres d'emplois, en se fondant sur l'unique condition d'une certaine durée de services, quelle que soit d'ailleurs la nature de ces services. La loi de 1790, dont il a été souvent parlé, combine deux choses essentielles, l'importance et la durée des services. Et, une fois sur cette route, voyez où on peut arriver : quatre-vingt mille nouveaux fonctionnaires de diverses classes sont appelés aujourd'hui au bénéfice de la pension! Pourquoi le nombre ne s'accroîtrait-il pas encore? Pourquoi le droit ne s'étendrait-il pas dans les mêmes conditions de retenues et de subventions de

l'état? Et ainsi l'individu disparaîtrait insensiblement en quelque sorte; le sentiment de la responsabilité risquerait de s'émousser encore plus, l'instinct de la prévoyance personnelle diminuerait infailliblement, car chacun sentirait que l'état agit pour lui, épargne pour lui, et qu'il trouvera au bout de sa carrière des ressources, modestes sans doute, mais suffisantes pour le dispenser des préoccupations viriles de l'avenir.

S'il est juste et utile d'observer particulièrement ces tendances, c'est qu'elles existent au cœur même de la société, nous le répétons. Elles peuvent revêtir plus d'une forme, s'étendre à plus d'un ordre d'intérêts et s'offrir au gouvernement comme une séduction pour sa sollicitude. Récemment encore, le gouvernement publiait une note où il rappelait, comme c'était son droit, tout ce qu'il avait fait pour les classes laborieuses : l'institution des commissions d'hygiène, la loi relative à l'assainissement des logemens insalubres, votée par l'assemblée législative le 15 avril 1850, la loi du 22 janvier 1851 sur l'assistance judiciaire, les bains et les lavoirs publics, le décret qui accorde les honneurs religieux au convoi funèbre du pauvre, et il ajoutait que, pour remédier à la hausse des loyers dans Paris, il allait provoquer la création de maisons nouvelles où les ouvriers trouveraient des logemens d'un prix modéré fixé par l'état lui-même, lequel entrerait dans la dépense de ces maisons au moyen d'une allocation. L'intérêt du gouvernement en faveur des classes pauvres n'a pas besoin de justification à coup sûr. D'un autre côté, l'état ne logerait point lui-même les ouvriers sans doute, mais il subventionne qui les loge. Or ne s'élève-t-il pas à ce sujet un certain nombre de questions assez graves? Est-il dans la mission de l'état d'intervenir dans cet ordre de transactions privées où bien des intérêts divers sont en jeu? Est-il dans la nature de ses fonctions de consacrer une part des deniers publics à élever des maisons et des logemens? Qu'on réfléchisse où l'état pourrait être entraîné, s'il assumait la charge de chasser la misère et même l'insalubrité de toutes les pauvres maisons de France, de supprimer, partout où elles existent, ces *chambrées* qui sont bien en effet, sinon toujours la honte, du moins la douleur de la civilisation! Des entreprises semblables ont eu lieu en Angleterre; l'état, que nous sachions, n'y a point concouru sous cette forme, il n'est intervenu que pour assujettir ces maisons nouvelles à des règles de police. Il y a, nous ne l'ignorons pas, bien des esprits qui, toutes les fois que des scrupules s'éveillent sur des questions de ce genre, raillent ces scrupules, les taxent de préjugés routiniers, les accusent d'être un obstacle aux véritables améliorations, aux véritables progrès, qui conjurent les révolutions, d'être systématiquement rebelles à toute nouveauté. En vérité ce n'est point parce que cela est nouveau que nous y trouvons quelque danger, c'est plutôt le contraire qui pourrait être vrai. Ce que nous voudrions voir dans une société qui travaille à se reconstituer, c'est l'homme recherché, estimé pour sa valeur propre, retrouvant le sentiment de son individualité, de sa responsabilité, mis au-dessus de tous les mécanismes et de tous les nivellemens démocratiques; c'est l'instinct de la prévoyance personnelle agissant par lui-même, sans s'abriter sous la tutelle absorbante de l'état; c'est l'élévation de la condition morale et matérielle des classes se produisant naturellement, sans autre secours que cette protection générale qui garantit le travail, l'industrie de chacun, en assurant la liberté de tous.

Plus d'une de ces considérations a pu se faire jour dans les discussions

législatives qui se sont succédé depuis un mois. Parmi les travaux de la dernière heure du corps législatif, il y avait quelques autres projets d'une nature assez différente, l'un relatif à la propriété littéraire, l'autre réformant encore une fois la législation criminelle en matière politique. Voici bien des années qu'on s'occupe de rechercher dans quelle mesure peuvent se concilier l'intérêt général et l'intérêt particulier en ce qui touche la propriété des œuvres d'art et de littérature. Cette mesure, on ne l'a point trouvée encore. Si la société a des droits à revendiquer sur les produits de l'intelligence, il est de la plus simple justice du moins que ce ne soit pas trop sensiblement au détriment de ceux que les écrivains et les artistes laissent après eux. Tel était le sens du projet présenté au corps législatif. La législation actuelle n'assure la jouissance des droits d'auteur à la veuve et aux enfans que pendant vingt ans, après quoi l'œuvre tombe dans le domaine public. Le projet nouveau garantissait la jouissance de ces droits à la veuve pendant toute sa vie, aux enfans pendant trente ans; malheureusement ce projet n'a point été voté. Quant à la loi qui modifie la législation criminelle en matière politique, c'est le rétablissement des articles 86 et 87 du code pénal. Seulement la commission législative a fait une distinction importante : elle a rétabli la peine de mort pour les attentats contre la vie et la personne du chef de l'état; elle a maintenu l'abolition de ce châtiment pour les attentats contre la sûreté intérieure du pays, de telle sorte que la peine de mort en matière politique reste en réalité supprimée. Le rapporteur du corps législatif, M. de La Guéronnière, fait honneur de ce résultat à la civilisation. Il n'a point tort en un sens, et il y a aussi une raison dont il ne se rend point compte. Ce n'est pas que le droit n'existe essentiellement; c'est que, dans un temps comme le nôtre, où tant de révolutions, tant de réactions diverses ont rempli la scène, si la peine de mort était toujours appliquée, l'histoire ne serait qu'une succession d'immolations sanglantes. La civilisation adoucit les maux, tempère les châtimens, oui sans doute; mais ce qui est vrai aussi, c'est que les révolutions affaiblissent dans la conscience la véritable notion du droit social, et la peine de mort n'est qu'une barbarie inutile quand elle n'a plus sa sanction dans la conscience publique.

C'est la révolution de février, on s'en souvient, qui a aboli légalement la peine de mort en matière politique, déjà supprimée en fait depuis longtemps, et ce n'est point de cela qu'il faut lui faire un crime assurément. Aussi bien cette révolution est déjà de l'histoire avec ses spectacles étranges et ses luttes ardentes; il semble même qu'il s'opère sous nos yeux une sorte de liquidation de ces années pleines de confusion et d'émotions, et où, à côté de bien des folies, de bien des perversités, de bien des violences inouïes de l'esprit, il s'est produit du moins de justes et éloquentes défenses de tous les droits, de tous les principes de la société. Qu'on observe les œuvres qui paraissent; beaucoup nous reportent à ce temps, à ses luttes, à ses problèmes, aux mille questions qui l'agitaient : la littérature se mêle à la politique, les études d'économie sociale aux analyses de philosophie religieuse; on y sent le mouvement d'une révolution; seulement la révolution s'en est allée, quelques-unes de ces œuvres restent. On pourrait dire que cette époque a produit toute une littérature empreinte d'un esprit conservateur plein de sève et de force; on en a vu déjà plus d'un témoignage, et les *Études morales et littéraires* de M. Albert de Broglie sont encore un nouveau fruit de ce mouvement jeté entre deux ères si diffé-

rentes. Quand l'auteur recherche les conditions de la propriété, quand il étudie la constitution de 1848 avec ses vices, ses lacunes, ses impossibilités et ses défaillances; quand il sonde le problème de l'instruction publique, quand il soumet la vie et les *Mémoires* de Chateaubriand à la plus juste et à la plus morale des analyses, que fait-il autre chose que de vivre avec son temps, en abordant successivement les questions sociales les plus actuelles, et en opposant la puissance de la vérité à toutes les influences malfaisantes? M. Albert de Broglie a eu la croyance de tous les esprits généreux, et cette croyance anime son livre; elle en fait l'originalité et l'attrait : c'est que la société n'avait besoin de chercher les moyens de se sauver qu'en elle-même, dans la réforme de ses préjugés et de ses vices, dans son énergie, dans un sentiment rajeuni de toutes les obligations morales, dans cette fermeté à soutenir le péril qui éloigne de toutes les réactions extrêmes. Et en effet pense-t-on qu'il suffise de n'avoir plus à disputer sa sécurité à l'émeute, d'avoir sa journée tranquille et ses plaisirs assurés? Pense-t-on que cela soit assez pour remplir toutes les conditions d'une société bien organisée et virile? Le malheur des sociétés gâtées par le spectacle des révolutions et par l'amour du repos, c'est de passer alternativement et presque sans transition de la terreur à la quiétude somnolente, d'oublier le matin ce qu'elles étaient la veille, et de ne point se souvenir que leurs préservatifs les plus sûrs sont encore dans la vertu, dans leur instinct du bien, dans leur fidélité à la justice et à la vérité morale. Les événemens le leur rappellent souvent d'une manière assez rude; des pages comme celles des *Études morales et littéraires* ont le mérite de fixer sous une forme ingénieuse et sensée ces leçons de l'expérience politique. Il y a dans le livre de M. Albert de Broglie deux traits que nous voudrions signaler, parce qu'ils ont leur valeur dans un temps comme le nôtre. Avec un nom entouré de bien des prestiges, l'auteur des *Études* ne connaît d'autre moyen de continuer des traditions d'illustration historique, politique et littéraire, que de cultiver son esprit, de s'élever à son tour par sa propre distinction. Il est en cela homme de notre siècle, il cherche la force et l'ascendant réel là où ils sont, dans l'intelligence. La première condition aujourd'hui, en effet, pour aspirer à exercer quelque influence, c'est de montrer à la société qu'on est capable de l'éclairer et de la conduire, de lui faire sentir qu'on a étudié ses besoins, ses tendances, ses instincts. De quelque sphère qu'on vienne, il faut conquérir sa place. L'intelligence crée des noms nouveaux; elle entretient le lustre des noms qui ont déjà un noble passé comme celui de M. Albert de Broglie. Un autre trait des *Études morales et littéraires*, c'est l'accent d'honnêteté qui y respire. Le malheur de bien des esprits de nos jours, c'est de ne croire qu'à l'habileté et à la force matérielle. La force morale qu'une conscience honnête peut opposer à toutes les violences, à tous les excès, on ne la connaît pas, ou plutôt on en parle sans s'y fier. Il y a cependant une puissance mystérieuse et invincible à la longue dans cet instinct de l'honnêteté qui juge souverainement les faits, les révolutions, les spectacles du monde, indépendamment du succès qui suit le souffle variable du vent. On sent cet instinct élevé dans les essais de M. Albert de Broglie. Plus d'une de ses pages est écrite sous la dictée d'un sentiment sincèrement éloquent. Lorsqu'à propos de Chateaubriand et de ses *Mémoires*, il traçait le tableau des versatilités de cette âme si étrangement amusée de vanités, c'était une œuvre morale autant que littéraire qu'il faisait. Les *Études* de M. Albert de Broglie ont leur

place parmi ces livres qu'un temps de luttes et de polémiques produit, et qui gardent leur intérêt encore dans une situation si complétement transformée.

Les productions ne sont point rares à coup sûr en ce moment dans la littérature : ce qui est plus rare, c'est l'originalité, c'est la puissance d'une inspiration réelle et vivace. On pouvait voir l'autre jour comment la nouvelle se multiplie dans le domaine littéraire. La poésie n'est pas moins abondante; elle a, elle aussi, cette fécondité vulgaire qui se traduit en une multitude de vers de tout genre : sonnets, idylles, poèmes, fantaisies humoristiques, chants élégiaques. Malheureusement, dans tout cela, c'est la vie même, c'est la séve intérieure qui est absente. Il y aurait bien cependant aujourd'hui, à ce moment de l'année, comme un doux et merveilleux accord entre la saison nouvelle et quelque inspiration vive et franche; mais qu'irez-vous chercher dans les *Poésies diverses* de M. Vincent de Bréau? Que trouvez-vous encore dans *la Barbarie vaincue, préludes poétiques* de M. Brun-Nougaréde, ou dans les *Poésies* de M. Jules Guillemin? Chansons, sonnets, élégies, même avec accompagnement de lettres de Béranger, dans le volume de M. Guillemin, ne composent pas un rameau bien opulent. Ce sont, comme bien d'autres, de ces fleurs sans parfum et sans prix dont il ne reste rien. Allez un peu plus loin, vous trouverez un petit volume réunissant quelques poèmes, quelques fragmens, et qui semble aller se placer sous les auspices de M. de Lamartine : ce sont *les Chants d'une étrangère,* œuvre d'une femme, où il y a des épigraphes en arabe et en grec. La nouveauté n'est point le plus saisissant caractère des principaux morceaux des *Chants d'une étrangère*. Il y a cependant une certaine habileté à manier la langue poétique. Au milieu de tous ces vers enfin, moisson périodique incolore et inféconde, vient s'offrir un recueil où se fait sentir du moins une veine marquée d'inspiration heureuse, c'est celui des *Épîtres, Contes et Pastorales* de M. Charles Reynaud. On connaît le talent facile et élégant de M. Reynaud. Nous ne dirons point que c'est une poésie d'une puissance souveraine. L'auteur lui-même ne prétend point à cela sans doute. Il se borne à un ordre d'inspirations plus familières et plus simples. Ce qu'on peut saisir surtout dans les vers de M. Charles Reynaud, c'est ce reflet du printemps que nous demandions justement. Il se dégage de sa poésie comme un doux murmure des campagnes. L'auteur a le goût de la nature, et la peint d'un trait pittoresque parfois. Les soleils de mai, les coteaux verdoyans, les aubes fraîches et pures, l'enchantement d'un beau jour, les moissons dorées, les rudes travaux du laboureur, ce sont là des sources toujours nouvelles et toujours inépuisables d'inspiration. Et tandis que nous notons ces derniers accens poétiques, un autre art, la peinture, tient aujourd'hui ses assises, si l'on nous passe cette expression. Le Salon vient de s'ouvrir récemment; on sait ce qu'est une ouverture du Salon : au milieu de cette profusion de tableaux, de peintures, de sculptures, on se retrouve un peu comme en face d'un spectacle compliqué; les objets se confondent, les perspectives se brouillent, il y a une sorte d'éblouissement. Il faut un peu de temps pour que chaque chose prenne sa place et son vrai caractère, et alors de cet ensemble de près de deux mille œuvres, très inégalement remarquables, se détachent des tableaux comme *le Marché aux Chevaux* de Mlle Rosa Bonheur, comme *la Florinde* de M. Winterhalter, édition nouvelle du *Décaméron*, comme *la Mort de Michel Montaigne* de M. Robert Fleury, puis enfin comme les inévitables pein-

tures réalistes de M. Courbet. Les tableaux de M. Courbet ont à nos yeux une très utile signification, c'est qu'ils montrent à nu, sans quintessence théorique, ce que c'est que le réalisme dans l'art, et ce n'est rien de séduisant assurément. Ce n'est point à nous, au surplus, d'aller plus loin dans cette analyse de l'exposition des œuvres d'art. Arrêtons-nous pour revenir à l'histoire politique.

Les incidens les plus sérieux, les plus propres à caractériser la situation générale de l'Europe, on les connaît d'après ce que nous disions sur les affaires d'Orient, qui ont été depuis quelques jours la préoccupation absorbante des cabinets et de tous ceux qui ont encore quelque souci des grands mouvemens politiques. Tout le monde en effet n'est-il point intéressé aux solutions qui peuvent se produire? Au milieu de ces préoccupations de la question orientale, il y a pourtant un épisode qui a singulièrement frappé l'attention en ces quelques jours, et qui a été l'objet de plus d'un commentaire : c'est le voyage que le roi des Belges vient de faire en Allemagne. C'est pour le moment le grand événement de la Belgique, où retentit, comme on le pense et comme il est juste, l'écho des réceptions brillantes faites à son souverain. Le roi Léopold, en effet, a parcouru l'Allemagne avec son fils, le duc de Brabant; il est allé à Berlin, à Vienne, à Dresde; partout il a rencontré toute sorte de distinctions spéciales et de déférences de la part des souverains d'Allemagne. A Vienne même, l'empereur lui a donné le commandement d'un régiment de l'armée autrichienne qui porte désormais son nom. Nous ne parlons pas des fêtes, des revues, des décorations échangées : tout cela est l'accompagnement obligé des réceptions souveraines. Quand nous disons que le voyage du roi des Belges a été une sorte d'événement politique, c'est à plus d'un point de vue peut-être qu'on pourrait le dire. N'était-ce point d'abord la première fois que le roi Léopold se trouvait si immédiatement, si familièrement en contact avec les grands souverains de l'Allemagne? Ce que dix-huit ans de sagesse n'avaient pu faire, à ce point du moins, les événemens des dernières années l'ont fait. Ils ont amené les rois de l'Europe à reconnaître la prudence et l'habileté du souverain des Belges et à ne point se souvenir du tout de son origine révolutionnaire, qui a pu le rendre suspect pendant longtemps. Voilà donc la jeune nationalité belge, libérale et constitutionnelle, en faveur en Allemagne. Si quelque chose pouvait rendre plus saisissante cette phase nouvelle de la situation de la Belgique, c'est le principal incident du voyage du roi Léopold. Nous voulons parler du mariage arrêté entre le duc de Brabant et une princesse de la maison d'Autriche, l'archiduchesse Marie, fille de l'archiduc Joseph, ancien palatin de Hongrie. On a beaucoup cherché le sens mystérieux du voyage du roi Léopold, il est là tout entier probablement, et en vérité cela suffit bien. On ne saurait s'étonner que la Belgique ressente avec orgueil cette fortune de sa maison royale et de sa politique. Elle voit ses princes s'alliant aux plus illustres, aux plus vieilles dynasties; elle voit sa nationalité saluée et honorée, non plus officiellement, mais avec un caractère particulier de cordialité. De tous ces résultats, elle est redevable surtout au roi Léopold, et elle en est reconnaissante; mais là, nous le pensons, se borne le sens de cette situation nouvelle et plus affermie en Europe qui échoit à la Belgique. Y voir une tentative d'un caractère politique plus grave, qui tendrait à déplacer les influences et les affinités naturelles, à rapprocher l'ascendant de l'Autriche, ce serait sans doute aller

au-delà de la vérité; il ne pourrait qu'en résulter de nouveaux périls, et la Belgique perdrait le bénéfice de cette position plus nette, indépendante, véritablement nationale, que les circonstances lui ont faite. Quoi qu'il en soit, le roi Léopold et le duc de Brabant sont maintenant rentrés à Bruxelles, où ils ont été reçus avec des acclamations nouvelles, et le mariage du jeune prince s'accomplira dans un délai peu éloigné sans doute. La Belgique y trouvera une nouvelle garantie de stabilité et de durée.

Hors d'Europe, il est au contraire un pays dont la situation critique empire sans cesse : c'est le Mexique. Entre toutes les crises des peuples, les crises qu'il traverse ont un caractère plus saisissant, plus redoutable peut-être, parce qu'on sent bien qu'il s'agit là de la vie d'une nation plus qu'à demi dissoute; il s'agit de savoir si cette nation mexicaine, cernée, traquée, sans appui et sans soutien, se relèvera ou seulement continuera à subsister. De là cette situation violente, contrainte, perpétuellement anarchique du pays, de là ces incidens étranges qui font ressembler le Mexique à une proie et entretiennent l'anxiété. Un jour on se demande si M. de Raousset-Boulbon n'est pas sur le point de recommencer son aventureuse expédition de l'an passé dans la province de Sonora; une autre fois, c'est le général Lane, gouverneur du Nouveau-Mexique pour l'Union américaine, qui, de sa propre autorité, prétend porter la frontière des États-Unis au-delà d'une vallée mexicaine. D'un autre côté, c'est l'aventurier Carvajal qui se rejette sur le Rio-Grande et rançonne la ville de Reynosa. Par-dessus tout, il y a une autre question. Sous la présidence du général Pierce, quelles vont être les relations des États-Unis et du Mexique? Le dernier président, le général Arista, on s'en souvient, n'a pu tenir dans cette situation; il s'est retiré avant l'expiration légale de son pouvoir. Aujourd'hui l'étoile du général Santa-Anna s'est levée de nouveau sur le Mexique. L'ancien dictateur a débarqué à Vera-Cruz, appelé par une élection presque unanime. Il s'est fait précéder de proclamations pompeuses et s'est rendu à Mexico, où il a fait une entrée triomphale. La veille, on avait fait revivre pour lui le titre de capitaine-général de l'armée, en y ajoutant un traitement de 11,000 piastres, environ 60,000 francs, ce qui est une mesure un peu singulière dans l'état financier du Mexique. Le bruit des fêtes et des ovations évanoui cependant, le plus difficile commence. Santa-Anna n'a point eu le temps d'agir encore; il n'a fait qu'un décret sur la presse qui soumet les journaux à l'autorisation préalable du gouvernement; mais quand les journaux seraient réduits au silence le plus absolu, les questions sous lesquelles plie le Mexique n'en existeraient pas moins. Sait-on un des recours extrêmes dont on a eu, à ce qu'il paraît, la pensée pour arrêter l'ambition yankee? Ce serait d'invoquer pour le Mexique le protectorat de l'Espagne, son ancienne métropole. A Madrid même, la presse s'en est occupée d'une manière particulière. Le patriotisme espagnol est prompt à s'exalter sur ce point. L'Espagne pourtant a bien assez, ce nous semble, de Cuba. Nous ne savons trop quels avantages elle trouverait dans le protectorat de son ancienne colonie au milieu des circonstances actuelles; il est trop facile, d'un autre côté, d'en pressentir les périls, sans compter l'impossibilité même de réaliser un tel plan en face des États-Unis. Ce n'est là, au surplus sans doute, qu'un des symptômes de l'extrémité où est tombé le Mexique. Le général Santa-Anna aura assurément beaucoup à faire, nous ne disons pas pour en retirer son pays, mais

pour l'arrêter sur cette pente de dissolution où il est depuis quelques années.

La Chine aussi semble à la veille d'une crise suprême. Le voile mystérieux qui cachait aux regards de l'Europe la situation intérieure de ce vaste empire vient de se déchirer tout à coup. Une révolte formidable a éclaté dans la province de Kwang-si, voisine de Canton; puis, gagnant de proche en proche, elle s'est avancée jusque sous les murs de Nankin. Les généraux de l'empereur ont été battus; les principales villes sont tombées au pouvoir des rebelles. Les communications entre le nord et le sud se trouvent interrompues; en un mot, le pays paraît être complétement désorganisé, et la dynastie tartare court les plus grands périls. Dans cette extrémité, le gouvernement s'est vu réduit à implorer l'assistance des étrangers, et les mandarins de Shanghai ont supplié les consuls d'expédier au secours de Nankin les navires de guerre dont on pouvait disposer. Que sont devenus les vieux préjugés, les antiques traditions chinoises? Hier encore les Européens étaient orgueilleusement traités de *barbares*, dont la clémence inépuisable de l'empereur tolérait la présence dans quelques ports de la côte; aujourd'hui ces barbares sont les arbitres des destinées du Céleste Empire. On leur livre les clés de la Chine; on les invite, eux et leurs canons, à envahir le territoire et à remonter le Yang-tse-kiang jusqu'à Nankin. N'est-ce pas un rêve? C'est, à coup sûr, une révolution. Le gouverneur de Hong-kong, sir George Bonham, s'est rendu en toute hâte à Shanghai, où il a été rejoint par le colonel Marshall, ministre des États-Unis. La corvette française *le Cassini* était également dans ce port, en sorte que les trois principales puissances qui entretiennent des relations avec la Chine se trouvent représentées sur le théâtre des événemens et peuvent concerter leur action dans l'intérêt commun. Céderont-elles aux sollicitations pressantes des mandarins, et jugeront-elles à propos d'intervenir dans une querelle purement intestine, dont l'origine et le caractère ne sont pas encore bien déterminés? Cela est douteux. Le ministère anglais a déclaré au sein de la chambre des communes qu'il avait prescrit au gouverneur de Hong-kong d'observer la plus stricte neutralité. L'Europe n'est pas tenue d'éprouver une grande sympathie pour les Tartares-Mantchoux; si les rebelles venaient à triompher et proclamaient la restauration de la dynastie chinoise, elle ne perdrait peut-être pas au change. Le plus sage est donc d'attendre le dénoûment qui sans doute est proche. Les généraux du prétendant Taï-ping annoncent qu'après la prise de Nankin ils se dirigeront vers la capitale pour frapper le dernier coup. C. DE MAZADE.

On nous écrit de Russie que M. Ph. Chasles, professeur au Collége de France, l'un des conservateurs de la Mazarine, adresse depuis deux ans bientôt, à la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, une correspondance, traduite et publiée en russe, *où il passe en revue les écrivains français qu'il maltraite à plaisir*. La *Revue des Deux Mondes*, son directeur et ses collaborateurs ont l'honneur tout spécial des attaques de M. Chasles. Nous venons d'intenter à M. Chasles, devant les tribunaux français, une action en réparation des attaques graves qu'il dirige à 500 lieues de Paris, en langue russe, avec sa signature, contre un recueil auquel, depuis plus de trois ans, il a cessé d'appartenir. V. DE MARS.

V. DE MARS.